LE

ROI CHARLES-ALBERT

LE PIÉMONT ET L'ITALIE

I.

CHARLES-ALBERT ET L'AUTRICHE EN ITALIE.

I. *Gli Ultimi Rivolgimenti italiani, memorie storiche con documenti inediti*, di F.-A. Gualterio; 4 vol., Florence. — II. *Del Rinnovamento civile d'Italia*, per Vincenzo Gioberti; 2 vol., Turin. — III. *Guerra dell' independenza d'Italia nel* 1848, per un ufficiale piemontese; 1 vol., Turin. — IV. *Milano e i Principi di Savoja*, di Antonio Casati; 1 vol., Turin. — V. *Storia del Piemonte dal* 1814 *ai giorni nostri*, di A. Brofferio; 3 vol., Turin. — VI. *Memorandum storico-politico* del conte Clemente Solaro della Margarita ministro del re Carlo-Alberto, dal 7 febbrajo 1835 al 9 ottobre 1847. — VII. *Ricordi d'una Missione in Portogallo, al re Carlo-Alberto*, per Luigi Cibrario; 1 vol., Turin.

Il y a des peuples qui offrent un spectacle frappant dans l'histoire; leur destinée semble visiblement marquée, et dans cette destinée même cependant il reste toujours quelque chose d'incomplet et d'inachevé qui laisse flotter sur elle une sorte de poésie émouvante et triste, comme sur tout ce qui ne peut arriver à ses fins. Chacune des tentatives de ces peuples est suivie de prompts revers; mais en compensation aucune de leurs défaites n'est définitive et irréparable. La constance de leur malheur n'est égalée que par l'incorruptible et vivace puissance de leurs instincts. A travers leurs vicissitudes, ils restent l'énigme de l'histoire, l'embarras des gouvernemens, la déception perpétuelle de toutes les combinaisons de la politique. N'est-ce point le secret des destinées de l'Italie? La nationalité est

dans le génie comme dans les traditions du peuple italien; par malheur aussi, tout ce qui peut faire avorter une pensée pratique et féconde d'indépendance se retrouve dans ces mêmes traditions, de telle sorte que l'Italie, toujours en flagrant délit d'insurrection morale contre ses maîtres, n'est jamais plus près de quelque catastrophe que lorsqu'elle se sent le plus entraînée à quelque revendication suprême. Les révolutions de 1848 ne sont qu'une péripétie nouvelle de ce drame permanent qui se déroule depuis douze siècles au-delà des Alpes. En ces années qui sont à peine derrière nous, l'Italie a vu ses populations et ses princes s'unir dans un même sentiment de régénération; elle a vu son réveil intérieur inauguré par un pape et son indépendance nationale mise au bout de l'épée d'un roi patriote. L'Europe elle-même a vu sa vieille organisation se décomposer un moment et ses vieux pouvoirs tomber en faiblesse. Il s'est trouvé un espace de temps durant lequel toutes les lois constitutives de la société européenne ont été suspendues comme pour rendre tout possible. Qu'en est-il résulté? Rien n'a été fait, si tout fut tenté. Les vieux liens se sont renoués et resserrés. Naples, Rome, Florence, ont rétrogradé bien au-delà de 1847, tandis que le drapeau levé dans les plaines lombardes rétrogradait de Goïto à Novare. Et de ce roi qui a été un instant la personnification guerrière de l'indépendance italienne, que reste-t-il aujourd'hui? Un tombeau dans la basilique de Superga, sur les coteaux qui dominent Turin.

Ces faits ont assurément une explication naturelle, qui n'est point l'obstination d'un capricieux hasard à se jouer des vœux d'une race ingénieuse et brillante. Il n'y a que les esprits étroits et fanatiques qui imaginent imposer à la réalité la dictature de leurs rêves, prétendent tout ramener à leurs combinaisons occultes, et, après avoir tout empêché et tout perverti, expliquent par les surprises ou les trahisons vulgaires les désastres qu'ils ont provoqués. La vérité est que les révolutions dernières de l'Italie sont une vaste mêlée où viennent se résoudre dans des conditions agrandies toutes ses aspirations généreuses, toutes ses tendances, tous ses antagonismes, comme aussi toutes ses passions et toutes ses erreurs. Et dans cette lutte, une fois encore ce sont les impossibilités qui l'emportent. Tous les dissolvans se réunissent, l'explosion des passions révolutionnaires vient rompre l'union des populations et des princes, l'esprit de secte suit à la trace l'esprit d'indépendance pour le harceler ou l'asservir; le génie, le fatal génie des divisions sort tout armé de cet ardent foyer et se promène de Naples à Milan, de Rome à Florence. La fortune de l'Italie n'a un moment d'autre refuge qu'un camp, et c'est ce qui donne à l'intervention du Piémont dans les affaires italiennes un prestige que ses défaites n'ont pu détruire. Le Piémont après tout, dans cette con-

fusion immense, c'est l'action virile et résolue allant droit à un but que tout le monde veut et que tout le monde conspire à obscurcir.

Comment l'Italie est-elle retombée une fois de plus dans le piége de ses vieilles erreurs? Quelle série de circonstances a fait un instant du Piémont l'instrument désigné de l'indépendance italienne, et de son dernier roi, Charles-Albert, le résumé vivant des espérances, des contradictions, des poignantes vicissitudes de la péninsule, la victime expiatoire d'une entreprise avortée? C'est le mystère de la civilisation italienne elle-même; c'est le problème de cette tragique histoire qui n'a point eu encore le temps de se refroidir, dont M. Gualterio trace les prolégomènes saisissans dans ses *Rivolgimenti*, et Gioberti les complications confuses dans son *Rinnovamento civile*, que d'autres encore montrent sous ses faces diverses, dans ses épisodes multipliés. En apparence, le dernier mouvement italien, tel qu'il se déroule dans les Deux-Siciles et en Toscane, dans les états de l'église et en Lombardie ou à Turin, ce mouvement commence aux tentatives de réformes dont les princes prennent l'initiative dès 1846; il se poursuit par la guerre de l'indépendance en 1848, il trouve son véritable dénouement à Novare en 1849 : c'est un drame qui semble enfermé entre ces dates récentes. En réalité, il plonge dans l'histoire, il a ses racines dans le passé. L'indépendance est la passion immortelle de l'Italie, passion aussi immortelle que difficile à satisfaire. La révolution française, en se répandant au-delà des Alpes, est venue y joindre le goût, l'invincible ardeur des innovations civiles. Il faut que l'Italie vive avec ces deux sentimens qui couvent invariablement dans l'âme des générations contemporaines. Mais de ces deux sentimens quel est celui qui prévaudra d'abord, qui le premier devra rallier toutes les pensées et toutes les forces? Sera-ce l'indépendance? sera-ce la révolution des pouvoirs intérieurs et des institutions? Là est le nœud de toutes les luttes entre les partis depuis un demi-siècle. La nécessité une fois admise de tout subordonner à cette première et vitale condition de l'indépendance nationale, sous quelle forme se présentera la réalisation la plus simple de cette indépendance? Ici le Piémont intervient, et il jette dans la balance le poids de ses traditions, de son épée, de sa force compacte de cinq millions d'hommes agglomérés au pied des Alpes, à quelques marches de Milan.

Ce n'est point le hasard qui a jeté dans la politique cette idée de la création d'un royaume de la Haute-Italie, sous le sceptre de la maison de Savoie, comme la forme la plus propre à réaliser et à compléter l'indépendance italienne, pas plus que ce n'est le hasard qui a fait tourner en défaites gigantesques les dernières révolutions. C'est la loi de l'histoire qui semble conduire aux tentatives contem-

poraines à travers les événemens et les luttes de quatre siècles, en faisant grandir, à côté de la portion de la péninsule restée la plus désarmée et la plus livrée à la domination étrangère, un petit peuple mâle et vigoureux. Une des plus heureuses fortunes du Piémont, c'est d'avoir une vie propre, un mouvement distinct dans l'ensemble du développement de l'Italie. Il n'était encore qu'un petit état enfermé dans ses vallées de la Maurienne et du Chablais, de la Tarantaise et d'Aoste, quand la civilisation italienne marchait déjà à ses destinées. Seulement, ce qui a manqué à l'Italie pour l'arrêter sur le penchant de la décadence, le Piémont l'a eu. Tandis que l'Italie périt par l'excès des divisions et des morcellemens se combinant avec la domination étrangère, le Piémont a son unité morale et politique, sa force secrète de concentration. Tandis qu'on ne voit sortir de l'obscurité, dans le reste de l'Italie, que des pouvoirs disputés, des familles d'une originalité en quelque sorte toute locale, représentant la commune, la ville, un parti, et point de ces familles ayant le caractère royal, personnifiant à un degré élevé la vie nationale, le Piémont a une dynastie à la fois ancienne et populaire, se rattachant par les souvenirs à la vieille Italie, et trouvant dans une noblesse fidèle des appuis et pas de rivalités. Quand les sophistes déclament contre les dynasties, ils ne s'aperçoivent pas que ces dynasties sont l'instrument le plus puissant de la grandeur d'un peuple, qu'elles ne sont que des dépositaires plus invariables des traditions publiques, que leur ambition même n'est le plus souvent que l'expression du rôle historique d'un pays. C'est ce qui a manqué à l'Italie, et cela est si vrai, que les autres états italiens sortis indépendans de la mêlée de l'histoire n'ont assuré leur indépendance qu'en se rangeant sous des familles étrangères. C'est la maison de Bourbon qui règne à Naples; c'est la maison de Lorraine qui, à l'extinction des Médicis, au XVIIIe siècle, allait régner à Florence.

Enfin, tandis que l'Italie, submergée de siècle en siècle par toutes les invasions étrangères, reste seule désarmée, sans force militaire nationale, répugnant aux mœurs guerrières et se servant de soldats mercenaires, de *condottieri*, le Piémont a une armée et se discipline dans les camps. Le fond même de ce peuple est essentiellement différent; il n'a ni l'éclat ni les séductions des autres populations italiennes; il est rude et opiniâtre; c'est une population de mœurs graves et simples, sans ardeur pour les nouveautés. Aujourd'hui même encore, plus on descendrait dans le peuple, plus on trouverait cet élément primitif et conservateur pour qui toute la politique se résume dans la fidélité à la maison de Savoie. C'est par cet ensemble d'élémens et de forces que le Piémont a grandi, noyau toujours accru d'une puissance nouvelle au-delà des Alpes. Il se forme par des

agrégations successives : un jour le Montferrat, la Lomelline, Alexandrie; un autre jour Novare, Tortone; une autre fois Vigevano, Bobbio, Arona; puis Gênes en 1815. Dernier né de la civilisation italienne, le Piémont a échappé aux causes de sa décadence, et lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle, la Lombardie, restée définitivement à l'Autriche depuis 1713, s'énerve dans cette corruption dont Parini a laissé la peinture dans son poème du *Giorno*, c'est sur le sol piémontais qu'Alfieri fait retentir l'accent du patriotisme italien renaissant. Le Piémont entre à son tour dans la civilisation italienne avec Alfieri et Lagrange.

Représentez-vous l'Italie, dans la complexité de ses intérêts et le mouvement de ses antagonismes, comme la Grèce ancienne ou l'Allemagne moderne : le Piémont en sera la Macédoine ou la Prusse, — peuple façonné à l'action, élevé dans les camps et tendant à ce que les savans appellent l'hégémonie. « Il a plu à Dieu, disait un jour le roi actuel de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, de former la monarchie prussienne par l'épée. » Ainsi il en a été du Piémont. Il y a plus d'un siècle, un ministre français, le marquis d'Argenson, le pressentait en disant : « Il est à l'Autriche en Italie ce que la Prusse lui est en Allemagne. » La vérité de ces paroles n'a-t-elle point éclaté en 1848? Et comment l'Autriche, héritière de toutes les dominations étrangères au-delà des Alpes, et le Piémont, toujours en voie d'agrandissement, ne se seraient-ils pas rencontrés dans les plaines lombardes pour disputer l'indépendance du nord de l'Italie? Depuis quatre siècles, la maison de Savoie tend vers Milan et la Lombardie, et telle est la véritable politique du Piémont, la politique italienne, celle d'Emmanuel-Philibert, de Charles-Emmanuel Ier, de Charles-Emmanuel III, non la politique qui a cherché parfois des accroissemens du côté de la France. Dès le XVe siècle, il y a entre les Milanais et le duc Louis de Savoie une ligue où on dirait que se retrouvent toutes les espérances de Charles-Albert, et même déjà toutes les causes qui l'ont fait échouer. Dans le plan fameux de Henri IV pour la réorganisation européenne, les ducs de Savoie devenaient rois de Lombardie. Quand, il y a un siècle, Charles-Emmanuel III s'alliait avec Marie-Thérèse dans la guerre de la succession d'Autriche, par une subtilité diplomatique singulière il réservait ses droits sur le duché de Milan dans la convention provisoire d'alliance.

Au moment même où un intérêt commun semble rapprocher de nouveau le Piémont et l'Autriche pour soutenir ensemble le choc des armées républicaines françaises à la fin du XVIIIe siècle, c'est encore un des plus curieux spectacles de voir se dessiner à travers les événemens le jeu secret de ces tendances et de ces antagonismes déguisés en alliances. Le Piémont signe la paix de 1797 après trois ans de brave résistance, et en même temps il négocie auprès du di-

rectoire, il cherche à lui montrer l'intérêt qu'il y aurait pour la France à limiter la puissance de l'Autriche au-delà des Alpes, et à lui opposer la barrière naturelle d'un état italien compacte et fort au lieu de ce corps hétérogène d'une république cisalpine. Que fait l'Autriche de son côté? Elle cherche, avec une perspicacité rare, dans les conférences de Seltz, à sauver un intérêt d'avenir en évinçant le Piémont, fût-ce au prix d'une extension de la république cisalpine, création artificielle qu'elle sait bien être sans durée. Le directoire tranche la question en annexant simplement le Piémont à la France une première fois. Survient l'éphémère triomphe de la coalition européenne en 1799, et lorsque Souvarov, descendu du Nord en Italie, rappelle les princes de Savoie de l'île de Sardaigne, dernier asile de leur royauté dépossédée, l'Autriche gourmande les manies restauratrices du rude Cosaque, sans dissimuler que le conseil aulique avait d'autres vues sur les états piémontais. La politique autrichienne ne faisait ainsi que désigner elle-même son véritable antagoniste, ce qui devait être le sérieux et perpétuel danger de sa domination au-delà des Alpes le jour où, après une interruption de règne, l'Autriche et le Piémont personnifié dans la maison de Savoie se retrouveraient en présence en Italie. Que sera-ce en effet lorsque la révolution et l'empire se seront répandus pendant quinze ans des Alpes au Phare, ne fondant rien de durable, il est vrai, mais créant partout des intérêts nouveaux et des forces nouvelles, lorsque le travail des idées et des partis sera venu se joindre à la fermentation permanente des instincts d'indépendance, lorsque l'ambition traditionnelle d'une maison royale italienne pourra devenir à un moment donné le centre naturel d'un mouvement plus large de nationalité? Qu'on dégage ces lignes essentielles de l'histoire, qu'on rapproche ces divers ordres de faits, et on aura le secret de ce duel récent engagé dans les campagnes de la Lombardie entre le Piémont et l'Autriche. L'antagonisme se poursuit, les événemens ne font que le transformer et l'agrandir, et il vient une heure où le Piémont, par esprit de race autant que par l'impulsion des temps, se trouve chargé du premier rôle dans une tentative nouvelle d'affranchissement.

Telle est la lutte que résumait dans sa destinée Charles-Albert, personnage étrange lui-même au milieu des dernières révolutions italiennes. S'il est une figure originale en effet, n'est-ce point celle de ce prince au caractère plein de mystères et de contrastes, héroïque et irrésolu, passionné et impénétrable, chevaleresque et capable de longues préméditations, qui concentre dans sa vie, dans cette vie que lui-même il appelait un roman, l'histoire du Piémont, presque de l'Italie, aux heures les plus décisives de ce siècle depuis l'empire, — en 1821, pendant son règne et en 1848? Lorsque Charles-Albert

se jetait au-delà du Tessin avec son armée au mois de mars 1848, il y a des esprits qui n'ont vu dans cette extrémité qu'une ambition vulgaire. Lorsqu'un an plus tard il allait sans illusion et sans espoir jouer sa fortune et sa vie à Novare, ils ont imaginé cette hâblerie révolutionnaire, qu'il avait besoin d'une défaite pour conserver un trône à sa famille. Ils n'ont pas vu dans cette série de faits couronnés par l'abdication et la mort le dénoûment tragique d'un drame qui se déroule avec une sorte d'unité singulière et mystérieuse à travers tous les événemens contemporains. Cette unité, lien secret de toutes les contradictions de la vie de Charles-Albert, elle est tout entière dans une passion invariable d'indépendance qui se fait jour par la révolution sans avenir de 1821, qui couve dans l'âme du roi monté au trône en se dissimulant sous toutes les nécessités du règne, et n'éclate en 1848 que pour se confondre avec les malheurs de la péninsule. Dans ces trois époques est le triple nœud de cette destinée dont le terme fatal est l'exil d'Oporto et le tombeau de Superga.

I.

Ce n'était pas un bon moment pour l'Italie et le Piémont, pour les princes et les couronnes, que celui où naissait Charles-Albert de Savoie-Carignan; c'était le 2 octobre 1798. Deux mois encore, et la monarchie piémontaise allait disparaître. La paix de 1797 avec la France n'était qu'une halte entre une lutte de trois années et un interrègne de quinze ans. L'Italie elle-même fourmillait de toute sorte de républiques factices et capricieuses, depuis la république cisalpine jusqu'à la république parthénopéenne. Le Piémont était peut-être le pays de l'Italie le mieux en garde contre les influences révolutionnaires; il avait encore, au moment où s'ouvrait la lutte, des mœurs fortes, un peuple intact, une maison royale aimée. Le Piémont devait résister plus que les autres états italiens; il ne pouvait tenir contre la force qui allait faire plier l'Europe. Après la première campagne d'Italie et la dépossession violente de 1798, une restauration passagère pouvait encore se réaliser à Turin; après la seconde guerre d'Italie, commencée et finie par le coup de foudre de Marengo, le Piémont n'était plus possible. Dès lors les princes de Savoie sont définitivement relégués dans l'île de Sardaigne. Pauvre petite cour de Cagliari, qui passe son temps à courir après toutes les espérances, qui a encore dans son exil ses souvenirs et sa dignité, ses ministres et ses ambassadeurs, dont l'un est Joseph de Maistre, — ministre du roi d'une petite île de la Méditerranée à Saint-Pétersbourg! Quant à Charles-Albert, à peine est-il né au milieu de ces désastres d'un peuple subjugué et d'une monarchie brisée par la force, il est trans-

porté en France, il perd son père, le prince de Carignan, qui s'était montré un vigoureux soldat dans les guerres de la révolution, et il reste confié aux soins de sa mère, princesse de Saxe. C'est en France qu'il est élevé, tantôt à Paris, tantôt à Genève, où il est placé sous la direction d'un ministre protestant. C'est en France qu'il grandissait au spectacle de la reconstitution civile d'un grand pays et des merveilles d'une puissance militaire inouïe. Il était même tout près de courir la fortune des princes dépossédés, on le faisait entrer comme lieutenant au 8e régiment de dragons français, — il avait quinze ans. Cet officier adolescent, violemment transplanté hors de son pays, n'avait point atteint l'âge viril, qu'il avait eu déjà le temps de voir naître, grandir, s'étendre et décliner le plus colossal empire du monde. Les événemens de 1814 venaient en effet changer la face de l'Europe, transformer encore une fois l'Italie, faire revivre la monarchie piémontaise agrandie de l'état de Gênes, et rouvrir à Charles-Albert la perspective d'un trône. Toutes les conditions de la politique se trouvaient subitement déplacées et renouvelées.

La révolution et l'empire par les germes profonds qu'ils ont laissés au-delà des Alpes, les traités de 1815 par les distributions territoriales et les conditions organiques qu'ils ont créées, sont, à vrai dire, le double principe de l'histoire de l'Italie dans notre siècle. C'est la révolution française qui a donné naissance aux partis italiens, et les a constitués tels qu'ils se sont produits, avec leur caractère, leurs opinions et leurs excès. Elle a fait à l'Italie le triste présent de cette vie politique convulsive et impossible que l'empire venait comprimer et replonger dans l'ombre sans la détruire. C'est de la révolution et de l'empire principalement que datent ces exaltations ténébreuses, ces habitudes de conspirations occultes qui ont fait des sociétés secrètes la plaie de la péninsule, et qui, en se développant, en passant par toute sorte de transformations, sont venues aboutir à *la Jeune-Italie*, œuvre de ce terrible hiérophante Mazzini. Au milieu de tout cela cependant, ce qu'il y a de certain, c'est que l'empire avait pour effet d'améliorer singulièrement l'état intérieur de l'Italie. Il simplifiait l'administration, créait des habitudes nouvelles, régularisait la vie civile, de telle sorte qu'à l'issue de l'empire, la révolution française existait au-delà des Alpes dans ce qu'elle avait de plus funeste et dans ce qu'elle avait de plus sainement civilisateur, dans ses violences démocratiques, doublées par le mystère des conjurations, et dans les bienfaits réalisés par une législation civile et administrative qui répondait à une multitude de besoins et d'idées d'un progrès légitime. Ainsi, d'un côté, des passions révolutionnaires encore menaçantes, des intérêts nouveaux nombreux, des institutions utiles, ayant pour elles la sanction du temps et d'une

certaine adhésion publique, des réformes modérées, mais justes et déjà enracinées; de l'autre, des gouvernemens renaissans portés à confondre le bien et le mal, des pouvoirs de réaction qui tendaient à tout dater de l'époque de leur disparition et à ne laisser rien subsister de ce qui s'était fait depuis quinze ans : tel était, au point de vue intérieur, l'ordre de faits et d'antagonismes que les catastrophes de 1814 et de 1815 venaient inaugurer.

Les traités de Vienne étaient de nature à compliquer encore cette situation, sous d'autres rapports, par l'organisation générale qu'ils décrétaient. L'Autriche rentrait en Italie. Ce n'était plus, il est vrai, le saint-empire avec le prestige du vieux droit féodal. Ce titre même de saint-empire, le temps l'avait moralement détruit; la main victorieuse de Napoléon l'avait fait disparaître en 1805 (1), et les traités de 1815 ne le faisaient pas revivre. L'Autriche n'était plus qu'une puissance allemande ayant des possessions en Italie; mais d'abord ces possessions étaient autrement étendues qu'en 1789. Aux duchés de Milan et de Mantoue venaient se joindre Venise, Bergame, Brescia, Vérone, Vicence, les plus fortes positions, les plus fertiles provinces, un royaume tout entier embrassant la Haute-Italie et peuplé de six millions d'hommes. En outre, l'Autriche devait être nécessairement conduite à rétablir en fait sur les autres états italiens cette haute suzeraineté qu'aucun droit ne lui attribuait. N'était-il point évident en effet que le jour où l'un de ces états se sentirait assez indépendant pour devenir un foyer de mouvement, le point de ralliement des instincts patriotiques de l'Italie, la domination étrangère serait sans sécurité? De là pour l'Autriche une politique dont on ne saurait lui faire un crime. Il n'y a que les esprits oiseux qui imaginent qu'un grand empire va abandonner de grandes possessions sans combat, sans tout épuiser pour les garder. La politique de l'Autriche a été ce qu'elle ne pouvait manquer d'être d'après la position qui lui était faite par les traités de 1815. Elle n'a vu dans l'ensemble de la péninsule qu'un vaste système dont l'empereur serait le centre et le régulateur. Dans cette pensée souvent manifestée, le Piémont, par exemple, n'était que l'avant-garde de l'Autriche au-delà des Alpes. Dès 1815, le cabinet de Vienne signe un traité d'alliance avec Naples, et par un article secret le roi des Deux-Siciles s'engage à ne réaliser dans les institutions du pays aucun changement qui ne se concilierait pas « avec les principes adoptés par sa majesté impériale

(1) L'empereur François, comme on le sait, avait abdiqué dès 1804 le titre d'empereur d'Allemagne pour prendre celui d'empereur d'Autriche; mais il est évident que le souverain autrichien n'avait accompli volontairement ce sacrifice qu'afin de ne point y être contraint par Napoléon, dont les vues sur la confédération germanique étaient assez claires.

et royale apostolique pour le régime intérieur de ses provinces italiennes. »

Cette pensée a été si constamment fidèle à elle-même, qu'en 1824, à la mort du grand-duc de Toscane Ferdinand III, le ministre autrichien à Florence, le comte de Bombelles, demandait que l'exaltation au trône du nouveau souverain n'eût point lieu sans un concert préalable avec le cabinet impérial. Partout où éclate une étincelle, les forces de l'Autriche sont en marche; de là ces interventions qui se sont succédé à divers intervalles à Naples, dans les États-Romains, en Toscane, à Modène et dans le Piémont lui-même : politique, au reste, sanctionnée un moment par l'Europe de la sainte-alliance à Laybach! Lorsque l'empereur François I[er] allait visiter sous la restauration ses provinces de la Haute-Italie, lorsque son successeur, l'empereur Ferdinand, allait en 1838 se faire couronner à Milan, ces voyages, en montrant les princes italiens empressés autour du maître impérial de la Lombardo-Vénétie, n'avaient d'autre but que d'accoutumer les peuples et l'Europe elle-même à ce spectacle du protectorat autrichien. Le prix de cette subordination des princes italiens vis-à-vis de l'Autriche, c'était la sécurité promise aux trônes, l'appui des forces impériales assuré aux gouvernemens menacés, la garantie contre toute tentative révolutionnaire. L'Autriche au-delà des Alpes, c'était la domination étrangère forcément envahissante et la représentation armée de toutes les traditions d'immobilité politique. Il en résulte que, dans les autres états italiens, tous les hommes dévoués aux doctrines absolutistes, à la monarchie pure telle qu'elle existait avant 1789, ont eu des inclinations autrichiennes plus ou moins déguisées, et que, d'un autre côté, il y avait une affinité naturelle entre ceux qui poursuivaient l'indépendance de l'Italie et ceux qui méditaient ses progrès politiques intérieurs. C'est dans cette situation, observée au double point de vue des mouvemens d'opinion légués par la révolution française et des antagonismes dont les traités de 1815 cachaient le germe, qu'est le secret du travail contemporain de l'Italie et de ses complications. Une multitude de nuances se feront jour sans doute dans le jeu des partis et des hommes; mais là, dès l'origine, est le principe de toutes les luttes.

Le Piémont offrait, dès 1815, un théâtre particulier au développement de cette situation. Qu'arrive-t-il en effet? A peine la monarchie piémontaise est-elle restaurée, une sorte de courant fatal de réaction semble emporter les esprits au milieu d'un pays qui, tout en se replaçant avec entraînement sous le sceptre de la maison de Savoie, avait vu cependant depuis quinze ans son existence se transformer, l'égalité civile pénétrer dans ses mœurs, une administration plus simple présider à ses intérêts. L'almanach de la cour de 1798 est

pris pour souverain arbitre de l'organisation du gouvernement. Dans l'armée, soumise à des remaniemens profonds, les hommes qui ont servi sous l'empire sont éliminés pour faire place à des chefs sans expérience, et par là se trouve énervée la force militaire du Piémont. Dans l'ordre civil, c'est bien autre chose encore. Les majorats, les fidéicommis, les tribunaux d'exception, la confiscation, reparaissent à la fois; le code civil est supprimé, le régime hypothécaire aboli; à la place des simples et rationnelles juridictions des tribunaux français, il y a à Turin quinze juridictions s'enchevêtrant, agissant dans la confusion, au point que les magistrats eux-mêmes ont besoin d'un guide pour se reconnaître dans leurs attributions. Un des plus curieux épisodes de cette entreprise impossible est l'intervention du pouvoir royal dans l'administration de la justice, dans le règlement des intérêts civils. Un simple billet royal suffit pour exonérer un débiteur, pour enlever à un créancier le bénéfice de garanties acquises; un acte du roi change les peines, suspend les transactions, annule un jugement. Cette réaction piémontaise n'était point une œuvre de vengeance haineuse, c'était l'œuvre d'une candeur aveugle qui reportait aux vieux temps comme à l'idéal du gouvernement national et légitime. Naturellement, en face de ces tendances, il devait se former bientôt une opposition grossie de tous les intérêts violentés, de tous les instincts les plus justes refoulés, auxquels venait se joindre une irritation nationale croissante contre l'Autriche. Le mécontentement pénétrait dans l'armée, une partie de l'aristocratie piémontaise elle-même résistait à ce mouvement de réaction; dans les universités, bouleversées sous prétexte d'épurations, l'esprit d'agitation se propageait, le carbonarisme enfin, sans être aussi puissant dans les états sardes que dans les autres parties de l'Italie, trouvait là de merveilleuses occasions de s'étendre.

Tout tendait ainsi à mettre les partis en présence, et ces partis, selon l'habitude, avaient leurs personnifications. L'homme préféré de la réaction piémontaise n'était point le souverain lui-même, le roi Victor-Emmanuel, cœur simple et loyal, resté d'ailleurs, par instinct militaire, jaloux de l'indépendance nationale vis-à-vis de l'Autriche; c'était plutôt le prince qui devait lui succéder sous le nom de Charles-Félix, son frère, le duc de Genevois, esprit honnête, mais étroit et inflexible, et que rien ne gênait dans ses inclinations absolutistes et autrichiennes. C'est dans ces conditions, au milieu de ce mouvement naissant des partis, que commence à se dessiner la figure de Charles-Albert, prince de Carignan. Dernier né de la seconde branche de la maison de Savoie, Charles-Albert se rattachait par sa filiation au prince Eugène, et l'absence de descendance mâle de Victor-Emmanuel et du duc de Genevois le désignait au trône. Jeune encore, avec sa

grande taille, son regard pénétrant et sa dignité chevaleresque, il semblait faire revivre quelqu'un de ses aïeux du moyen âge, ce comte Vert, dont il prenait plus tard la devise, et pour lequel il avait un culte particulier. Il avait été nommé successivement colonel du régiment de Saluces, puis grand-maître de l'artillerie. Il avait tous les instincts militaires de sa race, et s'occupait de l'armée en homme qui l'aimait. C'en était assez pour ne point plaire aux zélateurs de la réaction sarde, et pour fixer sur lui les regards des libéraux épars dans le Piémont et dans le reste de l'Italie. Les esprits les plus éminens, le poète Monti, avec son imagination ardente, et des écrivains plus graves, tels que Pietro Giordani, Angeloni, étaient d'accord pour saluer en lui le dernier espoir de la patrie italienne. « Vous êtes heureux, vous, jeunes Piémontais, disait Monti, vous avez Carignan; c'est un soleil qui s'est levé sur votre horizon, adorez-le, mes amis, adorez-le. » Ce jeune homme aux manières martiales, habilement familier et déjà maître de lui pourtant, voyait venir la faveur publique, et savait la retenir par ses paroles, par ses encouragemens à toutes les idées généreuses, par ses sympathies pour tout ce qui faisait battre l'âme italienne. Le palais Carignan avait ses réunions, où accourait tout ce qui était jeune et mécontent du présent, où on ne se faisait faute de critiquer le gouvernement, et où on s'exaltait surtout dans le sentiment d'une lutte patriotique contre l'Autriche. Et, comme pour ajouter à cette différence d'attitude politique de Carignan et du duc de Genevois, il y avait, disait-on, entre les deux princes de vives animosités personnelles. — Des mécontentemens réels, mais trop vagues encore pour devenir la passion d'un peuple, des instincts de progrès civils excités par la compression, des ardeurs mal contenues de patriotisme anti-autrichien, la popularité d'un prince apparu un moment comme le chef possible d'une libérale et nationale réaction, voilà l'origine de ce qu'on pourrait appeler cette grande étourderie de 1821, si elle n'eût été le fruit d'illusions qui n'avaient rien de vulgaire, et trop cruellement expiées.

La révolution piémontaise de 1821 est à coup sûr un des incidens les moins connus ou les plus oubliés de l'histoire contemporaine, comme il arrive de toutes les révolutions avortées. Elle se présentait dans les circonstances en apparence les plus favorables. L'Europe était dans une fermentation politique singulière; l'Espagne venait d'accomplir une révolution couronnée d'un succès momentané; Naples avait suivi le même mouvement, et l'Autriche se préparait à marcher avec une armée sur la Basse-Italie pour étouffer la révolution napolitaine : belle occasion offerte au Piémont de se jeter sur les derrières de l'Autriche et de reprendre des desseins séculaires sur la Lombardie, au moment où les forces impériales étaient divisées! De

secrètes intelligences se nouaient entre les patriotes milanais et les libéraux des états sardes. Le gouvernement piémontais lui-même, éclairé par de nombreux symptômes, n'était point éloigné de s'arrêter sur la pente où il avait été entraîné depuis cinq ans; le roi Victor-Emmanuel avait pris de nouveaux ministres qui, sans dépasser certaines limites, poursuivaient quelques réformes, — le comte Prospero Balbo, le marquis de Saint-Marsan, le comte Alexandre de Saluces. Dans de telles conditions, que restait-il à faire? C'était la question ardemment agitée dans les conseils du libéralisme piémontais. Les plus sages disaient qu'il était mieux d'attendre, que dans dix ans les hommes intelligens rempliraient les charges publiques, le prince de Carignan serait sur le trône, et l'avenir était gagné, tandis qu'un défi jeté aux événémens allait tout compromettre. A cela Santa-Rosa répondait : « Dix ans, c'est trop attendre; l'heure est sonnée, il faut saisir l'occasion. » C'était l'impatience qui l'emportait, et ce qui n'était jusque-là qu'une pensée vague devenait un complot noué entre quelques hommes dont les principaux étaient le comte Santorre Santa-Rosa, successivement major d'infanterie et sous-adjudant général; le comte Lisio, capitaine aux chevau-légers du roi; le major d'artillerie Collegno; le colonel de Saint-Marsan, fils du ministre des affaires étrangères : tous militaires quelques-uns attachés au prince de Carignan, en qui ils voyaient leur chef naturel.

Ces cœurs généreux oubliaient qu'on n'enlève pas un peuple, eût-il des griefs, avec un complot concerté entre quelques imaginations ardentes, que d'ailleurs on n'arrête pas une révolution à volonté. Or Santa-Rosa, Lisio, Collegno, Saint-Marsan, n'étaient pas des carbonari décidés à tout pousser à l'extrême : ils étaient de ce qu'on appelait le parti des fédéraux, ils voulaient surtout la guerre contre l'Autriche et certaines réformes politiques, un régime constitutionnel, sans cesser d'être strictement fidèles à la maison de Savoie; mais il est malheureusement vrai que le carbonarisme était derrière eux, prêt à les servir et à les dépasser. Le caractère militaire des chefs du mouvement montrait assez où ils comptaient trouver leur point d'appui. Déjà, dans les premiers jours de 1821, des scènes à demi révolutionnaires avaient eu lieu à Turin, vagues indices de l'état du pays. Lorsque, le 10 mars, une partie de la garnison d'Alexandrie se soulevait, Santa-Rosa et Lisio, de leur côté, couraient à Pignerol enlever les chevau-légers du roi. Collegno et Saint-Marsan agissaient de même sur d'autres points. Enfin, à Turin même, le 12 mars, après deux jours d'émotions et de péripéties, trois coups de canon partis de la citadelle annonçaient que la garnison s'était prononcée, et le drapeau italien aux trois couleurs était hissé au sommet de la forteresse. Le mot d'ordre de ce mouvement, c'était la guerre contre l'Autriche — et la constitution.

Faire la guerre à l'Autriche et proclamer la constitution, cela était facile à mettre sur un drapeau d'insurrection. Pour se jeter dans la Lombardie au moment où l'armée autrichienne venait de franchir le Pô, se dirigeant sur Naples, il fallait au moins compter sur une résistance assez prolongée de l'armée napolitaine, et c'était là une prévision des plus chimériques, que n'admettait pas même un des plus éminens militaires piémontais, qui avait servi avec éclat sous l'empire, le général Giflenga. En outre, sans compter les soixante-dix mille hommes qui marchaient sur Naples, l'Autriche avait des garnisons à Milan, à Mantoue, à Vérone, soixante mille hommes sur le Tagliamento, et une réserve prête à descendre de la Carinthie. En peu de temps, l'Autriche pouvait réunir en Italie cent cinquante mille hommes. De son côté, sur quoi pouvait compter le Piémont livré à lui-même pour faire face à cette situation? Il avait sous les armes peut-être vingt-cinq mille hommes. Et pour faire concorder une révolution politique avec une guerre contre l'Autriche, quel était le drapeau choisi ou plutôt subi par les premiers promoteurs de l'insurrection? C'était une constitution, véritable idéal de l'anarchie, la constitution espagnole de 1812, c'est-à-dire ce qui était le plus propre à ajouter aux divisions du pays et de l'armée, lorsque le peuple restait froid et étonné, lorsque déjà la brigade de Savoie avait refusé de se joindre aux insurgés, quand Santa-Rosa et Lisio, pour entraîner leurs soldats, avaient été obligés de leur persuader qu'ils agissaient au nom du roi! Les chefs du mouvement le voyaient eux-mêmes, ils se sentaient dépassés par le carbonarisme, qui leur mettait dans les mains une constitution que leur esprit jugeait sévèrement. Cette révolution n'était point née, que toutes les impossibilités se révélaient à la fois, et elle allait tourner brusquement dans le plus triste impasse.

Le 10 et le 11 mars, le roi Victor-Emmanuel flottait entre toutes les résolutions, tenté parfois de se présenter à ses troupes et retenu par ses amis. Le 12 mars encore, il n'eût point été loin peut-être de faire quelques concessions; — dans la nuit du 13, il avait abdiqué subitement. Que s'était-il passé dans ce court intervalle? Le marquis de Saint-Marsan, ministre des affaires étrangères, arrivait du congrès de Laybach, rapportant l'engagement, pris par lui au nom du roi, de ne consentir à aucun changement dans les institutions politiques du pays. Victor-Emmanuel se trouvait dans l'alternative de manquer à ce qu'il considérait comme un engagement d'honneur pris avec l'Europe, ou de se voir contraint peut-être d'appeler l'Autriche à son aide pour comprimer les mouvemens du Piémont : alternative également cruelle pour lui, et devant laquelle sa loyauté se réfugiait dans une abdication! Mais il s'ensuivait un fait singulier, c'est que cette malheureuse révolution avait justement ainsi pour premier résultat d'a-

mener au trône le successeur immédiat de Victor-Emmanuel, le duc de Genevois, personnification plus nette de la politique absolutiste et autrichienne. Les chefs du mouvement allaient-ils reculer et se soumettre? Alors leur tentative n'avait été que la plus puérile des témérités. — Iraient-ils au-delà? Alors ils se trouvaient en face de l'Europe coalisée à Laybach. Voilà ce que n'avaient point vu les auteurs de la révolution piémontaise de 1821, et ce que n'avait point tardé à apercevoir, quant à lui, le prince de Carignan.

Quelle était en effet la part de Charles-Albert dans ces péripéties? Il n'est point douteux que jusqu'au 10 mars il avait écouté les confidences de toutes les aspirations patriotiques des auteurs de la révolution, mais il n'avait point été le complice de leurs actes. L'abdication de Victor-Emmanuel venait le placer dans la situation la plus critique en le mettant comme régent à la tête de l'état jusqu'au retour du nouveau roi, qui se trouvait en ce moment à Modène. S'il tentait de briser brusquement avec la révolution, il risquait d'être emporté à son tour, laissant un interrègne d'anarchie; s'il pactisait avec elle, il glissait dans l'usurpation, et jetait le Piémont dans la plus effroyable catastrophe en présence de l'Europe ennemie et armée. De là une politique d'ambiguïté et d'expédiens : d'un côté, sous la pression du carbonarisme débordant, il était forcé de proclamer la constitution espagnole; de l'autre il laissait à l'insurrection d'Alexandrie le caractère d'une rébellion en l'amnistiant, il dissolvait les juntes révolutionnaires et se mettait en communication avec le duc de Genevois. Il avait à la fois à soutenir le choc de la réaction absolutiste, qui se réveillait d'un moment de surprise, et des conjurations secrètes, qui le dévouaient aux poignards de leurs sicaires. L'âme de ce prince de vingt-deux ans avait à passer dans ces journées par les anxiétés les plus terribles, et ces anxiétés s'accroissaient encore lorsque le marquis de Costa, envoyé à Modène auprès du nouveau roi, en rapportait une foudroyante réponse. Charles-Félix déclarait hautement et fièrement qu'il ne reconnaissait rien de ce qui se faisait en Piémont, que le premier devoir pour tous était de se soumettre, et que l'armée devait se concentrer à Novare sous les ordres du général de La Tour. En même temps, dans une lettre particulière, Charles-Félix disait au prince de Carignan : « Je verrai par la promptitude de votre obéissance si vous êtes encore un prince de la maison de Savoie, ou si vous avez cessé de l'être. »

On voit combien le terrain se rétrécissait à chaque pas. Il ne restait plus qu'une résolution suprême, et cette résolution, le prince de Carignan la prenait secrètement le 21 mars. Son dernier acte, comme pour livrer l'insurrection à elle-même, était la nomination de Santa-Rosa au ministère de la guerre, et dans la nuit il quittait Tu-

rin, trompant la vigilance des chefs du mouvement, de Santa-Rosa lui-même. La dernière chance était ainsi enlevée à cette révolution, demeurée seule et réduite à mourir avec héroïsme. Dictateur de l'insurrection piémontaise dans cette période extrême, Santa-Rosa multipliait vainement les efforts; vainement il illustrait de quelques mâles accens cette entreprise désespérée dans un ordre du jour où il cherchait encore à se couvrir de l'autorité du régent : il ne parvenait qu'à réunir un petit corps de troupes de moins de trois mille hommes sous le nom d'armée constitutionnelle, tandis que le reste de l'armée, rentrant dans l'obéissance, se replaçait sous les ordres du comte de La Tour, appuyé d'un contingent autrichien qui s'approchait du Tessin. Le 8 avril, tout se dénouait à Novare par une rencontre entre ces forces inégales, — et cette révolution de trente jours avait vécu. De ceux qui y avaient pris part, les uns subissaient des peines cruelles, d'autres étaient dispersés dans l'exil; Santa-Rosa devait aller mourir en Grèce. Supposez une révolution de juillet survenant en France vers 1821, aboutissant à l'abdication de Louis XVIII, à l'avénement de Charles X, et ajournant indéfiniment le libéralisme de cette époque : la révolution piémontaise n'est guère autre chose sur un plus petit théâtre.

Le prince de Carignan avait-il été un conspirateur, comme l'ont laissé croire les partisans de la réaction piémontaise? Était-il un traître au dernier moment, comme l'ont dit les révolutionnaires dans leur défaite? Il n'était ni l'un ni l'autre. C'était simplement un jeune homme agité d'instincts généreux et cachant certaines irrésolutions naturelles au milieu de ses entraînemens les plus passionnés, qui, une fois jeté à l'improviste dans des circonstances où bien d'autres auraient faibli, s'était trouvé impuissant à concilier ses aspirations patriotiques avec ses devoirs de prince. Après avoir par son attitude, par ses paroles, froissé le sentiment des absolutistes, éveillé les espérances des libéraux, il devait rencontrer les injustices des uns et des autres : c'était la fatalité de sa situation. Transportez-vous vingt ans plus tard, vers 1839 : seul, renfermé dans son château de Raconis avec la tournure religieuse que son âme avait prise, Charles-Albert revenait sur cette période amère de sa vie qui était son tourment, et lui-même il déposait sa pensée dans quelques pages inscrites sous ce titre: *Ad majorem Dei gloriam* : «... J'ai été accusé de carbonarisme! J'avoue que j'aurais été plus prudent si j'avais gardé le silence sur les événemens qui se passaient sous mes yeux, si je n'avais point blâmé les lettres-patentes qui étaient accordées, les formes judiciaires et administratives qui nous régissaient; mais ces sentimens de ma jeunesse n'ont fait que s'affermir et s'enraciner dans mon cœur... J'ai été accusé de conspiration! J'aurais été du moins conduit à cela par

un sentiment plus noble et plus élevé que celui des carbonari. Je confesse que j'aurais été plus prudent, si, malgré ma grande jeunesse, je me fusse tu quand j'entendais parler de guerre, du désir d'étendre les états du roi, de contribuer à l'indépendance de l'Italie, d'obtenir au prix de notre sang une force et une extension de territoire de nature à consolider le bonheur de la patrie; mais ces élans de l'âme d'un jeune soldat ne peuvent même encore être reniés de mes cheveux gris... Je le sens, jusqu'à mon dernier soupir mon cœur battra au nom de patrie et d'indépendance de l'étranger... » Ainsi Charles-Albert se parlait à lui-même de cette aventure de sa jeunesse au milieu des réserves d'un règne qui ne s'éclaire que par ces deux dates, 1821 et 1848.

Qui ne se trompa point sur ce qu'il y avait de plus grave dans ce mouvement avorté et dans l'intervention du prince de Carignan? Ce fut l'Autriche, et ici commence un autre drame qui, pour être moins connu, ne laisse point de jeter quelque jour sur la politique contemporaine. A peine avait-il quitté Turin et le Piémont, le prince de Carignan passait à Milan, et là il était reçu par le général Bubna, qui disait ironiquement à ses officiers en le montrant : « Voilà le roi d'Italie! » Il allait à Modène auprès de Charles-Félix, et le nouveau roi refusait injurieusement de le recevoir; il se rendait auprès du grand-duc de Toscane, dont il avait épousé la fille, et il trouvait à Florence un accueil affectueux comme homme, mais peu d'appui comme prince. Partout c'était l'hostilité ou une timide réserve. Le mot de cette phase nouvelle, c'est l'Autriche qui pouvait le dire. L'Autriche avait clairement démêlé le plus vivace mobile de Charles-Albert; elle avait vu dans ce jeune homme destiné à régner l'esprit d'indépendance, la haine de la domination étrangère, tout ce qui, en devenant la pensée d'un souverain, pouvait être l'obstacle de sa politique en Italie. Pour le moment, la présence de Charles-Félix sur le trône de Sardaigne garantissait la subordination de la cour de Turin à ses directions; mais l'avenir! Aussi dès cet instant la pensée fixe de l'Autriche était-elle de rompre avec cet avenir en brisant dans le germe la royauté de Charles-Albert; les agens autrichiens répandus en Italie le proclamaient hautement, plus hautement même qu'il ne le fallait. « Nous lui enlèverons son droit héréditaire à la couronne, » disait sans détour M. de Ficquelmont au marquis de La Maisonfort, ministre français à Florence. — Et son fils? reprenait celui-ci. — Son fils (1)! nous verrons. Cela pourrait bien embarrasser pour une régence; mais on a le temps d'y penser. »

(1) Le roi actuel, Victor-Emmanuel II; il avait alors quatorze mois. Les fragmens des dépêches du marquis de La Maisonfort publiés par M. Gualterio révèlent pleinement ce côté fort peu connu des affaires d'Italie à cette époque. Tous les agens français en

Ce qu'on voulait, le marquis de La Maisonfort le disait, c'était surtout « écarter du trône le prince de Carignan, et se tracer, derrière une régence de quinze ans, un chemin pour s'emparer de toute l'Italie. » Ceux qui voyaient plus loin encore allaient jusqu'à une dépossession complète de Charles-Albert et de sa descendance. L'Autriche marchait à son but avec une étrange persistance, épiant les moindres démarches du prince de Carignan, commentant et envenimant ses moindres actes, cherchant jusque dans les procès instruits en Lombardie et en Piémont la trace de ses connivences révolutionnaires pour élever ces connivences à la hauteur d'un crime d'état, barrière infranchissable entre le prince et le trône. Le principal instrument de l'Autriche dans cette œuvre était le duc de Modène, François IV, à la cour duquel se trouvait Charles-Félix au moment de la révolution, et qui avait dès l'origine poussé le nouveau roi aux mesures les plus inflexibles. Ce prince ambitieux, qui toute sa vie a couru après une royauté, avait épousé la fille de Victor-Emmanuel; l'exclusion du prince de Carignan pouvait lui frayer une route au trône de Sardaigne. L'Autriche en effet proposait au congrès de Laybach d'abolir la loi salique pour le Piémont, et même après avoir échoué à Laybach, cette intrigue se poursuivait assez longtemps, jusque vers 1830, par l'intermédiaire du cardinal Albani, pensionné du prince de Metternich et parent du duc de Modène. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce prince modenais, en conspirant avec l'Autriche pour arriver au trône de Piémont, ne laissait point de conspirer avec d'autres contre l'Autriche pour mettre la main sur la couronne de Lombardie. Comment toutes ces menées échouèrent-elles? Par la loyauté de Charles-Félix, qui, tout en restant irrité et sévère à l'égard du prince de Carignan, se refusait à démembrer sa maison, — par l'habileté, la patience, le tact de Charles-Albert lui-même au milieu d'épreuves souvent rudes pour sa fierté, et surtout par la politique de la France, qui intervenait en sa faveur et le couvrait de sa protection en face de l'Autriche. Là est le lien du prince de Carignan avec la France; là est sans doute la première explication de la part qu'il prenait en 1823 à l'expédition française en Espagne, où nos soldats lui décernaient au Trocadéro les épaulettes de laine de premier grenadier de France. Le besoin de faire honneur à la protection qu'il recevait se confondait évidemment dans son esprit avec un certain désir de réhabilitation politique aux yeux de l'Europe.

Rassemblez les traits divers de cette situation, conséquence fatale d'une aventureuse révolution due au concours de deux choses éter-

Italie, jusqu'à M. de Chateaubriand, ambassadeur à Rome en 1829, n'ont cessé de suivre cette intrigue, en partie déjouée certainement par leurs efforts.

nellement périlleuses : l'entraînement de quelques imaginations ardentes et la puissance de l'occasion. — Les libéraux vaincus et dispersés allaient expier l'audace d'une entreprise impossible, les uns dans les supplices, d'autres dans l'exil, cet autre supplice. — L'Autriche, avec un mélange de patience et de hardiesse, étendait sur l'Italie le réseau de son influence; elle avait ses soldats à Naples, elle régnait à Modène et à Parme, elle laissait à peine à la Toscane l'illusion de son indépendance, en dépit des généreux efforts du ministre Fossombroni pour conserver du moins les apparences. Le Piémont retombait sous le joug d'une réaction victorieuse fortement organisée et personnifiée dans un prince d'une grande droiture de caractère, mais d'une volonté de fer, et systématiquement hostile à toute pensée de patriotisme italien et de libéralisme. Charles-Félix se déguisait à lui-même sa dépendance vis-à-vis de l'Autriche sous le voile d'une identité de politique. Le prince de Carignan enfin échappait à cet orage meurtri et désabusé, menacé dans ses droits, suspect aux royalistes purs pour avoir trop fait, suspect aux constitutionnels parce qu'il n'avait pas fait assez, parce qu'il avait semblé déserter la cause au moment du péril, comme il semblait la trahir plus ouvertement encore en allant en Espagne combattre une constitution qu'il avait proclamée à Turin. Ce n'est que par un effort de dextérité qu'il se sauvait; mais les événemens devenaient pour lui la source du plus singulier travail intérieur. Trahi par la fortune, méfiant pour les hommes et les partis qui le suspectaient, il se repliait en lui-même. L'amère expérience venait donner un aliment à des germes naturels de dédain et de sarcasme. Sa physionomie même, mâle et fière, contractait je ne sais quelle impassibilité mêlée de pénétration qui le rendait aussi habile à cacher sa pensée qu'à surprendre celle des autres. Les poursuites de l'Autriche amassaient en lui un immortel levain qu'il nourrissait en le dissimulant. Déjà aussi, vers cette époque, comme pour ajouter aux complications de ce travail moral, son esprit inclinait vers une sorte de mysticisme religieux où se tempéraient et se disciplinaient ses amertumes. De 1821 à 1831, le prince de Carignan disparaissait, en quelque façon exilé du pays où l'attendait un trône. Que faisait-il durant ces années? Il écrivait pour ses enfans des *contes moraux*, que quelques confidens seuls ont pu connaître. Ce n'était point une œuvre d'une grande littérature : elle était écrite suffisamment en français, et la singularité de ces contes, c'est que la moralité pouvait aisément se tourner en épigramme contre certaines parties de la vie de l'auteur. C'est à peine si vers 1830 les rigueurs commençaient à fléchir pour le prince de Carignan. Il visitait l'île de Sardaigne et observait ses besoins; il reparaissait après dix ans sur la scène, et lorsque bientôt

la mort de Charles-Félix allait faire définitivement passer sur sa tête la couronne de la maison de Savoie, ce prince, qui avait eu sa part dans la révolution de 1821 et qui avait fait la campagne de 1823 en Espagne, qui jeune encore avait eu des conduites et des fortunes si différentes, — ce prince ne laissait point d'être une figure énigmatique, un sphinx curieux à interroger pour l'Europe, pour l'Italie, pour le Piémont. Qu'allait-il faire? à quelles tendances allait-il donner des gages? Il n'était pas dans la nature de Charles-Albert de se rendre si promptement à aucune attente, et peut-être la condition des temps ne s'y prêtait-elle pas.

II.

C'est le 27 avril 1831 que Charles-Albert commençait à régner, séquestré jusque-là des affaires d'état et n'ayant d'autre expérience que l'expérience acquise dans une rapide tempête, ayant à se concilier toutes les opinions et ne trouvant de point d'appui qu'en lui-même, formé au dédain et à cet art qu'un de ses plus intelligens biographes, M. Cibrario, appelle l'art de dissimuler. Du 27 avril 1831, jour de son avénement, au 23 mars 1849, jour de son renoncement après Novare, quel espace pour un règne dans un siècle comme le nôtre! Et dans cet espace, que d'événemens ont eu le temps de s'accomplir! A vrai dire, le règne de Charles-Albert est un composé des choses les plus diverses, les unes terribles, d'autres pleines d'obscurité et de mystère, celles-ci puériles et petites comme les solennelles minuties des royautés absolues, celles-là utiles et grandes. Sur ce petit théâtre du pays subalpin, un drame permanent se déroule; tout marche et tout se mêle; les passions révolutionnaires ont leurs chocs tragiques en 1833 et en 1834; les tendances des partis ont leurs luttes secrètes jusque dans les conseils. Du mystère des conspirations et des intrigues de cour, le mouvement transformé et épuré passe au grand jour et au pays tout entier. Le Piémont voit s'accroître ses intérêts et ses conditions intérieures s'élever; un esprit nouveau travaille les peuples, et l'Italie elle-même un moment change de face. Au centre de ce mouvement se tient le roi Charles-Albert, une main dans les répressions sanglantes, l'autre dans les réformes, observant tout et ramenant tout à lui, balançant les influences et les neutralisant l'une par l'autre. Guéri par les aventures de sa jeunesse de la précipitation et des illusions, il tombe plutôt dans le piége opposé, il déconcerte les espérances à l'instant où il les provoque, laissant toujours comme un voile sur sa pensée secrète et finissant par dire à ses confidens : « N'est-ce pas que je suis un homme incompréhensible? » Dès les premiers jours de son

règne, il crée un conseil d'état, abolit la confiscation, fait de quelques actes mesurés une sorte de point de départ d'un régime nouveau, et en même temps il laisse debout tout le mécanisme et les traditions du gouvernement absolu, il ne touche à aucune des influences régnantes autour du trône, si bien qu'on peut se demander encore : Est-ce un prince réformateur? est-ce simplement le continuateur de la politique de la veille?

Tout n'était point facile d'ailleurs dans ces premières années. L'Europe entrait dans une situation nouvelle, la révolution de 1830 s'était accomplie en France et était venue poser le plus redoutable problème, celui de surexciter l'esprit de liberté et d'indépendance parmi les peuples, en laissant subsister les règlemens généraux de 1815. Ce n'est que par un effort d'habileté et de sagesse que la France résolvait ce problème pour elle, en se réfugiant dans le patriotisme de la paix, et en y cherchant le moyen d'étendre ses frontières morales par l'influence de ses principes, sans sortir de ses frontières matérielles. Pour l'Italie, liberté, indépendance, nationalité, tout cela ne faisait qu'un, et tout cela ne pouvait se réaliser que par l'exclusion de l'Autriche, c'est-à-dire par l'abolition des traités de 1815, c'est-à-dire enfin par une guerre universelle. De là l'impossibilité des révolutions tentées en 1831 à Modène, dans la Romagne, tentatives d'autant plus impossibles qu'elles coïncidaient avec l'apaisement de la première ébullition révolutionnaire en France. Ce qui rendait la situation de l'Italie plus difficile encore, c'était l'absence de tout élément modérateur entre le libéralisme violent des conspirations secrètes et toutes les doctrines d'immobilité fortement organisées, disciplinées elles-mêmes dans les associations particulières et menées au combat par l'Autriche. C'est dans ces conditions que Charles-Albert commençait à régner à Turin; il se trouvait entre le carbonarisme et toutes les influences absolutistes concentrées dans la société dite la *Cattolica*. La question, dans la pensée du nouveau roi, n'était pas de faire un choix entre ces deux tendances, mais de s'en affranchir également.

Voyez en effet : d'un côté, aux premiers momens, le carbonarisme, transformé dans *la Jeune-Italie,* se présente sous la figure inconnue encore de M. Mazzini comme pour sonder Charles-Albert; il murmure à son oreille le mot magique : « Tu seras roi d'Italie! » — Mais à quel prix? A la condition de tout bouleverser, de se faire le régénérateur de toute la péninsule, d'édifier l'avenir; « sinon, non! » Ainsi parlait M. Mazzini dans une lettre adressée au nouveau roi de Sardaigne et habilement propagée. C'était se méprendre étrangement. Charles-Albert n'aimait pas le carbonarisme; dans l'appel perfide de ce tentateur, il voyait comme un souvenir ironique de

ses premières années, qui venait embarrasser son présent et son avenir; dans ce prétendu auxiliaire, il flairait l'ennemi. Aussi, lorsqu'en 1833 la propagande de *la Jeune-Italie* se faisait sentir à Gênes, à Chambéry, dans l'armée elle-même, elle était subitement arrêtée par les répressions les plus sévères. C'étaient là les momens terribles de ce règne naissant. Partout des commissions militaires étaient organisées; il y avait des victimes qui inspiraient l'intérêt, le jeune officier Effisio Tola, Andrea Vocchieri. Lorsque peu après, en 1834, M. Mazzini rassemblait une légion de réfugiés de tous les pays pour les jeter en Savoie, sous les ordres de Ramorino, qui, par une coïncidence singulière, devait périr fusillé après Novare sous le soupçon de trahison, cette entreprise, dictée par l'impuissance et la folie finissait par le ridicule, et ne faisait qu'ajouter aux répressions. Dès lors la question était tranchée; — l'esprit révolutionnaire était pour longtemps vaincu dans le Piémont, et le nouveau roi sortait de la lutte, libre de toute solidarité avec un ennemi qu'il haïssait et qu'il redoutait à la fois comme par un secret pressentiment.

D'un autre côté, quelle était dans ces premières années la situation de Charles-Albert vis-à-vis de cet autre genre d'influences léguées par le règne précédent? Il était roi, mais roi suspect et observé, en défiance aux hommes que leurs inclinations poussaient à chercher un appui dans le patronage autrichien aussi bien qu'à ceux dont les croyances monarchiques et religieuses s'alliaient à un certain sentiment d'indépendance; il était toujours à leurs yeux le prince de Carignan, le complice secret ou avoué de la révolution de 1821. Il n'ignorait pas qu'au temps de Charles-Félix, un père de la compagnie de Jésus disait en montrant un portrait de la duchesse de Modène, fille de Victor-Emmanuel : « Prions pour que ce soit cet ange qui nous gouverne, car si Charles-Albert montait sur le trône!... » De la part de l'Autriche, la confiance ne pouvait être grande, et les autres cours du Nord ne laissaient point ignorer au nouveau roi qu'elles étaient d'accord avec l'Autriche pour ne supporter aucun changement de direction politique dans le Piémont, surtout aucune réparation donnée aux hommes de 1821. Toute précipitation pouvait devenir périlleuse, principalement au début d'un règne encore mal affermi, et il n'y avait qu'à compter avec le temps et avec les circonstances. De là toute une œuvre de diplomatie singulière poursuivie avec obstination à travers toutes les méfiances conjurées. Qu'on songe qu'il fallait un an et la mort du ministre titulaire pour faire arriver le portefeuille de la guerre entre les mains de M. de Villamarina, esprit intelligent et habile, enclin aux réformes, et qui avait été ministre pendant la courte régence du prince de Carignan en 1821! C'était bien autre chose encore pour amener au mi-

nistère des finances un autre homme également capable et également marqué à cette terrible effigie de 1821, M. Gallina. Il fallait quatre ans et un incident étrange où se peint tout entière cette politique.

Le membre du conseil le plus opposé à la nomination de M. Gallina était le ministre de l'intérieur, M. de la Scarena, et c'est par lui que tout arrivait. M. de la Scarena était un homme entièrement dévoué à toutes les influences absolutistes et particulièrement docile aux impulsions du ministre d'Autriche à Turin. Pour tout dire, sa police commençait par s'exercer sur Charles-Albert lui-même. M. de la Scarena avait même, dit-on, l'imprudence de laisser échapper cet aveu, en exprimant les opinions les plus injurieuses sur le roi, et en ajoutant qu'à la première folie le maréchal Radetzky serait à Turin pour le forcer à abdiquer. Par malheur, M. de la Scarena, dans ses œuvres de police, avait l'idée d'employer un personnage qui avait joué un grand rôle dans la police romaine en 1814, et qui avait disparu un jour pour les motifs les moins politiques, — Tiberio Pacca. Le chef-d'œuvre de Tiberio Pacca fut d'imaginer une vaste conspiration où était enveloppé tout ce qui était soupçonné d'inclinations plus ou moins libérales, jusqu'aux amis les plus dévoués de Charles-Albert, jusqu'à M. César de Saluces, gouverneur du duc de Savoie. C'est là qu'échouait cette œuvre, imaginée en réalité pour effrayer le roi et suivie par lui d'un œil froid et silencieux dans tout son développement. M. de la Scarena se croyait sûr encore de tout tenir dans la trame de Pacca, qu'il était subitement évincé du ministère. « J'en ai assez de celui-là, » disait le roi. M. de la Scarena avait pour successeur le ministre des finances, M. Pralormo, — et à la place de ce dernier M. Gallina arrivait définitivement. C'est ainsi que Charles-Albert marchait pas à pas, frayant un chemin à des hommes qui répondaient mieux à sa pensée, qui représentaient au degré le plus modéré un certain libéralisme de vues. Il est vrai qu'en même temps le comte Solar della Margarita, nommé secrétaire d'état aux affaires étrangères, restait le champion des tendances absolutistes, — de telle façon que l'intérieur du ministère était un conflit permanent entre deux influences nettement prononcées et antipathiques.

Réunir des hommes divisés d'opinions, les équilibrer, les opposer les uns aux autres, ce n'est point un système nouveau de gouvernement. Charles-Albert le rajeunissait en lui donnant un autre nom; c'était ce qu'il appelait *faire tordre le museau* aux hommes. Mais enfin de quel côté était la véritable pensée de Charles-Albert? Le prix qu'il attachait à faire arriver au pouvoir M. de Villamarina et M. Gallina ne l'indique-t-il pas? M. della Margarita lui-même ne se faisait point d'illusions. Il le dit dans l'histoire qu'il a tracée de son ministère sous le titre de *Memorandum historico-politique :* « Je n'étais point

l'homme du cœur et de la pensée du roi... Il ne m'avait pas fallu une grande pénétration pour voir qu'outre un juste désir d'être indépendant de toute influence étrangère, il nourrissait dans l'âme une profonde aversion pour l'Autriche, et il était plein d'illusions sur la possibilité de soustraire l'Italie à sa domination. Pas une fois il ne prononça le mot de *chasser les barbares,* mais chacune de ses paroles trahissait son secret... » Voilà le mot de cette situation.

C'est alors, — vers 1835, — que Charles-Albert se sent plus libre dans ses mouvemens, et alors commençait aussi en réalité ce règne où tout se mêle, dont les serviteurs ne connaissaient point à coup sûr tous les replis, et qui garde la plus originale empreinte personnelle. Au milieu des complications dans lesquelles il vivait, je voudrais peindre cet homme, curieux par ses œuvres, plus curieux encore par lui-même, indécis et obstiné, inquiet de toute domination et très expert dans l'art de temporiser quand il le fallait. S'il trouvait une résistance ouverte dans ses projets, il était rare qu'il la brusquât, et il était rare aussi qu'après avoir longtemps agité une pensée dans son esprit, il n'y revînt pas jusqu'à ce qu'elle eût prévalu. Il n'était pas faux, comme on l'a dit; seulement il le paraissait, justement parce qu'il avait l'air de céder, et qu'il poursuivait inébranlablement ses desseins. Roi dans une petite cour pleine d'anciennes traditions, Charles-Albert aimait l'étiquette, et il en résultait même des incidens qui n'étaient pas toujours sérieux : témoin la grande affaire des *barbes* de Mme d'Obrescof, femme du ministre de Russie. Mme d'Obrescof avait paru à la cour de Turin avec des dentelles blanches qui avaient l'avantage de rehausser sa beauté peut-être, mais qui avaient le tort d'usurper une couleur spécialement réservée pour la reine et les princesses. Le lendemain, sur l'ordre du roi, le maître des cérémonies rappelait au corps diplomatique les lois souveraines de l'étiquette. De là émotion dans la diplomatie, notes échangées, courriers expédiés sur toutes les routes de l'Europe, — une tempête enfin heureusement apaisée sans autre catastrophe! Comme homme au contraire, Charles-Albert poussait à l'extrême la simplicité et l'austérité de sa vie. Ses habitudes étaient celles d'un anachorète; il couchait sur la dure, dormait peu, prenait une nourriture frugale, du riz, des racines, quelques poissons, ne touchant à rien dans les banquets de cour. A mesure que le feu de la jeunesse s'éteignait, la pensée religieuse devenait de plus en plus l'aliment de son âme. Sa religion, sincère et pratique d'ailleurs, était une sorte d'ascétisme ardent et profond. Par ces dispositions religieuses, on croyait le tenir souvent et l'enchaîner à un système; on ne le tenait pas du tout, et lui-même il se disait un jour « entre le poignard des carbonari et le chocolat des jésuites, » ne voulant ni de l'un ni de l'autre.

Dans cette vie, comme dernier contraste, n'y avait-il point de place pour ces entraînemens plus intimes, plus humains, qui se créent toujours une issue dans le cœur? C'est là sans doute le côté le plus mystérieux et le plus délicat de la vie de Charles-Albert. Le plus durable de ces sentimens avait fini par participer de l'ascétisme de son âme; il s'était transformé en un culte réciproque, en une sympathie épurée. On se voyait, dit-on, on était toujours séparé par une table, le roi baissait les yeux comme un enfant. Charles-Albert a laissé entre des mains fidèles un livre d'oraisons où il déposait parfois quelques-unes de ses pensées. Ces notes n'ont rien de saillant, elles trahissent seulement les préoccupations les plus diverses. Sur une page est écrit ce mot : « Jouis, toi qui as la victoire! » — Plus loin, une forte empreinte marque un passage qui exprime les ivresses de l'amour mystique, en rappelant quelques paroles de saint Bernard sur le cantique des cantiques : « L'amour chante dans ce cantique, et si quelqu'un veut le comprendre, il faut qu'il aime,... etc. » C'est sans doute cette ardeur intérieure, jointe à l'instinct fixe de Charles-Albert en politique, qui contribuait à mettre quelque réserve dans ses relations avec la reine, la plus digne des femmes, mais d'un caractère différent, en même temps qu'elle était Autrichienne par le sang et par les inclinations. Par bien des traits, Charles-Albert est un homme du moyen âge dans notre temps. Aux yeux de ceux qui ne voient que les apparences, c'était un prince absolu, jouant avec les hommes, donnant à tous des gages et ne contentant personne. Au yeux du penseur, c'est un phénomène moral des plus curieux. A la lumière de 1848, c'est un de ces taciturnes qui, à travers les mystères et les contradictions de leur vie, ne cessent de tendre à un même but.

De quelques voiles que Charles-Albert s'enveloppât en effet, quelques traces qu'il y eût en lui d'un homme d'un autre temps, il y avait deux points par lesquels il était, si je puis ainsi parler, en intelligence avec son siècle et avec l'Italie. Il y avait un certain ordre de progrès qu'il aimait, et il avait ce qu'on pourrait appeler la fibre de l'indépendance italienne. Charles-Albert n'était point un prince libéral de propos délibéré, nourrissant l'idée préconçue d'arriver à la réalisation d'un régime constitutionnel; c'était un prince qui devait peut-être à son éducation française de sentir quelques-unes des nécessités les plus essentielles de la civilisation moderne. De là un des côtés sérieux et utiles de son règne, — le développement intérieur du Piémont. C'est par lui que tous les intérêts grandissaient dans le pays, comme aussi c'est à son initiative incessante et obstinée qu'est due la réforme de la législation piémontaise. Des travaux d'une commission composée des hommes les plus éminens sortait un code nouveau, — le

Code *Albertino,* — qui a le mérite de résumer quelques-uns des progrès les plus notables, de simplifier les transactions, d'appliquer des règles communes à tout le pays, de créer l'égalité devant la loi civile et devant la loi pénale. Charles-Albert dépouillait la royauté de ce triste droit, revendiqué et exercé sous les règnes précédens, de suspendre par un simple billet royal l'action de la justice, et il assurait l'indépendance de la magistrature. Il créait les conseils provinciaux, cet élément premier du régime représentatif, « pour pouvoir, disait-il, entendre la voix et les désirs de son peuple. » Dans l'île de Sardaigne, il abolissait le droit féodal, qui régnait encore et qui pesait sur cette petite population. Sur tous les points du Piémont, il multipliait les travaux et les entreprises, créant des industries nouvelles et fécondant par une intelligente protection celles qui existaient. A Turin, il élevait des monumens grandioses comme celui d'Emmanuel-Philibert, dans la double pensée d'ouvrir aux arts une nouvelle carrière et de raviver le souvenir des gloires nationales.

On pourrait dire que dans ces années le Piémont, sans nulle apparence d'agitation, marchait lentement dans une voie laborieuse et féconde de transformation. C'est dans ce sens qu'on peut reconnaître, comme le disent M. Cibrario et M. Gualterio, que les réformes accomplies plus tard par Charles-Albert étaient dès le premier moment en germe dans son esprit, comme la conséquence simple et logique d'un travail patient poursuivi au milieu de nombreuses et puissantes résistances. Vienne après cela l'occasion d'étendre le champ de l'action publique, d'élargir la base des institutions, de compléter les réformes civiles par des réformes d'un autre genre : — le Piémont, graduellement acheminé vers un ordre nouveau, y pourra marcher non sans danger, mais sans aller sombrer dans la plus triste anarchie, de telle manière que, sous des formes absolutistes, le principe du gouvernement de Charles-Albert était réellement une pensée de progrès civil, explicitement avouée par le roi lui-même, et qui devait tendre à un résultat politique en brisant l'enveloppe dans laquelle elle était enfermée encore.

La passion de l'indépendance italienne était l'autre mobile fixe et tout-puissant de l'âme de Charles-Albert. Et comment cette passion ne se serait-elle pas résumée dans un sentiment prononcé d'hostilité contre l'Autriche? Que M. della Margarita, dans son *Memorandum*, montre le cabinet de Turin prenant parti pour don Carlos et dom Miguel; que le roi sarde lui-même se plaise à favoriser les tentatives de Mme la duchesse de Berry en France dans les affaires de 1832, — ce n'est qu'une énigme de plus de ce singulier caractère. Rien de tout cela n'est la politique de Charles-Albert, parce qu'en tout cela il n'y a nulle passion, et que la véritable politique de Charles-Albert, c'est

sa passion concentrée sur un seul point, — la lutte possible avec l'Autriche, le royaume de l'Italie du nord, l'accomplissement des destinées du Piémont et de la maison de Savoie. C'est dans ce duel avec l'Autriche, longuement préparé, souvent dissimulé, toujours latent, qu'est l'intérêt saisissant du dernier règne piémontais. Aussi quels sont les premiers objets des préoccupations de Charles-Albert à son avénement? Ce sont les deux points de l'administration intérieure faits pour attirer éternellement les esprits qui méditent quelque dessein, — les finances et l'armée. On a ici l'explication de la ténacité du roi à mettre à la tête de ces deux parties du gouvernement des hommes pleins de sa pensée, M. Gallina et M. de Villamarina. Les finances! elles étaient en quelques années sur un si bon pied, que le trésor avait des réserves avec lesquelles on songeait à créer une caisse militaire, et qui servaient, en attendant, à secourir des industries, à subventionner des travaux. « Introduire dans les finances une régularité, une économie, une intégrité et une sévérité telles *que nous puissions être en mesure d'entreprendre de grandes choses,* » voilà la politique que Charles-Albert se traçait à lui-même. Mais l'armée, c'était l'armée surtout qui était la préoccupation fixe du roi. Par un système nouveau, celui des contingens, qui était une sorte de landwehr, il se proposait de faire du Piémont une population de soldats. Nul plus que lui, du reste, n'avait les goûts militaires; il se plaisait aux jeux de la guerre, il se mêlait aux soldats, prenait part à leurs travaux, à leurs fatigues, et en était aimé. Qu'on songe que sur un budget de 75 millions l'armée piémontaise absorbait 27 millions. On ne s'y méprenait pas dans le fond. Un adversaire de cette politique, qui représentait pourtant Charles-Albert dans une cour d'Italie, disait : « Le roi rêve un avenir impossible, et en attendant il ruine l'état par les dépenses d'une armée qui n'est pas nécessaire. »

L'Autriche pouvait encore moins s'y méprendre, et un incident curieux venait mettre en présence les défiances de la politique impériale et la pensée secrète de Charles-Albert. C'était en 1838, dans un camp d'instruction formé à Cirié, et où s'étaient rendus divers officiers étrangers. L'officier envoyé par l'Autriche, dans un rapport secret adressé à son gouvernement, louait la remarquable tenue des troupes sardes : il disait du roi qu'il était le premier élément militaire de son armée; mais il y avait une chose qui frappait son attention : c'était l'organisation de cette armée, constituée, selon lui, sur des bases disproportionnées avec le pays, tandis qu'à ses yeux il eût fallu en diminuer l'effectif, faire des camps moins nombreux, réduire les brigades, c'est-à-dire supprimer pour les officiers supérieurs les occasions de se former à manier des masses, ou, en d'autres termes, ramener l'armée piémontaise au rôle que lui assignait la politique

impériale, celui d'être une avant-garde de l'armée autrichienne en Italie. Ce qu'il y a de particulier, c'est que ce rapport était communiqué à Charles-Albert, comme pour flatter son amour-propre par l'éloge et faire passer le conseil. Le roi souriait à ces remarques. Au fond, on s'entendait de part et d'autre. Survenaient les événemens de 1840 et les menaces de guerre européenne. Le ministre impérial à Turin, le prince de Schwarzenberg, pressait le Piémont de se prononcer, ou plutôt il feignait de considérer comme si peu douteuse l'adhésion de la cour de Turin à la politique autrichienne, qu'il parlait de faire occuper les positions du Pô par les forces impériales. Ce personnage altier et acerbe était le moins fait pour dissimuler les prétentions de la politique qu'il représentait. Ces prétentions, Charles-Albert les repoussait nettement en déclarant la neutralité du Piémont, non sans avoir cherché peut-être à savoir ce qu'il pouvait attendre du côté de la France. Et quel était le commentaire secret de cette neutralité? C'est ce mot que M. Gualterio prête à Charles-Albert: « Il n'est pas temps encore! » C'est cet autre mot que M. della Margarita rapporte lui-même en voulant infirmer le récit de M. Gualterio : « Tout ce que l'on fait se réduira probablement en fumée; mais *le grand jour finira par arriver*, et il ne faudrait pas que nous eussions d'avance gâté notre position. » Pourrait-on douter des véritables sentimens de Charles-Albert en voyant, dans les pages que je citais, écrites vers cette époque sous le titre : *Ad majorem Dei gloriam*, cet esprit étrange s'ingénier à chercher une justification religieuse de son immortelle passion dans un verset du Deutéronome: « Tu ne feras point roi d'une autre nation un homme qui ne soit un frère? »

Lorsque la pensée d'un tel antagonisme vit au plus profond de l'âme d'un homme, il est tout simple qu'elle se manifeste sous toutes les formes, qu'elle s'étende à tous les terrains. Il ne faut que l'occasion, et les occasions sont nombreuses dans des pays comme l'Italie, où la lutte est la condition la plus intime des peuples. De 1840 à 1846, tout semble se coordonner à cette pensée et concourir au même but par les voies les plus diverses. Que les chemins de fer deviennent la fièvre nouvelle des peuples, aussitôt la lutte s'organise sur ce point, les esprits se passionnent, les systèmes ennemis naissent d'une sorte de force des choses et se font la guerre : — d'un côté le système autrichien, de l'autre ce qu'on pourrait appeler le système national italien. Subordonnant tout à l'intérêt impérial sur le terrain matériel comme sur le terrain politique, l'Autriche, en isolant les états sardes, veut relier l'Italie centrale à la Lombardie par Bologne, Ferrare, Rovigo, et rattacher Naples par Manfredonia au système autrichien et à la ligne commerciale de l'Adriatique; elle est le centre des rap-

ports nouveaux qui naissent des chemins de fer entre les diverses parties de la péninsule. L'Autriche était logique et fidèle à sa politique, comme les économistes italiens étaient logiques et fidèles à leurs espérances en poursuivant un autre système. Il s'agissait dans leur pensée de relier entre eux tous les états indépendans de l'Italie, de Naples à Turin, pour arriver à compléter cette œuvre par une union douanière à l'exclusion de l'Autriche. C'était là l'ordre d'idées que développait dans un remarquable ouvrage le comte Ilarione Petitti, conseiller d'état sarde. Charles-Albert y joignait une autre conception qui n'était point sans grandeur, et qui, en révélant l'obstination de ses vues secrètes, n'était point faite pour atténuer cet antagonisme dans ce qu'il avait de menaçant pour la prépondérance autrichienne. Il voulait, au moyen de traités internationaux, créer une ligne qui aurait eu pour base le réseau piémontais, aurait traversé la Suisse, les pays du Rhin, et serait allée déboucher à Ostende, — ouvrant ainsi une grande artère entre la Mer du Nord et la Méditerranée, et faisant du port de Gênes le rival de Trieste. Il poursuivait même avec passion cette idée, et partout il rencontrait l'Autriche dans ses négociations en Suisse. Les chemins de fer, cela se voit aisément, ne sont ici qu'un prétexte. Le côté le plus sérieux, c'est celui que tout le monde apercevait et que Charles-Albert n'avait point été le dernier à saisir, celui qu'indiquait le président du conseil actuel du Piémont, M. de Cavour, dans un travail publié en France, en disant que les chemins de fer étaient ce qui pouvait le plus favoriser l'esprit de nationalité italienne. Sous l'apparence de chemins de fer et de commerce, c'était la guerre politique qui s'agitait.

Cette lutte ne faisait que devenir plus nette et plus directe entre la cour de Vienne et le roi de Sardaigne par un simple différend commercial né à l'improviste en 1846. Il y avait un vieux traité de 1751 entre l'Autriche et le Piémont, par lequel les états sardes renonçaient au commerce actif des sels avec les cantons suisses, obtenant de l'Autriche le libre transit par la Lombardie des sels qu'ils tiraient de Venise. Le Piémont ne tirait plus de sels des états vénitiens : la première cause du traité disparaissant, le traité conservait-il la même force? C'était un doute pour quelques jurisconsultes piémontais. Toujours est-il que, sans se prévaloir de cette interprétation et sans consentir à un commerce direct dans ses propres états, la cour de Turin accordait au canton du Tessin le transit des sels de France. Tel était le point de départ de réclamations pressantes de l'Autriche, réclamations qui n'avaient rencontré jusque-là qu'une résistance décidée à Turin, lorsque le 20 avril 1846 la *Gazette de Milan* publiait un décret du conseil aulique qui, *par représaille*, frappait d'un droit

exorbitant les vins piémontais à leur entrée en Lombardie. C'était là une faute de l'Autriche; pour une question douteuse, elle faisait à Charles-Albert le rôle le plus beau et qui répondait le mieux à ses désirs, — celui d'un prince italien soutenant dans une lutte ouverte avec la politique impériale les droits et les susceptibilités légitimes de son indépendance.

Tel était le spectacle dangereux pour l'Autriche offert à l'Italie pendant quelques mois par le roi de Sardaigne. L'illusion du cabinet de Vienne était de croire, dans les circonstances où se trouvait l'Italie, qu'il pourrait tirer une victoire politique d'une guerre de tarifs qui frappait un des premiers intérêts matériels du Piémont. C'est dans ce dessein qu'il faisait marcher de front une double négociation, — peu éloigné peut-être dans le fond de faire quelques concessions sur le différend commercial, et d'un autre côté cherchant à agir sur le roi, mettant en suspicion ses tendances, lui représentant le danger de l'agitation et tentant un dernier effort pour reconquérir un peu d'ascendant à Turin. Charles-Albert résistait inébranlablement sur ce double terrain. Vainement les absolutistes, alarmés de cette crise, essayaient-ils de faire prévaloir une dernière proposition de l'Autriche, qui offrait de retirer le décret du conseil aulique sur les vins à la condition que le Piémont suspendrait le transit des sels du Tessin, pour déférer la question intacte à l'arbitrage d'une grande puissance : — ils n'obtenaient rien de Charles-Albert, et M. della Margarita raconte assez naïvement, ce me semble, qu'il se laissait emporter jusqu'à dire au roi : « Il ne me reste plus, pour satisfaire votre majesté, qu'à proposer au ministre d'Autriche de se jeter aux pieds du roi et à lui demander excuse de tout ce qui est arrivé. »

Tout ne transpirait point de ces faits; on en savait assez pour qu'une vive émotion se répandît dans le Piémont et dans le reste de l'Italie, si bien qu'un jour le roi fut obligé de contremander une manœuvre et de se renfermer dans son palais pour éviter une démonstration populaire qui l'attendait. Charles-Albert se vengeait de sa réserve officielle en écrivant dans une lettre particulière, au sujet d'une autre mesure peu faite pour plaire à l'Autriche : « Ce pauvre prince de Metternich en fera bien du mauvais sang. Je le regrette pour lui; mais, quant à moi, malgré le petit, fort petit parti autrichien ou rétrograde, je suis bien résolu à avancer dans le progrès, dans tout ce qui peut tendre au bonheur du peuple et au développement de notre esprit national... Au reste, si on voulait éliminer de notre pays l'esprit anti-autrichien, il faudrait commencer par m'expulser moi-même. » Tout, dans les correspondances familières du roi de Sardaigne, semble révéler cette pensée unique et absorbante. Le 3 mai 1846, il écrivait : « Ce que je souhaite le plus après le bien que je désire pro-

curer de toutes façons à notre patrie, c'est de voir s'y développer l'esprit de *dignité* et d'*indépendance nationale* qui nous donnera une force immense, si jamais nous sommes assez heureux pour être appelés à défendre notre nationalité. » Ce sentiment se faisait jour de la manière la plus imprévue parfois, comme dans ses querelles avec l'archevêque de Turin, Mgr Franzoni, qui avait paru croire que le roi le redoutait. « Je ne crains point l'Autriche, disait brusquement Charles-Albert dans une lettre à ce sujet, je suis prêt à entreprendre seul une guerre d'indépendance, et je craindrais le marquis Louis Franzoni! Oh! ce serait par trop bouffon... » Tel était l'état de son esprit, et au milieu de ces préoccupations sait-on quel était le héros contemporain qui allait parler à cette âme ardente et la remplissait d'admiration? C'est Schamyl, l'indomptable chef du Caucase, luttant pour l'indépendance et la nationalité de sa race. « Ah! ami ***, écrivait un jour le roi sarde, que les nouvelles de la Circassie sont bien faites pour exalter l'âme! » C'est vers cette époque que paraissait dans un journal français un article d'une origine toute royale, écrit par Charles-Albert, dit-on, et où on parlait des *glorieuses destinées de la maison de Savoie* (1). Taciturne et froid en apparence, dédaigneux de la popularité et attiré par elle, Charles-Albert laissait échapper son secret moins dans ses paroles publiques que dans ses confidences et dans ses actes, qui tous semblaient tendre au même but, soit qu'il saisît l'occasion d'une lutte avec l'Autriche sur une question matérielle, soit qu'en faisant frapper une médaille pour les artistes, il y inscrivît cette devise d'un de ses ancêtres, d'Amédée VI : *J'attends mon astre!* Autant de faits, autant de symptômes recueillis par l'opinion de l'Italie et par la police autrichienne.

III.

Ce n'eût été rien en un autre temps et dans d'autres conditions qu'un différend de commerce sur les sels ou une lutte de tracés de chemins de fer. En 1846, ces questions elles-mêmes n'étaient déjà plus isolées, elles se confondaient dans un mouvement plus profond et plus général dont elles n'étaient qu'un aliment, et qui emportait l'Italie. Ce mouvement ne devait rien aux conjurations secrètes qui de temps à autre envoyaient encore à la mort de jeunes et malheu-

(1) Il s'agit ici d'un article publié dans le *Journal des Débats* en mai 1846. Cet article, selon ce qui m'est assuré, avait été écrit par Charles-Albert; il avait été communiqué à M. le chevalier Giovanetti de Novare, jurisconsulte de beaucoup de mérite, qui en avait approuvé le contenu, puis, par l'intermédiaire de M. de C., ami intime du roi, il était expédié à Paris, où il trouvait sa place dans le journal français, qui peut-être ne se doutait pas d'avoir en ce cas un collaborateur royal.

reuses victimes comme les frères Bandiera; il était au contraire une réaction contre elles, contre M. Mazzini, le premier des conspirateurs, et sa grande machine de destruction, *la Jeune-Italie*. Il tendait à faire passer au grand jour tous ces vœux, tous ces besoins moraux, toutes ces espérances d'un peuple, dont les conciliabules secrets avaient eu jusque-là le privilége de se faire une arme envenimée et impuissante. C'était un esprit nouveau qui se formait et qui, en poursuivant son œuvre à la lumière du jour, était conduit à se pénétrer d'un sens plus modéré et plus pratique. Chercher les causes des catastrophes italiennes, étudier l'histoire, faire comparaître le passé, le présent, les conditions, les intérêts, les besoins de l'Italie, sans oublier ses fautes, tel était le caractère de ce mouvement, servi par une légion d'écrivains et de publicistes, soit dans l'émigration, soit dans la péninsule même.

Il y avait surtout trois œuvres qui étaient venues remuer fortement les esprits, et qui, par une singularité remarquable, émanaient de trois Piémontais: c'étaient le *Primato civile degli Italiani*, de Vincenzo Gioberti (1843); les *Espérances de l'Italie*, du comte César Balbo (1844), et les *Casi di Romagna*, de M. Massimo d'Azeglio (1846). Prêtre piémontais et réfugié en Belgique, jeté par la politique hors de son pays dans les mouvemens de 1833, Gioberti ne partageait point les idées des sectaires des associations secrètes. Là où ceux-ci voulaient détruire, il voulait régulariser et affermir. Il parlait avec modération aux princes de leurs devoirs, avec gravité aux Italiens de leurs fautes et de leurs passions, à tous des moyens de travailler en commun à une régénération nationale. Mais quels étaient ces moyens? Au milieu des divisions de l'Italie Gioberti, voyait sa force, son unité morale dans la papauté, sa force matérielle et défensive dans le Piémont, dans Charles-Albert. De là l'idée d'une confédération d'états placée en quelque sorte sous l'autorité morale du saint-siége, et ayant pour bouclier la force militaire la plus imposante de la péninsule. Ce que Gioberti disait du roi de Sardaigne ne laissait point d'être étrange et de ressembler à une habile flatterie. « Charles-Albert, disait-il, a devancé de vingt ans les récens écrivains sur l'idée italienne. Ce sont ceux-ci qui ont mis ses actes en paroles; ce n'est point lui qui mettrait en action la parole des écrivains. » Mettre la nationalité italienne debout par cette confédération d'états, tuer l'esprit révolutionnaire par un système de progrès civil dirigé par les princes eux-mêmes, c'était là la pensée du *Primato*, enveloppée dans des théories parfois confuses, souvent neuves et frappantes.

César Balbo, âme loyale de gentilhomme monarchique et libéral, caractère élevé et pur, rappelait par son nom un des hommes les plus estimés du Piémont, son père le comte Prospero Balbo, qui

s'était montré habile diplomate dans les difficiles négociations de 1797, puis ministre prudent et réformateur en 1820, sous Victor-Emmanuel. L'auteur des *Espérances de l'Italie* éliminait successivement tous les rêves, toutes les chimères, toutes les utopies, et il en venait à une conclusion singulière peut-être : il rattachait l'affranchissement italien à la dissolution de l'empire ottoman, qui offrirait à l'Autriche des compensations sur le Danube; mais dans le fond il partait d'un principe immuable, c'est que l'Italie était mal organisée. *Porro unum est necessarium*, disait-il; une chose est nécessaire, l'indépendance. Et, dans un langage d'une gravité émue et sincère, il laissait pressentir ses vœux d'émancipation nationale et de monarchie constitutionnelle.

Esprit d'une nature différente, poète, peintre, publiciste, ayant la facilité de tous les arts et l'intelligence des questions politiques, M. Massimo d'Azeglio, dans une esquisse spéciale d'une récente tentative révolutionnaire de la Romagne, développait les mêmes principes. — Point d'insurrection, disait-il en résumé dans les *Casi di Romagna*, point de tentatives à main armée. Exposer les injustices, signaler les abus, faire ressortir les intérêts de l'Italie, c'est le seul mode d'action. — « La grande œuvre de notre régénération, ajoutait-il avec une familiarité pittoresque, peut se conduire les mains dans les poches. » Ce qu'il y avait de remarquable dans ces ouvrages, c'est qu'ils étaient l'expression d'une force intelligente et modératrice qui, pour la première fois, prenait une place imposante dans la vie politique en Italie. Ils signalaient l'avénement d'une opinion modérée, et cette opinion elle-même était une garantie pour les princes italiens, placés jusque-là dans l'alternative de devenir les prisonniers de guerre du radicalisme, ou de se rejeter vers l'absolutisme le plus inflexible et vers l'Autriche.

Ce n'est pas que les divisions eussent disparu tout à coup du sein de l'Italie comme par enchantement. C'est la plaie invétérée de la péninsule italique, on le sait, d'avoir beaucoup de partis, et les ouvrages eux-mêmes de Gioberti, de Balbo, de M. d'Azeglio, en cherchant à réunir toutes les pensées, ne faisaient que constater la diversité de leurs tendances, l'étrange amas de leurs contradictions. A travers tous les prestiges d'un mouvement chaque jour plus puissant, on pouvait distinguer bien des nuances qui variaient selon les pays, souvent selon les villes. Il y avait l'esprit républicain fanatique et creux, entretenu dans les conciliabules de *la Jeune-Italie*, disciplinée par M. Mazzini, rêvant une péninsule unitaire, l'*Italie du peuple* après l'Italie des rois, la *Rome du peuple* après la Rome des papes, mots éternellement vides et dépourvus de tout sens réel. — Il y avait aussi des républicains fédéralistes, chez qui vit plus fortement

enraciné l'esprit local ou municipal. Le parti modéré lui-même n'était point sans avoir ses nuances, qui correspondaient assez à celles du parti républicain. L'idée d'une monarchie unitaire, embrassant l'Italie tout entière, avait ses sectateurs; d'autres tournaient leur pensée vers une confédération d'états qui, en laissant à chacun son indépendance, eût créé une force nationale collective, et eût superposé une sorte d'autonomie italienne à l'autonomie individuelle de chaque pays. Il en était qui n'étendaient point leurs vues au-delà de ce qui existait, en l'améliorant par des réformes intérieures. En un mot, aspirations républicaines, tendances constitutionnelles, traditions municipales, — ce mouvement créait une issue à tout, il était comme la mêlée confuse de toutes les opinions. M. Mazzini, par son action sur les sociétés secrètes, conservait indubitablement une puissance réelle; des passions sinistres fermentaient dans l'ombre, mais ces passions étaient obligées de se dissimuler, et telle était l'impopularité de *la Jeune-Italie,* surtout depuis la malheureuse aventure des frères Bandiera, que les disciples de M. Mazzini étaient réduits à supplier leur oracle de se taire (1).

Pour le moment, les dissentimens s'effaçaient par habileté chez les uns, par instinct de patriotisme chez les autres. Une idée dominait tout, l'idée de nationalité et d'indépendance qu'avaient exprimée Gioberti et Balbo, — fascination des cœurs et des intelligences! C'était le temps merveilleux pour l'Italie contemporaine. Il y a dans la vie des peuples, comme dans la vie des hommes, des instans qu'on voudrait fixer : ce sont ceux où les espérances ne sont pas corrompues, où règne encore l'illusion des vœux légitimes qu'on aspire à satisfaire, et où les haines des partis exaspérés n'ont pas eu le temps de pervertir les situations les plus belles. M. Mazzini, dans ses confidences, parlait avec une souveraine et railleuse pitié de ce merveilleux accord, qui avait le tort de se produire sous un autre drapeau que le sien; il n'y voyait que cette politique sentimentale de quelques néo-catholiques, « qui pardonne tout, espère tout de tous, embrasse roi, peuples, fédéralistes, unitaires, et entend que la résurrection de l'Italie s'accomplisse en Arcadie ! — La concorde! poursuivait-il dans une lettre au sujet d'un journal fondé à Turin sous ce nom, — le titre même du journal est arcadique..... la concorde! entre qui ?... » Ne dirait-on pas le génie des divisions forcé de se tenir à l'écart, mais sûr d'avoir son heure, et jusque-là jetant son sarcasme à l'illusion universelle?

Ainsi, par ce double courant des questions matérielles qui surgis-

(1) Voir l'*Archivio triennale*, recueil où sont racontés tous les événemens de l'Italie à cette époque.

saient et du mouvement d'opinion qui se propageait, l'Italie entrait dans une voie singulièrement nouvelle. Rien n'était changé en apparence dans les gouvernemens, le vieil organisme des pouvoirs absolus ne cessait point d'exister, mais il s'établissait une sorte de liberté tacitement consentie d'abord. Des congrès scientifiques, qui s'étaient succédé de ville en ville, avaient été la première issue ouverte aux préoccupations des esprits. Les ouvrages de Gioberti, de Balbo, étaient-ils tolérés, étaient-ils interdits? On ne le savait, ils circulaient et parlaient vivement aux imaginations. Charles-Albert lui-même, dit-on, connaissait le livre des *Espérances de l'Italie* avant sa publication. Une presse nouvelle, aux allures plus libres, pleine d'appels aux souvenirs nationaux, se formait peu à peu, représentée par *l'Italia* de Pise, *la Patria* de Florence, le *Felsineo di Bologna*, le *Mondo illustrato* de Turin, l'*Anthologie italienne*, où écrivaient MM. d'Azeglio, Cavour, Boncompagni, Farini, Scialoja. Il n'y avait point de parlemens; la tribune était un peu partout, sur les places publiques. Le peuple le plus impressionnable et le plus enthousiaste de la terre se faisait une politique qui était une fête perpétuelle. Contraint de la dissimuler encore, il lui donnait le masque du plaisir. A vrai dire, là était le danger, dans cette coexistence de pouvoirs demeurés absolus en principe, investis de prérogatives dont ils n'usaient plus, et de libertés irrégulières, de manifestations publiques indéfinies. Il eût été mieux de voir que ces périodes d'ivresse n'ont rien de normal et de durable, que lorsqu'un peuple en est venu à ce point, il faut se hâter de faire un choix entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas; il faut préciser son action et rallier les esprits incertains.

L'Autriche s'effrayait de cette situation, elle en avait le droit : c'était la destruction lente, graduelle, pacifique de sa prépondérance en Italie d'abord, de sa sécurité dans ses propres provinces de la Lombardo-Vénétie ensuite, et au bout c'était son exclusion définitive de la péninsule. Placée par les traités de 1815, comme je l'ai dit, dans l'alternative de dominer en Italie ou de se sentir menacée jusque dans ses possessions, elle se trouvait rejetée vers cette dernière extrémité. Son influence s'était fortifiée et accrue jusque-là de tout le péril que le radicalisme, son fidèle et involontaire complice, créait aux princes italiens, et ses efforts étaient subitement tournés, pour ainsi dire, par une agitation pacifique qui se plaçait sous la sauvegarde des princes eux-mêmes, en se ralliant à leurs droits et à leur autorité. C'est surtout par ce caractère modéré que le mouvement italien était dangereux pour l'Autriche, et le directeur de la police de Venise le faisait remarquer dans un rapport au comte Palfy. « On a transporté la *bataille du progrès*, disait-il, du terrain de la violence

sur le terrain moral d'un travail pacifique et continu... Le venin de la propagande littéraire s'infiltre goutte à goutte dans les esprits; il opère lentement, mais il s'empare d'une manière irrésistible des hommes les plus paisibles et amis de l'ordre, surtout de la jeunesse, si accessible aux impressions de nationalité... Quand on sera parvenu à nous aliéner la population tout entière, notre situation en Italie deviendra pour le moins assez difficile... » Dans le fait, la Toscane elle-même, où régnait un archiduc, mais où existaient de vieilles traditions de gouvernement modéré, était pleinement acquise à l'esprit nouveau qui dominait en Italie, et le prince de Metternich adressait vainement une lettre comminatoire au grand-duc. A Naples, le roi résistait encore, pour aller bientôt du premier coup jusqu'à la proclamation d'une constitution. Dans la Lombardie, les sentimens qui ne pouvaient se faire jour fermentaient secrètement.

Mais les deux foyers principaux étaient Rome et Turin : — Rome, où un pape réformateur sorti du conclave du 17 juin 1846 avait ouvert l'ère d'un pontificat généreusement inspiré; — Turin, où vivait Charles-Albert, le prince engagé avec l'Autriche dans un démêlé commercial rapidement aggravé. Cette simple question des sels du Tessin n'avait pas seulement remué les esprits dans le Piémont, elle était allée particulièrement retentir en Lombardie, en réveillant les pensées de 1821. Il en était de même de tous les actes que Charles-Albert, sans sortir d'une sorte d'impassibilité extérieure, jetait de temps à autre comme une énigme à l'opinion attentive et ardente. Ce travail était si avancé en peu de temps, à mesure que le système des réformes prévalait plus manifestement dans le Piémont, que vers la fin de 1847, à Milan, lorsqu'on voulait parler du souverain piémontais, on l'appelait simplement *le roi*. Tous les regards se fixaient de plus en plus sur lui. « On eût dit, selon un des narrateurs des événemens de ce temps, que le destin de l'Italie s'agitait dans la conscience de Charles-Albert. De son pays, on ne doutait pas; on épiait l'homme, on cherchait des nouvelles de son antichambre, de son cabinet, de son cœur... »

Dans ses débats intérieurs avec lui-même, Charles-Albert n'hésitait pas sur le but; il hésitait sur les moyens, sur l'heure, sur la nature extraordinaire de ce mouvement qui emportait l'Italie. Ce qui l'effrayait, ce n'était pas la pensée de réformes civiles et administratives, ni même d'un régime constitutionnel; c'était M. Mazzini et la secte radicale qu'il entrevoyait toujours devant lui comme par un pressentiment secret. Un jour, un des hommes qui l'approchaient à cette époque se trouvait au palais, revenant du congrès scientifique de Gênes. Charles-Albert se montrait fort curieux de détails qu'on n'était pas pressé de lui donner, peut-être par défiance. « Et

que dit-on tout bas au congrès? finit-il par ajouter avec un sourire malicieux. — Tout bas, sire, reprit l'interlocuteur, on dit : Vive Charles-Albert, roi d'Italie! » La figure du roi s'épanouit singulièrement, puis se rembrunit tout à coup quand l'interlocuteur ajouta : « Plus bas encore, sire, tous ces gens-là disent : Vive Mazzini! » — Ainsi tout lui renvoyait sa pensée sous l'aspect le plus séduisant et sous la forme la plus odieuse pour lui. Dans le fond, il comptait bien avoir raison des révolutionnaires. S'il était permis de fixer l'instant où les résolutions du roi sarde durent prendre dans son esprit un caractère plus arrêté et plus net, on pourrait dire que ce fut au moment de la brusque occupation de Ferrare par les Autrichiens. Une lutte dans ces conditions se présentait sous les couleurs les mieux faites pour frapper une âme agitée d'instincts religieux et chevaleresques; il y avait quelque chose d'une croisade. Pie IX, on le sait, protestait contre l'occupation de Ferrare, et Charles-Albert écrivait à un de ses confidens que, si le pape avait besoin de secours, il était prêt à combattre *jusqu'à extinction.* Dès lors tout se précipitait, et cette histoire n'est plus qu'un enchaînement d'actes décisifs propres à Charles-Albert ou délibérés en commun entre les gouvernemens italiens, — les uns et les autres également inspirés par cette double pensée d'indépendance nationale et de rénovation intérieure qui entraînait la péninsule.

C'est dans l'automne de 1847 que vient se résoudre pour le Piémont ce long et ardent travail. Charles-Albert dénouait d'abord ce singulier conflit d'influences rivales qu'il avait organisé dans son conseil. Quelques rudesses de police avaient amené la démission du ministre de la guerre, M. de Villamarina, et le roi choisissait ce moment pour éloigner du ministère des affaires étrangères M. Solar della Margarita, qui mettait une conscience rare à ne point comprendre que son jour était passé, et croyait devoir à ses principes d'attendre une révocation. Avec M. della Margarita disparaissait du conseil le dernier élément absolutiste. C'était le 9 octobre 1847, et le 30 la gazette officielle publiait une série de décrets de réformation qui simplifiaient l'administration de la justice, instituaient la publicité dans les causes criminelles, créaient un tribunal de cassation en abolissant les juridictions exceptionnelles, posaient les bases d'une organisation nouvelle des municipalités et des provinces, fondée sur l'élection, et réglaient l'action de la police. Une révision des lois sur la presse était promise. Le 4 novembre, un fait d'une autre portée se produisait à Turin. Rome, représentée par Mgr Corboli, la Toscane et le Piémont se liaient par une union douanière qui, dans les circonstances où on se trouvait, était comme la pierre d'attente d'une alliance politique. Quelques jours plus tard, le 27 novembre, de nouveaux

décrets complétaient ceux du 30 octobre. Que manquait-il à cette politique, si ce n'est de faire un pas de plus et de toucher à une réforme constitutionnelle? C'est ce qui arrivait le 8 février 1848, un mois à peine après les premiers jours de cette terrible et mystérieuse année qui venait de s'ouvrir par une insurrection en Sicile. Le 8 février, Charles-Albert promulguait les dispositions essentielles qui sont devenues le *statut* actuel du Piémont, et tous ces actes s'accomplissaient au milieu de l'effervescence croissante de l'Italie, au milieu des ovations enthousiastes où se mêlaient les acclamations à Pie IX, à Charles-Albert, roi d'Italie. Bien d'autres cris s'échappaient du sein de ces populations frémissantes et étaient de nature à faire réfléchir.

Une des scènes les plus extraordinaires de ce temps sans nul doute, une de celles où se révèle l'exaltation des esprits et qui semble marquer la fin d'une période, c'est une manifestation qui avait lieu à Turin le 27 février pour la convocation de la garde civique. Les corporations, la magistrature, l'université, les académies, étaient représentées. L'appareil des fêtes se déployait partout. Des députations des provinces, de Gênes, de Chambéry, de Nice, de Novare, d'Alexandrie, d'Aoste, de Pignerol, marchaient précédées de leurs bannières diverses. Dans cette procession se faisait remarquer un groupe d'hommes, la plupart jeunes encore, portant les signes du deuil, et sans drapeau : c'était une députation des réfugiés lombards, qui affluaient à Turin depuis quelque temps. Placé au milieu de son cortége royal, Charles-Albert, la tête grisonnante, la figure pâle et sérieuse, voyait défiler devant lui ces masses d'hommes qu'il semblait sonder du regard, lorsqu'un bruit se répandit tout à coup dans cette foule avec une rapidité électrique : c'était la nouvelle de la révolution qui venait d'éclater à Paris le 24 février. Révélation foudroyante d'une situation nouvelle! Pour tous ces élémens incandescens qui s'agitaient en Italie, qui se trouvaient en quelque sorte résumés là, sur la Place d'Armes de Turin, il ne restait plus qu'à se confondre, et de cette confusion allait sortir Charles-Albert l'épée dans une main, le drapeau de l'indépendance dans l'autre. Certes le roi piémontais avait le droit de répéter alors aux faiseurs d'ovations et de manifestations ce qu'il disait d'eux, non sans dédain, dans une de ses confidences intimes du 6 mai 1846 : « Quand le temps sera venu, au lieu de crier, qu'ils viennent verser leur sang avec le mien pour la patrie! »

CH. DE MAZADE.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LORD CASTLEREAGH

ET

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE DE 1812 A 1822.

III.

LA CONFÉRENCE DE PARIS ET LE CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE [1].

Correspondence, Despatches and other Papers of viscount Castlereagh, second marquess of Londonderry, etc. London 1853, John Murray.

I.

Je n'ai encore raconté que les trois premières des dix années du ministère de lord Castlereagh. Pendant cette période, les faits éclatans, les catastrophes retentissantes, ce qu'on appelle les coups imprévus de la fortune, s'étaient succédé avec une rapidité sans exemple. L'époque que j'ai maintenant à retracer présente un tout autre caractère. Les événemens y sont moins accumulés, l'action de la force matérielle y occupe moins de place, et une plus large part y est faite, au moins en apparence, aux calculs de la prévoyance humaine. L'ère des grandes guerres et des conquêtes était fermée pour longtemps, pour beaucoup plus longtemps que personne ne le supposait alors. On entrait dans une nouvelle sphère d'activité, celle des négociations, des innovations constitutionnelles, des luttes parlementaires, des développemens du commerce, de l'industrie, du crédit public, toutes choses difficiles à concilier, au gré de certains esprits, et qui cependant, depuis quarante années, ont marché presque simultanément

(1) Voyez les livraisons du 15 mai et du 1er juin.

dans la plus grande partie de l'Europe. Si je ne me trompe, cette phase nouvelle de l'histoire, si différente de celle qui l'avait précédée, n'est pas, pour les esprits sérieux et réfléchis, d'un intérêt moins puissant. Je vais essayer d'en esquisser le tableau en continuant à puiser mes matériaux principaux dans la correspondance de lord Castlereagh.

Les traités de Paris et de Vienne, en réglant la situation générale de l'Europe et l'état de possession des divers gouvernemens, avaient laissé à déterminer quelques points de détail sur lesquels on n'avait pu s'entendre immédiatement, par exemple la délimitation du royaume de Bavière. L'Autriche s'était réservé de demander à la cour de Munich certains échanges territoriaux qu'elle jugeait nécessaires pour l'établissement de sa frontière. Cet arrangement, où intervinrent les grandes puissances qui s'étaient placées à la tête de l'alliance européenne, ne se termina pas sans beaucoup de difficultés et de temps. La Bavière, qui, en accédant, en 1813, à la grande coalition, avait formellement stipulé le maintien de la contiguïté de diverses parties de son territoire, ne put obtenir que ce principe fût respecté; elle parut un moment vouloir opposer la force à l'injustice dont elle était l'objet, mais elle finit par se résigner à la nécessité. Le parti militaire, qui exerçait alors à Vienne une grande influence et dont les conseils l'emportèrent, dit-on, en cette circonstance sur la politique plus modérée de M. de Metternich, était résolu à ne pas céder, et la question en elle-même n'avait pas assez d'importance pour que les autres grandes cours crussent devoir appuyer à tout prix le droit incontestable de la Bavière.

La grande affaire de l'Europe à cette époque, c'était encore la situation de la France. Pouvait-on espérer que la royauté des Bourbons s'y affermirait assez pour mettre le pays à l'abri de nouveaux bouleversemens, maintenir la paix au dehors aussi bien que la tranquillité intérieure, et assurer ainsi aux autres états le repos dont ils avaient tant besoin? Tel était le problème qui se présentait à tous les esprits et qu'ils étaient loin de résoudre tous dans un sens affirmatif.

L'anxiété était d'autant plus grande qu'un nouveau motif d'inquiétude venait de se joindre à tous ceux qui existaient déjà. Jusqu'alors les craintes n'avaient porté que sur la force et la persistance des passions révolutionnaires et bonapartistes et sur les inimitiés implacables qu'elles suscitaient à la maison de Bourbon. Ces passions n'avaient certes pas cessé d'exister; mais, comprimées maintenant sous le poids de l'indignation presque universelle qui poursuivait les auteurs du 20 mars, contenues par les mesures exceptionnelles et rigoureuses du gouvernement royal, elles avaient laissé le champ libre aux exagérations du parti contraire, et ce parti, maître enfin du pouvoir après vingt-cinq années de souffrances et d'humiliations,

semblait à son tour prendre à tâche de compromettre par ses vengeances odieuses, par ses prétentions insensées, le trône dont il se disait, dont en effet il était l'ami. Les *ultra-royalistes*, c'est le nom qu'on ne tarda pas à donner à ces hommes imprudens, dominant à la cour, investis des principales fonctions publiques, réunissant la majorité des voix dans la chambre des députés, dont les membres venaient d'être élus au milieu de circonstances peu faites pour favoriser la libre expression de l'opinion publique, les *ultra-royalistes* se livraient contre leurs adversaires à une violente et terrible réaction. Le sang des bonapartistes ou de ceux qu'on désignait comme tels coulait dans les départemens du midi sous le fer des assassins; l'échafaud politique se dressait déjà, les prisons étaient encombrées, et la chambre, loin de penser à arrêter ces excès, demandait des supplices, des confiscations, l'abolition des lois nouvelles, le rétablissement de la plupart des institutions de l'ancien régime. Le gouvernement n'opposait encore à de telles fureurs qu'une molle résistance; les alliés s'en effrayaient d'autant plus qu'ils connaissaient et peut-être même s'exagéraient la faiblesse réelle du parti qui abusait ainsi d'un ascendant passager. Aussi craignaient-ils qu'en entraînant la royauté dans ces témérités déplorables, en la mettant ainsi en butte aux ressentimens de la grande majorité de la nation française, on ne préparât une nouvelle et prochaine catastrophe.

Les lettres dans lesquelles lord Castlereagh et le duc de Wellington rendaient compte à leur gouvernement de cet état de choses sont remarquables surtout parce qu'on y trouve l'expression significative de leur bon vouloir pour la dynastie qu'ils venaient de replacer sur son trône et qu'ils défendaient contre des hostilités de toute nature, comme aussi des inquiétudes qu'ils éprouvaient sur son avenir et des efforts qu'ils faisaient pour se rassurer et pour rassurer le cabinet de Londres, plus inquiet encore :

« Le roi, écrivait lord Castlereagh le 14 septembre 1815, par conséquent quelques jours avant la réunion des chambres et même avant la retraite de M. de Talleyrand et de Fouché, le roi, avec de la fermeté, une politique franche et droite et en contenant les royalistes, peut trouver dans les hommes qu'a élevés la révolution de quoi former un parti capable de gouverner; mais du parti de la cour et des royalistes de haute volée, il ne peut tirer, dans les conjonctures actuelles, que faiblesse et confusion. — On ne peut mettre en doute le dévouement royaliste de la nouvelle représentation nationale : s'il pouvait être modéré au lieu d'être surexcité par la cour, les ministres y puiseraient une force qui les mettrait en état de surmonter tous les obstacles... Les bonapartistes et les jacobins, contenus et surveillés, tomberaient bientôt dans l'insignifiance. — Mais je crains que le jeu ne prenne une autre direction. La cour, c'est-à-dire Monsieur et la duchesse d'Angoulême, — va probablement avant tout exciter les royalistes à courir sus à Fouché, comme au membre le plus odieux du cabinet, et puis au gouvernement tout entier.

Elle sera soutenue dans ces tentatives par les jacobins, qui ne désirent rien tant que de voir les royalistes appelés au pouvoir, parce qu'ils pensent que c'est un moyen infaillible de coaliser contre la cour toutes les forces de la révolution et d'augmenter les chances du renversement des Bourbons ou au moins de la branche aînée de cette maison. — En réalité, on me semble créer à plaisir le parti d'Orléans, qu'avec un peu d'habileté on aurait bientôt fait complétement évanouir, le duc n'ayant pas beaucoup d'adhérens qui lui soient attachés pour des motifs tenant à sa personne. Ce qu'on voit en lui, c'est une ressource éventuelle contre les vues connues ou supposées des autres branches de sa famille... — Je vois cette situation avec d'autant plus de peine que, dans ma conviction, elle conduira à des troubles intérieurs et à des luttes de détail qui tourneront bientôt au désavantage de la cause royale, à moins qu'on ne mette en avant les forces alliées, et, bien qu'un des grands objets pour lesquels on maintient sur pied une forte armée du côté de la Flandre soit indubitablement d'appuyer le roi dans le cas d'une nouvelle convulsion, tout autre chose serait d'être amené, par la conduite déraisonnable de la cour, à s'immiscer dans la police du pays. La force qui suffirait amplement à atteindre le premier de ces deux buts et à couvrir l'Europe contre une agression deviendrait insignifiante et complétement impuissante, s'il fallait la disperser dans l'intérieur de la France. »

Le tableau que traçait ainsi lord Castlereagh était bien sombre. Peut-être faut-il y voir en partie l'inspiration de M. de Talleyrand et de Fouché, qui, prévoyant leur chute prochaine et luttant encore, avec l'appui des représentans de l'Angleterre, pour se maintenir au pouvoir, ne pouvaient manquer de leur présenter toute combinaison qui le leur ferait perdre comme le principe infaillible des plus grandes calamités. Cependant quelques jours après l'événement était accompli. Fouché succombait sous la juste répugnance des royalistes, et, on pourrait dire, de tous les honnêtes gens. M. de Talleyrand, en qui ils n'avaient pas beaucoup plus de confiance, mal vu depuis longtemps de l'empereur de Russie et se sentant peu en mesure de travailler utilement à l'œuvre de la paix qu'on négociait encore, se retirait aussi avec le reste du cabinet, non sans espoir d'un prochain retour, et le loyal duc de Richelieu, appelé malgré lui, comme je l'ai déjà dit, à prendre la direction des affaires, travaillait péniblement à former une administration nouvelle où il se vit forcé de faire entrer des élémens assez disparates. Voici comment, le 25 septembre, lord Castlereagh présentait ce moment de transition :

« Il y a certainement une violence extrême d'un côté, et de l'autre la crainte très marquée d'une réaction... Monsieur est dans l'enivrement de la joie. Le duc de Richelieu voit les choses avec beaucoup de modération... Il a un très grand bon sens, et il serait un excellent ministre dans un pays honnête; mais il n'a jamais rempli d'autres fonctions publiques que celles de gouverneur de Crimée. Il m'a dit hier soir qu'il ne connaissait pas la figure d'un seul de ses collègues, et qu'il n'avait jamais été en France

depuis 1790 (1)... L'assemblée, à ce que je puis comprendre, soutiendra le parti de la cour... La grande différence entre l'ancienne et la nouvelle administration, c'est qu'avec les ministres qu'on vient de renvoyer, le roi pouvait rester à Paris, les alliés se tenant sur la frontière; avec ses nouveaux serviteurs, on semble s'accorder à penser que si les troupes alliées se retiraient, sa majesté ne resterait pas une semaine sur son trône... C'est une sérieuse épreuve... Les relations du duc de Richelieu avec l'empereur de Russie et le fait que Pozzo est fort avant dans tout ce qui se passe donnent au nouveau cabinet une forte couleur russe, et déjà on commence à l'attaquer sous ce rapport. Jusqu'à présent pourtant, malgré le ton de protection qu'affecte l'empereur et qu'il aime tant à prendre, je ne pense pas que nous ayons aucun motif de nous plaindre de la conduite de sa majesté impériale par rapport à aucun des points de la négociation. »

On voit que lord Castlereagh prenait assez patiemment la substitution d'un ministère animé de tendances russes à un autre ministère dont la politique extérieure était fondée sur l'alliance anglaise. Lord Liverpool, en lui répondant, qualifia avec plus de sévérité le changement qui venait d'avoir lieu. Suivant lui, le roi avait fait preuve d'un défaut absolu de jugement en congédiant ses conseillers dans de pareilles conjonctures, et on avait peine à concevoir que pour se défaire d'hommes qu'il n'aimait pas, il n'eût pas attendu la signature d'une paix humiliante dont ils auraient emporté avec eux la responsabilité. Lord Castlereagh n'en persista pas moins dans ses appréciations indulgentes : « Vous entendrez parler, écrivait-il le 1er octobre à lord Liverpool, de beaucoup de coquetteries entre les Français et les Russes. Le duc de Richelieu est certainement un lien entre les deux pays, mais je ne vois pas que ni d'un côté ni de l'autre on ait, au moins quant à présent, de motifs raisonnables pour former une liaison qui vraisemblablement changerait l'état des affaires, et je crois que nous aurions tort de nous laisser entraîner, par la jalousie que nous pourrions en éprouver, à affaiblir le gouvernement du duc de Richelieu. Le grand objet est de maintenir le roi sur son trône. Un système de modération est, je pense, le meilleur moyen d'y parvenir, et je ne crois pas que le duc veuille se jeter dans les extravagances; mais il aura de grandes difficultés à vaincre. Néanmoins j'augure mieux de son avenir que je ne le faisais d'abord. »

C'était aussi le sentiment du duc de Wellington, bien qu'il en donnât d'autres raisons : « Mon opinion, écrivait-il à lord Liverpool, est que le roi et son gouvernement sont en meilleure condition qu'ils n'étaient il y a un an, parce qu'il n'y a plus personne qui se présente comme pouvant se mettre à la tête d'un mouvement contre eux, parce que personne n'inspire assez de confiance et ne possède assez

(1) Cela n'était pas tout à fait exact. M. de Richelieu était venu un moment en France pendant le consulat.

de talens pour en devenir le chef, parce qu'on s'est enfin rendu compte du danger réel, qui consiste dans la désaffection de l'armée, et qu'on travaille à former une armée fidèle s'il est possible. Il y a sans doute ici beaucoup de mécontentemens, de dissentimens, de bavardages, de rapports plus ou moins alarmans, mais rien qui ressemble à une conspiration sérieuse, et j'ai la conviction que le roi se soutiendra, si ses courtisans et sa famille ne le forcent pas à prendre certaines mesures qui inquiéteraient les propriétaires de biens nationaux. »

Ces espérances, tempérées seulement par l'inquiétude qu'inspiraient les dangereuses exagérations de l'entourage de Louis XVIII, se trouvent reproduites dans une lettre que le duc de Wellington écrivait à l'empereur Alexandre : « Je crois, y disait-il, que nous réussirons à fonder le gouvernement du roi en France, et je suis sûr que si nous ne réussissons pas, ce sera faute de sagesse, non du roi, mais de sa famille et de ceux qui l'entourent. » Dans une autre lettre du duc adressée à lord Exmouth, commandant des forces navales anglaises à Toulon, il s'exprimait ainsi à l'occasion d'un de ces actes arbitraires qui attristaient alors le midi : « Quoi qu'un homme puisse avoir fait pendant une révolution qui a duré vingt-cinq années, il ne peut être arrêté et emprisonné arbitrairement, si l'on veut mettre fin à la révolution et donner enfin à la France un gouvernement juste et légal... Mais je crains bien que l'opinion que j'énonce ne soit fondée sur des principes que les habitans de ce malheureux pays, et particulièrement les royalistes, ne comprendront jamais. »

Ce qui donne plus de poids aux jugemens rigoureux que le duc de Wellington, à l'exemple de lord Castlereagh, portait alors sur les torts des royalistes, c'est qu'il n'entrait nullement dans sa pensée d'exagérer ces torts, et qu'il était plutôt disposé à les atténuer dans les cas où il pouvait le faire sans manquer à sa conscience. Ainsi, lorsque la nouvelle du massacre de quelques protestans dans le midi et de la fermeture violente des temples de Nîmes, parvenue à Londres avec beaucoup d'exagérations, eut répandu parmi nos voisins la crainte que leurs coreligionnaires de France ne devinssent l'objet d'une persécution générale, il s'empressa d'écrire au président d'une société religieuse qui les avait recommandés à sa protection que ces alarmes étaient mal fondées, que les assassinats du Languedoc étaient en réalité des actes de vengeance politique, et que le gouvernement faisait tout ce qui était en son pouvoir pour y mettre fin. Ces atténuations prirent, ou peu s'en faut, le caractère d'une apologie dans une lettre qu'il écrivit peu de jours après à l'un des sous-secrétaires d'état des affaires étrangères, Edward Coke : « ... Les protestans, y disait-il, à Nîmes et dans les environs, sont et ont été, depuis le commencement de la révolution, jacobins et bonapartistes. Ce sont

eux qui ont commencé la guerre contre les royalistes et les catholiques romains... Il n'est pas vrai que le gouvernement et la famille royale aient encouragé la guerre civile et n'aient pas fait tout ce qui était en leur pouvoir pour... protéger les protestans; mais le catholicisme de Monsieur, de Madame et du duc d'Angoulême a donné un prétexte pour ces accusations... Notre intervention ne ferait qu'empirer les affaires. »

L'horreur du jacobinisme, c'était là le sentiment dominant de l'illustre guerrier, et parfois il croyait le voir là où des esprits moins prévenus ne l'eussent certainement pas aperçu. Dans la lettre dont je viens de citer quelques phrases, il signale avec une sorte d'effroi une réunion, ou, comme il l'appelle, un *club* de députés qui se rassemblaient dans une maison de la rue Saint-Honoré. Il prétend qu'elle est fondée sur le *jacobinisme,* et que si elle venait à se consolider, elle constituerait un véritable danger. On aura peine à croire que le *club jacobin* dont il s'épouvantait à ce point, c'était un certain nombre de députés très-monarchiques, grands amis de l'ordre, qui, effrayés des premiers emportemens de la majorité de la chambre introuvable, se concertaient dès lors à petit bruit pour essayer de la contenir, et qui, s'organisant bientôt après en une minorité imposante sous l'habile et sage direction de MM. de Serres, Pasquier, Royer-Collard, devaient prêter un si utile appui au duc de Richelieu.

En résumé, la politique de l'Angleterre, comme celle des autres cours alliées, était alors tout à la fois de soutenir le gouvernement du roi contre les attaques de ses ennemis et de le maintenir dans le système de prudens ménagemens qui seul, à ce qu'elles pensaient, pouvait, avec le temps, lui donner les moyens de se consolider en lui ramenant l'opinion du pays. L'affermissement du régime constitutionnel, qui offrait des garanties à tous les intérêts contre une réaction aveugle, était considéré par les gouvernemens absolutistes eux-mêmes comme la condition essentielle de la tranquillité de la France et par conséquent de la paix de l'Europe. Aussi, le jour même de la signature du traité de paix qui réglait l'occupation des places fortes et des frontières par 150,000 soldats étrangers, le 20 novembre 1815, un autre traité fut-il conclu entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, pour renouveler les stipulations offensives et défensives des traités de Chaumont et de Vienne, à l'effet d'assurer l'ordre de choses établi en France sur la base du maintien de l'autorité royale et de la charte constitutionnelle, ainsi que sur l'exclusion à perpétuité de Napoléon Bonaparte et de sa famille du pouvoir suprême. On y convint aussi de renouveler à des époques déterminées des réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures qui seraient jugées salutaires. Ce traité fut communiqué au duc de Richelieu par une note collective dans laquelle les minis-

tres des quatre cours recommandaient au gouvernement français la modération, la sagesse, l'union et l'attachement aux institutions constitutionnelles.

Les souverains et les ministres étrangers avaient quitté Paris; mais pour accomplir avec plus de régularité et d'efficacité le devoir de protection et, jusqu'à un certain point, de tutelle dont les circonstances les avaient investis à l'égard du gouvernement de Louis XVIII, les envoyés des quatre cours prépondérantes avaient eu l'ordre de se former en une conférence permanente dans laquelle on examinerait fréquemment l'état du pays, les mesures qu'il pouvait rendre nécessaires de la part des alliés, et les conseils qu'il convenait de donner au cabinet des Tuileries. Le duc de Wellington, commandant en chef de toute l'armée d'occupation, était parfois invité à prendre part aux délibérations, et rien d'important ne se faisait sans son concours.

Le plus éminent des membres ordinaires de la conférence était certainement le général Pozzo di Borgo, ministre et plus tard ambassadeur de Russie. Les relations amicales que l'avénement du duc de Richelieu avait établies entre les cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg, la part qu'il avait prise lui-même aux événemens de la restauration, contribuaient, non moins que ses talens, à lui faire parmi ses collègues une position toute particulière. Il était évident que la Russie ne pouvait avoir qu'un but dans l'action qu'elle exercerait sur les affaires de notre pays, celui de hâter le rétablissement des forces de la seule des grandes puissances qui fût pour elle une alliée naturelle, de la seule qui, dans l'ordre des vraisemblances, ne pût avoir avec elle aucun point de collision et d'antagonisme. Il était, s'il est possible, plus évident encore que le général Pozzo, dont l'existence, longtemps incertaine et équivoque, n'avait pris un caractère vraiment considérable que depuis qu'il était devenu l'organe habile et influent des relations des deux gouvernemens, mettrait tous ses soins à les rendre plus intimes encore, et qu'il travaillerait avec d'autant plus de sincérité et d'ardeur à l'amélioration de l'état de la France, que son importance personnelle devait croître avec cette amélioration. La notoriété même de cette communauté d'intérêts, l'agrément de son esprit et de ses manières, l'apparence de franchise impétueuse qui s'unissait en lui à une extrême finesse, le rendaient particulièrement propre à intervenir dans les affaires du gouvernement du roi sans exciter les susceptibilités du sentiment national. Son attitude était celle d'un ministre français dévoué à son pays presque autant que celle d'un diplomate russe zélé pour le service de son maître. Sa tâche semblait être de confondre de plus en plus ces deux causes, entre lesquelles il existait en réalité tant de motifs de rapprochement, de les faire prévaloir contre la jalousie malveillante des autres cabinets, et, au besoin, de s'interposer pour prévenir tout malen-

tendu, tout différend entre son pays d'adoption et le pays où il se trouvait maintenant accrédité comme représentant d'un monarque étranger après y avoir jadis exercé ses droits de citoyen. On eût dit qu'il avait pris une position intermédiaire entre ces deux patries, et en effet cette position était si peu déterminée, qu'il fut sérieusement question à plusieurs reprises de le faire entrer dans le ministère de Louis XVIII et dans la chambre des pairs, avec l'agrément de l'empereur Alexandre.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Charles Stuart, avait une tout autre attitude. Bien inférieur en capacité au général Pozzo, quoiqu'il ne manquât ni de pénétration ni d'esprit, d'un caractère peu bienveillant, capricieux et très accessible aux préventions, animé outre mesure de ces préjugés et de cet égoïsme britanniques qui rendent un bon nombre de ses compatriotes si intraitables dans le maniement des affaires, il ne voyait qu'avec une défiance presque hostile le nouveau cabinet français, précisément parce que ce cabinet était en bonnes relations avec la Russie, et dans le jugement qu'il en portait, il subissait plus peut-être qu'il ne s'en rendait compte à lui-même l'influence de M. de Talleyrand, déjà fatigué de ses loisirs et tout occupé à discréditer, à ébranler un ministère dont il se croyait certain de recueillir prochainement l'héritage. Les envoyés d'Autriche et de Prusse, l'honnête et sensé général Vincent, et M. de Golz, se tenaient, entre ceux de l'Angleterre et de la Russie, sur une ligne intermédiaire, et ne paraissaient aspirer à aucune influence, à aucune action personnelle.

On était loin d'ailleurs, à cette époque, du moment où les dissentimens dont je viens d'indiquer le germe pourraient se manifester avec quelque liberté. Ils étaient alors dominés et contenus par une grande et unique préoccupation, celle des périls auxquels les exagérations du parti dominant dans la chambre des députés exposaient la France et l'Europe. Les propositions imprudentes qui se succédaient dans cette assemblée, avec l'assentiment marqué de la majorité, pour le rétablissement d'une grande partie des institutions abolies par la révolution, les cris de vengeance, les discours sanguinaires qui y retentissaient journellement, les vives attaques dirigées du haut de la tribune contre des ministres coupables de ne pas seconder assez vivement cette réaction, tous ces symptômes d'agitations nouvelles effrayaient la sagesse des cabinets. Bien que Louis XVIII ne partageât pas les passions de la plupart des princes de sa famille et de presque tout son entourage, on trouvait qu'il n'y opposait pas une résistance assez énergique et qu'il soutenait trop faiblement ses conseillers officiels. Sa réputation, justifiée en apparence par tout ce qui s'était passé depuis la première restauration, était alors celle d'un prince faible et sans volonté, à qui un favori était absolument

nécessaire pour fixer ses résolutions, pour lui donner la force de se défendre contre les obsessions dont il était entouré.

Cet état de choses donna naissance à une combinaison fort singulière dont sir Charles Stuart rendait compte en ces termes à lord Castlereagh le 1er janvier 1816 :

« La certitude qu'il existait une intrigue soutenue par les princes pour amener par leur influence le retour de M. de Blacas a engagé le duc de Wellington à en parler à M. Pozzo di Borgo et au duc de Richelieu dans les diverses communications qu'il a eues avec eux la semaine dernière sur les affaires publiques. Le premier a paru comprendre très bien les raisons qui militent en faveur du retour de M. de Blacas; mais, n'ignorant pas que cette mesure serait peu agréable à l'empereur de Russie, il a suggéré la convenance d'un délai de six semaines pour qu'il eût le temps de recevoir des instructions à ce sujet. Les objections de M. de Richelieu sont plus décisives, et il n'hésite pas à dire que ses ennemis prendraient avantage de l'impopularité qu'on avait soulevée contre M. de Blacas pour renverser le ministère qui se hasarderait à conseiller son rappel... Sachant avec certitude que le parti du pavillon Marsan et celui de M. de Talleyrand sont décidément d'accord sur l'opportunité de ce rappel, j'incline à penser que l'opinion de M. de Richelieu, appuyée comme elle peut l'être par la Russie, ne prévaudra pas sur ce qu'on sait être le désir du roi à ce sujet. Le prince de Talleyrand m'a dit hier en effet qu'à moins que le retour de M. de Blacas ne vienne donner aux sentimens du roi la force et l'énergie qu'il considère comme absolument nécessaires dans les circonstances actuelles, non-seulement il déclarera, avec tous ses amis, qu'il ne consentira en aucun cas à reprendre des fonctions officielles, mais qu'avec M. de Jaucourt et quelques autres qui sont attachés à sa fortune, il quittera le pays et voyagera pendant quelques années. »

Pour comprendre tout ce qu'il y avait d'étrange, on pourrait dire de scandaleux dans cette coalition du prince de Talleyrand et des ultra-royalistes travaillant de concert à ramener M. de Blacas, il faut se rappeler que M. de Talleyrand, collègue de l'ancien favori dans le premier ministère de la restauration, s'y était montré son constant adversaire, qu'au retour de Gand, c'est-à-dire il y avait à peine six mois, Louis XVIII avait dû opter entre eux, et qu'enfin quelques semaines seulement s'étaient écoulées depuis que le cabinet présidé par ce même M. de Talleyrand était tombé sous les attaques du parti auquel il s'unissait maintenant dans l'espoir de renverser M. de Richelieu.

La situation s'aggravait de jour en jour. M. de Richelieu et ses collègues, poussés à bout par les attaques de la majorité de la chambre introuvable, s'étaient enfin décidés à lui tenir tête, et avaient planté leur drapeau dans les rangs de la minorité. Ils luttaient courageusement, mais ils éprouvaient échec sur échec. Sir Charles Stuart, dans une nouvelle lettre du 29 janvier, les présentait comme hors d'état de faire prévaloir leur avis dans aucune des

questions où ils étaient en désacord avec les ultra-royalistes, et il attribuait leur faiblesse à ce qu'ils n'avaient pas su conserver l'appui des amis de M. de Talleyrand, qui, à l'en croire, constituaient un parti puissant. Suivant lui, l'existence du cabinet était sérieusement menacée, celui qui le remplacerait ne durerait probablement pas au-delà de quelques jours, le pays tomberait dans l'anarchie, et les alliés ne pourraient plus compter sur le paiement de la contribution imposée à la France. La conférence, ajoutait-il, en avait délibéré; elle avait appelé dans son sein le duc de Wellington, et le duc, sur l'invitation qu'elle lui avait faite, avait écrit au roi pour lui exposer les vives inquiétudes dont elle était saisie et le supplier d'intervenir à l'effet de rendre l'influence de la cour utile aux vrais intérêts de son gouvernement; mais sir Charles Stuart doutait du succès d'une pareille démarche : « Le roi, disait-il, n'a, en aucune circonstance, montré assez de caractère pour dominer le parti que toute sa famille a décidément embrassé, à l'unique exception du duc de Berry, et si sa majesté se résout à maintenir le ministère en place sans lui donner l'appui nécessaire, le duc de Richelieu n'a d'autre alternative... que de dissoudre la chambre, malgré la crainte qu'on doit avoir d'encourager le parti des anciens ennemis de la couronne et de favoriser des élections anti-royalistes. Si nos efforts pour soutenir les ministres ne réussissent pas,... je suis disposé à penser que le retour de M. de Blacas est la seule mesure qui puisse donner au roi, à l'égard des princes, l'influence nécessaire pour contenir le parti agissant sous leur direction. »

Les prévisions de sir Charles Stuart furent trompées par l'événement. M. de Blacas ne fut pas rappelé, et un nouveau favori, dont personne n'avait prévu la haute fortune, M. Decazes, alors ministre de la police, devint entre le roi et le cabinet le lien d'un accord qui devait assurer le triomphe de la politique modérée. La chambre des députés, qu'on n'osait pas encore dissoudre, fut prorogée. On congédia le ministre de l'intérieur, M. de Vaublanc, qui était en communauté de sentimens avec la majorité opposante, et il eut pour successeur le président même de la chambre, M. Lainé, que cette majorité avait au contraire fort maltraité. Malheureusement, au moment même où le gouvernement prenait ces graves mesures, une insurrection révolutionnaire éclatait à Grenoble et venait fournir de déplorables argumens aux hommes qui prétendaient que le trône ne pouvait se soutenir que par un système de sévérité et d'exclusion. Le ministère, ainsi compromis et accusé d'avoir encouragé la révolte en se séparant des royalistes ardens, dut pour un temps s'arrêter dans les voies meilleures où il commençait à marcher; le sang recommença à couler sur les échafauds.

L'anxiété des alliés était toujours grande. L'empereur de Russie particulièrement se prononçait avec une extrême vivacité contre ce qu'il appelait la faiblesse du gouvernement français et contre l'influence désastreuse de Monsieur, frère du roi, qui, en sa qualité de colonel-général de la garde nationale, exerçait sans responsabilité, dans toute l'étendue du royaume, au profit de l'opinion ultra-royaliste, une action contraire à celle des conseillers constitutionnels de la couronne. La chambre introuvable existait encore, elle devait prochainement reprendre sa session, et personne ne doutait qu'elle ne se livrât aux dernières violences contre les ministres qui, en la prorogeant, l'avaient arrêtée au milieu de ses tentatives réactionnaires. On voyait en perspective le triomphe passager des ultra-royalistes s'emparant pour quelques mois du pouvoir et bientôt renversés par une révolution nouvelle que leurs excès auraient provoquée, et qui n'épargnerait pas même le trône. Déjà les esprits inquiets se demandaient quel nouvel ordre de choses sortirait de cette crise. Certains réfugiés français retirés en Belgique, où ils trouvaient asile et protection et où la connivence du pouvoir leur permettait de publier contre Louis XVIII et son gouvernement les pamphlets les plus outrageans, avaient conçu la pensée d'appeler à régner sur la France le prince d'Orange, fils du roi des Pays-Bas et beau-frère de l'empereur Alexandre. Ce jeune prince, d'un caractère léger et facile autant que brave et ambitieux, s'était laissé enlacer dans leurs intrigues; il paraît même certain que des insinuations avaient été faites dans ce sens à l'empereur de Russie, qui sans doute ne les avait pas formellement accueillies, mais ne les avait pas non plus absolument découragées, parce qu'il commençait à désespérer de la consolidation de la royauté légitime, qu'il avait toujours cru difficile de faire coexister en France avec le régime constitutionnel, objet de toutes ses prédilections.

L'ordonnance du 5 septembre 1816, que M. Decazes arracha enfin aux irrésolutions de Louis XVIII et du duc de Richelieu, mit un terme à cet état d'anxiété, qui n'aurait pu se prolonger sans péril. Le gouvernement français, en dissolvant la chambre des députés, en proclamant que la charte ne pouvait être modifiée et en rompant d'une manière absolue avec le parti ultra-royaliste, se plaça sur le terrain où les conseils de l'Europe l'appelaient depuis longtemps, non pas qu'on n'aperçût aussi de ce côté de grands dangers, mais parce que dans la voie contraire on ne voyait qu'une ruine certaine. Par un appel hardi à la nation, il réussit, non sans peine, à faire sortir d'un système électoral organisé pour de tout autres besoins une chambre nouvelle animée en majorité de l'esprit qui avait inspiré cette espèce de coup d'état. Le premier usage qu'il fit de sa vic-

toire fut d'obtenir de cette assemblée une loi d'élection dont les dispositions, trop exclusivement dirigées contre le parti qui venait de succomber, trop favorables à l'opinion libérale et démocratique, avaient au moins, pour le moment, l'avantage de mettre à l'abri de tout retour un succès si laborieusement conquis. L'année suivante, une autre loi non moins importante et conçue dans le même esprit organisa la force militaire sur des bases qui devaient la soustraire à l'ascendant du parti de la cour et lui donner un caractère vraiment national, mais qui peut-être, dans les conjonctures où l'on se trouvait alors, ne la mettaient pas suffisamment à l'abri des influences hostiles à la royauté restaurée.

Les événemens postérieurs ont pu inspirer à beaucoup d'esprits qui avaient d'abord approuvé la conduite du gouvernement de Louis XVIII des doutes sur la sagesse de cette politique ou tout au moins des développemens qu'elle ne tarda pas à recevoir, mais il faudrait méconnaître l'évidence pour nier que son premier résultat ait été de rétablir le calme dans le royaume, livré alors aux plus mortelles angoisses, et de rendre confiance aux gouvernemens étrangers dans l'avenir d'un pouvoir qu'ils avaient cru menacé des plus extrêmes périls. L'empereur Alexandre commença lui-même à espérer que l'œuvre de la restauration pourrait s'affermir, et l'intimité de plus en plus étroite des rapports que son envoyé entretenait avec le duc de Richelieu ne pouvait manquer de dissiper peu à peu les préventions dont ce prince avait été si longtemps animé contre la royauté bourbonienne. A partir de ce moment, l'empereur de Russie se montra constamment, dans les conseils de l'alliance, le défenseur des intérêts français. Les complots, les intrigues qui s'ourdissaient en Belgique furent réprimés par les mesures de police que le roi des Pays-Bas se décida enfin à prendre contre les réfugiés et contre les journaux incendiaires par lesquels ils attaquaient le gouvernement de Louis XVIII. Longtemps il avait résisté aux réclamations de ce gouvernement, trop faible encore pour être en mesure de se faire respecter. Les représentations énergiques des cours alliées, de la Russie surtout, le déterminèrent enfin à ne plus tolérer des agressions qui d'ailleurs, par suite de l'amélioration de l'état de la France, présentaient de jour en jour moins de chances de succès.

La conférence de Paris se donna beaucoup de mouvement pour arranger cette affaire délicate; elle y intervint même parfois avec une vivacité impérieuse qui, en blessant les susceptibilités du roi Guillaume, eût pu créer des difficultés nouvelles, et que le cabinet de Londres n'approuva pas complétement. Cette conférence, comme toutes les réunions de cette espèce, avait une tendance naturelle à étendre ses attributions, et se considérant, ce qui était vrai, comme préposée à la surveillance des plus grands intérêts de la paix et de

l'ordre européen, elle eût volontiers fait entrer dans le cercle de son action tout ce qui se rattachait de près ou de loin à ces intérêts. Sa permanence, sa position centrale paraissaient l'y inviter. Les puissances qu'elle représentait avaient en elle un instrument commode et toujours prêt pour toutes les négociations où il leur convenait de s'interposer en commun, et elles semblèrent en effet lui conférer une aptitude universelle en la chargeant d'une médiation entre l'Espagne et le Portugal, qui, par suite d'un incident survenu dans l'Amérique du Sud, étaient alors sur le point d'en venir aux mains. Cet essai de conciliation échoua, et cependant la guerre n'eut pas lieu.

Une autre tentative de médiation, d'un caractère plus singulier et plus hardi, échoua également. L'empereur Alexandre, dont l'imagination se complaisait dans la pensée de gouverner et de pacifier le monde au moyen d'une espèce de conseil amphictyonique où il espérait jouer toujours le premier rôle, avait conçu le projet de faire comparaître en quelque sorte devant la conférence de Paris la monarchie espagnole et ses vastes colonies américaines, déjà insurgées depuis quelques années, et d'opérer entre elles une réconciliation. Il voulait, à ce qu'il paraît, que, si ces colonies ne consentaient pas à se replacer sous le sceptre de leur souverain légitime moyennant des garanties conçues dans un esprit libéral, l'alliance européenne prêtât au cabinet de Madrid une coopération effective pour les mettre à la raison. Un tel projet était plus grandiose que pratique. Le cabinet de Berlin, tout en témoignant une vive sympathie pour les sentimens généreux qui l'avaient inspiré, tout en affectant de penser qu'il était suffisamment justifié de la part de la Russie par sa puissance maritime, déclara que la Prusse n'était pas en mesure de prendre un semblable engagement, qu'elle ne pouvait offrir que ses bons offices, et que le gouvernement du roi, en promettant éventuellement de concourir à une guerre de cette nature, mécontenterait au plus haut point l'opinion publique. Le cabinet de Londres n'avait pas jugé nécessaire d'apporter tant de ménagemens à son refus : il avait, dès le premier moment, interdit à sir Charles Stuart de participer à aucune délibération sur la question des colonies; ses vues, ses intérêts dans cette question étaient trop absolument différens de ceux des puissances continentales pour qu'il consentît à la traiter avec ces puissances en commun et sur un pied d'égalité, d'autant plus que, par la supériorité de ses forces navales, il était seul en état d'y porter un véritable poids. Ce refus fut très sensible à l'empereur, et on peut le considérer comme la première atteinte officielle portée à cet accord européen qui constituait la grande alliance.

Alexandre occupait alors dans le monde politique une position que son caractère rendait, sinon dangereuse, au moins inquiétante et

surtout incommode pour les autres gouvernemens. Deux grandes influences remplissaient et agitaient sa mobile imagination, celle du mysticisme, qui lui avait dicté en 1815 l'inconcevable et ridicule traité de la sainte-alliance auquel la complaisance de ses alliés n'avait pu sans doute souscrire qu'en souriant, comme on se prête parfois aux fantaisies d'un malade qu'il serait imprudent de contrarier, et celle du libéralisme, qui lui faisait rêver pour toutes les contrées de l'Europe l'établissement de chartes constitutionnelles. En ce moment même, il en accordait une à la Pologne et il recherchait sérieusement, dit-on, sur quelles bases il pourrait fonder celle de la Russie; il favorisait de toute son influence le développement de celles qui régissaient déjà la France et les Pays-Bas; il encourageait les princes secondaires de l'Allemagne, presque tous unis à lui par les liens du sang, à se jeter aussi dans des essais de cette nature qui effarouchaient tant soit peu la méticuleuse prudence de l'Autriche. Les prodigieux événemens qui, en renversant Napoléon, l'avaient élevé lui-même à un si haut degré de puissance avaient amené en lui un grand changement. L'espèce de timidité et d'incertitude qui, dans les premiers temps de son règne, paraissait un des traits distinctifs de son esprit avait fait place à une grande confiance en ses propres lumières. Le rôle qu'il avait joué pendant trois ans, la suprématie presque dictatoriale dont il s'était vu investi sur les destinées de l'Europe, les hommages enthousiastes, les flatteries, on pourrait presque dire l'adoration, qui lui avaient été prodigués, l'avaient laissé dans une sorte d'enivrement auquel des têtes plus fortes que la sienne auraient eu peine à résister. Il lui en était resté un besoin de mouvement et d'émotion qui s'accommodait mal des erremens ordinaires de la politique. Il se croyait appelé, par une sorte de mission divine, à la double et glorieuse tâche de maintenir l'ordre dans le monde et de frayer partout la voie aux changemens, aux améliorations exigés, comme on disait alors et comme il le répétait sans cesse, par le *progrès des lumières*. Dans ce travail continuel d'un esprit exalté, les conceptions les plus hardies, les plus téméraires, les plus contraires même aux droits établis, pouvaient par momens trouver faveur, pour peu qu'elles lui parussent en accord avec certaines notions vraies ou chimériques de justice absolue et de bien public. On comprend ce que de telles dispositions d'un prince aussi puissant avaient d'alarmant pour les gouvernemens étrangers. Dans l'intérieur de son empire, elles se manifestaient par des symptômes qui devaient effrayer les hommes prévoyans et sensés : plus d'un projet enfanté ainsi par des sentimens peu éclairés de patriotisme ou de philanthropie était devenu presque à son insu un moyen de tyrannie et d'oppression. L'immensité des forces militaires qu'il s'opiniâtrait à garder sur pied après le rétablissement de la paix, les

dépenses excessives auxquelles elles donnaient lieu, la manie dont il était possédé, comme tant d'autres souverains absolus, de tout voir, de tout diriger par lui-même, et qui n'avait d'autre résultat que d'entraver l'expédition des affaires les plus urgentes, toutes ces circonstances entretenaient en Russie un état de souffrance et d'inquiétude dont il ne se doutait pas, parce qu'au milieu des flatteurs dont il était entouré, aucun de ses conseillers les plus sages n'avait assez de résolution ou de crédit pour lui faire entendre la vérité, parce qu'il mettait souvent son amour-propre à suivre ses inspirations personnelles sans écouter aucun avis, parce qu'enfin on ne pouvait exercer sur lui quelque influence qu'en flattant ses passions et ses rêves.

Tels sont les traits sous lesquels l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, lord Cathcart, représentait à son gouvernement le puissant monarque du Nord; il rendait d'ailleurs hommage à la sincérité, à la droiture de ses intentions, et il ajoutait que ses sentimens pour la Grande-Bretagne étaient ceux d'une véritable prédilection, bien qu'en général la nation russe fût animée d'une grande jalousie de la puissance et de l'influence anglaises. Lord Castlereagh ne se préoccupait pas outre mesure des dispositions que lui signalait lord Cathcart; il en concluait que sans doute elles devaient être surveillées, mais qu'en usant des ménagemens convenables, on pouvait trouver dans le caractère même de l'empereur les moyens de neutraliser le danger des tendances envahissantes du cabinet russe.

L'esprit clairvoyant du ministre anglais s'inquiétait davantage de l'état intérieur de la Prusse, où un gouvernement imprudent et faible avait toléré, avait encouragé même, comme arme de guerre contre la France et comme moyen d'influence en Allemagne, les manifestations d'un ardent libéralisme auquel maintenant il paraissait peu pressé de donner satisfaction. Voici ce que lord Castlereagh écrivait dès les derniers jours de 1815 au représentant de l'Angleterre auprès de la cour de Berlin :

« Quelque admiration, quelque reconnaissance que j'éprouve de la conduite de la nation prussienne et de son armée dans la guerre qui vient de finir, je ne puis cacher que je vois avec beaucoup d'anxiété la direction imprimée à sa politique. Il y a sans aucun doute une grande fermentation dans tous les ordres de l'état; des notions très libres en matière de gouvernement, pour ne pas dire des principes vraiment révolutionnaires, ont pris le dessus, et l'armée n'est nullement subordonnée à l'autorité civile. Il est impossible de dire où s'arrêteront de telles impulsions, lorsque l'établissement du système représentatif leur permettra de se développer. Au surplus, si j'appelle votre attention sur cet état de choses, ce n'est pas pour vous engager à y intervenir, mais pour vous pénétrer de l'importance qu'on doit mettre, spécialement dans l'intérêt de la Prusse, à maintenir la bonne intel-

ligence entre les états voisins sur lesquels les principes désorganisateurs ont fait moins d'impression, jusqu'à ce que la situation intérieure de la France et du nord de l'Allemagne soit plus assurée... Pour le moment, la meilleure attitude que vous puissiez prendre est de vous tenir tranquille... J'aurais soin de vous donner des directions, s'il me semblait qu'il y eût lieu d'agir; mais en général mon système n'est pas d'encourager, de la part de l'Angleterre, une ingérence non absolument nécessaire dans les affaires du continent. Son intervention aura d'autant plus d'autorité qu'on ne la compromettra pas en la prodiguant hors de propos dans les difficultés journalières des divers états. »

On voit par cette lettre que lord Castlereagh, tout en se préoccupant des conséquences que le régime constitutionnel pourrait entraîner en Prusse, ne doutait pas de son prochain établissement. Cependant le cabinet de Berlin, qui apparemment partageait ces inquiétudes, laissa voir des hésitations. L'impatience du parti libéral s'en irrita; il commença à croire qu'on l'avait trompé par de fallacieuses promesses, et le pays fut bientôt livré à une agitation dont l'Europe allait avoir à se préoccuper.

Le royaume des Pays-Bas, auquel le cabinet de Londres prenait plus d'intérêt encore qu'à la Prusse, lui causait également, bien que pour d'autres motifs, d'assez vives alarmes. Là le régime constitutionnel existait déjà; mais le roi Guillaume, dominé par un désir immodéré d'action personnelle, l'avait fondé sur des bases singulières, qui n'offraient de garanties suffisantes ni au peuple, ni au souverain lui-même. Comme l'écrivait le 10 février 1816 le chargé d'affaires d'Angleterre, le roi, avec des idées très libérales, avait donné une constitution qui n'assurait ni à lui-même ni à son gouvernement le degré de force nécessaire; en n'assignant à ses ministres aucune part de responsabilité, il avait fort compromis sa propre popularité sans les mettre le moins du monde à l'abri de la censure publique, et par la manière dont il avait organisé les états provinciaux chargés de l'élection de la seconde chambre, il s'était ôté les moyens d'exercer aucune influence sur la formation de cette chambre, qu'il ne s'était pas non plus réservé le droit de dissoudre. Les Belges étaient d'ailleurs mécontens de la faveur exclusive témoignée à une petite oligarchie hollandaise qui accaparait presque toutes les fonctions publiques, et ils ne devaient pas tarder à trouver un nouveau grief dans le régime tracassier et malveillant auquel un prince protestant eut l'imprudence de vouloir soumettre l'église catholique. Enfin l'accueil trop favorable fait aux réfugiés français, et qui ne pouvait guère s'expliquer que par des arrière-pensées assez peu loyales, avait dû nécessairement propager dans le pays les germes révolutionnaires que ces réfugiés portaient avec eux. L'intervention des grandes puissances avait, comme nous l'avons vu, mis fin à ce dés-

ordre, ou du moins en avait restreint la portée, mais n'avait pu en détruire les effets. Le gouvernement britannique était d'autant plus inquiet de cet état de choses, qu'il craignait toujours que la France, lorsqu'elle aurait repris ses forces et son indépendance, ne dirigeât encore une fois de ce côté son ambitieuse activité. Dès le premier mois de l'année 1818, l'ambassadeur d'Angleterre auprès du roi des Pays-Bas, lord Clancarty, encore tout animé des passions et des souvenirs de la coalition européenne, représentait au roi Guillaume la nécessité de se mettre en mesure contre les chances d'une attaque soudaine de la France, dans le cas où, le territoire français venant à être évacué par les forces alliées, le gouvernement du roi se trouverait entraîné à porter la guerre chez les nations voisines, soit parce qu'il ne pourrait résister aux passions effrénées d'un peuple accoutumé à ne tenir compte d'aucun principe, soit parce qu'il croirait devoir faire ainsi diversion aux sentimens hostiles qui fermentaient contre lui au sein de ce peuple.

L'Europe, on le voit, recélait dès lors bien des causes de perturbations futures, et la paix générale était loin de lui avoir assuré le repos absolu qu'elle avait cru acheter au prix de tant d'efforts. Les états du Midi, replacés presque tous sous de faibles gouvernemens et sous les institutions décrépites, impuissantes, que la domination française y avait momentanément renversées, couvaient en quelque sorte des révolutions nouvelles. L'Espagne surtout, où une cruelle et stupide réaction confondait dans une proscription commune les partisans et les adversaires de l'usurpation napoléonienne, où l'administration la plus malhabile achevait d'épuiser les dernières ressources du pays, l'Espagne, troublée et ensanglantée par des conspirations continuelles, était devenue pour le reste de l'Europe un objet de scandale et d'effroi.

II.

Tandis que de tous côtés apparaissaient ainsi des signes menaçans pour la tranquillité du monde, tandis qu'en Angleterre même les tories, tout-puissans pendant la guerre, se voyaient en butte sur les places publiques aux agressions violentes des radicaux, et dans le parlement aux vives attaques des whigs réclamant des réformes libérales, la France, par un singulier contraste, semblait revenir à la vie et reprendre son rang parmi les nations. Une harmonie qu'on a vue rarement aussi complète unissait depuis le 5 septembre 1816 le gouvernement et les chambres. Les dernières traces du régime exceptionnel et rigoureux de 1815 s'effaçaient peu à peu. La nation, rassurée sur le maintien des conquêtes essentielles de la révolution, se livrait déjà, avec la vivacité qui lui est habituelle, au travail, au

commerce, à l'industrie. Malgré les souffrances passagères d'une disette presque équivalente à une famine, le produit des impôts s'élevait au-dessus de toutes les prévisions. A l'appel d'un gouvernement qui, pour la première fois, malgré les déclamations sophistiques de l'esprit de parti, proclamait le respect scrupuleux de tous les engagemens de l'état, le crédit renaissait dans des proportions encore bien modestes sans doute, si on les compare à ce qu'on a vu depuis, mais que personne un peu auparavant n'aurait osé espérer. Ce qui eût été impossible à Napoléon vainqueur et maître de l'Europe, la France, encore occupée par l'étranger, mais librement gouvernée, le pouvait déjà : elle trouvait à emprunter les sommes énormes dont elle avait besoin pour entretenir l'armée d'occupation et pour payer les contributions qu'on lui avait imposées, et les puissances alliées s'étonnaient, quelques-unes s'effrayaient peut-être de l'exactitude avec laquelle s'accomplissaient de tels engagemens.

En présence d'une telle amélioration, elles crurent pouvoir, dès la seconde année qui suivit le traité du 20 novembre, diminuer d'un cinquième la force du corps d'occupation qui garantissait à l'Europe l'exécution de ce traité. C'était tout à la fois un moyen d'augmenter la force morale du ministère à qui on donnait ce témoignage de confiance, et de faciliter sa tâche en allégeant tant soit peu les charges du pays. La Russie et l'Autriche, jalouses de se donner le mérite de cet allégement, semblèrent s'en disputer l'initiative. Le cabinet de Londres s'y prêta aussi d'assez bonne grâce; mais son ambassadeur, sir Charles Stuart, et le duc de Wellington lui-même y avaient mis moins d'empressement. Ils pensaient qu'on agissait avec un peu de précipitation. On peut croire que leurs rapports habituels avec M. de Talleyrand n'étaient pas sans influence sur le jugement qu'ils portaient de l'état de la France. Cet ancien ministre, déçu dans l'espérance de revenir promptement au pouvoir et ne pouvant supporter la perte de la grande position qu'il avait eue pendant les premiers temps de la restauration, en avait conçu un si violent dépit contre le ministère du duc de Richelieu et s'était livré à des manifestations d'une opposition si peu mesurée, que le roi s'était cru obligé de lui interdire momentanément l'entrée des Tuileries. Dans son impatience, il se rapprochait de plus en plus des ultra-royalistes, ses anciens adversaires, comme lui en guerre ouverte avec le cabinet. Il s'efforçait de faire croire que sa disgrâce était le résultat de l'influence russe, à laquelle il s'était toujours montré hostile, et que le gouvernement britannique désirait au contraire le voir reprendre place au conseil. Pour accréditer ce bruit et aussi pour se ménager en réalité l'appui de l'Angleterre, il affectait de tenir sir Charles Stuart au courant de toutes ses démarches, et il en écrivait même à lord Castlereagh. Ce manége et les calculs qui l'inspiraient n'échappaient pas à la péné-

tration de l'ambassadeur anglais; mais, comme il arrive souvent, tout en se défiant des assertions et des intrigues de M. de Talleyrand, il ne pouvait se soustraire complétement à l'effet d'insinuations, sans cesse renouvelées, qui flattaient ses passions et venaient à l'appui de ses soupçons jaloux contre la Russie. Le mécontentement qu'il éprouvait de l'intimité toujours croissante du général Pozzo avec les ministres français le disposait d'ailleurs à accueillir facilement tous les rapports défavorables à la politique de ces ministres, et il en vint bientôt à croire que l'envoyé russe était l'inspirateur de tous leurs actes comme de tous leurs choix. Il ne paraît pas que ces préventions de sir Charles Stuart trouvassent accueil dans l'esprit plus élevé de lord Castlereagh.

Trois ans s'étaient déjà écoulés depuis le traité du 20 novembre. On touchait au terme auquel les puissances s'étaient réservé d'examiner si la situation de la France permettrait de mettre fin immédiatement à l'occupation, ou s'il conviendrait de la prolonger encore pendant deux années. Cette situation continuait à se présenter à leurs yeux sous un aspect satisfaisant. Les progrès rapides de la prospérité matérielle et l'affaiblissement continu du parti ultra-royaliste, dont chaque tour d'élection éclaircissait les rangs dans la chambre des députés, leur persuadaient que le gouvernement du roi avait surmonté tous les obstacles vraiment sérieux. Exclusivement préoccupés des dangers si grands et si réels que ce parti avait fait courir naguère à la France, les alliés ne semblaient pas se préoccuper beaucoup de ceux que pouvait dès lors faire craindre la résurrection des partis révolutionnaire et bonapartiste, dont les coryphées, se déguisant sous les couleurs du libéralisme et cachés d'abord parmi les défenseurs sincères de la modération et de la liberté, commençaient à prendre dans la chambre élective, où ils ne siégeaient pourtant encore qu'en très petit nombre, un langage altier et menaçant. Quelques hommes prévoyans soupçonnaient le péril, mais les pronostics alarmans auxquels ils se livraient étaient peu écoutés, parce qu'on les confondait avec les déclamations insensées des ultra-royalistes contre tout ce qui se passait depuis le 5 septembre 1816.

Le parti ultra-royaliste, bien que fort mécontent des cabinets alliés et de l'appui qu'ils accordaient au ministère du duc de Richelieu, n'entrevoyait pas sans effroi le moment où la France se trouverait livrée à elle-même. Il s'efforça, par ses intrigues, de retarder le départ de l'armée d'occupation. C'est dans cette vue qu'il fit parvenir aux quatre grandes cours la fameuse *note secrète* dont la découverte et la publication jetèrent sur lui tant d'impopularité. Ce parti entretenait quelques relations avec la cour d'Autriche. Il y a lieu de croire que M. de Metternich, en se prêtant à ces communications équivoques avec les adhérens de Monsieur, se proposait sur-

tout de les modérer et de les contenir; mais lord Castlereagh, qui en était informé, n'y voyait que des inconvéniens. « Je n'attends pas beaucoup de bien, écrivait-il, de la négociation secrète de Metternich à Paris, et je ne voudrais pas m'y mêler. Le moins qu'un ministre anglais peut avoir à faire avec la politique de Monsieur, c'est le mieux. »

Cependant les manœuvres des ultra-royalistes, favorisées par les symptômes d'une certaine agitation qui commençait à se manifester en France, n'avaient pas été absolument sans résultat. L'Autriche et la Prusse, inquiètes de ces symptômes, peu bienveillantes d'ailleurs pour le gouvernement du roi, peu empressées à lui rendre son indépendance et sa liberté d'action, inclinaient à prolonger l'occupation. Leurs hésitations durent céder à la volonté de l'empereur Alexandre, dont le bon vouloir éclata d'autant plus en cette circonstance qu'il n'était pas lui-même complétement rassuré sur les conséquences de la retraite des forces alliées. Il eût désiré que l'armée d'occupation, en quittant le territoire français, fût pendant quelque temps maintenue sur pied en Allemagne pour être prête à tout événement; mais cette combinaison, qui tendait en quelque sorte à remplacer l'occupation de la France par celle de l'Allemagne, ne pouvait convenir aux deux grandes cours germaniques. Il fallut y renoncer, et grâce à la patriotique insistance du duc de Richelieu, fortement appuyée auprès du monarque russe par son envoyé, M. Pozzo di Borgo, et par son secrétaire d'état, le comte Capodistrias, dont les tendances libérales balançaient alors avec avantage la politique autrichienne du comte de Nesselrode, grâce aussi aux bons offices du duc de Wellington, qui, dans tout le cours de cette grande affaire, se montra constamment favorable à la France, l'évacuation pure et simple du territoire français fut résolue. Déjà une convention, préparée aussi par l'influence de l'empereur Alexandre et conclue sous la bienveillante médiation du duc de Wellington, venait de restreindre dans des limites fixes les répétitions pécuniaires que les sujets des puissances élevaient contre le gouvernement français en vertu du traité du 20 novembre, et qui menaçaient de prendre des proportions auxquelles personne ne s'était d'abord attendu. Pour compléter la libération de la France, pour lui rendre son indépendance et la replacer au rang des puissances appelées à influer sur toutes les grandes affaires de l'Europe, il y avait quelques arrangemens à prendre, quelques formalités à accomplir. On pensa que c'était le cas de recourir à une de ces réunions de cabinets prévues par le traité que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient conclu le 20 novembre, le jour même de la signature du dernier traité de paix. Les deux empereurs et le roi de Prusse se rendirent donc à Aix-la-Chapelle dans le courant du mois de septembre 1818.

Alexandre amenait avec lui, pour prendre part aux conférences, MM. de Nesselrode et Capodistrias; M. de Metternich devait y représenter l'Autriche; le chancelier prussien prince de Hardenberg était assisté du comte de Bernstorff, appelé tout récemment à la direction du département des affaires étrangères; lord Castlereagh et le duc de Wellington étaient munis des pouvoirs de l'Angleterre; enfin le duc de Richelieu se transporta aussi sur le théâtre où l'on allait décider du sort de la France, ou plutôt proclamer la décision déjà rendue. Pour empêcher que cette réunion n'excitât la jalousie et la défiance des autres états, encore peu habitués à voir les gouvernemens principaux s'ériger en une sorte d'oligarchie politique investie, pour ainsi dire, du droit de représenter l'Europe, on avait eu soin de leur faire expliquer qu'il ne s'agissait pas d'un congrès proprement dit, qu'on ne s'occuperait, suivant toute apparence, que d'une seule question, celle de l'évacuation de la France, et que dès lors les puissances qui n'avaient pas pris une part directe au traité de Paris n'avaient aucune raison de désirer prendre part aux délibérations.

Les conférences s'ouvrirent le 30 septembre 1818. Dès la troisième, qui eut lieu le 2 octobre, le principe de l'évacuation fut résolu à l'unanimité. Le 9, une convention fut signée entre les ministres des quatre cours et le duc de Richelieu. Elle portait que les troupes composant l'armée d'occupation quitteraient, le 30 novembre, le territoire français, et elle réglait avec beaucoup de détails la forme et les termes des paiemens que la France avait encore à faire aux alliés.

Le 1er novembre, les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie remirent au duc de Richelieu une note qui avait pour objet de constater les motifs et la portée de cette convention. Il y était dit que « l'état intérieur de la France, ayant été depuis longtemps le sujet des méditations des cabinets, et les plénipotentiaires réunis à Aix-la-Chapelle s'étant mutuellement communiqué les opinions qu'ils s'étaient formées à cet égard, les augustes souverains, après les avoir pesées dans leur sagesse, avaient reconnu avec satisfaction que l'ordre de choses heureusement établi en France par la restauration de la monarchie légitime et constitutionnelle, et le succès qui avait couronné jusqu'alors les soins paternels de sa majesté très chrétienne, justifiaient pleinement l'espoir d'un affermissement progressif de cet ordre de choses si essentiel pour le repos et la prospérité de la France et si étroitement lié à tous les intérêts de l'Europe; » qu'aucun doute ne pouvant plus subsister quant à l'exécution des engagemens pris par la France, « leurs majestés impériales et royales s'étaient félicitées de n'avoir plus qu'à écouter les sentimens et les vœux personnels qui les portaient à mettre un terme à une mesure que des circonstances funestes

et la nécessité de pourvoir à leur propre sûreté et à celle de l'Europe avaient pu seules leur dicter; » que « dès lors les augustes souverains s'étaient décidés à faire cesser l'occupation;... » que « la convention du 9 octobre avait sanctionné cette résolution, et qu'ils regardaient cet acte solennel comme le complément de la paix générale. »

Le 15 novembre enfin, un document formel constata la rentrée de la France dans le concert européen et son admission au nombre des puissances qui, depuis cette époque, ont formé, pour ainsi parler, le directoire de l'Europe. Le duc de Richelieu signa, avec les représentans des quatre cours, un acte par lequel ils déclarèrent que « les cinq grandes puissances étaient fermement décidées à ne s'écarter, dans aucune de leurs relations, du principe d'union intime qui avait présidé à leurs rapports; » que « cette union n'avait pour objet que le maintien de la paix générale fondé sur le respect religieux pour les engagemens consignés dans les traités et pour la totalité des droits qui en dérivent; » que « la France, associée aux autres puissances par la restauration du pouvoir monarchique, légitime et constitutionnel, s'engageait à concourir désormais au maintien et à l'affermissement d'un système qui avait donné la paix à l'Europe et qui pouvait seul en assurer la durée, et que des réunions particulières, soit entre les souverains eux-mêmes, soit entre leurs ministres plénipotentiaires respectifs, pourraient avoir lieu, si elles étaient jugées nécessaires. »

Le jour même où cet acte reçut la signature du ministre de France à côté de celle des ministres de la coalition, ces derniers, par une sorte de contradiction qu'expliquent sans doute les inquiétudes renaissantes sur l'état intérieur de la France et la nécessité de donner une satisfaction aux cours germaniques, signèrent entre eux deux autres traités qui renouvelaient, pour le cas où de nouvelles révolutions viendraient à éclater parmi nous, les engagemens du traité de Chaumont et du traité secret du 20 novembre. Il n'est pas besoin de dire que ces derniers arrangemens ne furent pas publiés.

Je viens de rapporter les actes principaux du congrès d'Aix-la-Chapelle. Ils semblaient proclamer la consolidation définitive d'un système fondé sur un parfait accord de vues entre toutes les grandes puissances, et cependant on touchait à l'instant où l'apparence même de cet accord devait commencer à s'altérer. Dès ce moment, pour qui eût pu lire la correspondance de lord Castlereagh avec les autres membres du cabinet britannique, il n'eût pas été difficile de prévoir que la force des choses entraînerait un peu plus tard ce cabinet à se séparer de l'alliance continentale, à s'ériger en antagoniste de la Russie. Il est probable que ce résultat aurait été obtenu beaucoup plus tôt, si tout autre que lord Castlereagh eût dirigé la politique extérieure de l'Angleterre. La grande part que ce ministre avait prise

aux triomphes et aux traités de 1814 et de 1815 l'attachait fortement au maintien de l'alliance qui les avait produits. Habitué à traiter directement avec les princes et les ministres alliés, à recevoir d'eux les avances, les hommages, les flatteries qui ne pouvaient manquer au représentant de la puissante Angleterre, il aimait à se retrouver dans cette atmosphère diplomatique; il s'y sentait plus à l'aise qu'au sein du parlement, en face d'une opposition qui ne lui ménageait pas les plus rudes attaques, ou même que dans le conseil, où il avait à compter avec des collègues moins accessibles que lui aux considérations purement européennes et plus préoccupés de la nécessité de ménager l'opinion ou les préjugés du pays. Il essayait de les amener à voir les choses comme il les voyait, et de les faire revenir de ce qu'il regardait comme des préventions. A peine arrivé à Aix-la-Chapelle, il écrivit le 4 octobre à lord Liverpool qu'autant qu'il en avait pu juger, il y avait eu plus de faiblesse que de calcul dans certains procédés assez suspects de l'empereur Alexandre; que si, comme on l'affirmait, ce souverain avait écouté quelques propositions d'alliance faites par ses agens dans un esprit contraire aux intérêts anglais, si même il n'avait pas repoussé péremptoirement les ouvertures des révolutionnaires français réfugiés dans les Pays-Bas, il était maintenant tout à fait revenu de ces entraînemens, que ses protestations d'union et de bienveillance étaient sincères, et qu'il serait tout à fait hors de propos de lui témoigner de la défiance. Quelques jours après, lord Castlereagh, annonçant la prochaine conclusion des délibérations du congrès et rassurant son gouvernement, qui, à ce qu'il paraît, avait craint qu'on ne voulût donner à ces délibérations une extension dont il se serait trouvé embarrassé, s'exprimait ainsi : « Il est satisfaisant de remarquer combien peu d'embarras et combien d'avantages réels et solides résultent de ces réunions dont on se fait à distance un si terrible épouvantail. Il me semble que c'est une découverte nouvelle des gouvernemens européens, qui tout à la fois *éteint* les fils d'araignée à l'aide desquels la diplomatie a coutume d'*obscurcir* l'horizon, met toute la portée du système dans son véritable jour, et donne aux conseils des grandes puissances l'efficacité et presque la simplicité des délibérations d'un seul état. »

J'ai reproduit les paroles mêmes de lord Castlereagh, qui, dans leur incorrection bizarre assez semblable à celle de ses discours parlementaires, peignent d'une manière assez vive l'enthousiasme avec lequel il se laissait aller aux erremens de la politique continentale. Le cabinet de Londres, qui ne partageait pas cet enthousiasme, crut devoir le réprimer. On s'occupait en ce moment à Aix-la-Chapelle de la rédaction de la déclaration qui replaça la France au nombre des puissances dirigeantes, et dont j'ai tout à l'heure rapporté les

termes; cette rédaction n'était pas encore complétement arrêtée, plusieurs projets étaient en discussion, et celui qui émanait du gouvernement russe effarouchait à plusieurs égards les ministres anglais. Ils répugnaient surtout à consacrer pour l'avenir un système de congrès fréquens et en quelque sorte périodiques dont la Russie eût voulu faire, pour ainsi parler, les états-généraux de l'Europe. Lord Bathurst, dans une lettre du 28 octobre, rendait compte ainsi à lord Castlereagh d'un débat qui avait eu lieu à ce sujet dans le conseil :

« Nous avons tous été plus ou moins frappés de la crainte qu'il ne sortît de graves inconvéniens d'une décision qui annoncerait publiquement une suite de réunions de cabinets sur des points déterminés. Il est parfaitement naturel que vous éprouviez un vif désir de voir continuer ce système dont vous avez tiré si bon parti; mais, lors même que nous aurions la certitude que les réunions subséquentes seraient animées d'un égal esprit de cordialité, quel avantage y aurait-il à prendre pour l'avenir une détermination précise, excepté pour ce qui regarde la prochaine réunion que nous sommes tous d'accord de fixer et d'annoncer dès à présent? Si je vous comprends bien, il serait question, après avoir décidé que les réunions projetées auraient lieu à des époques précises, de l'annoncer aux autres gouvernemens par une circulaire qui renfermerait des explications propres à les satisfaire. Pensez-vous qu'aucune déclaration générale pût avoir cet effet? Dans la circonstance actuelle, nous avons pu atteindre ce but (et non pas sans difficulté) en leur donnant l'assurance que nous n'avions à nous occuper que de l'évacuation; mais en leur faisant connaître l'adoption du système des réunions périodiques, nous devrons ajouter qu'elles se rapporteront uniquement à tel ou tel objet déterminé, ou même à une seule puissance, à la France, et aucun engagement de n'intervenir en aucune façon dans des matières où le droit des gens ne justifierait pas notre intervention ne suffirait pour les rassurer, parce qu'ils pourraient craindre que de grands souverains, avec de nombreuses armées, ne se conformassent pas toujours aux décisions des jurisconsultes. — Vous comprendrez que l'objection que je viens de vous exposer ne s'adresse pas au système, mais à l'opportunité qu'il peut y avoir à le déclarer dans une lettre circulaire. Dût-elle se borner à annoncer simplement une autre réunion, je douterais de cette opportunité, car de semblables lettres font rarement un bien quelconque et suscitent pour l'ordinaire dans le parlement des débats très fâcheux. On peut donc recourir à tout autre moyen pour annoncer la chose. — Mais les objections de Canning (1) ne portent pas seulement sur le mode de la déclaration à faire, elles s'attaquent au système même des réunions périodiques. Il ne pense pas que le neuvième article (du traité du 20 novembre), sur lequel on s'appuie pour les demander, ait été conçu comme s'appliquant à d'autres réunions que celles qui seraient nécessaires pour surveiller l'état intérieur de la France en tant qu'il pourrait mettre en danger la tranquillité européenne. Il croit que le système de réu-

(1) George Canning, qui avait été quelques années auparavant secrétaire d'état pour les affaires étrangères et était ensuite sorti du cabinet, venait d'y rentrer comme président du bureau de contrôle.

nions périodiques des grandes puissances en vue des intérêts généraux de l'Europe appartient à une politique nouvelle et très contestable, qu'il aura pour conséquence nécessaire de nous engager profondément dans la politique du continent, tandis que notre vraie politique a toujours été de n'intervenir que dans les très grandes circonstances et de le faire alors avec des forces décisives. Il a la conviction que tous les autres états protesteraient contre la tentative de les réduire ainsi à un état de sujétion, que les réunions projetées deviendraient un théâtre de cabale et d'intrigue, et que le peuple anglais en arriverait bientôt à s'alarmer pour ses libertés, si notre cour entrait en délibérations réglées avec les grandes monarchies despotiques sur la question de savoir quel degré d'esprit révolutionnaire peut mettre en péril la sécurité publique, et par suite exiger l'intervention de l'alliance. Il n'a pourtant produit cette raison que comme un argument populaire. — Je ne partage pas l'opinion de Canning, et aucun des membres du conseil n'y adhère non plus; mais si c'est là son sentiment, il n'est pas déraisonnable de présumer que ce sera aussi celui de beaucoup d'autres personnes, sans compter nos adversaires habituels. Et dans quelle intention, je vous le demanderais, prendre le taureau par les cornes? Pourquoi voudriez-vous, par une promulgation prématurée, appeler un parlement nouveau, dont les inclinations sont encore douteuses, à se prononcer immédiatement sur le principe d'un système qui, si l'expérience le démontre bon, s'établira de lui-même, chaque réunion donnant naissance à une autre, si on en éprouve d'heureux effets? Et comme tous les systèmes politiques ont leur époque, il y aura cet avantage à ne pas rendre les réunions périodiques, que, le jour où il faudra y renoncer, elles finiront naturellement sans qu'un tel changement fixe l'attention publique. — Il ne peut y avoir aucune objection à ce que les cabinets conviennent entre eux de continuer à se réunir, et le neuvième article (du traité du 20 novembre) y a même si complétement pourvu, que tout engagement additionnel dans ce sens serait superflu. Tout ce que vous avez besoin de faire, c'est de fixer le moment de la plus prochaine réunion, et vous verrez que Canning lui-même ne s'y oppose pas... — Je suis sûr que vous connaissez trop nos sentimens envers vous pour ne pas être certain que nous serions bien vivement affligés, si cette dépêche vous trouvait tellement engagé dans la résolution de fixer des réunions périodiques, qu'il vous fût difficile d'y demander quelque modification; mais vous comprendrez très certainement qu'elle nous susciterait tout à fait gratuitement de grandes difficultés parlementaires... Si vous écrivez une lettre circulaire aux autres cours, il est à désirer pour vous-même que vous puissiez nous en envoyer d'avance la minute, car les documens de cette espèce deviennent souvent l'occasion de discussions fort inutiles dans le parlement quand ils ne sont pas rédigés avec beaucoup de soin. »

Cette lettre de lord Bathurst est importante. On y voit que le cabinet le plus tory et à certains égards le plus aveuglément conservateur qu'ait eu l'Angleterre depuis le commencement du siècle, ce cabinet si fortement lié à la politique des cours continentales, se sentait déjà pourtant dans l'impossibilité d'y persévérer en présence des réclamations de l'opinion publique, à moins qu'on n'y apportât

des modifications. On y voit que dans ce cabinet même l'homme le plus éminent, ou pour mieux dire le seul éminent par son éloquence et par la vivacité hardie de son esprit, Canning, si antipathique à ses collègues, qui ne pouvaient ni s'accoutumer à lui, ni, lorsqu'une rupture les avait séparés, se passer longtemps de l'appui de ses talens, préludait déjà à la scission éclatante par laquelle il devait, quatre ans après, rompre définitivement les liens de la grande coalition formée en 1813.

Une seconde lettre de lord Bathurst, écrite trois jours après la précédente, complète le développement de cette situation.

« La dépêche que je viens de recevoir, y dit-il, me donne lieu d'espérer que l'affaire prend une direction qui nous tirera de nos difficultés. Je pense, je l'avoue, que ce qu'on aurait pu faire de mieux eût été de se séparer sans faire aucune déclaration. Nous savons en effet avec quelle rudesse on a coutume de manier ces papiers d'état dans le parlement, et pour peu qu'en les défendant ou en les interprétant, les divers membres du gouvernement tombent, les uns à l'égard des autres, dans la plus légère contradiction, l'opposition en prend avantage pour découvrir et signaler des dissentimens qui, en pratique et pour le moment du moins, seraient autrement sans aucune importance. Je comprends cependant combien il serait difficile à une assemblée constituée comme la vôtre de se séparer sans nous avoir fait une déclaration quelconque : aussi me bornerai-je à dire que plus elle sera générale, mieux cela vaudra... — La grande difficulté consiste dans la manière d'inviter le roi de France à prendre part à ces réunions en tenant compte de ce principe, que le grand objet auquel elles se rapportent, c'est la France elle-même. Si vous leur assignez un objet plus général, nous donnons par là à la quadruple alliance un caractère nouveau, et nous exciterons la jalousie des autres puissances, qui... auront le droit de se plaindre, si elles sont exclues. »

Le jour même où lord Bathurst écrivait cette lettre à lord Castlereagh, lord Liverpool lui envoyait des observations conçues dans le même esprit. Il ne fallait, lui disait-il, rien ajouter aux engagemens antérieurement pris par l'Angleterre, et qui, s'ils n'étaient pas déjà contractés, ne seraient probablement pas acceptés aujourd'hui par certaines personnes; il fallait même autant que possible éviter de mettre trop en relief les points douteux de ces engagemens : à cet égard, les idées de l'empereur de Russie étaient complétement erronées et inadmissibles; le projet autrichien au contraire atteignait à peu près le but qu'on devait se proposer.

« En un mot, ajoutait lord Liverpool, tout ce qu'il est nécessaire de dire, c'est simplement que nous adhérons aux traités existans et aux stipulations qui en découlent, et que, toutes les fois que les souverains ou leurs ministres auront occasion de délibérer collectivement sur quelqu'une des questions se

rattachant à la dernière paix, le gouvernement français sera invité à participer aux délibérations. Si, pour mieux assurer le maintien de l'ordre en France, on a jugé à propos de fixer un terme auquel les souverains se réuniront de nouveau, je n'y ai pas d'objections, et bien que cette fixation puisse prêter à quelque interprétation fâcheuse, les bons effets en balanceraient peut-être les inconvéniens, mais il est parfois aussi peu sage de vouloir porter sa vue trop loin dans l'avenir que de la restreindre dans un horizon trop limité. — Vous devez aussi être très circonspect en matière de stipulations secrètes à insérer aux protocoles. Il peut être convenable de soustraire à la connaissance du public les détails d'exécution d'engagemens connus, mais on nous demandera sans doute dans le parlement si nous avons pris d'autres engagemens que ceux qui sont publiés, et nous serions dans une position bien fausse, si nous nous trouvions réduits à équivoquer en pareill matière. — Nous devons nous rappeler dans tout le cours de cette affaire et faire sentir à nos alliés... que le parlement britannique discutera toutes ces questions dans le sens le plus étendu, que nous avons à aborder une nouvelle chambre des communes qui n'a pas encore été éprouvée, dont les tendances sont douteuses, et qui très certainement n'est pas préparée à considérer les questions étrangères du même point de vue que le faisait le parlement, il y quelques années, lorsqu'il était placé sous la pression ou sous le souvenir encore tout récent des grands dangers extérieurs. »

Une autre lettre de lord Liverpool, écrite le même jour, après l'arrivée d'un courrier de lord Castlereagh, contient les passages suivans :

« ..... Nous venons de recevoir vos dépêches. Nous avons à peine eu le temps de les parcourir; mais la possibilité d'un nouveau traité auquel la France prendrait part a appelé toute notre attention. Nous sommes persuadés qu'une telle mesure deviendrait la matière des débats les plus pénibles, et nous ne pourrions empêcher le parlement de prononcer une opinion sur ce fait nouveau, tandis qu'en nous en tenant aux engagemens existans, nous sommes couverts, pour tout ce que nous faisons, par l'autorité du dernier parlement. — De plus, cette manière de procéder pourrait créer entre nous-mêmes des dissentimens sérieux, attendu qu'on peut certainement la présenter comme contraire à l'esprit évident, sinon à la lettre de vos instructions, et comme n'étant justifiée par aucune nécessité pressante qui eût pu vous empêcher de soumettre un document de cette nature à l'opinion du gouvernement... Il faut faire comprendre aux Russes que nous avons un parlement et un public envers lesquels nous sommes responsables, et que nous ne pouvons pas nous laisser entraîner à partager les vues d'une politique entièrement incompatible avec l'esprit de notre gouvernement. »

Quelques jours après, lord Liverpool, discutant le texte de plusieurs projets de déclarations envoyés à Londres par lord Castlereagh, lui disait : ... « Ma seule objection importante se réfère à la partie du projet n° 2, qui exprime sur l'état intérieur de la France une opinion plus affirmative que la nécessité ne l'exige, et peut-être

que la prudence ne le permet. Cela pourrait, dans certaines éventualités, devenir pour nous une source d'embarras. »

Lord Castlereagh répondit, le 9 novembre 1818, tant à la précédente lettre qu'à d'autres que je n'ai pas sous les yeux, et qui étaient conçues dans le même sens :

« Je me suis arrangé, dit-il, pour éviter, dans le cours de la négociation, les commentaires sur les affaires intérieures de la France; mais lorsque nous en sommes venus à la rédaction, et qu'elle s'est trouvée remise entre les mains de Capodistrias, il a été impossible de prévenir ces épisodes et difficile de retrancher certaines expressions une fois introduites dans un projet. Il en est d'ailleurs, par exemple celles de *légitime* et *constitutionnelle*, qui, vous pouvez vous le rappeler, ont déjà été employées dans quelques-unes de nos notes de 1815, et qui sont devenues pour la chancellerie russe des termes sacramentels dont elle use aussi souvent que possible. Je me suis pourtant efforcé de leur persuader, sinon d'y renoncer entièrement, au moins d'en faire un usage plus sobre; mais vous ne pensez pas, j'espère, que ce soit là un point dont il y ait lieu de faire une condition *sine quâ non*, d'autant plus que ces projets ont été communiqués, pour gagner du temps, au duc de Richelieu, bien que confidentiellement, et qu'en ce moment ils sont connus à Paris. Je n'insisterai donc sur aucun changement de cette nature auquel il aurait des objections, mais en vérité il doit désirer comme nous arranger les choses de telle manière que les affaires de France deviennent aussi peu que possible un sujet d'attaque pour l'opposition anglaise. Je crois qu'il peut désirer quelque témoignage de confiance de la part des puissances envers le roi. C'est dans cette vue, et pour fortifier son gouvernement, qu'on avait placé dans la note adressée au duc de Richelieu le passage qui a attiré l'attention de Canning. J'aurais beaucoup préféré qu'il n'y fût pas, mais si vous l'examinez attentivement, je ne pense pas que les deux propositions qu'il contient puissent nous embarrasser beaucoup dans la discussion à laquelle il donnerait lieu, alors même que les choses viendraient à mal tourner. — Nous déclarons que des progrès ont été faits dans les trois dernières années, et que nous comptons sur la sagesse du roi pour la consolidation progressive de l'ordre de choses établi en France. La vérité de la première de ces assertions ne peut être mise en doute : c'est par elle que nous pouvons justifier l'évacuation de la France. La seconde est fondée sur une espérance dont l'expression est peut-être utile au roi, et qui, lors même qu'elle viendrait à être déçue, ne peut nous faire encourir une bien grave responsabilité. Tant que nous maintenons la quadruple alliance, nous prouvons assez que notre vigilance n'est pas en défaut... Quant à l'allusion faite à la sainte-alliance, je crois que Canning, s'il veut relire la lettre écrite en 1815 par le prince régent aux souverains réunis à Paris, reconnaîtra que nous ne pouvions y rien objecter, et j'ajouterai que si nous voulons marcher encore quelque temps avec la Russie, nous devons prendre notre parti d'un vocabulaire tant soit peu anormal. »

Tels sont les argumens que lord Castlereagh opposait aux méticu-

leux scrupules de ses collègues. Nous avons vu comment fut définitivement rédigée cette déclaration, qui leur causait tant de soucis; lorsque lord Liverpool en connut le texte, il s'en montra satisfait.

Cette grande affaire était donc terminée. La France était rentrée dans la plénitude de son indépendance, elle avait même repris dans les conseils de l'Europe le rang qui lui appartenait. Certes il eût été difficile, trois ans auparavant, de lui prédire une aussi prompte résurrection. Le roi devait s'applaudir de la politique qu'il avait suivie, et le duc de Richelieu, qui venait d'apposer son nom à des actes si honorables et si utiles, que les souverains et les ministres étrangers avaient comblé des témoignages de leur estime et de leur confiance, le duc de Richelieu semblait pouvoir compter sur un long avenir de puissance, qu'au surplus il désirait peu. Les choses tournèrent tout autrement.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle n'était pas encore terminé, que déjà les nuages s'amoncelaient sur l'horizon de la France, naguère si serein. Une crise financière, conséquence naturelle de la surexcitation factice qu'on avait imprimée pendant quelques mois au crédit public renaissant, mit le gouvernement français dans l'impossibilité d'accomplir aux termes fixés les derniers paiemens qui étaient la condition de la libération du territoire. Comme cette impossibilité provenait évidemment de circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté, d'une véritable force majeure, comme d'ailleurs sa solvabilité n'était pas douteuse et que quelques délais assez courts devaient le mettre en mesure de satisfaire à ses engagemens, les alliés, dans leur intérêt comme dans le sien, s'empressèrent de les lui accorder. Ainsi cet embarras, dont le gouvernement français s'était vivement préoccupé, ne tarda pas à disparaître; mais des difficultés politiques d'une tout autre gravité surgissaient en ce moment.

Pendant la durée même du congrès d'Aix-la-Chapelle, des élections avaient eu lieu en France, pour le renouvellement d'un cinquième de la chambre des députés. C'était la seconde application de la loi électorale votée près de deux ans auparavant, et cette nouvelle épreuve n'avait pu qu'aggraver les inquiétudes que la première avait déjà éveillées dans certains esprits. Cette fois encore, les rangs du parti ultra-royaliste avaient été fort éclaircis, et si les choses continuaient de la sorte, on pouvait prévoir le moment où il aurait à peu près disparu de l'assemblée populaire. Par malheur, à la place de ces amis compromettans, les colléges électoraux d'un trop grand nombre de départemens avaient envoyé des ennemis déclarés du trône, des révolutionnaires dont le nom et les antécédens étaient pour la royauté et pour l'Europe monarchique un véritable sujet d'effroi. A Paris même, le gouvernement n'avait pu qu'à grand'peine éviter la

nomination d'un de ces hommes redoutés, en portant toutes les voix dont il disposait sur un adversaire moins violent. Presque au même moment les opérations du recrutement militaire, pratiqué pour la première fois d'après la loi libérale votée dans la dernière session, donnèrent lieu, sur plusieurs points, à des manifestations dans lesquelles on crut voir le réveil du bonapartisme et de l'esprit de guerre.

Les souverains et les ministres, qui n'avaient pas encore quitté Aix-la-Chapelle, ne dissimulèrent pas leur pénible surprise d'un tel résultat du système auquel ils avaient jusqu'alors prêté leur appui. M. de Richelieu lui-même, qui déjà depuis quelque temps craignait de s'être laissé entraîner trop loin, manifesta plus que jamais l'intention de s'arrêter dans la voie où l'on marchait depuis le 5 septembre 1816, de tendre la main aux ultra-royalistes, déjà trop affaiblis pour qu'on ne dût pas compter de leur part sur plus de modération, et, avec leur appui, avec celui des hommes sages, ennemis de tous les excès, d'opposer, pendant qu'il en était temps encore, une barrière aux progrès du parti de la révolution, malheureusement aidé par d'imprudens théoriciens. Tel était le point de vue du duc de Richelieu et de quelques-uns de ses collègues; mais d'autres, parmi lesquels M. Decazes tenait le premier rang, crurent qu'il ne serait pas sans danger d'aller chercher des auxiliaires dans le parti même qu'on avait si longtemps et si vivement combattu, qu'une pareille alliance, en jetant l'alarme dans la masse de la nation encore tout animée des frayeurs et des ressentimens que lui avait inspirés le régime de 1815, donnerait aux agitateurs de la démocratie des prétextes spécieux pour remuer les esprits, et que le meilleur moyen qu'eût le gouvernement de déjouer leurs efforts malveillans, c'était de se placer avec plus de résolution qu'il ne l'avait fait jusqu'alors dans la ligne constitutionnelle.

Il n'est pas de mon sujet de raconter les incidens de la lutte qui s'engagea ainsi dans le cabinet, de montrer les ressorts très divers et encore aujourd'hui très peu connus qui en déterminèrent la naissance et en amenèrent la conclusion. J'ai dû seulement expliquer sous quel aspect elle apparaissait alors au public et aux gouvernemens étrangers. On sait qu'après de nombreuses vicissitudes, elle se termina par la retraite du duc de Richelieu et de presque tous les autres ministres, et qu'un nouveau cabinet, formé sous l'influence de M. Decazes, mais dont le général Dessolle était le président nominal, prit la direction des affaires.

L. DE VIEL-CASTEL.

DE LA RÉFORME

ET

DU PROTESTANTISME

Histoire de la Réformation du seizième siècle, par J.-H. Merle d'Aubigné; Paris, quatrième édition, 1853.

I.

Parmi les choses qu'on a voulu mettre à la mode dans ces dernières années, il faut compter le dédain du protestantisme. On a dit et répété avec la plus grande assurance que ce n'était pas une religion. Si, dans leur ferveur, des catholiques orthodoxes avaient seuls tenu ce langage, il n'en serait pas plus juste, mais il serait excusable : une foi ardente se fait pardonner l'intolérance spéculative; seule, elle peut, sans trop de contradiction, se permettre les condamnations absolues. Mais des politiques épris du principe d'autorité, des conservateurs indifférens, des sceptiques que la discussion lasse, et qui aiment que la force les décide, ne sachant pas se décider par la raison, ont imaginé un jour qu'une croyance fortifiée dans les épreuves de la guerre et de la persécution, et qui, propagée et soutenue par tant de sages et fermes esprits, échauffe et maîtrise de grandes nations, était, comme on dit, une simple critique, une controverse sans terme, une pure négation. Il serait étrange cependant qu'une vide combinaison d'analyse et de polémique eût suffi si longtemps au gouvernement moral des sociétés où le frein religieux demeure le plus puissant, et que trouble le moins l'esprit destructeur

de l'incrédulité moderne. Malheureusement il y a des gens qui ne voient plus que désordre là où règne une certaine liberté; l'unité obtenue à tout prix, l'unité silencieuse, peut seule rassurer l'égoïsme pusillanime et la frivolité sceptique, faiblesses dominantes de notre époque. Ceux qui ne voudraient en ce monde que *dormir leur sommeil* ont depuis un temps conçu une aversion générale pour les choses qui agitent la conscience humaine. La réformation a partagé le sort de tout ce qui, dans le passé, a troublé la quiétude sociale, et la rancune d'une réaction irréfléchie a remonté jusqu'au XVI[e] siècle.

Comme ce rigorisme futile est ordinairement accompagné d'une grande paresse d'esprit et fait profession d'être sans curiosité, on a généralement négligé et même ignoré, en dehors des communions protestantes, les travaux intellectuels qui s'opéraient dans leur sein. On ne connaît guère toute une littérature réformée qui se publie à côté de nous. Sermons, apologies, controverses, romans religieux, monographies, biographies, livres d'histoire enfin, il s'est composé entre Genève et Paris, depuis quinze ou vingt ans, bon nombre d'ouvrages de toutes sortes, nullement indignes de l'attention publique. Dans ces écrits, le bon et surtout l'excellent est rare comme partout, mais il y a très peu de mauvais. On y peut critiquer une certaine monotonie d'idées et de manières, de la raideur, de la froideur, moins d'imagination que de sens, enfin, pour le fond, plus d'élévation que d'étendue dans la pensée; mais le ton de la sincérité et de la conviction, la gravité, un profond sentiment moral, une instruction solide, une constance intellectuelle qui se défend des engouemens et des dérèglemens de la fantaisie contemporaine, une honorable fidélité aux vrais intérêts de l'humanité, à ces intérêts dont le premier est la dignité de l'homme, voilà ce qui recommande ces productions, et même les plus médiocres. Quelques-unes doivent être particulièrement distinguées. Par exemple, l'*Histoire des Protestans de France*, par M. de Felice, est un ouvrage bien pensé, bien écrit, dont le seul défaut est le manque de nouveauté d'une grande partie du sujet. Nous ne louerons pas après M. Villemain la remarquable *Histoire de la Littérature française à l'étranger*, par M. Sayous. Sur un sujet analogue, M. Weiss vient de publier deux volumes très intéressans (1). Avec des talens divers, un esprit de véritable sagesse brille dans tous ces ouvrages. On trouvera plus de défauts peut-être, mais bien plus d'originalité et d'éclat, dans l'*Histoire de la Réformation*, par M. Merle d'Aubigné. Cette histoire, un des livres distingués de notre temps, a obtenu un grand succès en Angleterre et en Amérique. Souvent réimprimée et traduite, elle pourrait bien être plus connue

(1) *Histoire des Réfugiés protestans de France*, 2 vol. in-12.

dans le reste du monde que dans le pays où se parle la langue de l'auteur. La sympathie religieuse a sans doute contribué à faire rechercher une histoire qui manquait sous cette forme à ceux qu'elle intéresse le plus. Tous les protestans ont loué un ouvrage qui les instruit et les édifie. Il a pu avoir un succès de secte, mais il en mérite un plus étendu. D'ailleurs, quand les sectes sont des nations entières, des nations éclairées et sages, leur suffrage est une recommandation puissante à laquelle nul lecteur apparemment ne se repentira d'avoir déféré.

M. Merle d'Aubigné, pasteur, je crois, aux Eaux-Vives, près Genève, n'est pas un écrivain ordinaire. Il réunit, avec les connaissances nécessaires pour l'œuvre qu'il a entreprise, quelques-unes des meilleures qualités de l'historien, l'ordre, la clarté d'esprit, le talent de raconter, une imagination forte qui se représente vivement les choses, une sévérité éclairée qui juge, une résolution d'esprit qui conclut. Son style est coloré, animé, parfois éloquent; il sait peindre. La couleur peut paraître forcée par places, les tours sont quelquefois plus oratoires qu'on ne voudrait, les traits ne sont pas constamment heureux, et l'auteur ne se préserve pas assez de la déclamation. La diction, en général grave et correcte, manque de souplesse et de facile élégance. Elle ne descend pas toujours avec grâce à la familiarité. On peut critiquer du néologisme, des locutions qui sentent le terroir, des traits enfin d'un goût hasardé. Les réflexions, nécessaires chez un véritable historien, surtout chez un historien religieux, sont trop prodiguées, ou laissent désirer plus de brièveté. A part ces taches légères, qui même pourraient disparaître, il reste un beau livre, écrit avec talent et avec passion.

La passion est un mérite littéraire, souvent même une condition du talent. Elle ne manque point au nouvel historien de la réformation, parce qu'elle anime l'homme lui-même. En retraçant les scènes du XVIe siècle, il s'émeut, il s'indigne, il s'attendrit comme ses héros. Avec leur foi, il partage leurs affections, leurs espérances, leurs douleurs et souvent leurs colères. Ce serait le méconnaître pourtant que de lui refuser toute impartialité. S'il n'a pas celle de l'indifférence, s'il manque de cette flexibilité d'esprit qui s'intéresse à toutes les causes et s'identifie avec tous les caractères pour rendre ses tableaux plus vivans, il a les sentimens d'un honnête homme, le ferme propos de ne pas calomnier ses adversaires, de ne pas flatter son parti. Plus d'une fois il juge les siens avec une sévérité consciencieuse; mais cette impartialité péniblement cherchée ne réussit point à inspirer une équité parfaitement intelligente pour des croyances que l'on combat par devoir. Elle est un fruit de la volonté, et M. Merle d'Aubigné sait mieux que personne combien la volonté humaine est impuissante.

Elle ne peut se donner cette justice qui ne va pas sans la bienveillance, — grâce de cette sorte de justice. Il raconte une guerre dans laquelle il eût voulu combattre, que dis-je? dans laquelle il combat encore. C'est le *bon combat*, croit-il; Dieu est avec lui; les ennemis de sa foi sont donc les ennemis de Dieu. C'est beaucoup que de ne les pas outrager, mais comment ne pas les méconnaître? Comment rendre pleine justice à leurs doctrines, à leurs motifs, à leurs sentimens? On ne peut lire M. Merle d'Aubigné sans un vif intérêt, sans une sérieuse estime, ni pourtant avec une aveugle confiance. Il faut mettre à l'épreuve ce noble esprit avant de l'en croire. *Probate spiritus.*

La réformation du XVI[e] siècle est un événement européen; elle a éclaté presque au même instant dans les principaux pays de l'Europe. En moins de dix ans, elle avait envahi l'Allemagne, la Suisse, la France et l'Angleterre. Son apparition presque simultanée et son prompt développement sur des points divers prouvent qu'elle venait d'une cause générale, et partout elle s'est montrée avec des caractères communs qui attestent une certaine unité. C'est donc à quelques égards une seule et même révolution qu'on peut embrasser dans son ensemble, et qui comportait une histoire générale; mais, née en même temps sur des terres diverses, elle n'est pas née d'un germe unique. Ce n'est pas un mouvement qui, partant d'une seule origine, se soit propagé de proche en proche. A une certaine époque de l'esprit humain, à un certain âge de la société moderne, tout était mûr en plusieurs contrées pour qu'elle vînt au monde, et de là, à proprement parler, plusieurs réformations, qui par leurs ressemblances ont constitué la réformation générale. Cependant la diversité des circonstances, des symboles, des institutions, des individus, des conduites, a suivi la différence des nationalités. L'esprit de système pourrait seul ramener les événemens, considérés soit en eux-mêmes, soit dans leurs principes, soit dans leurs résultats, à une parfaite identité. Dans une histoire, il faut nécessairement comprendre autant de récits qu'il y a eu de nations réformées : c'est la difficulté comme le défaut inévitable d'un tel ouvrage, quoique ce fût une idée juste que de rassembler tous ces sujets dans un seul cadre, de les unir par leurs rapports évidens et par leurs liens naturels; mais c'était en même temps une grande idée, et la tâche était vaste. Aussi l'ouvrage de M. Merle d'Aubigné, commencé en 1835 et parvenu à son cinquième volume, ne contient-il encore que la série des événemens de 1517 à 1531; l'histoire en est divisée en vingt livres, dont, après un livre d'introduction, onze sont consacrés à l'Allemagne, trois à la Suisse, un à la France et quatre à l'Angleterre. Autant de pays, autant de réformations différentes, ayant chacune leur

drame et leurs personnages particuliers. L'indépendance de ces événemens les uns à l'égard des autres est telle que si, par des causes accidentelles, l'un eût manqué de se produire, les autres n'en auraient pas moins éclaté. Aucune des quatre réformations n'est entièrement l'effet d'une autre, quoique toutes se soient mutuellement secondées. Si cependant il en est une qui n'ait rien emprunté et qui doive tout à elle-même, c'est celle de l'Allemagne. C'est ce mouvement commencé par un pauvre moine saxon, aboutissant à la conquête d'un vaste empire spirituel qui s'étend du nord de la Suède aux frontières de la Bohême, et des bouches de l'Escaut aux bords du Niémen. Sur ce théâtre s'est accomplie la plus grande révolution du christianisme, et Luther est l'homme le plus important de son siècle.

II.

Les mots de révolution religieuse sont pris à la lettre par M. Merle d'Aubigné. Que la réformation ait été autre chose encore, il ne le nie pas. Elle a été une révolution politique, puisqu'elle a rompu l'uniformité de l'Europe, créé des états nouveaux ou restauré d'anciens états sur de nouveaux principes, enfin divisé les gouvernemens et les peuples par de nouveaux intérêts. Elle a été une révolution philosophique, puisqu'elle a inauguré, bien qu'en le limitant, le droit d'examen individuel, affranchi la pensée de toute autorité extérieure, et déterminé ou favorisé le plus grand mouvement connu de l'esprit humain. M. Merle d'Aubigné ne ferme pas les yeux à ce double point de vue; mais au fond ce n'est pas là son affaire. Les caractères et les effets temporels de la réformation lui laissent même quelque regret. Il ne les accepte qu'avec réserve, il n'y applaudit qu'avec restriction. Ami des principes libéraux de gouvernement, admirateur plus que froid des anciennes formes sociales, il avoue sa répugnance et ses scrupules, toutes les fois que pour abolir une oppression le bras de chair se montre et que la sagesse humaine intervient dans les affaires. Il voudrait que tout fût spirituel dans l'établissement du règne de l'esprit. Il semble persuadé que si les hommes, jusque dans les révolutions, laissaient faire leur divin Sauveur sans y joindre leurs propres œuvres, *tout leur serait donné par surcroît,* et le monde n'en irait que mieux. Ne cherchez donc pas dans son ouvrage un tableau de la réforme sous tous ses aspects. En tant qu'elle touche la constitution européenne et la marche de l'esprit humain, vous serez encore obligé de recourir à l'ouvrage distingué, mais superficiel, de Charles Villers. Il faudra vous contenter de cette esquisse tant que notre habile et savant ami M. Mignet le voudra bien. En attendant, le côté

religieux aura été observé et décrit à la lumière d'une foi raisonnée et fervente, et sous ce rapport nous croyons qu'il reste peu de chose à dire après le nouvel historien.

A ce point de vue également, la révolution luthérienne domine encore toutes les autres. Zwingle donna à sa réforme un caractère républicain et guerrier comme lui. En France, l'aristocratie s'empara presque aussitôt de la cause évangélique pour en faire non pas un prétexte, mais un motif et une absolution de la guerre civile. Dans la pratique Angleterre, une révolution ne saurait se borner à l'ordre spirituel, et la politique y joue bientôt le grand rôle; mais Luther, malgré la sagacité qu'il portait dans les affaires humaines et l'appui qu'il sut se ménager parmi les puissans du monde, tint toujours l'esprit et la parole pour ses premières armes, brisa les autres autant qu'il le put, n'en souffrit qu'à regret l'emploi, et, véritable enfant de la méditative Allemagne, ambitionna constamment de rester, dans toute la rigueur du terme, un réformateur religieux. Quoique zélé calviniste, M. Merle d'Aubigné, qui du reste n'est pas encore arrivé à l'époque du législateur de Genève, se complaît dans la peinture du grand moine de Wittemberg, et, sans dissimuler quelques-unes de ses fautes, il ne cache pas pour lui une prédilection pleine d'admiration et d'enthousiasme.

On commence ordinairement la réformation à la querelle des indulgences; on oublie qu'à l'époque où cette querelle prit naissance (1517), Luther et même Zwingle avaient déjà conçu, chacun de son côté, mais Luther avec une plus claire conscience de son œuvre, la pensée fondamentale de la doctrine évangélique.

Cette pensée, ou le principe de la réformation, ce n'est pas une certaine théorie de la constitution de l'église, ce n'est pas telle ou telle doctrine touchant l'eucharistie et les autres sacremens, ce n'est pas davantage la haine des excès de la puissance pontificale, encore moins un esprit général d'innovation et de résistance à l'oppression, encore moins, s'il est possible, l'idée d'opposer la raison à la foi, ou même l'examen à l'autorité. Le principe de cette révolution religieuse est religieux et non révolutionnaire. C'est le principe de la justification par la foi, et seulement par la foi. Sans faire de théologie, nous sommes forcé de rappeler brièvement ce que signifient ces mots, car on parle aujourd'hui de la religion plus qu'on ne la connaît.

Tout le monde a entendu dire : « Il n'y a que la foi qui sauve. L'Évangile nous prescrit de nous haïr nous-mêmes, de nous humilier dans notre néant. Il nous enseigne que nous ne sommes que corruption et péché, que nous ne pouvons rien par nos propres forces, que tout nous est donné par le Sauveur. » Ces expressions et d'autres semblables sont, je crois, chrétiennes. Cependant, si on les prenait

au pied de la lettre, si on les entendait dans un sens absolu, il paraîtrait en résulter que l'homme ne contribue en rien à son propre salut. Dès que tout ce qui vient de lui est péché, le salut vient tout entier de Jésus-Christ; nos actes propres ne peuvent à aucun degré contribuer à nous en rendre dignes. Rien n'est mérite dans le salut, tout est grâce. Il n'y a de mérite, il n'y a de justice que dans le Rédempteur, et c'est par grâce que sa justice et ses mérites nous sont imputés; c'est par la foi seule que l'homme se les approprie, et cette foi même est une grâce encore.

Cette interprétation littérale et absolue de certains principes communs à tous les chrétiens constitue la doctrine de la justification selon les protestans, ou du moins celle dont se rapprochent toutes les confessions de foi protestantes. Je ne prétends pas l'exprimer ici avec une exactitude rigoureuse, mais en donner seulement une idée. J'avouerai qu'elle ne paraît pas absolument contraire à l'esprit du christianisme, et qu'elle semble ressortir des termes des épîtres de saint Paul. S'il n'y avait certains versets de l'épître de saint Jacques, j'oserais ajouter qu'aucun texte de l'Écriture ne la contredit formellement.

Cependant tous nos catéchismes nous apprennent que la foi sans les œuvres est une foi morte, qu'après la foi et avec la foi les œuvres servent au salut. L'Évangile, dans son divin récit, ne tend nullement à rabaisser le prix des bonnes actions et des bons sentimens. Aussi l'église catholique se garde-t-elle d'une interprétation ultra-littérale qui fait une sorte de violence à la conscience humaine. Elle ne refuse pas toute valeur à la vertu, bien entendu dans les conditions de la foi. L'interprétation protestante, celle du moins de Luther et de Calvin, peut avoir des textes pour elle. Elle s'appuie de quelques passages de saint Augustin; elle est, ou peu s'en faut, augustinienne, du moins est-elle bien voisine des idées du jansénisme, qui lui aussi invoque saint Augustin, et le jansénisme jouit d'une grande autorité dans les lettres françaises. Cependant la doctrine de la justification gratuite, portée à cette extrémité, demeure incompatible avec trois idées fondamentales de notre raison, qu'il est difficile d'appeler des illusions : d'abord notre idée du mérite et du démérite, puis notre idée de la justice de Dieu, enfin notre idée du libre arbitre. C'est déjà, dans l'ordre de la nature, une certaine difficulté que d'accorder la prescience divine avec le libre arbitre. Cette difficulté, je trouve qu'on l'exagère, mais je ne saurais contester qu'elle existe. Dans l'ordre de la foi, la doctrine de la grâce reproduit cette difficulté, et assurément ne l'atténue pas; les plus grands théologiens s'y sont trouvés embarrassés. Seulement la doctrine protestante aggrave la difficulté au point de la rendre accablante. Il se peut qu'elle soit

la conséquence extrême du dogme de la chute de l'homme et de celui de la rédemption; mais toute conséquence extrême nous est suspecte et tourne contre son principe. C'est une faiblesse de l'esprit humain que de s'y laisser emporter. Quel profit et quelle apparence y a-t-il à prétendre que les bonnes actions sont encore des péchés? Que sert de pousser à ses dernières limites le dogme de la prédestination, et d'en faire un choix gratuit et par conséquent arbitraire des élus? C'est par ces deux points que le calvinisme et même le jansénisme ont des analogies avec le fatalisme des stoïciens, et avec leur principe si connu et si outré de l'égalité de toutes les fautes.

Notre intention n'est point de provoquer de controverse; nous parlons d'analogie et non d'identité. La doctrine que nous attribuons aux réformateurs du XVI[e] siècle, nous savons comment on la disculpe dans l'application, comment même on la rend si favorable à la piété, qu'elle cesse d'être inquiétante pour la morale. Nous n'ignorons pas que, dans le sein même du protestantisme, elle a été modifiée en sens divers, et surtout que la critique moderne, la délivrant de certaines formules augustiniennes et d'un reste de théologie scolastique, prétend à une interprétation plus pure, plus exacte, plus historique de la sainte Écriture. Il nous suffit ici de caractériser d'une manière générale l'esprit du luthéranisme, d'en dégager le principe, tel que Luther ne fut pas seul à l'établir, quoique nul ne l'ait établi avec plus de force et de succès. Et maintenant, ce principe étant connu, nous demanderons s'il est vrai qu'il se réduise à une simple négation? Est-ce là une vue critique et polémique qui ne fonde rien? Est-ce une conception rationnelle substituée à un dogme révélé? Tout au contraire, c'est plutôt un retour à certains termes de l'Écriture; c'est un démenti donné aux suggestions de la morale naturelle et de la philosophie dite du sens commun; c'est l'affirmation et l'extension de deux dogmes fondamentaux : le péché originel et la rédemption par le divin médiateur. Bien loin de nier ces vérités capitales du christianisme, il semble que les protestans les exagèrent. Avec eux, il y a pour ainsi dire un accroissement de dogme, et certainement un accroissement de foi; car, chez eux, la foi hérite de tout ce qui est enlevé aux œuvres, et contracte en quelque sorte une vertu miraculeuse de plus.

Cette réforme doctrinale n'a donc nulle ressemblance avec les systèmes de naturalisme et de rationalisme dont on veut que le protestantisme soit l'équivalent. Comme réformateurs, les protestans sont plus absolus que les catholiques, et demandent au moi humain, dans son orgueil ou dans sa raison, un plus grand sacrifice; mais ce qu'ils sont comme réformateurs, ils ne le sont pas comme novateurs. Autre est leur doctrine par son essence, autre elle est par ses effets.

Elle était contraire à celle de l'église établie; elle en combattait avec des textes l'enseignement et les traditions : elle supposait donc, et elle fut bientôt obligée de soutenir, que l'Écriture sainte, lue avec foi, interprétée avec sincérité, était une règle supérieure à toute autre. L'autorité de l'Écriture devenait ainsi plus grande que celle de l'église. En cas de conflit, la première devait être préférée. C'était détruire ou tout au moins limiter la seconde, c'était ébranler, c'était nier la doctrine érigée en dogme, qui place la religion sous la garde d'une autorité visible, divinement inspirée; c'était surtout rompre avec une opinion extrême, soutenue alors comme aujourd'hui, et d'après laquelle la religion ne serait vraie qu'en vertu de cette autorité; il n'y aurait, hors de l'église, aucune raison de croire. L'infaillibilité cessait d'être constituée quelque part, dans les supérieurs ecclésiastiques, dans le saint-siége, dans l'église romaine. L'Esprit saint, exprimé par l'Écriture, se donnait à la prière. Pour posséder la vérité, il suffisait de lire et de comprendre, pourvu qu'on le fît sincèrement et pieusement. Ce n'était pas en principe et dans l'intention des novateurs le pur examen, puisqu'il fallait en outre de certaines dispositions intérieures; mais ce pouvait être, en dernière analyse, un examen du texte, opéré librement par la raison individuelle. Ainsi la foi pouvait tomber en fait dans la dépendance de la raison.

Ce point admis, on devait être conduit à mettre d'autres traditions catholiques en question, celles du moins qui se fondaient principalement sur les décisions de l'autorité, celles surtout qui pouvaient être regardées comme des conséquences de la doctrine de la justification par les œuvres. En effet, si les œuvres servent au salut, elles ne sauraient être trop multipliées. Tout sacrifice, toute observance, toute privation acceptée en vue de Dieu acquiert une valeur propre, et devient un acte satisfactoire. De là le grand prix attaché aux pénitences, aux aumônes, aux pratiques, aux formalités enfin que prescrit l'église. Ce n'est plus la foi seule qui en fait le mérite, puisqu'elles ajoutent au mérite de la foi. Autrement de quoi serviraient-elles? On conçoit que l'examen, en s'avançant sur ce terrain, s'ouvrait un champ très vaste. L'église, en qualité de pouvoir extérieur et visible, ne peut se défendre d'attacher une excessive importance à tout ce qui est extérieur et visible. La spiritualité ne peut dominer toute pure chez tous ses ministres, non plus que chez tous les fidèles. Il est plus facile de prescrire et d'accomplir certaines pratiques que de changer le cœur et l'esprit. De là un penchant inévitable à outrer la vertu des actes matériels de dévotion. Le moyen âge avait fini par mettre la forme au-dessus du fond, le procédé au-dessus du but, et certains pays de l'Europe en sont encore au moyen âge; la

fantaisie de quelques beaux-esprits est même aujourd'hui de nous y ramener. Le xve siècle avait, sans grande opposition de la part de l'église, réduit souvent toute la piété à un vain formalisme, et la doctrine catholique ainsi défigurée ne prêtait que trop à la critique des réformateurs. Malheureusement cette critique une fois lancée ne pouvait s'arrêter à quelques pratiques, à quelques coutumes insignifiantes; les œuvres de la pénitence en général n'y devaient pas échapper, et par suite l'attaque devait porter jusqu'au sacrement de la pénitence. Ce sacrement n'est pas en effet sans rapports avec la doctrine de la justification par les œuvres. La confession, telle qu'elle est pratiquée, la rémission des péchés par le prêtre sont dans le même cas. Le tout se lie à l'idée du purgatoire, qui elle-même ne résulte pas avec une pleine évidence de la lettre de l'Écriture. Le tout ne pouvait manquer d'être traité de doctrines purement sacerdotales, de traditions établies ou conservées dans l'intérêt du clergé. Quand on en est là, comment s'arrêter devant un sacrement plus auguste? La messe était, à quelques égards, considérée comme une œuvre satisfactoire. La dire, l'entendre, la demander, la fonder à prix d'argent, était un acte de piété qui pouvait servir à délivrer un fidèle des peines du péché en ce monde ou dans l'autre. Or la célébration de la messe est assurément la première des fonctions du saint ministère, et le pouvoir de consécration, que le droit de la dire suppose dans le prêtre, est ce qu'il y a de plus grand dans ses prérogatives. C'en était assez pour que le protestantisme retrouvât dans la messe les principaux caractères qui excitaient ses doutes et sa sévérité; il y voyait une institution de l'église et non de l'Évangile.

Enfin la communion elle-même pouvait avoir été souvent comprise par le vulgaire comme ayant pour la sanctification une vertu indépendante de la foi de celui qui la donne ou qui la reçoit. C'était d'ailleurs l'église qui, sans se fonder sur aucun texte, avait supprimé la communion sous les deux espèces. Et, chose plus grave, c'était l'église, on le prétendait du moins, qui avait dans le sacrement de l'autel augmenté la part du miracle extérieur aux dépens du miracle intérieur de la foi. Ainsi amenée, une interprétation plus ou moins spécieuse de l'Écriture conduisit les réformés à concevoir dans la consécration du pain et du vin — soit la présence réelle du Sauveur sous les espèces visibles sans transsubstantiation, — soit un signe extérieur institué en souvenir de la pâque évangélique, pour exciter et pour accroître la foi du chrétien dans le divin sacrifice de la croix. En effet, ces deux interprétations ont eu cours dans le protestantisme, et il est évident qu'elles sont nées encore du dogme de la justification par la foi. Elles viennent d'un besoin de spiritualité peut-être excessif; elles témoignent d'une aversion consciencieuse et pas-

sionnée pour toute forme extérieure du culte, dès que l'imagination peut, en la divinisant, retourner en apparence à l'idolâtrie.

C'est ainsi que la doctrine nouvelle, attaquant tantôt l'autorité de l'église à cause de son enseignement, tantôt son enseignement à cause de son autorité, renfermait, dans le principe de la soumission la plus étroite à la parole de Dieu, le principe des droits de la foi individuelle, et même de la délivrance générale de l'esprit humain; car elle se produisait en présence d'un clergé qui, souvent plus amoureux de la puissance que de la vérité, avait fini dans certaines contrées par sacrifier l'esprit au corps, la réalité à l'apparence, et qui, par routine ou irréflexion, cessait de s'inquiéter de l'état des âmes, pourvu que les pratiques fussent observées, et son empire reconnu. Il lui était arrivé, comme à tous les pouvoirs qui durent longtemps, de négliger ses devoirs pour ses droits. Dans son sein, la règle s'était affaiblie, la discipline s'était énervée; tout avait baissé, excepté la passion du commandement. Les études bibliques, que la tradition rendait superflues, étaient négligées. L'Écriture tombait en oubli. La connaissance des langues, la critique, l'histoire, tout ce qui est nécessaire à la théologie formée sur la parole sainte avait peu à peu disparu devant la seule science qui dominât dans les écoles. La théologie scolastique, façonnant à la fois l'aristotélisme pour le christianisme, ou le christianisme pour l'aristotélisme, transformait la religion en une science de formule qui exerçait encore l'esprit, mais touchait à peine le cœur. Les scolastiques, et surtout celui que l'église regardait comme le plus grand, saint Thomas d'Aquin, ayant encadré toutes les traditions orthodoxes dans les formes de l'argumentation syllogistique, la nouvelle foi se posait en ennemie du syllogisme, de la scolastique, de saint Thomas et d'Aristote. Ramenée à l'interprétation libre et spontanée du texte sacré, elle l'était à l'étude des langues, surtout du grec et de l'hébreu, à l'étude de l'histoire et de la critique, sans lesquelles eût été impossible son travail de contrôle sur la tradition. Elle en venait ainsi peu à peu à faire alliance avec l'esprit nouveau que signalait la renaissance des lettres. Comme les écrivains du siècle avaient fait la guerre aux moines, comme les doctes interprètes de l'antiquité retrouvée une seconde fois commençaient à prendre en mépris la science des écoles, il devait advenir que le protestantisme, si peu rationaliste dans ses principes, s'appuierait sur la littérature et sur la philosophie profanes pour saper l'édifice de l'église romaine, et favoriserait ainsi dans une certaine mesure la liberté illimitée de penser.

En même temps, dans sa lutte contre le pouvoir ecclésiastique, le protestantisme combattait à côté du pouvoir temporel. Les gouvernemens et les réformateurs avaient le même adversaire. Les pré-

tentions de la cour de Rome excitaient chez les premiers des ressentimens et des défiances dont s'aidaient les seconds. Malgré l'indépendance de leurs sentimens religieux, ceux-ci étaient disposés à prendre le prince pour arbitre entre eux et leurs contradicteurs. Ils espéraient de sa neutralité plus de justice ou plus de modération, et tendaient à soumettre à la loi civile les questions organiques de l'église. Ils favorisaient donc la marche de la société vers la sécularisation universelle. Demander la tolérance, c'était au fond reconnaître au gouvernement une attribution de plus et le placer au-dessus des cultes; c'était lui accorder tout ce que lui contestait l'église. Leurs idées sur la pénitence réduisaient à peu de chose ce pouvoir des clés, ce pouvoir de lier et de délier, sur lequel la papauté avait jadis fondé le rêve de sa monarchie universelle. En même temps, la rupture de leurs liens avec Rome, leur mépris des traditions, leur disposition à concevoir le magistrat comme chargé de la police entre toutes les sectes, le besoin de s'entendre, de se concerter, de se réunir, l'inquisition portée sur les titres d'une autorité dès longtemps établie, la guerre allumée entre la conscience et la force, tout devait faire des réformateurs religieux les précurseurs des réformateurs politiques. Quiconque réclame un droit est libéral en cela.

On voit donc comment, par une conséquence imprévue, mais naturelle, du dogme de la justification par la foi, les protestans ont pu être amenés à transformer dans l'ordre religieux presque tous les dogmes sur lesquels sont fondés les sacremens, — à détruire dans l'ordre ecclésiastique toute autorité traditionnelle en changeant la constitution de l'église visible,—à encourager dans l'ordre philosophique l'esprit de la littérature moderne et l'émancipation des sciences et des opinions, — enfin, dans l'ordre politique, à favoriser l'indépendance des gouvernans, la nationalité des institutions religieuses, le développement du droit commun, l'avénement futur de la liberté civile. Toutes ces conséquences pouvaient résulter de l'adoption du principe dogmatique de la réformation, et elles ont été effectivement manifestées par les événemens. Le raisonnement les indique et l'histoire les confirme.

III.

Ulrich de Hütten, ce guerrier spirituel qui devança la réforme par ses philippiques licencieuses contre la papauté, avait raison de s'écrier à l'aspect du mouvement universel : « O siècle ! les études fleurissent, les esprits se réveillent : c'est une joie que de vivre. » Le commencement du XVI[e] siècle dut être pour les esprits de cette trempe une de ces époques privilégiées où la pensée, sentant sa force,

voit devant elle le trône du monde et se promet d'y monter; mais ce n'est pas ainsi que leur temps et leur œuvre apparaissaient à ces esprits humbles et fiers, pleins de mélancolie et d'espérance, qui devaient tant faire pour ce monde en pensant à l'autre, et changer le royaume de la terre en cherchant le royaume des cieux. La place manquerait ici pour esquisser la vie de ces premiers réformateurs. Quelques années de celle de Luther, résumées en quelques pages d'après la partie publiée de l'ouvrage de M. Merle d'Aubigné, suffiront pour justifier cette vue générale de la réformation du XVI[e] siècle.

La vie de Luther est avant tout une vie spirituelle et religieuse. C'est dans l'intérieur de son âme que s'accomplissent peu à peu des révolutions qui provoquent ensuite dans la société des révolutions correspondantes. Ce n'est nullement l'observation raisonnée des circonstances contemporaines, ce n'est point la connaissance des dispositions des gouvernemens et des peuples, ni le dessein prémédité de changer la face du monde qui ont fait de lui le grand agitateur que l'esprit se représente dès que son nom est prononcé. S'il eut l'audace, l'orgueil, l'ambition du révolutionnaire, ce fut bien à son insu. Il crut et voulut être toute sa vie un docteur, un prédicateur, un chrétien; mais sa foi entraîna ses œuvres après elle, et elle suffit pour lui donner la puissance de tout ébranler autour de lui.

« Il est vrai, dit Bossuet, qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse qui entraînait les peuples et les ravissait, une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec une autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples, de sorte qu'ils n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites. » — Ce portrait est beau; il est digne de Bossuet. Il est digne de cette élévation d'esprit qui lui tenait lieu d'impartialité. Sensible à la grandeur partout où il l'aperçoit, il se serait, à la vue de Luther, reproché la bienveillance, il se refusait peut-être à la justice; il ne savait pas se défendre de l'admiration.

Mais ce portrait n'est pas complet. Luther est un véritable Allemand. Ce qui domine dans son esprit, c'est la méditation et l'imagination. Ses idées s'élèvent jusqu'à la sublimité, son langage descend souvent de la bonhomie à la grossièreté, de la verve à la violence. Il est rêveur et même un peu mystique, capable de réaliser sous forme d'apparition les fantômes de son esprit. En même temps il prend avec vivacité aux choses réelles de la vie. Ses sensations sont franches et fortes, et comme son goût n'est pas délicat, il ne choisit pas mieux ses plaisirs que ses expressions. C'est une nature puissante qui respecte en général les devoirs, rarement les convenances, et sa conduite a plus de dignité que ses propos; sa condition

et son tempérament luttent avec son génie. Longtemps agité et combattu, il ne parvint que par la force de la réflexion à se mettre en paix avec lui-même, et lorsqu'il se sentit l'âme en repos, sa sécurité dans sa foi le rendit indifférent aux ménagemens et aux réserves par lesquels de moins forts veillent à la décence de leur attitude et à la majesté de leur pensée. Animé et dominé par un enthousiasmei ntime, qui sanctifiait jusqu'à ses colères, il brava tout, dédaigna tout, maîtrisa tout; son impétuosité eut de la persévérance, sa passion vit clair dans les choses, sa confiance absolue dans la vérité s'unit avec l'habileté et la prudence. Il fut même un grand politique en détestant la politique, et se conduisit comme un homme d'état en croyant laisser faire le Saint-Esprit.

On sait qu'il était d'une pauvre famille. Son père était un bûcheron d'Eisleben en Saxe, et qui devint mineur dans les forges de Mansfeld. Élevé religieusement et durement, Luther passa par diverses écoles, où il étudiait en mendiant son pain. Enfin à dix-huit ans il entra à l'université d'Erfurt. Ni les sciences scolastiques ne satisfaisaient son esprit, ni la dévotion du temps ne contentait son cœur. On le destinait à la jurisprudence, mais il trouva une Bible qui l'émut profondément. Une maladie grave et la mort d'un jeune ami le tournèrent vers la vie monastique. Par là seulement il espéra calmer l'inquiétude de son âme; il entra au couvent des ermites de Saint-Augustin d'Erfurt, et connut tous les tourmens, toutes les austérités du cloître. Mécontent de lui-même, troublé, repentant, il éprouvait cette anxiété que doit avoir traversée tout chrétien avant de trouver la paix, et il cherchait vainement sa régénération dans les rigueurs ascétiques destinées à éteindre le feu des passions. Il se croyait perdu devant Dieu et ne savait où reposer sa tête. C'est le vicaire-général des Augustins, Jean Staupitz, qui le premier lui dit de renoncer à d'impuissantes macérations et de se jeter dans les bras de Jésus-Christ. Jusque-là il ne connaissait Dieu que par la crainte. Il apprit à l'aimer en méditant le bienfait de la rédemption. Dans une maladie dangereuse, cette simple parole du *Credo : Je crois la rémission des péchés,* lui parut d'une telle douceur, qu'il connut par expérience cette puissance rassurante de la foi dont il a fait un dogme spécial. C'est pour l'avoir ainsi éprouvée qu'il devait un jour aller jusqu'à prétendre que pour être délivré, il suffisait au chrétien de croire que le péché lui était remis en Jésus-Christ.

C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il fut nommé professeur à l'université de Wittemberg. Il y commença ses leçons de théologie par l'explication de l'épître aux Romains, c'est-à-dire de l'ouvrage où saint Paul expose de la manière la plus forte la doctrine de la foi justifiante. Appelé ensuite à la prédication, il fit de cette doctrine

l'objet de ses sermons, et son éloquence obtint un succès populaire.

C'est à cette époque (1510 ou 1512) qu'il fut envoyé à Rome pour les affaires de sa communauté. Sa dévotion fut un peu surprise de la liberté de propos des Italiens. Leurs mœurs élégantes et faciles étonnèrent la simplicité d'un moine élevé dans l'austérité d'une humble pauvreté. Il revint peu édifié, mais gardant sa fidélité générale au saint-siége, quoiqu'à Rome même le dogme de la justification en Jésus-Christ eût pris encore dans son esprit plus de clarté et de puissance et fût devenue la pensée dominante de sa vie. A son retour à Wittemberg, il fut reçu docteur. Enhardi par ce titre, il commença véritablement la prédication des idées réformatrices. Ses sermons sur les dix commandemens ont été publiés sous le titre de *Déclamations populaires*. Ils sont encore catholiques, en ce sens qu'ils ne contiennent aucune agression contre l'église et ses croyances; mais l'esprit théologique du protestantisme y respire. L'autorité de l'Écriture et le salut par la foi s'y retrouvent à chaque page. « Je préfère aux scolastiques les mystiques et la Bible, » écrivait Luther, et il publiait un écrit anonyme d'un mystique allemand. Son talent et sa doctrine commençaient à faire du bruit. Ses correspondances s'étendaient. Il s'efforçait de convertir pleinement à ses idées le célèbre Érasme, qui les avait effleurées en attaquant les préjugés et l'ignorance des moines, et dont avec toute l'Europe il admirait la science et le génie. Érasme était le Voltaire de son siècle, mais un Voltaire discret et prudent, qui cherchait la louange, évitait les contradictions et désirait la renommée en craignant le bruit. Bientôt Luther devait le dépasser et l'offenser. Dès ce moment, il autorisa un de ses disciples, Bernard de Feldkirchen, le premier des ministres de l'Évangile qui se soit marié, à soutenir des thèses où les nouveaux principes sont explicitement professés. Enfin il publia lui-même quatre-vingt-dix-neuf propositions qu'on peut appeler le premier manifeste de la réforme. On n'en saurait douter en lisant des propositions telles que les suivantes : — L'homme ne peut que vouloir et faire ce qui est mal. — La volonté laissée à elle-même n'est pas libre, mais captive. — L'unique préparation à la grâce est l'élection et la prédestination éternelle de Dieu. — Il n'y a point de vertu morale sans orgueil et sans tristesse, c'est-à-dire sans péché. — Nous ne devenons pas justes en faisant ce qui est juste; mais étant devenus justes, nous faisons ce qui est juste. — Celui qui dit qu'un théologien qui n'est pas logicien est un hérétique et un aventurier tient un propos aventurier et hérétique. — Aristote est à la théologie comme les ténèbres à la lumière.

Ces thèses dirigées contre ce que les protestans appellent le pélagianisme et le rationalisme scolastiques, Luther s'apprêtait à les

soutenir ou faire soutenir à Wittemberg, à Erfurt et dans les diverses universités d'Allemagne, lorsqu'en vertu d'une bulle du pape Léon X, contre-signée par le docte et facile Sadolet, le dominicain Jean Tezel, inquisiteur de la foi, vint prêcher en Saxe une indulgence plénière aux fidèles qui contribueraient de leurs aumônes à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre. Cela se passait au mois d'octobre 1517, et la veille de la Toussaint, Luther affichait à la porte d'une église de Wittemberg, où une grande affluence de pèlerins venait adorer des reliques, quatre-vingt-quinze thèses ou propositions contre la doctrine des indulgences.

C'est de ce moment qu'on date le commencement de la réformation, et l'on a raison de dire que la question des indulgences fut l'occasion des premières hostilités; mais on va plus loin, et l'on conclut que cette querelle fut la cause de la réforme. Ainsi le voyageur qui s'arrête avec tous les transports d'une admiration classique devant Saint-Pierre de Rome pourrait se dire que ce magnifique monument coûte à la papauté plus d'un tiers de son empire, et que si un Médicis n'avait aimé le luxe des arts au point de se ruiner pour couronner l'œuvre de Bramante et de Michel-Ange, l'hérésie n'eût point morcelé le royaume du prince des apôtres. Ces rapprochemens peuvent être piquans, et ils ne sont pas absolument sans vérité; on ne saurait cependant tout ramener à cette unique explication, pas plus qu'on ne doit attribuer la levée de boucliers de Luther au mécontentement de son couvent, privé de l'honneur de prêcher les indulgences. Voltaire n'a pas manqué de dire : « Quand on eut donné aux dominicains cette ferme en Allemagne, les augustins, qui en avaient été longtemps en possession, furent jaloux, et ce petit intérêt de moines dans un coin de la Saxe produisit plus de cent ans de discordes, de fureurs et d'infortunes chez trente nations. Vous n'ignorez pas que cette grande révolution dans l'esprit humain et dans le système politique de l'Europe commença par Martin Luther, que ses supérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avaient pu vendre. » Permis à Voltaire de parler ainsi; mais dans un autre langage Bossuet ne dit-il pas un peu la même chose? « Qui ne sait, lisons-nous dans l'*Histoire des Variations,* la publication des indulgences de Léon X et la jalousie des augustins contre les jacobins qu'on leur avait préférés en cette occasion? Qui ne sait que Luther, choisi pour maintenir l'honneur de son ordre, attaqua premièrement les abus que plusieurs faisaient des indulgences et les excès qu'on en prêchait? »

Ces expressions d'ailleurs sont remarquables, — des *abus,* des *excès!* La probité de Bossuet ne lui permet pas de méconnaître qu'il y eût lieu à réforme, et tel est en effet le point de vue de l'éloquent

historien, suivi en cela par l'abbé Fleury ou plutôt par son continuateur. L'*Histoire des Variations* débute par cette remarquable phrase: « Il y avait plusieurs siècles qu'on désirait la réformation de la discipline ecclésiastique. » C'est d'un seul mot donner raison, non assurément au luthéranisme, mais au principe d'une certaine réforme.

Les Bossuet de notre temps ne font plus de ces aveux. Ouvrez l'histoire de l'église que l'on recommande aujourd'hui; le même récit commence par ces mots dans M. l'abbé Rohrbacher : « En 1517, l'église de Dieu se voyait dans une position bien mémorable;... » et ces mots sont suivis du tableau le plus brillant de l'état de l'église à cette époque, en sorte qu'elle aurait chancelé au moment même de sa perfection. Aussi le même écrivain, qu'une grande partie du clergé préfère maintenant à Fleury, et, j'en ai peur, à Bossuet, n'explique-t-il pas comme ce dernier la naissance de la réforme : « *Sous ce rapport,* dit-il, *l'Histoire des Variations est à rectifier.* » On sait que M. Rohrbacher est l'auteur d'une *Histoire universelle de l'Église,* consacrée à la glorification de l'infaillibilité pontificale. Il ne concède rien sur ce point, excepté quand il voit le pape Adrien VI avouer à la diète de Nuremberg la corruption de la cour de Rome; il ne lui reconnaît d'autre tort que de confesser des torts. D'ailleurs point d'excès, point d'abus, point de réforme. Il soutient intrépidement ces doctrines absolues d'autorité si bien venues aujourd'hui et toujours d'un si funeste présage pour les causes spirituelles qu'elles défendent. Son immense ouvrage, composé avec une célérité qui ressemble à l'improvisation, est important, comme profession de foi d'une école qu'on dit près d'être dominante: mais le système de cet historien ne permet de rapporter la réformation qu'à l'inspiration directe du démon, et, suivant M. Rohrbacher, Luther n'a cru, dans son imagination germanique, voir si souvent Satan auprès de lui que parce que Satan l'obsédait en effet, et le dominait dans les momens mêmes où il ne se laissait plus apercevoir. Dans ce système, le protestantisme serait l'œuvre gratuite et spontanée de l'esprit du mal. Il faut des explications pour les intelligences de toutes les tailles (1).

Les jugemens divers que nous avons rapportés sur l'origine de la réformation nous donnent deux points de vue principaux, dont aucun ne doit être écarté. Si l'on remonte, en suivant M. Merle d'Aubigné, aux premiers enseignemens de Luther et de Mélanchton en Saxe, de Zwingle et d'Ecolampade en Suisse, de Lefèvre et de Farel en France, même de Bilney et de Latimer en Angleterre, on trouve une conception dogmatique passée à l'état de croyance religieuse: c'est la doc-

(1) *Histoire universelle de l'Église catholique,* t. XXIII, l. LXXXIV, p. 3 et 7.

trine absolue du salut gratuit conduisant à une certaine interprétation de l'Écriture, doctrine qui ne pouvait s'accréditer sans modifier la religion même et l'église, en ébranlant la tradition et la constitution catholique. Supposé que la réformation n'eût été que cela, ou fût venue dans un temps où elle n'aurait pu être autre chose, l'événement purement religieux n'eût pas laissé de bien grands résultats; il y aurait eu parmi les hommes une doctrine, une secte de plus, peut-être étouffée par la force et usée par le temps, ou subsistant obscurément sur quelques points de la terre, comme jadis les Vaudois ou les Lollards, comme les églises jansénistes qu'on voit encore en Hollande. Si au contraire le mouvement du XVIe siècle s'était réduit à une agression contre le régime ecclésiastique motivée par des abus, provoquée par de justes ressentimens, secondée par la renaissance des sciences et des lettres, une partie des conséquences sociales et politiques de la réforme se serait encore réalisée; l'église romaine aurait même perdu quelque chose de sa puissance et retouché quelques-unes de ses institutions, mais il n'y aurait pas d'églises réformées, et le protestantisme ne serait pas aujourd'hui une religion.

IV.

C'est du moment où Luther s'éleva contre les indulgences que la réforme, cessant d'être une affaire de pure spiritualité, devint ce qu'on peut appeler une chose du siècle. La doctrine se fit événement. Le feu prit de proche en proche à toutes ces mines que forment les mécontentemens accumulés sous la pression des pouvoirs excessifs. Les idées et les ressentimens, les lumières et les passions, la foi et la moquerie, l'esprit et la colère, tout ce qui avait été blessé, indigné, étouffé pour le bien comme pour le mal, éclata presque en même temps, et l'explosion fut irrésistible. Le monde prit l'aspect révolutionnaire.

Ce dernier mot était inconnu de Bossuet; mais il comprenait parfaitement la chose, et il la peint de main de maître. Seulement il ne faut pas lui demander de faire aux révolutions leur part légitime. En toutes choses, Bossuet est un pur conservateur. Il est de ceux qui aiment et défendent admirablement l'ordre établi quand il est bon, et qui, lorsqu'il ne l'est pas, le défendent encore parce qu'il est l'ordre et qu'il est établi. Telle fut sa constante politique, et il l'applique avec d'autant plus d'empressement à l'église, que l'église est pour lui l'ordre suprême. N'espérons donc pas désormais qu'il ménage beaucoup Luther, ni même qu'il s'abaisse à le pleinement comprendre. Le peu de mots que nous avons cités de son *Histoire*

des Variations épuisent à peu près la mesure des concessions que sa sagesse arrache à son zèle. Luther et la plupart des chefs de la réforme ne sont par la suite que des hérésiarques à qui il n'arrive plus d'avoir raison. Bossuet donne bien quelques regrets à la réforme modérée, vœu des saint Bernard, des d'Ailly, des Gerson. « Il y avait, dit-il, deux sortes d'esprits qui demandaient la réformation : » les uns, *vraiment pacifiques*, qui *la proposaient avec respect; au milieu des abus, ils admiraient la Providence qui savait, selon ses promesses, conserver la foi de l'église;* mais il y avait des *esprits superbes* qui, « frappés des désordres qu'ils voyaient régner dans l'église,... ne croyaient pas que les promesses de son éternelle durée pussent subsister parmi ces abus. » Rien ne pouvait *arracher* les uns *de l'unité*, les autres *ne respiraient que la rupture*. Bossuet se trouve ici dans un milieu qui nous est connu. Ce qu'il vient de dire se peut répéter de toute révolution. Il n'en est guère qu'on ne pût prévenir ou retarder par une réforme partielle et modérée. Les esprits *pacifiques* la souhaitent, cette réforme, ils la conseillent, mais ils ne la font pas. Ils en *tolèrent*, comme il dit, *humblement le délai;* puis, le délai passé, arrivent les *esprits superbes*, et la réforme devient révolution. C'est un malheur et souvent pis qu'un malheur; mais les choses humaines marchent aussi par cette voie. Sans ces *esprits superbes* qui ne craignent pas les *ruptures*, où en serait le monde? Entre autres choses, comment, après que son divin fondateur eut disparu de la terre, comment se serait établi le christianisme? Sans doute *bienheureux les pacifiques*, mais aussi le royaume des cieux est *ravi par les violens*. Seulement il y a superbes et superbes, violens et violens. Ces distinctions sont faciles en politique, quoique souvent méconnues. Il y a des constituans de 89, mais il y a des conventionnels de 93. De même il y a des protestans et des anabaptistes; il y a Luther et Muncer, Mélanchton et Jean de Leyde. C'eût été trop prétendre que d'exiger que Bossuet tînt grand compte de ces nuances. L'évêque juge la réforme comme le politique jugeait la révolution d'Angleterre.

Dirons-nous quelque chose de cette opinion sans nuance qui met tout le mal d'un côté et tout le bien de l'autre? Dans son sens, M. Merle d'Aubigné s'en rapproche quelquefois, malgré de louables efforts pour y échapper; dans un autre sens, M. Rohrbacher s'y jette et s'y complaît. Si l'un ou l'autre avait raison, il est plus que douteux que le catholicisme se fût maintenu, ou que le protestantisme se fût jamais établi.

Cet établissement si rapide et si durable suppose au moins l'existence de grands abus dans l'église du XVIe siècle. Pour les nier, on recourt à un artifice, ou plutôt on commet une méprise qu'il faut

signaler. On expose sur les points attaqués la doctrine de l'église telle qu'elle a été établie dans les meilleurs conciles, telle que le concile de Trente lui-même, éclairé par le danger, l'a rédigée et quelquefois rectifiée, telle enfin que d'éminens docteurs ont su la concevoir et l'écrire. Puis on suppose qu'elle était ainsi comprise et prêchée dans toutes les églises et tous les couvens du XVI[e] siècle, et l'on triomphe aisément de l'exagération et de l'injustice des attaques. Bossuet lui-même n'est pas exempt de cette méprise. Il présente et discute les doctrines dans ce langage mesuré et sensé qu'il employait avec Leibnitz pour lui montrer qu'on pouvait s'entendre, qu'il adressait à Turenne pour lui rendre sa conversion facile, et le lecteur est alors confondu que des choses si simples, au moins si plausibles, aient pu susciter une si injurieuse agression. Mais, encore une fois, tous les interprètes de la religion ne sont pas des Bossuet, et l'église du commencement du XVI[e] siècle n'était pas l'église de France de la fin du XVII[e]. On sait combien la réforme a moralement amélioré le clergé catholique. Pour nous borner à la question des indulgences, origine de la querelle, on peut concevoir que, puisque dans la confession, l'église, pour remettre les péchés, exige, outre le repentir et la contrition, l'accomplissement de quelques peines qui en sont les signes extérieurs, le saint-siége, dans certains cas, substitue d'autres pratiques aux pénitences ordinaires, et décrète que le pécheur sincèrement repentant qui s'imposera les unes sera exempté des autres. Or c'est là proprement l'indulgence, et dans ces limites, où serait le scandale? Outre qu'il est singulier, peut-être dangereux pour la discipline morale de faire pénitence pour des péchés à venir, un inconvénient est fort à redouter : c'est que les masses crédules et passionnées à qui l'on remet par avance la peine temporelle du péché entendent qu'on leur remette le péché lui-même. Si cette peine est une aumône recueillie par les soins du prédicateur d'indulgences, celui-ci semble vendre et le pécheur acheter l'absolution. Si le produit de ces dons doit être rendu au saint-siége pour une œuvre un peu mondaine, mais qui lui tienne autant à cœur que la construction de Saint-Pierre de Rome, comment empêcher que des émissaires zélés qui désirent faire preuve de dévouement et de succès ne tolèrent ou même n'encouragent les illusions superstitieuses qui réduiraient la pénitence à un trafic? Enfin, comme les peines du purgatoire sont temporaires, on peut finir par les assimiler aux peines temporelles, c'est-à-dire extérieures et disciplinaires, et moyennant quelques pratiques matérielles, quelques redevances pécuniaires, le pape semblera revêtu envers les fidèles ou leurs parens, car tout est reversible, d'un droit de grâce au-delà de ce monde, et passera pour leur remettre avec autorité, avant même le péché com-

mis, une portion déterminée du temps d'épreuve réservé au pécheur que la mort traduit devant Dieu. Et cette doctrine dangereuse, rarement avouée par le clergé de France, mais admise ailleurs, engendrera des erreurs, des illusions funestes à toute vraie morale, et que n'ont pas moins souffertes ou professées les prédicateurs d'indulgences de la fin du moyen âge. De là les abus que Rome n'a pu ignorer; mais elle n'a rien fait pour y mettre un terme.

Ces excès, il faut en convenir, étaient bien propres à servir la doctrine de la justification par la foi. Avec quelle ardeur Luther, témoin de ces applications exorbitantes du principe des œuvres satisfactoires, dut tomber de nouveau sur ce principe et demander que l'on *jugeât l'arbre à ses fruits!* Ce n'est pas une manière bien sévère ni toujours bien légitime de raisonner; mais c'est une des plus spécieuses, des plus persuasives, des plus entraînantes pour celui qui s'en sert et pour ceux avec qui l'on s'en sert. Luther, armé de cette argumentation, dut sentir se doubler sa conviction et son influence. Pour allumer l'incendie, ses adversaires eux-mêmes lui avaient mis la torche à la main.

Dans cette guerre aux abus de la cour de Rome, et bientôt à la cour de Rome elle-même, il avait pour le soutenir au dedans l'Écriture et sa foi. Pour l'appuyer au dehors, il avait des savans, dont le premier fut Mélanchton, qui n'était pas prêtre, et qui vint par les lettres au nouvel évangile. Il avait des princes, dont le premier fut l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage, le prince le plus considérable de l'empire et le chef de cette maison qui a donné des héros à la réforme. Il eut bientôt un peuple, et c'était le peuple saxon, qui unissait un certain mouvement intellectuel à la simplicité des mœurs et la faculté de raisonner au besoin de croire. Le premier combat de Luther fut contre Tezel. Il le dénonça en chaire et institua contre les indulgences une controverse réglée. Tezel répondit en faisant brûler les thèses de Luther, qui brûla les siennes et le força à se replier sous la protection de l'autorité romaine. C'est alors qu'un maître du sacré palais publia une première réfutation dédiée à Léon X. Le débat fut porté de la question des indulgences sur celle de l'autorité infaillible; mais la prudence de Rome imposa silence à son défenseur.

En Allemagne, la guerre ne cessait pas. Les adversaires se succédaient et ne faisaient qu'animer l'ardeur du réformateur. Il avait ce don nécessaire aux hommes qui doivent changer le monde, le don d'être excité par la contradiction et enhardi par l'obstacle. Il rebondissait pour ainsi dire au moindre choc. Ainsi, après une dispute publique à Heidelberg, il fit un résumé de ses doctrines qu'il adressa à son supérieur, l'évêque de Brandebourg, et au pape lui-même. Il

cherchait un débat solennel ou même un jugement dont il pût appeler. Le pape le déféra à une cour ecclésiastique qui le somma de comparaître à Rome dans soixante jours. Si l'on eût persisté dans cette manière de procéder, on le mettait dans un mortel embarras. Faire défaut eût été une faiblesse, comparaître une témérité que l'exemple de Jean Huss rendait insensée; mais le légat du pape à la diète germanique obtint le renvoi de l'affaire en Allemagne, avec pouvoir de requérir l'assistance de l'empereur Maximilien et des autres princes de l'empire. Luther fut cité à l'assemblée d'Augsbourg. Cette fois encore le souvenir du concile de Constance, où le sauf-conduit impérial n'avait préservé personne ni des fers ni de la mort, aurait effrayé un moins intrépide. Luther n'hésita pas, il partit. On attendait de lui une rétractation, au moins un acte de soumission. Il demanda de quoi il était accusé, et ne promit de se soumettre que s'il était convaincu d'erreur. Le convaincre, c'était discuter, et discuter, c'était abaisser l'autorité apostolique. Le légat Cajetan, homme savant et modéré, ne put s'empêcher de discuter un peu, tout en protestant contre le débat. Luther répondit. Cette lutte était déjà un immense événement, et l'impression qu'elle produisit fut profonde. Luther avait la supériorité de la science et du talent. Il montra de l'assurance et de la mesure, ce qui ne lui manquait guère dans les circonstances solennelles. Le légat termina la quatrième conférence par ces mots : « Rétracte-toi, ou ne reviens pas. » Luther sortit, et ne revint pas.

Ainsi ce grand procès n'avait rien produit. C'était une réelle victoire pour un simple moine — mis en présence de la papauté et de l'empire. Dans l'état des esprits, toute controverse servait les réformateurs. La nouveauté était pour eux. Pour eux, ils avaient l'originalité de leurs études et de leurs pensées, et cet enthousiasme communicatif qu'inspire la découverte récente de ce qu'on croit la vérité. Il est remarquable que dans toute cette querelle la liberté de citer et de discuter l'Écriture en public fut habituellement regardée comme un avantage pour la réforme et un échec pour l'église. Il régnait d'ailleurs en Allemagne une répugnance assez générale pour l'emploi des moyens violens, et le caractère du légat ne le portait pas à la persécution. Il était modéré, et parut indécis. Luther triomphait. « Ma plume est prête, disait-il, à enfanter de plus grandes choses. Je ne sais moi-même d'où me viennent ces pensées. A mon avis, l'affaire n'est pas même commencée. » La cour de Rome, mal satisfaite de son légat, publia du moins une bulle où la doctrine des indulgences était maintenue dans tous les points attaqués, tandis que Luther, dans la chapelle du Corps-du-Christ à Wittemberg, en appelait du pape au concile général.

Cependant il protestait encore contre toute idée de séparation, il consentait même à laisser tomber la dispute, pourvu qu'on ne la relevât pas; mais l'empire de ses idées s'était déjà trop étendu pour que son silence rétablît la paix. De toutes parts, on s'élevait pour ou contre lui. Une dispute publique, provoquée par ses adversaires, eut lieu à Leipzig, et là, entre docteurs et la dialectique aidant, les opinions se déployèrent avec plus de liberté. Comme il arrive souvent, le débat amena chaque parti à se prononcer avec plus de netteté et de hardiesse, et donna au réformateur lui-même une conscience plus distincte de la portée de ses principes et de la grandeur de son entreprise. On dit que de ce jour il se sentit dans son cœur affranchi de l'obédience romaine.

Les conséquences de la réforme se développent rapidement. Des points de discipline, comme le célibat des prêtres, sont débattus, et ces sortes d'innovations touchent plus la foule que les plus grandes témérités dogmatiques. Le saint-siége sent qu'il ne peut se taire plus longtemps, et le 15 juin 1520 une bulle célèbre ordonne de brûler les écrits de Luther; s'il ne les brûle lui-même, elle le condamne comme hérétique, ainsi que ses adhérens, avec ordre de saisir leurs personnes et de les conduire à Rome. Ce coup d'autorité agite toute l'Allemagne. Le bûcher s'élève dans plusieurs villes pour consumer les œuvres de l'hérésie, et semble menacer les hérétiques. Quelques mesures de police et de répression annoncent que le pouvoir se réveille, et le nouvel empereur Charles-Quint se montre disposé à soutenir l'église orthodoxe. Néanmoins le 10 décembre on dresse près d'une porte de Wittemberg, en présence de l'université de cette ville, un échafaud chargé d'écrits publiés en faveur de Rome; un maître ès-arts y met le feu, et Luther jette de sa main la bulle du pape dans les flammes. Il soutient cet acte d'audace par des écrits audacieux. Désormais la révolte contre Rome est ouvertement prêchée. Elle se propage dans tous les rangs, et quand le 28 janvier 1521 Charles-Quint réunit à Worms la première diète de l'empire qu'il ait présidée, il peut voir qu'il n'est plus dans le royaume de Ferdinand le Catholique, et que la politique doit compter avec ce qui est tout autre chose qu'une rébellion.

Le tableau de la diète de Worms, dans l'ouvrage de M. Merle d'Aubigné, forme, je crois, avec le récit de celle d'Augsbourg, les deux plus beaux morceaux de son histoire. Tout y est peint vivement et clairement expliqué. Le récit est dramatique, et cependant l'auteur, en racontant, garde une mesure et une justesse d'appréciation auxquelles on voudrait qu'il ne manquât jamais. Nous renonçons à donner même une courte analyse des débats de ces congrès d'une nouvelle sorte, où s'agitaient les destinées de l'Europe chrétienne.

Une seule chose nous frappe, c'est la lenteur systématique avec laquelle tous les partis conduisirent cette grande contestation. La crainte d'une rupture, et après la rupture, d'une guerre de religion, semblait peser sur toutes les âmes. Je trouve que cette obstination patiente à maintenir autant que possible la querelle dans la sphère spirituelle fait grand honneur à la consciencieuse Allemagne. A Worms, devant une assemblée de rois, Luther se fit écouter. Tantôt ménagé, tantôt menacé, il partit sans qu'on essayât rien contre sa personne; il était en sûreté, quand l'empereur rendit un édit contre lui, sans se montrer d'ailleurs fort empressé de le faire exécuter. Luther avait été mystérieusement enlevé en traversant les forêts de la Thuringe et transporté dans le château de Wartbourg, où il resta neuf mois retenu, ou plutôt caché sous le nom du chevalier George. Dans cette prison, que la protection de l'électeur de Saxe lui ouvrait comme un asile, il conserva la liberté d'écrire, et ne cessa pas de diriger le mouvement du dehors par ses lettres et ses livres, ses exhortations et ses commandemens.

Quand il reparut, quand, malgré les supplications de l'électeur et quoique mis au ban de l'empire, il quitta sa retraite, appelé par le désordre qui éclatait de toutes parts, il n'éleva la voix que pour rétablir la paix, car il n'aurait voulu qu'une agitation spirituelle. Ses ennemis n'osèrent rien de sérieux contre lui, et il s'opposa longtemps à tout emploi de la force dans l'intérêt de sa cause. Ennemi de la sédition et de la violence, il osa se retourner contre l'extrême gauche de son parti; il condamna les excès des anabaptistes avec sa vigueur ordinaire. Intolérant même pour les doctrines des sacramentaires, qui réduisaient les paroles de la Cène au sens figuré, tant il était loin de pousser au rationalisme philosophique, il refusa de s'associer aux efforts des réformateurs helvétiques, recommandables tout au moins par leur sincérité et leur courage. Il montra cette force rare de savoir s'arrêter dans une révolution sans reculer d'un pas. Charles-Quint, absent d'Allemagne, commençait à s'indigner que l'édit de Worms ne fût pas exécuté. Il envoya aux deux diètes qui se réunirent à Spire l'ordre de le mettre en vigueur. La première temporisa, la seconde obéit; mais cinq princes et quatorze villes *protestèrent* contre la décision de la majorité. Le *protestantisme* fut déclaré, l'Allemagne divisée en deux camps. De là les deux Allemagnes que nous voyons encore. Cette division ne fut pas d'abord la guerre, mais un antagonisme d'où résulta pour un temps une certaine liberté religieuse. Une lutte de négociations remplaça le conflit des doctrines. La diète d'Augsbourg fut un congrès de pacification. La fameuse confession écrite par Mélanchton n'était qu'une tentative d'accommodement. Peu s'en fallut qu'on ne la vît acceptée par les représen-

tans du catholicisme. Il fallut que la cour de Rome intervînt pour y mettre ordre, et cette fois encore on se sépara sans rien terminer, mais sans courir aux armes.

Plus de quinze années s'écoulèrent, pendant lesquelles les royaumes de Suède et de Danemark devinrent luthériens, avant que les princes protestans missent leurs troupes en campagne. A cette époque, Luther était mort (1546); il ne vit point la guerre religieuse en Allemagne. Jamais il ne l'avait désirée, et quand il avait approuvé la ligue définitive formée à Smalkalde par les princes protestans, son hésitation et sa répugnance montrèrent assez que sa vraie pensée était dans ces paroles d'un de ses sermons : « Je veux prêcher, je veux parler, je veux écrire; mais je ne veux contraindre personne, car la foi est une chose volontaire. Voyez ce que j'ai fait : je me suis élevé contre le pape, les indulgences et les papistes, mais sans tumulte et sans violence. J'ai mis en avant la parole de Dieu, j'ai prêché, j'ai écrit; je n'ai pas fait autre chose. Et tandis que je dormais, ou qu'assis familièrement à table avec Amsdorff et Mélanchton, nous buvions en causant de la bière de Wittemberg, cette parole que j'avais prêchée a renversé le papisme, tellement que jamais ni prince ni empereur ne lui ont causé tant de mal. Je n'ai rien fait; la parole seule a tout fait. Si j'avais voulu en appeler à la force, l'Allemagne eût été peut-être baignée dans le sang; mais qu'en fût-il résulté? Ruine et désolation pour l'âme et pour le corps. Je suis donc resté tranquille, et j'ai laissé la parole elle-même courir le monde. » Bossuet, à propos de ce passage, ne remarque que l'extravagance de Luther à vanter son pouvoir. Ainsi le génie ne sait pas toujours être clairvoyant contre sa propre cause, et cette fois le grand écrivain méconnaît le grand homme.

Arrêtons-nous ici. La partie publiée de l'histoire de M. Merle d'Aubigné ne dépasse point l'année 1531. En Suisse, en France, en Angleterre, le mouvement qu'il décrit suivit une progression analogue, mais en général plus rapide et plus troublée; la persécution et l'insurrection vinrent plus vite; les supplices suivirent de plus près les argumens, et provoquèrent plus tôt les représailles: la guerre civile ne tarda pas. Cependant en tout lieu le mouvement commença par un enseignement dogmatique, qui, de la discussion sur la valeur des œuvres recommandées par Rome, conduisit à l'agression contre l'autorité, la tradition et la discipline romaine. Partout il y eut un développement méthodique de doctrine et une marche correspondante vers une complète indépendance. Ce mouvement était naturel, nécessaire, et il a produit en partie ces variations successives qui étaient dans la nature des choses et comme la condition de toute réforme qui ne se fait pas d'un seul coup.

V.

Quelque admiration littéraire que mérite en effet l'*Histoire des Variations*, on se prend à douter que le sublime écrivain se fût pleinement rendu raison du génie du protestantisme. Bossuet pense réduire la réforme au silence en lui prouvant qu'elle a varié. L'argument peut avoir sa force contre les prétentions de certains théologiens ou contre de certaines confessions de foi présentées comme l'expression complète et parfaite de la vérité, non comme l'acte d'adhésion commune d'une société de fidèles aux principes de leur croyance; mais que prouve-t-on contre une hérésie quand on lui dit qu'elle a varié, comparée à l'église de Rome? Si celle-ci se trompe, comme le veulent les hérétiques, que leur importe son inflexibilité? Autant qu'on n'a pas démontré l'infaillibilité de l'église, la divinité de son institution actuelle, la présence non interrompue de l'esprit de Dieu dans son sein, sa perpétuité, contestable ou non, n'est qu'un fait historique, et les protestans, qui la contestent, pourraient l'admettre impunément. Voici pourquoi.

On dit, et avec raison : La vérité est perpétuelle, universelle, invariable, et l'on en conclut que tout ce qui n'est pas tel n'est pas la vérité. Soit, mais la vérité n'est qu'en Dieu, elle est Dieu même. C'est pour cela qu'on dit encore : La vérité est éternelle. — Sur la terre, parmi les hommes, ce qu'on appelle la vérité, c'est la connaissance de la vérité. Or peut-on dire que la connaissance de la vérité soit perpétuelle, universelle, invariable? Non, assurément. On pourra le dire quand l'homme sera devenu infaillible. La connaissance de la vérité est, suivant les temps, les lieux et même les individus, plus ou moins parfaite, plus ou moins conforme à la vérité elle-même. La variation n'est donc pas le signe certain de l'erreur, elle n'est que le signe de l'imperfection de la nature humaine. Voilà ce dont tout le monde convient, au moins quand il ne s'agit pas de religion.

Cependant la religion elle-même est comme la vérité : elle est en soi, dans son objet, la vérité religieuse ou Dieu même; elle est dans l'homme la connaissance religieuse, la connaissance de la vérité divine, une certaine connaissance de Dieu. Or dire que cette connaissance dans l'homme est parfaite, qu'elle est égale à son objet, qui l'oserait? Comme connaissance humaine et imparfaite, la religion n'est donc pas rigoureusement invariable. Elle participe à la nature de l'être qui la conçoit dans son intelligence et qui la porte dans son cœur. Rien d'étrange alors qu'elle soit atteinte par les révolutions de l'esprit humain, qu'elle ait ses lumières et ses ombres, ses vicissitudes et ses progrès.

Tout ceci, je le sais, n'est entièrement vrai que de la religion philosophiquement comprise. La foi chrétienne nous en dit davantage, elle nous enseigne une révélation, c'est-à-dire que la vérité elle-même s'est montrée à la connaissance. Tous les chrétiens sont d'accord sur ce point : Dieu s'est révélé à l'homme. La vérité religieuse, en descendant sur la terre, a donc laissé après elle une vraie connaissance religieuse, et c'est la religion chrétienne; mais elle aussi, parfaite dans son objet, elle ne le saurait être dans l'esprit de l'homme. Manifestée à travers la chair, exprimée en langage humain, encadrée dans les formes de notre intelligence relative et limitée, elle ne peut être en nous ce qu'elle est dans sa source divine. Elle se diminue, si j'ose ainsi parler, à notre mesure. Tout l'espoir, tout l'orgueil de notre foi ne peut que nous persuader, non pas que notre croyance est toute la vérité, mais qu'il y a vérité dans notre croyance. La grâce même ne transforme pas le fidèle d'une manière absolue. Jusque dans le saint l'homme reste, c'est-à-dire un esprit faible et un cœur fragile. Ce qu'on dit des saints se doit dire à plus forte raison de tous les hommes. Les chrétiens, même en possession de la vérité, ne sont pas infaillibles. Il suit que le christianisme peut être vrai sans que les chrétiens soient exempts d'erreur. C'est déjà une précieuse grâce que d'avoir reçu une croyance dans laquelle on est sûr que réside la vérité. Cette certitude, cette foi tout ensemble générale et limitée, est celle de plus d'un protestant. Elle serait celle de tout le monde, si, à côté des dogmes fondamentaux du péché, de l'incarnation, de la rédemption, ne se plaçait une foi particulière dans un témoignage toujours subsistant de la révélation chrétienne. La religion que le Christ a enseignée n'a pas été, comme d'autres connaissances de la vérité, confiée uniquement à la tradition plus ou moins fidèle de l'humanité. Le dépôt en a été divinement placé, — suivant les protestans, dans le texte des Écritures, — suivant les catholiques, dans une hiérarchie interprète inspirée des Écritures. Là est le point de dissidence profonde, et la cause de l'impuissance commune des catholiques et des protestans à se convaincre réciproquement.

Cependant l'autorité de l'Écriture pour les uns, l'autorité de l'église pour les autres, réduit sensiblement, mais ne supprime pas les sources d'erreur ni le principe des variations. Seulement ces variations, attachées à la nature de l'esprit humain, doivent être plus rares dans la constitution catholique, quoiqu'on ne puisse réussir à prouver qu'il n'y en ait jamais eu. Elles sont naturelles, elles sont inévitables dans le protestantisme. Là, le fidèle n'est mis pour ainsi dire en contact avec la vérité que par l'intermédiaire des Écritures. Ces Écritures inspirées sont conçues dans le langage de l'homme, lues par des yeux d'homme, comprises par une intelligence humaine,

et la parole tombe dans une âme dont la religion ne nous dissimule pas les infirmités. La foi en Jésus-Christ, suivant les protestans, donne le salut, elle ne donne pas l'infaillibilité. C'en est assez pour les pénétrer d'amour envers la suprême bonté et pour calmer les tourmens de leur esprit, mais pas assez pour les élever à une conception totale et à une expression définitive de la vérité chrétienne. La parole de Dieu nous a été donnée pour nous justifier, non pour nous illuminer de la vision céleste. Il s'agit de salut et non pas de science, d'effacer le péché et non de transformer l'intelligence, et par conséquent les variations de doctrines qui se produisent nécessairement, les différences d'organisation, de langage et même de dogmes, qui ne portent point atteinte à ce dont il est dit : *Unum est necessarium*, peuvent être des preuves de la petitesse ou de la mobilité de l'esprit des chrétiens, mais nullement de la fausseté du christianisme.

Voilà la défense qui peut être opposée du côté des protestans au plus commun reproche de leurs adversaires. Et ce qui prouve que ce reproche est loin d'avoir tant de gravité, c'est que le protestantisme est resté une religion. A entendre nos apologistes, cette instabilité perpétuelle devrait affaiblir la foi, lui interdire la durée avec l'uniformité, la briser, la broyer en quelque sorte en fragmens impalpables, et pulvériser le ciment et la pierre de l'église du Christ. Cela devrait être, mais cela n'est pas. On reconnaît dans son action sur le monde une religion à de certains caractères. Il faut d'abord qu'elle produise pleinement sur l'âme humaine le double effet de satisfaire la raison et d'exciter l'imagination, de réaliser ce mélange de sécurité et d'exaltation qui ne paraît résulter d'aucune science et d'aucune croyance humaine. Il faut encore et surtout qu'elle soit pour la conscience la règle et la sanction sacrée des devoirs, et qu'opposant une armure merveilleuse aux traits des passions, elle divinise en quelque sorte la morale. Il faut enfin qu'elle s'empare assez puissamment de l'esprit de la société pour lui commander un respect général et durable, et pour la dominer comme une loi invisible qui confirme et protége toutes les autres lois. C'est par ces caractères spirituels, moraux et politiques qu'une religion diffère d'une science, d'une philosophie, d'une institution, choses avec lesquelles cependant elle a quelques analogies. Eh bien! à tous ces titres, par tous ces caractères, le protestantisme est une religion, et j'ajouterai que du consentement universel il est un christianisme.

Chercher sincèrement et selon ses lumières sa foi dans l'Écriture, c'est, j'en conviens, un libre examen, et le libre examen peut entraîner à tout, j'en conviens encore. Il est possible qu'en le pratiquant dans de certaines dispositions, avec de certaines facultés, quelques esprits soient conduits à trouver dans l'Écriture des rai-

sons de ne pas croire à la divinité de la religion qu'elle enseigne. Le libre examen peut produire des libres penseurs; j'avoue qu'il en a produit parmi les protestans, mais certes pas en plus grand nombre qu'il ne s'en est montré parmi les catholiques, et c'est notre église qui a nourri dans son sein les plus célèbres ennemis de la foi. En second lieu, des conséquences possibles ne sont pas des conséquences nécessaires. De ce que la lecture des livres sacrés peut engendrer des incrédules, il ne s'ensuit pas qu'elle soit une école d'incrédulité. D'abord ce n'est pas à cette fin que les réformés prescrivent cette sainte lecture. C'est en général au nom de la foi, c'est en vertu d'une foi antérieure qu'ils recommandent l'étude des deux Testamens. Ils pensent que la foi par là se développe et se fortifie, et que c'est dans ce commerce avec l'esprit révélateur que s'accomplit éminemment cette inspiration surnaturelle qui rend l'homme croyant et justifié, en un mot le miracle de la grâce, le seul miracle à vrai dire qu'ils admettent depuis les temps apostoliques. Maintenant, que l'esprit humain, flexible et changeant, puisse être affecté diversement par les mêmes pensées et les mêmes recherches, qu'il puisse dériver l'incrédulité de la source où il devrait puiser la foi, on sait que le vent de la grâce souffle où il lui plaît. Ériger les résultats éventuels en résultats inévitables, ou, comme je l'ai dit, des conséquences possibles en conséquences nécessaires, est une des exagérations, tranchons le mot, un des sophismes les plus usités en théologie comme en politique. Par opposition à cette logique étroite qui falsifie les faits et réduit la religion à une science abstraite où il ne s'agirait que de principes et de conséquences, considérons plutôt les croyances dans l'âme humaine, et voyons dans la religion un état intérieur de l'humanité. Il n'y a point dans cette vie de religion en dehors de l'homme religieux. Avant tout, la conscience et le salut des individus, voilà ce qui importe; le reste n'est que de la dialectique sur le papier. Or la nature humaine est telle qu'une certaine diversité dans la foi est loin d'en affaiblir l'empire. Lorsque toutes les sortes d'esprits et de caractères peuvent rencontrer dans le même ensemble de textes, de faits et d'idées, des motifs différens, mais appropriés à leurs besoins, de se donner une règle religieuse et morale, lorsque sans contrainte et sans formulaire on peut à son gré se soumettre par déférence pour la tradition ou par respect pour l'église établie, par l'étude rationnelle d'un texte ou par cette action intérieure et mystique qui est plus proprement l'inspiration, la foi en est souvent plus sincère, plus intime, plus fervente, plus générale. Ces variations tant accusées sont peut-être des liens qui rattachent un plus grand nombre d'appelés au centre de l'Évangile. L'uniformité rigoureuse des symboles en est peut-être altérée, mais la somme de piété en

est accrue. Divine dans son origine, la religion est humaine dans l'homme, c'est-à-dire comme croyance et comme sentiment. A ce titre, elle comporte toutes les diversités de notre nature. Celles-ci sont tellement puissantes, tellement indestructibles, que l'inflexibilité même, ou réelle ou prétendue, du catholicisme les admet en une certaine mesure.

Dans les jours heureux de l'église, aux siècles qui ont précédé le nôtre, la variété des églises nationales ouvrait un large champ à l'inquiétude de la pensée religieuse. Le temps n'est pas loin où l'on eût assurément noté plus de différence entre un catholique français et un catholique espagnol qu'entre quelques-unes des sectes qui divisent l'Angleterre. Dans le même pays, on pouvait d'un diocèse à l'autre changer d'enseignement, et, sous quelques rapports, de liturgie et de discipline morale. Des ordres nombreux, mais tous respectés, étaient animés d'esprits différens. L'élève de l'Oratoire entendait d'autres leçons que l'élève des jésuites. Le janséniste, le gallican, le sulpicien, le moliniste, représentaient des nuances assez marquées pour ressembler à des sectes diverses. Quand Pascal dit que l'inquisition et la société de Jésus sont les deux plus grands ennemis de la vérité, lorsqu'il tient pour condamné dans le ciel ce que condamne son livre condamné à Rome, quand M. de Maistre déclare Bossuet protestant, s'il n'a pas abjuré la doctrine exposée dans sa défense du clergé français, on ne peut prétendre qu'il y eût dans l'ancienne France une rigoureuse unité en matière spirituelle. Cette diversité, selon moi, c'était richesse et non pauvreté de sainte croyance et de sainte passion; et si la puissance publique n'avait jamais pris parti dans la controverse, on peut croire que cette liberté de fait eût tourné au profit de la religion. On l'entend autrement aujourd'hui; on fait la guerre à toute diversité. La nationalité des églises est honnie. La moindre dissidence même dans le rituel est proscrite. Sous les auspices de Rome, partout s'étale un retour au moins extérieur vers l'unité absolue. C'est l'effort ou, si l'on veut, l'affectation de tous. On croit ainsi faire preuve de force. Ce pourrait bien être tout le contraire, et l'avenir nous en apprendra davantage.

On ne saurait se tenir assez en garde contre une argumentation par dilemme, bonne dans l'ordre scientifique, mais souvent trompeuse quand il s'agit de l'ordre moral, c'est-à-dire des hommes. La prétention de cette logique est que tout soit, comme on dit, tout un ou tout autre; or rien n'est ainsi dans le monde, rien sur la terre n'est absolu. De même que les partisans outrés de l'unité ne parvinrent pas à la réaliser, puisqu'au moyen âge même la catholicité était l'empire de la discorde, la liberté n'a pas non plus engendré la division sans terme, et l'examen, pour avoir osé choisir, n'a point

abouti à la négation. On nous dit que le principe protestant doit conduire à l'individualisme dans la religion, et par suite à la destruction de toute religion. Il y doit conduire, dit-on; qu'importe s'il n'y conduit pas? L'homme n'est point un système qui se dévide comme un fil jusqu'à son dernier bout. Il n'est point une force mécanique qui se prolonge en ligne droite à l'infini. C'est une créature composée de besoins et de facultés multiples, sollicitée à la fois et diversement par sa raison, sa conscience, sa sensibilité, son imagination, ses passions. Quelque penchant qui l'entraîne par momens à se jeter dans un excès, il s'arrête souvent, il se contient, il ne s'asservit pas longtemps à un principe exclusif, et cette raison moyenne qu'on apelle le sens commun le gouverne plus constamment que la logique abstraite. C'est ce que l'esprit de parti, amoureux comme on sait de la logique abstraite, s'obstine à ignorer. Le fanatisme en toutes choses est la réduction de l'intelligence par la passion sous le joug d'une idée exclusive; mais le fanatisme est une exception, et quand malheureusement il devient un peu commun, au moins est-il passager. Ce n'est point à sa balance qu'il faut peser l'humanité. En politique, n'a-t-on pas dit souvent qu'on ne pouvait s'écarter de l'autorité sans tomber dans l'anarchie? Et les nations qui respectent le plus les lois, celles qui se sont élevées à la plus grande puissance, au milieu d'un calme profond, ont vingt fois foulé aux pieds ce qu'on appelait ailleurs le principe de l'autorité. L'opposition démocratique se récrie, dès qu'on lui parle des conditions d'un gouvernement régulier; en dehors de la démocratie illimitée, elle ne voit et ne présage que l'absolutisme, et pourtant la liberté ne s'est jamais réalisée que dans les limites posées par la modération politique. La philosophie, qui a donné au monde des Platon, a enfanté des Épicure. La méditation, qui a dicté à Fénelon le *Traité de l'Existence de Dieu*, a pu conduire Spinoza à l'*Éthique* ou au *Traité théologico-politique*. C'est par l'emploi des mêmes facultés que les uns s'élèvent aux pures croyances de toute religion, et que les autres s'égarent jusque dans l'athéisme. Les uns ont raison et les autres ont tort; mais de ce que les uns comme les autres réfléchissent et raisonnent, les controversistes modernes infèrent que les philosophes religieux ne valent pas mieux que les philosophes athées, et l'argumentation appelée sorite se déduit comme il suit : le gallicanisme, c'est le jansénisme; le jansénisme, c'est le protestantisme; le protestantisme, c'est le libre examen; le libre examen, c'est la philosophie; la philosophie, c'est l'athéisme. — Avec cette manière de raisonner, comme pour faire un gallican il faut d'abord prendre un catholique, on prouverait aussi bien, ou plutôt aussi mal, que le catholicisme est l'athéisme. En coûterait-il donc tant de dire tout simplement,

avec le sens commun : Fénelon est un catholique ultramontain, Bossuet un catholique gallican, Arnauld un catholique janséniste, Mélanchton un protestant (et tous les quatre sont chrétiens); Leibnitz est un philosophe religieux, Spinoza un panthéiste, Vanini un athée, mais aucun d'eux n'est ce qu'est l'autre. Cette manière de classer les hommes et de juger les croyances est un peu vulgaire; mais pour être plus conforme à la charité, elle ne l'est pas moins à la vérité et à la justice.

Je connais la grande objection des systèmes exclusifs. « Il n'y a point de halte dans la voie des concessions; un premier pas en amène d'autres; quand on cède sur un point, on ne sait plus où s'arrêter. La logique est une fatalité irrésistible. » C'est le lieu commun qu'on oppose à toutes les réformes, je l'ai entendu réciter sur d'autres théâtres; mais à ce lieu commun on peut répondre par un autre qui le vaut pour le moins : « La réaction est égale à l'action; un extrême en amène un contraire. Par la compression absolue des consciences, on arrive à la licence illimitée, et ne rien concéder est le moyen de tout perdre. » — L'histoire et la raison montrent en effet que les principes trop absolus ne peuvent régner longtemps, et que des institutions irréformables seraient les plus menacées de révolutions. Considérez les faits. On ne saurait prétendre que le protestantisme ait fermé la porte à la liberté de penser. Sans aucun doute, chez les nations réformées, il s'est élevé des philosophies que le christianisme est en droit de trouver téméraires. Qui peut nier pourtant que dans la plupart des sociétés protestantes l'incrédulité ne soit moins passionnée, moins hardie, moins répandue? Qui peut nier que le rationalisme ne s'y soit préservé davantage de tout ce qui ressemble à l'impiété? Qui peut nier que les excès de la pensée irréligieuse n'y aient été moins encouragés, moins tolérés par l'opinion publique? Toute réforme ou, si l'on veut, toute réformation est modérée au moins par ses principes. L'examen qui choisit et se limite est un acte qui suppose sagesse et réflexion, et tôt ou tard, malgré les écarts des passions humaines, l'esprit de liberté répand autour de lui l'esprit de modération. Aujourd'hui que les besoins d'indépendance et de nouveauté ont pris une autre forme et se manifestent dans une sphère plus étendue, il suffit d'un regard jeté sur le monde pour voir où, devant les dangers du vieil ordre social, se montre la sécurité et se trahit l'inquiétude. Le socialisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, le jacobinisme, pour mieux dire, n'est pas né en terre protestante, et il est triste de penser que, s'il fallait nommer le pays du monde où le danger est peut-être le plus imminent, on citerait plutôt les États Romains que la Hollande ou l'Écosse.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LE MATACHIN

SCÈNES DE LA VIE FRANC-COMTOISE. [1]

I. — JOSILLON CLAIRET.

I.

Il est dix heures du matin, on est au mois de mai, il fait un temps superbe. Les rues de Salins ont un air de fête. Le Mont-Poupet se carre au loin dans ses broussailles verdoyantes. La brise souffle sans relâche, mais caressante et douce comme une brise de printemps, et chacun s'empresse de l'aspirer par tous ses pores et par toutes ses fenêtres, car, en passant à travers les grands tilleuls fleuris de la promenade Barbarine, elle a eu soin de s'y parfumer de son mieux avant de venir souhaiter le bonjour à la population salinoise.

Les hirondelles, toutes ravies de se revoir aussi en pays de connaissance, tirent, de la Place-d'Armes à la Porte-Haute, les bordées les plus insaisissables, puis reviennent en arrière, puis repartent en avant, sans parvenir à se rassasier de toutes ces enivrantes haleines, de toutes ces émanations printanières, de toutes ces lumineuses splendeurs. Dans le ciel pur tourbillonnent en longues troupes les martinets criards, enfermant dans un cercle sans fin le clocher de Notre-Dame, celui de Saint-Maurice et la coupole de l'hôtel de ville. Le fort Saint-André, inondé de lumière, regarde le soleil face à face avec l'air reconnaissant et sénile d'un invalide qui étale enfin au chaud ses rhumatismes, tandis que la côte de Belin, encore complétement dans l'ombre, semble déjà pourtant franger de feu toute sa crête de rochers, où les petits œillets rouges ne tarderont pas à fleurir.

(1) Berthold Auerbach, Jérémie Gotthelf, ont donné en Allemagne et en Suisse l'exemple d'une heureuse application du roman à la peinture des mœurs villageoises. C'est à cet ordre de tentatives que se rattache le récit qu'on va lire, et ainsi s'explique la place qu'y tiennent certains détails de langage et de vie locale qui sont ici un élément d'intérêt.

Si le soleil et le printemps portent la joie et sont les bienvenus de tout le monde, leur retour, simple surcroît de bien-être pour le riche, devient tout un événement pour le pauvre; c'est une véritable transfiguration de son entourage, de son habitation, de sa pauvreté même. Il n'est si triste masure qu'un rayon de soleil ne puisse faire resplendir, et les plus beaux effets de lumière sont presque toujours dus à ces douloureux contrastes. Ce sont là de ces compensations mystérieuses comme la nature se plaît à les prodiguer, et qui certes auraient bien leur prix, si l'amer sentiment de la réalité ne finissait toujours nécessairement par reprendre le dessus.

Aujourd'hui donc tout brille et tout semble sourire dans le pauvre quartier du Matachin aussi bien qu'ailleurs. Pendant que les hommes sont à la vigne et profitent du beau temps pour achever leurs labours, les femmes au logis semblent tout remettre en ordre pour la saison d'été. Les fenêtres, toutes grandes ouvertes, dégorgent avec un plaisir extrême l'air étouffant et vicié dans lequel ont vécu depuis six mois ces pauvres familles. Partout les literies mêmes sont déployées et battues de verges au soleil, puis bientôt chaque fenêtre se garnit d'un rosier nain ou d'un pot d'œillets soigneusement gardé à l'intérieur pendant l'hiver. Les conversations se croisent d'une fenêtre à l'autre, et la bonne humeur de chacun se manifeste ainsi par ces sourires et par ces saillies, autres fleurs de l'âme, tout aussi réjouissantes à voir.

Le quartier du Matachin, le plus pauvre de la petite ville de Salins, en est aussi tout naturellement le plus pittoresque. Il commence à la Porte-Basse, et comprend toute la rue d'Olivet, rue qui doit son nom à l'abbé d'Olivet, que Voltaire appelait son *maître en grammaire*, et qui naquit dans cette rue même. Il paraît qu'autrefois un grand seigneur avait dans ce quartier un *chenil à chiens*. La tradition populaire a appelé cela une *meute à chiens*, ce qui a fini par devenir ce mot de *Matachin*, dont la provenance étymologique ne fait du reste nullement disparate avec la physionomie du pauvre quartier ainsi désigné aujourd'hui. Une rue étroite, montueuse et sale, quelques misérables boutiques aux portes basses et cintrées, au-devant desquelles se montrent à peine quelques paires de gros sabots, quelques pipes de terre blanche et quelques chandelles de suif jaune dans un pot de terre rouge; — plus loin, quelques pieds de veau encore en poil, accusant timidement dans ces parages l'existence d'un de ces bouchers au rabais qu'on appelle *margandiers* à Salins; — puis, dans cet angle à gauche, la fameuse fontaine de l'Échilette, ainsi nommée de l'escalier en échelette qui conduit de ces profondeurs à l'église de Saint-Maurice, la fontaine de l'Échilette, autour de laquelle bavardent en ce moment les laveuses; — puis l'étalage d'un fripier, où les vieux pantalons garances tout rapiécés sur les genoux, les vieilles guêtres à chaînettes, les vieux coffres, les vieux chaudrons et les vieilles ferrailles de toute espèce se heurtent et s'entrecroisent dans le plus lamentable pêle-mêle; — puis enfin, à mesure qu'on arrive dans le haut, c'est-à-dire qu'on se rapproche du courant de la circulation générale, quelques cordonniers battant leur semelle et quelques cloutiers dont un chien fait manœuvrer le soufflet en tirant la langue dans la roue..., — voilà le Matachin. Non cependant. Comme complément, il nous reste à mentionner encore l'enseigne d'un vieux magasin

depuis longtemps fermé, sur laquelle on lit à travers les éclaboussures et les toiles d'araignées ces touchantes paroles : — *Tabé, mécanicien en tous genres, raccommode les soufflets.* Si les premiers mots de cette légende sont coupables d'un peu de prétention, n'est-il pas vrai que cela est bien racheté par cette conclusion naïve et prévoyante : — *Raccommode les soufflets?*

Parmi les maisons voisines de la fontaine, il en est une qui se fait remarquer tout d'abord par un certain air de propreté. D'apparence humide et sale par le bas, comme tout le reste de la rue, cette maison, recrépie à neuf dès le premier étage, devient littéralement blanche comme neige aux étages supérieurs. Cette propreté du dehors, qui contraste si complétement avec tout l'entourage, semble être un indice de la propreté du dedans. La maison n'a que deux fenêtres par étage, mais on sent que ces grandes fenêtres carrées sont assez larges pour desservir de lumière et d'air deux pièces d'assez belle dimension. En bas, deux portes inégales correspondent à ces deux fenêtres, — la porte de la cave, ferrée de gros clous à large tête, et la porte de l'escalier. Entre ces deux portes se trouve le *larmier*, soupirail étroit garni de deux barreaux de fer, destiné à maintenir le courant d'air dans la cave. Des fenêtres supérieures de cette maison, la vue s'étend librement sur les pentes de Saint-André, sur les vignes du château de Rans, sur le rocher du Gros-Talus et jusque sur la côte boisée de Salgret. De l'une de ces fenêtres déborde une caisse de sapin remplie de terre, espèce de jardin en miniature, dont l'intérieur est semé de persil, de cerfeuil et de ciboules, et à la circonférence duquel s'épanouit une superbe guirlande de résédas. Au-dessus de la caisse, deux crochets de fer surgissent du mur, destinés à recevoir ces belles gourdes vertes qu'en automne les vignerons salinois ont l'habitude de faire sécher à l'air.

Derrière cette plate-bande aérienne se dessine le profil d'une jeune fille qui semble fort appliquée à sa couture. L'embrasure de la fenêtre est de taille à contenir facilement, — outre sa chaise, — le petit banc de bois où reposent ses pieds et sa large table à ouvrage, sur laquelle on aperçoit déjà une pile de chemises confectionnées, les pièces éparses de celle en travail, les ciseaux, la pelote hérissée d'aiguilles, les petits boutons de nacre symétriquement fixés sur leur plaque de carton, les pelotons de fil blanc, la *limoge* rouge pour le marquage, et, dans un vase à fleurs évasé par le haut, quelques branches de lilas.

La pièce où coud ainsi cette jeune fille est une de ces chambres-cuisines si communes chez les vignerons francs-comtois. A gauche, en entrant, on trouve le dressoir avec ses plats d'étain par le haut, ses *seilles* (seaux) d'eau au centre, et ses marmites rangées selon leur taille par-dessous. Plus loin vient la crédence à hauteur d'appui, où l'on met les vivres, avec un tiroir pour les cuillers, les oignons et les bouts de ficelle. Au mur pendent la poêle à frire toute noire et la bassinoire en cuivre rouge. Le pétrin est à sa place à côté de l'horloge. Vis-à-vis de la fenêtre se déploie en saillie le manteau carré de la cheminée, sur la corniche de laquelle figurent la lampe d'étain, deux chandeliers de cuivre, un autre de fil de fer à crochet pour aller à la cave, deux fers à repasser et autres menus ustensiles de même nature. Dans le coin à gauche de la cheminée est le four, où s'entassent ordinairement les pa-

niers à terre, les pioches et les *bigots* (1), tout l'arsenal du vigneron ; par-dessous, on aperçoit au milieu des brindilles le tronc de bois sur lequel, en hiver, on aiguise les échalas. Le coin vis-à-vis du four, du côté de la fenêtre, est occupé par un grand lit à ciel carré et à rideaux de cotonnade bleue largement rayée, tombant perpendiculairement du plafond jusqu'à terre. Entre le lit et le four se trouve la porte de l'autre pièce. La colonne supérieure du lit correspond a l'angle d'évasement intérieur de la fenêtre. Un peu plus loin, une grande armoire en noyer noirci, à deux battans, sert de vestiaire à la famille. Quelques chaises de bois dur sont rangées autour de la chambre, d'autres sont engagées sous la grosse table à pieds tors qui en occupe le milieu. Le plancher, quoique de couleur terreuse, n'en témoigne pas moins de bonnes intentions de propreté par les rosaces encore fraîches dont l'a ouvragé l'arrosoir. Tout est d'une simplicité extrême dans cette cuisine aux murailles jaunes, mais tout y est rangé avec tant d'ordre, et le printemps y envoie du dehors un air si pur, qu'on s'y sent réellement tout à fait à l'aise.

La jeune fille qui coud auprès de la fenêtre semble être l'âme de cette grande pièce. Sur toute sa physionomie se reflète la satisfaction intérieure que procure le travail. C'est une brunette de vingt à vingt-cinq ans, aux joues un peu maigres, mais au teint ferme, au nez correct, aux lèvres résolues et aux grands yeux à la fois doux et malins. Ses cheveux bien peignés retombent en modestes bandeaux sur ses tempes pour disparaître sous une cornette bigarrée qui lui recouvre encore l'arrière de la tête. Sa robe d'indienne violette laisse deviner une structure saine et solide plutôt qu'élégante. Cette jeune fille s'appelle Fifine Clairet.

Tout à coup elle quitte sa couture, ôte le dé de son doigt et se dispose à allumer le feu en fredonnant à demi-voix cette douce ballade franc-comtoise :

Derrière chez mon père,
Vole! mon cœur, vole!
Derrière chez mon père,
Il y a t'un pommier doux...
Il y a t'un pommier doux,
  Tout doux et iou!
Il y a t'un pommier doux.

Trois jolies princesses,
Vole, mon cœur, vole!
Trois jolies princesses
Sont assises dessous,
Sont assises dessous,
  Tout doux et iou!
Sont assises dessous.

La Fifine va prendre une marmite sous le dressoir, y verse de l'eau et la suspend à la crémaillère, puis elle prend sous le couvercle du pétrin des légumes apprêtés pour la soupe, et les met avec précaution dans la marmite sans discontinuer de chanter :

(1) Pioche à deux cornes.

Çà, dit la première,
Vole, mon cœur, vole!
Çà, dit la première,
C'est le point du jour,
Tout doux et iou!
C'est le point du jour!

Çà, dit la seconde,
Vole, mon cœur, vole!
Çà, dit la seconde,
J'entends le tambour,
J'entends le tambour,
Tout doux et iou!
J'entends le tambour!

Çà, dit la troisième,
Vole, mon cœur, vole!
Çà, dit la troisième,
C'est mon ami doux...
C'est mon...

— Entrez! fait tout à coup la Fifine en interrompant son couplet et en recouvrant sa marmite. La porte de l'escalier s'ouvre, et une vieille femme, coiffée d'un ancien bonnet à grandes passes, entre avec un panier couvert d'une serviette suspendu à son bras.

— Bonjour, madame.

— Bonjour, mam'zelle Fifine. Vous êtes déjà éveillée! Oh! oh! *c'est comme on dit des fois*, j'ai bien reconnu votre voix tout de suite.

— Tiens! c'est la Jeanne-Antoine! Je vous aurais bien laissé manger au loup; mais c'est qu'aussi vous devenez bien rare, dites donc.

— Ah! mon Dieu! mam'zelle Fifine, voyez-vous, on n'a pas rien à faire qu'à venir se promener à Salins. Sans compter que de Villeneuve ici il y a une fameuse trotte, et mes jambes n'ont plus vingt ans...

— Ah çà, vous êtes donc venue au marché, à ce qu'il paraît?

— Eh! ma foi, mam'zelle Fifine, on est bien obligée de faire deux ou trois sous avec la denrée qu'on a.

— Le beurre était-il bien cher aujourd'hui, Jeanne-Antoine?

— Bien cher..., bien cher, mon Dieu! toujours trop cher pour celui qui achète et jamais assez pour celui qui vend. Moi, j'en avais là douze livres, du beau beurre des sapins! Eh bien! j'ai eu assez de *maux* d'en avoir dix-huit sous...

— Douze livres à dix-huit sous, ça fait presque douze francs. Asseyez-vous donc, Jeanne-Antoine. Mais ce n'est pas vous qui avez apporté tout cela depuis là-haut?

— Oh! pour ça non, mam'zelle Fifine; je suis venue avec notre *grand* sur une *pièce de marine* (1) qu'il a descendue ce matin. On profite des occasions qu'on a. Une fois au-dessus de la côte du Châlême, on n'a plus que deux heures de descente pour venir à Salins.

(1) Grand sapin destiné au flottage.

— Oh! oh! vous voyagez donc en carrosse, Jeanne-Antoine?

— Oui, un joli carrosse! Un grand sapin de cent pieds de long avec deux bœufs maigres qui tirent la langue. Après ça, quand une fois on est assise là au milieu, ça fait ressort.

— Mais qu'est-ce que vous déballez donc là, Jeanne-Antoine? Vous nous apportez des œufs, je crois?...

— Ah! mon Dieu, ne m'en parlez pas. Nous n'avons qu'une poule qui en fasse; l'autre *quiouppe* (glousse)... Chez nous, on n'a pas de tout douze; aussi n'en voilà-t-il que six...

— C'est justement pourquoi, Jeanne-Antoine, il fallait les vendre! Vous mériteriez, tenez!... Je vous demande un peu si cela a du bon sens? Des œufs superbes encore!

— Et le père, mam'zelle Fifine, il se porte toujours comme un pont-neuf, lui?

— Mais oui, Jeanne-Antoine, il va assez bien. Il est à la vigne. Allons, asseyez-vous là. Vous le verrez à midi. Ou plutôt, tenez, je crois que le voici qui revient déjà. Qu'est-ce que cela veut dire?

En effet, l'on entend des pas dans l'escalier. La porte s'ouvre, et le père Josillon Clairet entre, la tête nue et rasée, les manches de chemise retroussées et la poitrine au large, sa pioche d'une main et le manche brisé de cette pioche de l'autre.

— Tiens! voilà la Jeanne-Antoine!

— Votre très humble servante, monsieur Josillon... Ah! ah! vous avez fait des *briques*, à ce qu'il paraît?

— Pardié oui, Jeanne-Antoine. Tant va la pioche à l'eau... non, à la vigne...

— Père, figurez-vous que la Jeanne-Antoine nous a apporté des œufs.

— Des œufs, Jeanne-Antoine? Pour nous rendre amoureux!

— Oh! Josillon!

— Euh!... Où est le temps, hein, Jeanne-Antoine?

— Mais vous êtes toujours le même, vous, Josillon; c'est bon pour moi de me plaindre.

— Pourquoi vous plaindre, Jeanne-Antoine? Faute de blé, on mange de l'avoine. Il ne faut jamais se plaindre. Quel âge avez-vous?

— Neuf et puis cinquante, combien cela fait-il?

— Ça fait cinquante-neuf en tout pays, Jeanne-Antoine. Un bel âge, ma foi! le même âge que moi. Tiens, toi, Fifine, va-t'en voir chez Coindet s'il a avalé le manche de pioche que je lui avais dit de me faire.

— Mais, père, vous irez bien chez Coindet vous-même en retournant à la vigne. Vous n'avez pas besoin de votre manche pour dîner.

— Allons, soit! Ce que femme veut, Dieu le veut; pas vrai, Jeanne-Antoine? Eh bien! alors, si c'est comme ça, dépêche-toi; donne-moi le pain que je le coupe. La Jeanne-Antoine dînera avec nous.

— Oh! pour ça, Josillon, je vous suis bien obligée : voyez, j'ai apporté du pain dans ma poche; je n'ai pas faim.

— Vous remercierez après, Jeanne-Antoine. Tenez, il ne faut pas que les jeunes gens restent comme ça les bras croisés. Prenez-moi cette miche, et

vous couperez le pain pendant que la Fifine mettra la nappe et que je mettrai à la broche.

— Père, n'oubliez pas d'essuyer la poêle avec du papier, au moins, avant d'y mettre votre beurre!

— L'entendez-vous, celle-là qui voudrait apprendre à sa mère à faire les enfans? Donne-moi d'abord le saladier à fleurs, que je casse dedans les œufs de la Jeanne-Antoine : ça va nous faire un dîner de chanoine.

— Attendez donc, père, que j'y mette encore ces ciboules! Voilà le beurre qui chante. Tenez, prenez la queue de la poêle, et je verserai.

— Donne. Verse tout d'un coup. Allons! As-tu mis du sel?

— Pardi!

— Venez, Jeanne-Antoine; je vais vous montrer comme on tourne les omelettes au Matachin... Un... et deux! Hein! avez-vous vu!

La soupière blanche bien couverte fait le gros ventre sur la table, Josillon s'établit d'un côté, et signifie à la Jeanne-Antoine d'en faire autant de l'autre; puis il découvre d'un air grave la soupière, d'où part brusquement une superbe colonne de vapeur qui va heurter le plafond et s'évanouit en retombant en parapluie, comme un feu d'artifice. La soupière est remplie jusqu'au bord; dans le milieu surgit une dernière *pochée* de quartiers de raves et de pommes de terre que les larges tranches de pain dilatées par le bouillon empêchent de couler à fond.

— Mais, pour l'amour de Dieu, que faites-vous donc là, Jeanne-Antoine? s'écrie Josillon dès que chacun est servi. Est-ce que vous avez peur que votre assiette enfonce la table?

— *Jeu* (1)! elle mange sur ses genoux, la Jeanne-Antoine.

— Mais, oui, mam'zelle Fifine; je ne suis pas habituée à manger à table, moi. Ah bien oui! chez nous, les femmes ne s'y mettent qu'une fois par an, le jour de la fête, pour trinquer avec les *fêtiers* (2).

— Jeanne-Antoine, vous êtes aujourd'hui chez Josillon, et chez Josillon on ne mange pas sur ses genoux.

— Allons, mon Dieu, puisque vous l'exigez... Qui est maître est maître.

— Ah!... maintenant il faut boire un petit coup là-dessus, Jeanne-Antoine. N'ayez pas peur! Il ne grise pas celui-là; c'est du *boire* (3). A la vôtre, Jeanne-Antoine! A présent, second service! Avancez votre assiette.

— Encore de la soupe? Mais j'en ai déjà jusqu'aux oreilles, Josillon.

— Allez toujours! Un capucin ne s'embarque jamais seul. Ne vous imaginez pas au moins que nous allons vous servir des ortolans ou des perdrix. Mais à propos, et votre *grand*, Jeanne-Antoine, où est-ce que vous l'avez laissé?

— Lui! Eh pardi! il dîne au faubourg, par-là, au *Cheval-Blanc*, avec les autres de Villeneuve.

— Il est donc toujours aussi enragé après son voiturage?

— Ah! mon Dieu, ne m'en parlez pas. J'ai beau dire et beau faire, il ne m'écoute pas plus que si je chantais.

(1) Diminutif de Jésus.

(2) Invités de la fête.

(3) Piquette que font nos vignerons en jetant de l'eau sur leurs marcs après qu'ils en ont tiré le vin.

— Il fait pourtant là un mauvais métier. Tous ces gaillards-là ont beau croire qu'ils gagnent une masse d'argent; ce n'est pas en courant ainsi les auberges qu'on fait fortune...

— Mais je le sais bien, Josillon.

— Et puis, dit Fifine, c'est qu'ils sont vraiment faits comme des voleurs, tous ces voituriers de marine. Quand je rencontre ceux de Chamblay par Saint-Maurice, ils me font toujours une peur affreuse... De grandes figures toutes couvertes d'écorchures et de boue, des chapeaux qu'on dirait ramassés dans un *gouillat* (1), et puis leurs pauvres bêtes, il faut voir comme ils les battent... Oh! tenez, voyez-vous, Jeanne-Antoine, quand je les vois quelquefois, là, près de la fontaine d'Arion, vous savez bien... où cela monte... quand je les vois, ces pauvres bêtes, maigres comme des lanternes, qui s'abattent sur le pavé à force de tirer, et que ces monstres leur tapent à grands coups de manche de fouet sur le nez pour les faire relever... oh! alors je voudrais pouvoir les prendre au collet pour les mettre eux-mêmes à la limonière en place de leurs bœufs, et pour leur en donner une fois, là! mais... à mon appétit!

— Mais je le sais bien, mam'zelle Fifine.

— Et dire qu'il n'y a pas un bouchon sur la route où ces horreurs-là n'aillent boire, pendant que leurs bêtes restent la tête basse à les attendre dehors, dévorées par les mouches en été, et grelottant de faim et de froid en hiver! Et dire que chez eux, pendant ce temps-là, leurs pauvres femmes et leurs pauvres enfans n'ont parfois rien pour se nourrir, rien pour s'habiller, rien pour se chauffer! Oh! non, voyez-vous, Jeanne-Antoine; c'est du vrai brigandage tout cela!

— Mais à qui le dites-vous, mam'zelle Fifine? Et l'argent que coûtent le foin, les chaînes, les voitures, le charron, le maréchal! Et le fumier qu'on perd par le monde, et les habits qu'on use, et les membres qu'on se casse, et les malheurs même qui peuvent arriver à tout moment, comme à mon pauvre vieux qui a été écrasé là sous sa voiture, au bas du Châlême, un jour qu'il avait trop bu à Cernans en s'en revenant, — vous n'en parlez pas de tout cela. Ah! mon Dieu! allez, mam'zelle Fifine... (La Jeanne-Antoine ne peut plus retenir ses larmes.) Je ne suis pas venue... à mon âge... sans avoir mangé... ma bonne part... de *vache... enragée* (2)... allez!

— Pauvre Jeanne-Antoine!

— Ah bah! ne pleurons pas, Jeanne-Antoine. Voyez-vous, qui est mort est mort...

— Euh! qu'est-ce que vous me versez là?

— C'est du *maquevin* (3), c'est doux!

— Ouais! que c'est donc fort!

— Tout de même, pourquoi ce diable de *grand* n'est-il pas venu avec vous? On aurait bien tâché d'en faire façon. Quand il y a pour trois, il y a pour quatre, avec cela qu'il est encore maniable, lui, et sans compter qu'il est fort

(1) Mare d'eau.
(2) De malheur.
(3) Mélange d'eau-de-vie et de vin cuit.

comme une *malbroug* (1). Ah! dites donc, de longtemps je ne l'oublierai, de quelle passe il m'a tiré, allez!

— Vous, Josillon? Il ne m'a rien dit.

— Comment! il ne vous a rien dit?

— Pas la queue d'un mot.

— Eh bien! il venait donc de charger une *bosse* (tonne) de vendange à Chauviré. Pour lors, comme nous allions partir, voilà un brigand de cheval qui prend le mors aux dents, et qui s'élance en bas de la ruelle de vignes où nous étions avec sa voiture. Les bœufs s'épouvantent et font un écart. Notre bosse n'était pas encore serrée avec la chaîne, remarquez bien; nous étions à côté pour la serrer. Cependant le *boutecamp* (2) était ôté et le tampon remis. Tenez, je ne sais par quel miracle, mais enfin, au mouvement des bœufs, voilà la roue de devant qui tombe dans un trou jusqu'au moyeu, et la bosse toute pleine, une grande bosse de neuf *carris* (3), qui s'apprête à nous tomber dessus, ni plus ni moins. Tenez, Jeanne-Antoine, je ne suis pas peureux; mais du diable si je n'ai senti le froid au dos dans ce moment. Le *grand*, lui, ne fait ni une ni deux. Il reçoit la bosse à temps sur une épaule, puis se retourne comme il peut, se plante les pieds contre le mur en faisant le demi-cercle, et me dit : — Josillon, tâchez de vous glisser entre les jambes des bœufs, ils ne *gipent* (ruent) pas. Vous prendrez le fouet, vous irez en avant, et vous taperez dur. N'ayez pas peur pour la bosse, la voûte est solide. — Je vais, je fouette, les bœufs se crampent, la roue sort du trou, la bosse retombe sur les brancards, et nous voilà partis drus comme des pinsons.

— Pauvre grand, va! sans lui pourtant, hein! père!

— Voyez-vous, il y a tout de même du bon dans ce grand diable. C'est seulement dommage qu'il soit enfilé dans un si vilain commerce.

— Mon Dieu, je le sais bien, Josillon; mais qu'y faire? Il n'a pas d'idée pour le labourage, il ne veut pas aller domestique, il ne veut pas entendre parler de prendre en fermage quelques journaux de terre, qui, joints à nos deux ou trois coins, suffiraient pour nous faire vivre... Que voulez-vous que j'y fasse?

— Mais il n'est cependant pas méchant avec vous, Jeanne-Antoine?

— Pas méchant, pas méchant! Je ne puis pas dire qu'il soit méchant; mais il ne m'écoute pas.

— Et si vous lui trouviez une femme?

— Ah bien oui! une femme! Où voulez-vous que je la prenne?

— Pardié! il n'en doit pas manquer par là-haut.

— Oui, des propres! des paresseuses, des glorieuses. Que le bon Dieu l'en préserve et moi aussi! Celles qui ont quelque chose ne sont pas pour son bec, et des autres, j'aime autant qu'il s'en passe.

— Mais enfin, Jeanne-Antoine, vous avez votre petite maison, vos bœufs, votre vache, vos deux ou trois champs. Cela doit valoir quelque chose déjà? Voyons, comptons. Votre petite maison vaut combien?

(1) Grosse voiture.

(2) Entonnoir.

(3) Un *carri* contient soixante-quinze litres.

— Oh! ma foi, la maison n'est déjà pas tant *peute* (laide); je ne la donnerais pas encore pour quinze cents francs.

— Allons, mettons quinze cents francs. Et les bœufs, combien?

— Oh! ma foi, les bœufs, quand ils avaient encore leurs quatre cornes pour les deux, ils pouvaient bien valoir cinq ou six cents francs; mais maintenant qu'ils sont maigres et qu'ils n'ont plus que trois cornes...

— Allons, pour la maigreur en plus et la corne en moins, mettons-les à quatre cents francs. Quatre cent cinquante, tenez! Quatre cent cinquante et quinze cents font mille neuf cent cinquante. Mettons deux mille pour faire un compte rond. Ensuite... vous avez votre vache...

— Oh! pour notre Bouquette, celle-là, c'est moi qui la soigne. Il faut voir le poil qu'elle a! Et avec ça un pis qui est gros comme une seille. Ah! pour la vache, je vous garantis qu'à moins de cinquante écus elle ne sortira pas de mes mains. Ah bien oui! qu'est-ce que je ferais sans elle? je n'aurais rien pour entretenir le ménage et rien pour fumer un peu nos deux ou trois coins...

— Allons, va pour cinquante écus! cela fait deux mille cent cinquante francs. Et vos champs maintenant. Voyons, combien en avez-vous?

— Oh! pour les champs, nous en avons... c'est-à-dire non!... c'est-à-dire si!... Voyez-vous, pour les champs, c'est qu'il y en a un qui ne compte pas; il n'y pousse que des rochers et des prunelles...

— Belle récolte! oui, mais les autres?

— Eh bien! les autres; il y a notre champ du Frite-à-l'Ane. Autrefois les pommes de terre y allaient encore, maintenant on n'en parle plus; j'y ai mis un peu de blé.

— Allons, voyons; le champ du Frite-à-l'Ane, combien vaut-il?

— Peut-être deux ou trois cents francs.

— Mettons deux cent cinquante, et deux mille cent cinquante, cela fait deux mille quatre cents. Après?

— Eh bien! après... nous avons encore le pré du Couti-Oudet. Il n'y en a guère large; mais c'est le rognon. C'est là que je vais faucher pour ma vache.

— A combien le Couti-Oudet?

— Pour le Couti-Oudet, vous pouvez le mettre hardiment à huit cents francs.

— Huit cents et deux mille quatre cents, ça fait trois mille deux cents. Après?

— Eh bien! après... il n'y reste plus que le champ près de la maison, là où j'ai une petite chenevière avec deux carrés de choux; le reste est en trèfle pour la vache. Oh! ma foi, je ne sais pas, moi. De la chenevière, c'est cher, ça. Il me semble que ça vaut bien... huit cents francs!

— Trois mille deux cents et huit cents font quatre mille francs tout ronds, Jeanne-Antoine, sans compter le reste du mobilier. Ainsi donc vous voilà, vous et votre garçon, à la tête d'une fortune de quatre mille francs, ayant tous les deux avec cela bon pied, bon œil, et vous n'arrivez pas à être heureux ensemble? Mais je n'en ai pas plus, moi, avec ma Fifine, et cependant elle ne se plaint pas, ni moi non plus.

— Oh! mais vous, Josillon, c'est bien différent.

— Comment, c'est bien différent! J'ai ma vigne de Chauviré, celle des Poils-

de-Chien et celle de Saint-Nicolas; puis la moitié seulement de cette maison-ci, remarquez-le bien, ce qui est déjà assez embêtant pour l'entretien de la toiture. Par exemple, la cave est toute à moi, avec cette petite cour sombre qui donne là, sur la place de Saint-Maurice. Puis voici la chambre de notre Fifine. L'avez-vous déjà vue, la chambre de notre Fifine? Tenez, entrez donc, Jeanne-Antoine.

La Jeanne-Antoine essuie d'abord ses pieds sur le plancher comme on le ferait sur un paillasson, et entre avec un air d'étonnement respectueux, les deux bras croisés l'un sur l'autre à la hauteur de la ceinture. — *Jeu!* mais c'est un petit paradis ici, Josillon. Comme ce plancher est bien lavé! puis voilà une commode, des chaises de paille, un joli miroir, un beau lit blanc! C'est du calicot, les rideaux, n'est-ce pas, mam'zelle Fifine? Oh bien! Dieu merci, il en a fallu des aunes! Avec un beau buffet de noyer, une jolie petite table, et puis tous les murs avec du joli papier qu'il y a des bouquets dessus, et des oiseaux encore! Ainsi donc c'est là que vous couchez, mam'zelle Fifine? Oh bien! vous n'êtes pas à plaindre; mais, après tout, vous le méritez bien.

— Pardié! je crois bien, une princesse comme elle! Qu'est-ce qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le roi? Pour moi, Jeanne-Antoine, je couche là, à la cuisine. J'aime les marmites. C'est un goût comme un autre.

— Mais voilà les deux heures qui sonnent.

— Rien ne vous presse, Jeanne-Antoine. Attendez-moi là. Je vais d'abord chercher mon manche, puis je reviendrai vous prendre pour aller à ma vigne de Saint-Nicolas.

— Allons, soit! mais ne restez guère.

II.

Josillon sort. La Jeanne-Antoine vient s'asseoir auprès de la Fifine, qui, sa vaisselle une fois lavée, s'est remise à sa couture.

— C'est du fin que vous cousez là, dites donc! Ouais! quels petits points; ça me tire les yeux. Ce n'est pas pour des paysans des chemises comme ça?

— Non, Jeanne-Antoine, c'est pour le docteur Girod.

— Comme ça, vous n'allez donc plus travailler en journée? Chez nous, toutes les tailleuses y vont cependant.

— Oh bien! moi, je n'y vais plus. J'en ai assez comme ça, d'y être allée pendant mon apprentissage. Ce n'est pas bien amusant, allez, Jeanne-Antoine, de courir comme ça chez les gens, quand on ne veut pas colporter d'une maison à l'autre tous les cancans de la ville. Une ouvrière, c'est comme une servante; on ne se gêne pas de montrer devant elle toutes ses misères cachées, et je vous assure que pendant mon apprentissage j'en ai vu de rudes. Aussi je reste chez moi; je ne vais plus chez personne. J'ai quelques bonnes pratiques qui me restent fidèles parce que je les soigne de mon mieux. Je gagne ainsi mes trois ou quatre cents francs par an; mon père en gagne autant avec sa vigne, quand les récoltes vont un peu. Avec cela, nous vivons tous les deux libres comme l'air et gais comme des pinsons...

— Ah! ah! voyez-vous! Mais alors pourquoi ne vous mariez-vous pas, mam'zelle Fifine?

— Moi, me marier? Eh bien! vous avez là une drôle d'idée, Jeanne-Antoine. Pourquoi me marier, et avec qui? Pour me mettre dans la misère, tandis que je suis ici comme un roi dans la mousse. Me marier avec un pauvre vigneron ou un pauvre ouvrier qui aura déjà assez de maux de gagner sa vie à lui, et qui par conséquent ne pourrait pas gagner celle de toute une famille, une fois qu'il faudrait renoncer à mon aiguille pour soigner un tas d'enfans. Se marier! se marier! c'est bientôt dit, ça; mais combien avez-vous déjà vu de ménages heureux, Jeanne-Antoine? Croyez-vous que tous les hommes ressemblent à mon père? Vous savez bien le proverbe : — Quand il n'y a plus de foin au râtelier, les ânes se battent. — C'est la misère qui fait le malheur de bien des ménages parmi nous autres, tandis que c'est l'oisiveté qui fait celui des gens riches. Bien souvent les pauvres ne sont méchans que parce qu'ils sont pauvres, et les riches que parce qu'ils sont bêtes ou désœuvrés. Je sais bien que parmi les riches aussi bien que parmi les pauvres il y a des exceptions, il y en a partout; mais enfin cela n'empêche. J'ai besoin d'air, moi, j'ai besoin de gaieté, j'ai besoin de travail, j'ai besoin de propreté. Tout cela, je l'ai en ce moment, et je m'y tiens.

— Moi aussi, fait Josillon en entrant brusquement. Qu'est-ce qu'elles *jacassent*, mes deux gaillardes?

— Ah! ma foi, père, vous êtes trop curieux.

— Allons, allons, maintenant, mam'zelle Fifine, il faut partir. Bonne santé! Au revoir!

— Au revoir, Jeanne-Antoine. Ne soyez pas si rare. Au revoir, père, ne restez pas trop tard à la vigne. La soupe sera prête à sept heures.

II. — LE GRAND MANUEL.

I.

Villeneuve-d'Amont est un village de cinq ou six cents âmes, sur la route de Pontarlier, à trois lieues de Salins. Il appartient au département du Doubs, et on l'appelle *Villeneuve-d'Amont* pour le distinguer de *Villeneuve-d'Aval*, qui est aux environs d'Arbois, dans le département du Jura.

De même que Lons-le-Saunier, Poligny et Arbois, Salins se trouve situé sur la base même du versant occidental de la grande chaîne du Jura. Ces montagnes, qui s'escarpent presque perpendiculairement du côté de la Suisse, en s'alignant en bataille comme une armée noire devant la grande chaîne des Alpes blanches, s'affaissent au contraire, du côté de la France, par gradins successifs, pendant une dizaine de lieues. Salins se trouve aux confins de la plaine et de la montagne, dont le plateau de Cernans forme le premier gradin, et celui de Villeneuve le second. C'est à Villeneuve que commencent les sapins.

Quand on arrive au-dessus de la côte du Châlême, on voit à une demi-lieue le village grouper ses toits de tuiles blanches à une portée de fusil de la route, sur une légère crête qui garantit ses habitations de toute humidité. A droite, en avant du village, s'étend une vaste tourbière qui reste entourée pendant tout l'été de tas de tourbes noires que les habitans y font sécher au soleil pour

leur consommation d'hiver. En prolongement de la tourbière, on embrasse à peu près d'un seul coup d'œil tout le territoire de la commune, encadré en amont par une des plus splendides forêts de sapins que possède la France. Ce sol, marneux et blanchâtre, serait susceptible d'une fertilité moyenne. Par malheur, le manque d'eau courante, qui y oblige les habitans à se contenter d'eau de citerne, y rend impossibles les irrigations, et le voisinage des forêts y détourne depuis longtemps les populations d'une culture opiniâtre et régulière par l'appât de petits gains en numéraire à peu près journaliers.

Ce dernier inconvénient, du reste, n'est point spécial à la commune de Villeneuve. Toutes les communes voisines des forêts en sont également atteintes; nulle part seulement il n'entraîne des conséquences aussi funestes qu'ici, parce qu'aucune commune des environs n'a été aussi radicalement dépouillée par l'état de ses avantages forestiers à la fin de l'autre siècle. Plusieurs communes voisines sont si riches en forêts, qu'elles ne savent réellement qu'en faire, et se laissent entraîner à bâtir des églises absurdes de luxe et de mauvais goût, par la simple raison que le régime de minorité perpétuelle qui pèse sur les communes en France ne leur permet pas d'emploi plus fructueux de leurs fonds. Indépendamment de ces avantages généraux qu'on pourrait souvent mieux utiliser, les habitans de ces communes ont dans leurs droits d'affouage et dans leurs droits de *rémanens* (1) une source d'avantages personnels qui leur constitue parfois une rente assurée de plus de cent francs par famille. Quiconque sait, par expérience ou par observation, combien d'efforts représente la production d'une pareille somme en agriculture pourra se faire une idée de l'importance d'un avantage communal de cette étendue. De tout cela, les habitans de Villeneuve sont complétement privés, ou bien peu s'en faut. Leurs voisins viennent exercer leurs droits de *rémanens* jusqu'à leurs portes, sans qu'ils aient mot à dire, et leurs droits d'affouage sont souvent si onéreux, qu'ils y renoncent complétement.

Le voisinage des grandes forêts présente avec le voisinage de la mer plus d'une analogie. Comme la mer, les forêts ont leurs golfes, leurs caps, leurs îlots, leurs proies faciles, leurs richesses toujours renaissantes, leur roulis, leurs orages, leurs dangers, leurs mugissemens sans fin et leurs immenses solitudes. Aux époques primitives, le droit de pêche et le droit de cueillette ne font qu'un seul et même paragraphe au code de la loi de nature; aussi le même attrait mystérieux qui emporte l'habitant des côtes à travers les vagues emporte-t-il ici le paysan, la hache à la main, au milieu des bois. Les habitans du voisinage des forêts ne sont guère meilleurs cultivateurs que les habitans des côtes. Ici toutefois s'arrête l'analogie. Il nous a été donné de voir de près les pêcheurs de Normandie. Ces gens nous ont semblé forts comme des chênes, graves comme des statues et doux comme des agneaux. La contemplation de la mer a quelque chose de saisissant. Dans le regard d'un pêcheur fixé sur l'océan, il y a quelque chose de vraiment étrange. Est-ce de l'amour? est-ce du défi? est-ce de la convoitise? est-ce de la terreur? Nous ne savons. Peut-être y a-t-il de tout cela ensemble. En tout cas, les pêcheurs

(1) On appelle *rémanens* les abattis de l'ébranchage dans les forêts sur lesquels certaines communes ont conservé en partie leurs anciens droits.

de Normandie nous ont semblé bons et doux. Entre les bûcherons du Jura et les pêcheurs normands, il y a une différence de caractère qui s'explique par la différence des industries. La pêche en Normandie vit d'efforts collectifs; le bûcheronnage au contraire s'exerce dans la solitude. Quand il fait beau, la pêche est une affaire de patience, d'adresse et de contemplation. Les tempêtes et les coups de mer sont des accidens qui ne font point partie de la pêche en elle-même. Le bûcheronnage est, par tous les temps, une lutte à main armée contre cette partie du domaine de la nature qui ressort de son exploitation. Le pêcheur vit entre le ciel et l'eau; il a continuellement devant lui des horizons immenses. Le bûcheron vit au milieu de fourrés sans perspective, quelquefois même presque sans lumière. Les pêcheurs rentrent le soir tous ensemble comme ils sont partis le matin, avant même le coucher du soleil; leurs femmes et leurs enfans les attendent sur la grève. Le bûcheron, lui au contraire, ne quitte sa tâche qu'à la nuit noire. Il semble se glisser alors le long des haies comme un être fantastique. Le passant attardé, en voyant se dessiner sur le fond du ciel gris la silhouette de cet homme avec sa hache sur l'épaule, ne sait s'il osera l'aborder, ou s'il doit attendre qu'il ait disparu pour continuer sa route.

On peut se demander maintenant pourquoi le travail de la terre n'est pas préféré par tous les paysans du Jura au travail dans les bois? Nous en avons donné tout à l'heure la cause affirmative, — le salaire à courte échéance, bien différent de celui de la culture, qui se fait d'ordinaire attendre une année, — indépendamment de l'attrait qu'une certaine vie sauvage peut avoir pour certaines natures. Les contrebandiers et les braconniers sont aussi dans ce dernier cas. Il y a d'autres causes encore : on ne peut aimer la terre qu'à la condition d'en avoir assez pour y implanter largement ses vanités et ses affections. Il faut avoir ici bas non-seulement son pain du jour assuré, mais aussi la certitude de celui du lendemain, et ce n'est certès point là le cas du plus grand nombre. Au lieu d'aimer ainsi la brebis pour elle-même, combien de malheureux sont obligés au contraire de la tondre si près et si souvent, qu'elle ne va pas loin sans y laisser toute sa peau! Quand la pauvre bête est épuisée, il faut bien chercher fortune ailleurs. Telle est, à ce qu'il nous semble, l'histoire de la plupart des gens qui se livrent, soit par le bûcheronnage, soit par le voiturage, à l'exploitation de nos forêts.

Comment s'étonner d'ailleurs de l'avarice et de la rudesse de mœurs des paysans de nos contrées, quand on réfléchit à la dureté impitoyable de la terre dans nos montagnes, qui, elle non plus, ne leur donne certes rien pour rien? Les élémens du travail de l'homme ont une influence forcée sur son caractère. Les sculpteurs tiennent tous plus ou moins, dit-on, du marbre ou de l'airain qu'ils façonnent. On comprend aisément qu'un tailleur de pierre n'ait pas tout à fait l'humeur d'un maître de danse. Pourquoi nos paysans ne se ressentiraient-ils pas de même de la dureté et de l'avarice des champs qu'ils cultivent?

II.

Du haut du Châlême, la route blanche se déroule à peu près en ligne droite à travers la plaine comme impatiente de s'engager dans la forêt. Quelques

haies d'aubépines, quelques lignées de frênes et une longue file de mètres de pierre en forment tout l'ornement. En ce moment, on n'y aperçoit qu'un cantonnier avec son enseigne rouge et blanche fichée à côté de lui dans la terre, et deux voitures d'Arboisins qui ramènent de Pontarlier des planches, sur lesquelles se trouve hissée une masse de tonneaux vides. La poussière que soulèvent les pieds des chevaux voltige devant eux en léger nuage. A la cime de leur collier, recouvert d'une grande peau de mouton teinte en bleu, avec toute sa laine, s'agite un énorme grelot, au bruit monotone duquel le voiturier s'endort sur sa petite banquette de cordes, au flanc de la première voiture. Non loin de l'entrée de la route, dans la forêt, s'embranche un des chemins qui conduisent au village. C'est sur la lisière droite de ce chemin que se trouve la maisonnette de la Jeanne-Antoine.

La porte d'entrée de la cuisine et les fenêtres donnent du côté du village, c'est-à-dire au midi, sur les deux carrés de choux qui viennent d'être plantés depuis peu et qui ont fort bien repris. Du côté de la rue, le toit, presque plat et en gros bardeaux, forme une forte saillie sous laquelle une voiture peut aisément trouver place, indépendamment de la pile de bois qui donne artistement la main à une autre pile de tourbes sèches par-dessus la porte de l'étable. Du côté du nord, voici la porte du grenier à foin, qui se trouve sur l'écurie même. La Jeanne-Antoine n'a pas de grange. Elle était obligée d'aller battre son blé chez les voisins avant l'invention des battoirs mécaniques. La Jeanne-Antoine n'a pas non plus de citerne, c'est-à-dire pas de citerne complétement à elle, comme il est facile de le voir par cette *chainette* (chenal) en sapin qui part du toit de la maison voisine pour aboutir au même trou que la sienne, derrière cette auge en bois où vient boire le bétail. La citerne de la Jeanne-Antoine n'a pas de pompe. L'eau s'en tire tout simplement au moyen d'un grand balancier formé d'un jeune sapin tout entier, encore habillé de son écorce et fixé par une cheville entre les deux cornes que forme un autre grand sapin en Y planté dans la terre. A l'un des bouts de ce balancier pend une grosse pierre, et à l'autre un *seillot* (seau) qui va puiser l'eau dans les profondeurs du réservoir.

Dans l'écurie de la Jeanne-Antoine, il y aurait certainement place pour plus des trois bêtes qui y logent; mais si elles y prennent toutes trois aussi bien leur aise que la *Bouquette* le fait en ce moment, il est évident qu'il n'y en a pas de trop. Cependant l'on aperçoit dans le fond une brouette, un trident et deux gros balais. La Jeanne-Antoine n'a ni herse ni charrue. Pour labourer ses champs, elle est aussi obligée d'attendre que les voisins veuillent bien lui prêter leurs outils. Aux solives rondes du plafond est clouée une latte qui sert de perchoir aux poules.

La cuisine de la Jeanne-Antoine, qui communique à l'écurie au moyen d'une porte, n'est pas luxueuse. Faute d'argent, hélas! on a oublié de la *cadetter* (daller) lors de la bâtisse, et plus tard on s'est si bien accoutumé à la terre nue qui lui sert de plancher, qu'on en est resté là. La bande de la cheminée est formée d'une grosse solive de sapin qui court d'un mur à l'autre. A cette solive pendent quelques ails et une vessie de porc; cette vessie n'indique pas du tout que la Jeanne-Antoine puisse se permettre le luxe d'un porc; c'est tout simplement une vessie qui provient de chez son voisin, et qu'elle a gonflée

en soufflant de toutes ses entrailles en prévision des besoins qu'on pourrait en avoir, tant pour les gens que pour les bêtes. Le foyer n'a pour chenets que deux gros cailloux. Bien qu'il soit aujourd'hui sans feu, on dirait cependant qu'il s'en dégage tout de même des odeurs de résine. La batterie de cuisine se résume en un crochet de fer, une vieille pelle percée comme une écumoire, et un soufflet asthmatique au piston de fer-blanc. De l'autre côté pend au mur un vieux sabot, duquel on voit sortir des allumettes. A gauche de la cheminée s'ouvre la gueule du four, dont le dos fait saillie sur le jardin. Vis-à-vis, la seille d'eau à larges cercles de cuivre prend ses aises sur un rayon de pierre incrusté dans le mur. A côté de la seille se trouve le *seillot* de sapin blanc dans lequel la Jeanne-Antoine trait sa vache, et la *taille* de bois sur laquelle le *fruitier* marque à la craie rouge la quantité de lait qu'elle lui apporte. Au-dessus de la seille s'étagent quelques écuelles, puis vient la petite armoire où Jeanne-Antoine loge les provisions de bouche. En bas se trouvent deux marmites à base en pointe, deux marmites de fourneau. En fait de chaises, voici la sellette sur laquelle on s'assied pour traire la vache, puis ce gros tronc de sapin sur lequel on scie le bois. Au mur pend la poêle à frire à un clou, et deux chaînes de voitures à une muraille, et puis..... plus rien.

Passons au *poêle*, c'est-à-dire à la chambre à manger et à coucher de la Jeanne-Antoine. Un pauvre lit à rideaux de cotonnade rouge occupe l'angle voisin de la fenêtre, vis-à-vis de laquelle un vieux buffet, dont elle a toujours la clé dans sa poche, renferme son linge, ses cotillons et sa bourse. Sur le buffet, on aperçoit une quenouille et une *filette* couchée sur le flanc. La table longue touche par un bout le seuil intérieur de la fenêtre, avec un banc de bois de chaque côté. Sur cette table se trouve une salière blanche et une grosse nappe à rayure rouge, dans laquelle on conserve la miche de pain. Vis-à-vis le lit s'ouvre dans le mur une espèce de niche, au fond de laquelle on aperçoit par le dos la platine du foyer de la cuisine. Contre cette platine se trouve une perche sur laquelle on peut faire sécher le linge quand il y a du feu de l'autre côté. Le mur au-dessus de la platine est percé d'un trou, par lequel s'engage le tuyau du fourneau de fonte qui ne bouge pas du milieu de la chambre pendant toute l'année. A l'embrasure intérieure de la fenêtre figurent d'un côté un almanach, et de l'autre une image d'Épinal, aux couleurs fortes, représentant *le Jugement dernier*. Deux autres images de même fabrique ornent les deux côtés de la platine : l'une est *le Degré des âges*, et l'autre *la Mort de saint François-Xavier sur une plage des Grandes-Indes*. Au plafond enfin pendent deux énormes paquets de fil qui attendent le tisserand.

La chambre du fils de la Jeanne-Antoine, le *grand Manuel*, vient ensuite; elle n'a pas d'autres ornemens que son lit de *paillettes*, deux paires de bottes qui jouent à cache-cache par dessous, ses habits des dimanches accrochés à un clou au mur, deux sacs de graines et un sac de farine qui rêvent dans un coin, à côté du pétrin de la Jeanne-Antoine; un petit miroir à barbe à l'espagnolette de la fenêtre, un paquet d'oing blanc pour graisser les voitures au plafond, et quelque vieilles ferrailles éparses dans un autre coin, avec une grande hache d'équarrissage. La cave touche à cette chambre du *grand*, en prolongement de l'écurie. Quand il y avait encore des pommes de terre, la Jeanne-Antoine logeait là les siennes. Aujourd'hui cette cave ne sert plus à

rien. C'est dans cette maisonnette que le *grand* a toujours vécu jusqu'à ce jour. On l'appelle maintenant le *grand*, parce qu'effectivement il est d'une superbe taille. Quand il était petit, on l'appelait par son nom de baptême raccourci d'une syllabe : Manuel.

L'enfance de Manuel n'a rien eu de bien extraordinaire. Tant que vécut son père, il fut obligé de se résigner à servir comme berger des vaches chez des étrangers; mais une fois son père mort, il revint de lui-même auprès de sa mère, qui n'eut plus le courage de le renvoyer. Dès qu'il fut en âge de travailler dans les bois, Manuel, qui ne voulait point aller au service comme domestique, se livra à l'ébranchage, ou plutôt, comme l'on dit en argot forestier, au *montage* des sapins marqués pour la coupe et vendus par l'administration des forêts aux marchands de bois qui les font exploiter eux-mêmes. Le montage est un métier qui a bien ses dangers; mais le danger n'était qu'un attrait de plus pour Manuel. Grimper comme un écureuil jusqu'à la cime de ces arbres géans dont la base a quelquefois dix ou douze pieds de circonférence, c'est-à-dire échappe à une étreinte humaine, et dont la tête seule est garnie de quelques branches, sans autre secours que celui d'une corde pour se retenir à l'arbre, et de deux ergots de fer, assujettis aux jambes comme ceux d'un coq, à faire entrer dans la rugueuse écorce, puis une fois à la cime, c'est-à-dire à plus de cent pieds du sol, tout scier et tout abattre autour de soi, avec une tête assez solide et une présence d'esprit assez constante pour être sûr qu'on ne se laissera jamais tomber : — voilà ce que c'est que l'ébranchage.

Dès les premiers jours, Manuel trouva à ce travail un attrait des plus vifs. Il éperonnait son arbre avec une telle ardeur, qu'en deux élans il arrivait à moitié chemin. Là, c'est-à-dire à la hauteur d'une maison de quatre étages, il respirait un instant en mesurant alternativement du regard l'espace qu'il avait déjà franchi et celui qu'il lui restait à franchir encore, puis il repartait, plein de zèle, et ne s'arrêtait plus que quand sa tête dépassait la plus haute branche du sapin. A cette hauteur l'attendait un spectacle analogue à celui dont jouit le plongeur qui, du fond de la mer, revient brusquement à fleur d'eau. Toutes les cimes de cet océan de grands arbres n'y sont-elles pas vertes, sombres, plaintives et houleuses, comme les vagues de la mer? Tous ces grands corbeaux ne tournoient-ils pas à grands coups d'ailes autour de lui, comme les goëlands sur la mer? Toutes ces grandes mousses, qui pendent à ces grandes cimes, n'ont-elles pas aussi quelque rapport avec les algues de la mer?

Vienne un vent d'orage à passer maintenant sur cette plaine immense, qui s'appelle ici le Grand-Jura, là le Petit-Jura, plus loin le Maublin, la Joux et la Fresse, et toute cette plaine va se tordre dans des convulsions, dans des rugissemens, dans des rages à faire pâlir un marin. Quels sont donc ces craquemens qui partent de tous côtés comme une canonnade? Est-ce la mâture d'une flotte innombrable qui se rompt au-dessus des vagues? Quels sont ces cris humains, ces juremens, ces clameurs entrecoupés par le tonnerre et la pluie? Sont-ce les dernières malédictions ou les dernières prières des passagers près d'être engloutis? Quels sont même ces beuglemens sourds et confus qui sortent du sein des vagues? Sont-ce peut-être les cris de joie des monstres marins qui s'apprêtent à faire curée de tout le pauvre équipage? Non,

ce n est rien de tout cela. Ce qui craque ainsi de tous côtés, ce ne sont point les mâtures d'une flotte en péril, ce sont les sapins du Grand-Jura, que la tempête tord et brise au loin comme des baguettes. Ce qui crie et blasphème, ce ne sont point des passagers près d'être engloutis. Ce qui beugle dans ces profondeurs, ce ne sont pas des monstres marins prêts à faire curée d'un équipage. Ce sont les voituriers de marine qui chassent leurs bœufs à grands cris et à grands coups de trique hors de la forêt de peur qu'un sapin déraciné ne les écrase dans sa chute.

Quant à Manuel, lui, tout cela ne l'épouvante guère. Il ne se rappelle même pas que le tonnerre pourrait le frapper là-haut le mieux du monde. Il présente avec délices sa tête nue aux averses de la pluie. Il suit avec ivresse les ondulations de son sapin. Il aspire l'éclair des yeux et des narines. Tout cela l'enchante, tout cela le transporte dans un monde inconnu; puis bientôt voici que la nue s'éloigne, le vent se calme, les oscillations s'adoucissent, le ciel redevient bleu, la pluie cesse, le soleil se remontre; les arbres se secouent, et aux lueurs du soleil couchant chaque goutte d'eau qui tombe scintille comme une topaze.

Quand Manuel devint plus grand, il prit une scie et une hache et se mit à l'*abattage*. L'abattage est une opération qui a bien aussi sa solennité et qui demande également sa part d'adresse et de justesse de coup d'œil. Ce n'est pas tout que d'avoir préparé au grand arbre la place où il doit s'étendre, en élaguant même toutes les branches de ses voisins qui pourraient déranger sa chute; il faut encore que l'incision par la base soit si bien calculée, que cette chute s'opère exactement dans la direction voulue, car le marchand de bois est responsable, sous peine d'amende, de tous les dégâts que pourrait entraîner une chute irrégulière. Une fois le côté de la chute décidé, il ne faut plus que des efforts musculaires pour faire manœuvrer horizontalement la scie en attaquant l'arbre par le côté opposé à celui de la chute, et en fait de vigueur, Manuel n'était pas en peine. Naturellement il faut être deux pour faire manœuvrer la scie. A mesure qu'elle entre, on enfonce sur sa trace, à grands coups de tête de hache, d'énormes coins qui soulèvent insensiblement l'arbre dans toute sa masse; puis voilà que tout à coup un craquement se fait entendre, l'air siffle et la terre tremble : le géant est terrassé malgré sa taille, et l'homme, appuyé sur sa hache, reste debout à côté.

Après l'abattage vient l'équarrissage. C'est une affaire de charpentage plus ou moins adroit. Quand les bois sont équarris, il faut les tirer de la forêt. Pour cela, l'époque des neiges est naturellement la plus commode, mais on ne l'attend pas toujours. On plante une forte cheville de fer à la tête actuelle du sapin, qu'on appelait son pied quand il était debout; à cette cheville, on accroche une chaîne, et au bout de cette chaîne on attèle autant de paires de bœufs qu'il en faut pour enlever la charge par le simple glissement sur la terre humide ou sur la neige.

Le montage d'un sapin de cent pieds se paie un franc, l'abattage cinquante centimes, l'équarrissage cinq ou six francs, et le voiturage à Salins, de huit à douze francs. Les arbres brisés par l'orage se divisent en trois catégories. Ceux qui sont complétement déracinés s'appellent les *chablis;* ceux qui sont brisés par le milieu s'appellent les *étoques,* et enfin ceux qui ont séché sur

pied s'appellent les *séchons*. On appelle *rémanens*, nous l'avons dit, les abattis de l'ébranchage. Ces rémanens sont vendus par les marchands de bois aux maîtres de forges jusqu'à concurrence de la quantité qu'ils sont tenus d'en livrer cependant aux communes qui ont conservé intacts leurs anciens droits de rémanens.

Les forêts du Jura sont traversées en tous sens par des routes d'exploitation superbes. Rien de magnifique à voir en ce genre, par exemple, comme la croisade des routes du Pré-au-Maire. A aucun autre endroit de la forêt ne se dégage mieux le sentiment de ce mystérieux grandiose des sapins qu'au point d'intersection de ces quatre routes allant, l'une à Levier, l'autre à Villeneuve, celle-ci à Villers-sous-Chalamont, et celle-là à L'Abergement-du-Navois. Cependant, si belles et si multipliées que soient ces routes, elles se trouvent encore parfois bien éloignées des pièces de marine que l'on a à y conduire.

Manuel était un jour ainsi dans la forêt, avec ses deux bœufs bien muselés, en société de plusieurs autres voituriers de marine. La pièce qu'il s'agissait d'enlever avait plus de cent pieds de long et mesurait à la tête un mètre d'équarrissage. Un pareil arbre dans toute sa séve représente une formidable pesanteur. Comme le terrain semblait difficile, on avait été obligé de mettre trois paires de bœufs à l'attelage. Dans ce cas, la première place est toujours la plus dangereuse; cependant Manuel n'avait pas hésité à l'accepter pour lui et pour ses bœufs. Une fois la pièce ébranlée, l'on comprend aisément qu'il faut lui faire continuer sa marche glissante à grands coups de fouet, si l'on ne veut être obligé de faire halte à chaque pas; mais courir ainsi d'une seule traite à travers un fourré rempli de ronces, de rochers, de troncs d'arbres et de faux niveaux, est une chose qui rend bien difficile la direction précise de l'attelage. C'est une marche saccadée des plus fatigantes pour les gens et pour les bêtes. Tantôt l'arbre glisse par la seule force de sa pesanteur, et tantôt les efforts opiniâtres de tout l'attelage suffisent à peine à le maintenir en mouvement. Les bœufs par conséquent ne savent au juste ni quand ils peuvent ralentir le pas, ni quand ils vont être obligés de concentrer tous leurs efforts. Manuel, lui, fouettait, fouettait toujours en marchant à reculons, la main crampée à la corne de son bœuf de droite, le pauvre et vigoureux Dsaillet. Un moment il interrompit son fouettage et lâcha la corne pour aller au-devant des explications que semblaient lui donner ses collègues et que le bruit de la marche l'empêchait de comprendre. Tout à coup il se retourne et veut ressaisir la corne, mais, hélas! cette corne avait disparu. Le pauvre Dsaillet, abandonné à lui-même, était allé donner sur un sapin, et, sous la vigueur de son élan, la corne avait sauté comme si elle eût été de verre. Et cependant le pauvre animal marchait, marchait toujours sans s'apercevoir seulement, dans son zèle de travail, que son front commençait à se couvrir de sang et que sa corne venait de rouler sous son pied.

La pièce de sapin une fois sur la route, il ne reste plus qu'à la charger sur voiture. Les paysans du Jura s'en tirent d'ordinaire avec une habileté remarquable. Un homme seul y suffit parfois sans autres auxiliaires qu'un cric à manivelle qu'on appelle une *signôle*, une forte chaine de voiture et une forte perche qu'on appelle une *pallanche*.

III.

Pendant que Manuel est ainsi dans les bois, que fait la Jeanne-Antoine? La pauvre femme, hélas! mène une vie à peu près pareille à celle que mènerait une poule à qui l'on n'aurait donné qu'un œuf à couver, et qui, au lieu du poussin qu'elle attendait, en aurait vu sortir un canard. Elle a beau glousser de tout son bec et gratter de toutes ses pattes sur le bord de la rivière, l'ingrat n'en suit pas moins en toute tranquillité d'âme ses instincts de nageur. La Jeanne-Antoine eût été la plus heureuse des femmes toute sa vie durant, si en se mariant elle avait eu la chance de rencontrer dans son mari un homme tant soit peu doué de ses goûts casaniers et travailleurs.

Ce qu'elle aimait, la Jeanne-Antoine, ce n'étaient point les forêts et les sapins, c'étaient ses champs, sa vache et son petit ménage. Les prodiges de fermeté et de résistance qu'elle avait été obligée de faire contre son mari pour le préserver d'une ruine complète pendant sa vie étaient incalculables. Bien longtemps elle avait essayé de le ramener au travail régulier de la culture en lui démontrant clair comme le jour que toutes ses prétentions de profit par le voiturage n'étaient que des chimères, et que tout ce qui venait ainsi *de la flûte* s'en retournait *au tambour;*... elle n'avait abouti qu'à se faire traiter de vieille radoteuse. Sitôt qu'il lui fut démontré que tout ce qu'elle pourrait dire ne servirait à rien, elle renonça à cette guerre d'offensive et ne s'appliqua plus qu'à réparer dans la mesure de ses forces les maux qu'elle ne pouvait prévenir. Qui sondera jamais quel abîme de douleurs secrètes une créature simple et résignée comme la Jeanne-Antoine renferme bien souvent dans son âme? Si tous les ans la récolte d'un seul de ses champs fournissait à la famille de la graine pour au moins six mois, c'est à elle seule qu'on en était redevable. Elle seule songeait à ensemencer tous les ans une petite chenevière, afin d'avoir du chanvre à teiller en automne et de l'œuvre à filer en hiver. Elle seule aussi, avec une vache unique, trouvait moyen d'avoir toujours une petite somme à toucher à la *fruitière* chaque fois que revenait la pesée du fromage.

Manuel, pas plus que son père, ne se sentait fait pour la vie paisible que rêvait la Jeanne-Antoine; seulement ses raisons à lui étaient un peu différentes. Le père n'avait guère vu dans le voiturage qu'un moyen d'avoir un peu d'argent frais au gousset, afin de remplacer par le dîner à sa guise de l'auberge la soupe à l'oseille et la tranche de vieux *cérat* grillé qu'aurait prétendu lui servir sa femme. Chez Manuel au contraire, c'était l'exiguïté de ce pauvre intérieur qui lui faisait chercher autre part un champ d'occupation plus en rapport avec ses forces. Il négligeait le soin de ses petits avoirs, parce qu'il lui semblait toujours que sitôt qu'il voudrait s'y mettre, il n'en aurait là que pour une bouchée, et parce que cela ne lui *progerait* (ferait effet) pas plus, disait-il, qu'une fraise dans la gueule d'un loup. Ajoutons aussi que la parcimonie sévère et forcée de la Jeanne-Antoine n'était guère faite non plus pour lui concilier à tous les instans les sympathies exclusives d'un pareil garçon dans tout le bouillonnement de la jeunesse. Manuel sans doute aimait sa mère, et le lui prouvait quelquefois à sa manière, mais il lui était devenu évident aussi qu'en cela seul ne pouvait se

résumer sa vie. Placé à temps au milieu d'une grande ferme, Manuel n'eût pas manqué de devenir un excellent cultivateur, car nul mieux que lui ne se rendait compte des tristes côtés du voiturage, dont les propriétaires ont si peur, et à bon droit, dans le Jura, que tous les baux de fermage l'interdisent expressément aux fermiers; mais où trouver cette ferme, à lui tout seul avec sa vieille mère? Un paysan ne peut réellement songer à s'établir que quand il est marié; réduit à ses seules forces, il ne saurait entendre à tout. De tout cela il résultait que pour quitter le voiturage, Manuel aurait eu besoin d'une ferme, et que pour le mettre à même de chercher quelque part une ferme il lui fallait préalablement une femme. Quant aux échantillons du beau sexe qu'il avait à sa portée, on sait ce qu'en pensait la Jeanne-Antoine. Nous ne prétendons pas que la brave créature fût tout à fait exempte des préventions que les vieilles femmes ont assez souvent contre les jeunes, surtout quand l'idée se dresse devant elles qu'elles pourraient devenir leurs brus; cependant, tout en réduisant à de justes proportions les appréciations de la Jeanne-Antoine, nous ne pouvons affirmer non plus qu'elle se trompât complétement. Il fallait bien d'ailleurs que Manuel fût aussi un peu de son avis, car personne ne se débattait plus énergiquement que lui à l'idée de prendre femme.

Le mécontentement du présent et l'incertitude de l'avenir, fermentant dans son âme en société de sa fougue de vingt-cinq ans, donnaient parfois à sa physionomie quelque chose de fiévreux, d'irrité et de provocateur, quand le tapage d'un festin d'auberge ne venait pas lui servir d'échappatoire. Ce qui manquait à Manuel, c'était non-seulement une assise selon ses goûts dans le moment actuel; c'était aussi un but, un stimulant pour le lendemain.

De Villeneuve à Villers-sous-Chalamont, il y a une demi-lieue par le joli sentier *groisé* (1) de la forêt. Un jour, Manuel s'était dirigé vers ce dernier village, où l'on célébrait la fête du patron de Villers, le glorieux saint Hilaire. Dès le matin, tous les garçons du village étaient au jeu de quilles avec leurs *fêtiers* des communes environnantes, la pipe à la bouche, les pièces de cinq francs à la main et les manches retroussées. Le bruit des quilles attira Manuel, et il alla se camper, les deux mains dans ses goussets, auprès du *quiller* (endroit où l'on joue aux quilles). Comme on était après dîner, les têtes étaient un peu chaudes, et les boules semblaient avoir les idées aussi confuses que ceux qui les lançaient. Manuel remarqua la maladresse des joueurs, et il laissa échapper une réflexion à laquelle un de ceux-ci répondit par une injure. Le fils de la Jeanne-Antoine appliqua aussitôt un soufflet au joueur mécontent. Tous les *requilleurs*, enchantés d'être délivrés de leur ennuyeuse partie par un prétexte honnête, se précipitèrent sur les quilles, avec lesquelles ils se mirent à taper sur Manuel comme on tape sur une voiture de fumier qu'on va mener aux champs. Manuel, sans trop s'émouvoir, s'avança à travers cette grêle de coups et d'imprécations vers un des gros *piquets* (pieux) de chêne de la palissade voisine, l'arracha de terre d'un seul effort, puis, se retournant brusquement, il étendit d'un seul coup trois de ses adversaires sur le carreau.

— Ah! c'est comme ça que vous vous y prenez, messieurs de Villers; neuf

(1) Sablé de gros sable.

contre un, rien que ça ! Attendez, attendez un peu, c'est moi qui vais vous requiller... à la mode de Villeneuve !

Les six autres assaillans avaient jugé prudent de jouer des jambes malgré les cris de vengeance des trois écloppés. Manuel, l'œil poché et l'habit en lambeaux, attendait tranquillement la suite, appuyé sur sa massue, au milieu même du jeu de quilles. Aux clameurs des blessés et des fuyards, toute la population était accourue et commençait à faire cercle autour de lui, en le menaçant du geste et de la voix, avant de bien savoir même de quoi il s'agissait. A ce spectacle, Manuel pensa qu'il était temps de partir à tout prix. Relevant donc sa massue sur son épaule, il s'avança résolument vers la foule dans la direction de Villeneuve, et se mit à crier de toutes ses forces : — Gare les têtes! La foule intimidée s'entr'ouvrit et livra passage à Manuel, qui continua sa retraite, sauf à lui faire payer la frayeur qui venait de la saisir par une grêle de pierres et de malédictions sitôt qu'il serait à distance convenable.

Manuel voulut attendre la nuit dans le bois pour rentrer dans son village. Il se sentait le cœur plein d'une tristesse amère; il se demandait ce qu'il avait fait à ces gens, qu'il connaissait presque tous personnellement, pour être ainsi traité par eux, et à cette question il ne savait que répondre. Un instant il fut sur le point de retourner à Villers pour se venger un peu mieux qu'il ne l'avait fait; puis bientôt, reportant sa pensée sur sa mère, il se prouva à lui-même qu'une vieille femme comme elle était aussi incapable de comprendre ses ennuis qu'un morceau de vieux drap serait incapable de servir à raccommoder les déchirures de la veste neuve qu'il avait sur le dos. Le jeune voiturier se prit à maudire pour la première fois les hommes et la vie. Il s'était assis sur la mousse entre deux sapins contigus qui lui servaient de dossier. Il avait le cœur si lourd, qu'il crut un instant qu'il allait pleurer; mais bientôt la fraîcheur de la forêt eut son influence: sa fièvre se calma, ses paupières s'appesantirent, sa tête s'inclina vers sa poitrine, ses deux bras retombèrent inertes à ses côtés... Manuel dormait.

Il faisait nuit depuis longtemps quand il se réveilla. Un rayon de lune descendait jusqu'à lui à travers les branches des sapins. Il se leva et reprit le sentier de Villeneuve en se demandant quelle heure il pouvait être. Une fois hors du bois, il regarda le cadran de sa grosse montre d'argent, et reconnut alors qu'il était minuit. Le ciel était ouaté de nuages blanchâtres. Il soufflait un de ces doux vents d'automne qui font tomber les dernières feuilles. Manuel écouta un instant les mille bruits confus qui semblaient gémir dans les sapins. Tout à coup un chien se fit entendre. C'était le chien de la grange des Narbaux qui aboyait au grelot d'un roulier qui passait sur la route. Manuel arrivait en ce moment au village par le chemin qui aboutit près de la maison commune. Comme la fenêtre de sa chambre était entr'ouverte, il rentra par là pour ne point éveiller sa mère; puis bientôt, le sommeil ne lui revenant pas, il se releva, alla donner à manger à ses bœufs, et à trois heures du matin il partit avec sa voiture chargée seulement de deux brancards et d'un pliant pour Salins, où l'on était alors en pleines vendanges.

Deux jours après, Manuel, comme nous l'avons vu, sauvait la vie au père Josillon Clairet dans le chemin de desserte des vignes de Chauviré.

III. — AMOROSO.

I.

Le *Cheval-Blanc* est une petite auberge du faubourg de Salins, où dînent presque journellement les voituriers de marine. L'enseigne, formée de deux planches, saillit angulairement sur la rue, en invitant de son mieux les passans d'amont et d'aval à vouloir bien se donner la peine d'entrer. Cette enseigne est surmontée d'un petit cheval blanc, qui a l'air de très bien se porter, et qui, depuis un temps immémorial, s'élance dans les airs sans jamais bouger de place, ce qui est fort heureux pour lui, car il est évident qu'il n'irait pas loin sans se casser horriblement le nez. La salle à manger du *Cheval-Blanc* est une petite pièce au niveau de la rue. Elle est éclairée par une porte vitrée qui peut à l'occasion s'ouvrir à deux battans. C'est immédiatement au-dessus de cette porte que sont placés l'enseigne angulaire et le petit cheval blanc. L'intérieur de la pièce a pour tout ameublement des chaises et des tables. Les murs sont tapissés de papier considérablement défraîchi, sur lequel dansent une multitude de bayadères qui partent toutes en lignes obliques du plafond pour descendre jusqu'au niveau des tables. Là commence une planchette circulaire que l'on semble avoir chargée dans le principe de la préservation du papier, mais qui n'a rien préservé du tout, car à plusieurs endroits on aperçoit le mur à nu. Huit lithographies coloriées pendent aux murs de droite et de gauche en se faisant vis-à-vis. D'un côté, c'est *le Printemps, l'Été, l'Automne* et *l'Hiver*, représentés par quatre donzelles hautes en couleur. *Le Printemps* a des joues comme des pommes d'api; *l'Été* fait jouer son éventail avec un laisser-aller qui touche à l'effronterie; *l'Automne* croque un raisin de l'air que devait avoir Ève en mangeant sa pomme, et *l'Hiver* enfin a l'air d'avoir horriblement froid malgré le superbe boa qui lui sert de collier. De l'autre côté viennent du même front *la Belle Française, la Belle Anglaise, la Belle Allemande* et *la Belle Portugaise*. Le fond de la pièce est occupé par un grand vitrage qui la sépare de la cuisine, de telle sorte que tout en veillant à ses réchauds, l'hôtesse peut toujours avoir les yeux sur ce qui se passe dans la première pièce.

Aujourd'hui toutes les tables de la salle à manger sont garnies. Pendant que la Jeanne-Antoine est en visite au Matachin, les voituriers de Villeneuve occupent ici en commun la grande table de droite, leur grand chapeau de feutre gris sur l'oreille, la corde du fouet passée en cravate autour du cou, avec le manche ramené entre les cuisses, et la roulière bleue d'ordonnance. Manuel est à un bout de la table. Il a l'air plus triste et plus bourru que jamais. Il ne répond que par monosyllabes aux questions qu'on lui adresse, il semble avoir ses pensées ailleurs.

A l'autre bout de la table est assis Coulas Bousson. C'est un petit trapu, à larges épaules, qui paraît très sûr de lui-même et qui tortille de temps en temps sa moustache d'un air de satisfaction. Tous les convives ont les deux coudes bien appuyés sur la table et font le gros dos en se repliant sur leur assiette d'une certaine façon, qui n'appartient qu'à eux. La table est déjà encombrée de bouteilles qui doivent être vides, si l'on en juge à l'animation

des figures et aux marbrures rougeâtres dont est ouvragée la nappe. Tous les regards se retournent vers Coulas, qui est d'habitude le bel esprit de la bande, et qui a déjà bien des fois promis à ses confrères en voiturage de leur bâcler une chanson faite tout exprès pour eux. Coulas a annoncé ce matin qu'il avait son affaire en poche, et les voituriers de Villeneuve ne le perdent plus de vue, impatiens qu'ils sont de prendre chacun pour eux une part de son triomphe, qui va faire jaunir d'envie, à ce qu'ils prétendent, les voituriers des communes voisines.

— Allons, Coulas! hardi!

— Tout à l'heure. Quand chacun aura fini de manger et que Mme Martin pourra quitter sa cuisine.

— Madame Martin!... venez donc vite, voilà Coulas qui en va chanter une chanson comme vous n'en avez encore point entendu. On n'attend plus que vous!

— Chantez toujours, j'entendrai bien d'ici.

— Non, non. Il faut que vous soyez ici. Un peu de silence, voyons donc, vous autres. Voilà Coulas qui va commencer. Venez donc vite, madame Martin.

Mme Martin arrive en assujétissant un des coins de son tablier de cuisine sous son bras, à la hauteur de la ceinture, afin d'en dissimuler un peu l'état de propreté. C'est une forte matrone, à riche devanture et au bonnet de dentelles passablement enfumé, dont elle rejette les bandes en arrière, de manière à laisser voir, pendant à ses oreilles, deux boucles d'or aussi larges que des roues de voiture. Elle plante ses deux poings sur ses fortes hanches et s'apprête à écouter d'un air moitié naïf et moitié furieux.

— Madame Martin, il faut d'abord boire un coup à la santé du chanteur.

— Vous boirez après. Dépêchez-vous, ou je retourne à ma besogne.

— Et la Jeannette! Est-ce qu'elle ne vient pas écouter aussi, la Jeannette? Jeannette, venez donc vite! on n'attend plus que vous.

— On y va! on y va!

La Jeannette vient s'appuyer discrètement contre la porte de la cuisine, en essuyant à son tablier ses mains rouges qui fument encore, comme pour prouver qu'elles ne sortent pas de l'eau froide.

— Allons, maintenant, hardi, Coulas!

Coulas se lève donc d'un air sérieux, toussotte deux ou trois coups en mettant délicatement ses doigts devant sa bouche, promène lentement ses regards sur toute l'assistance, et dit : — Messieurs, mesdames, je vais donc avoir l'honneur de vous chanter pour la première fois la chanson des *Voituriers de marine*. Il faut d'abord vous dire que cette chanson se chante sur un air connu. C'est sur l'air :

Quand nous fûm's arrivés
Sur la plac' de Quingey...

Si vous me le permettez, je commencerai par vous chanter le premier couplet de cette chanson-là. Ça nous donnera le ton, et ensuite nous passerons à la nôtre.

— Oui, oui. Il a raison; c'est cela. Vive Coulas!

— Silence, là-bas!

— Ainsi donc voilà comme cela va :

Quand nous fûm's arrivés
Sur la plac' de Quingey,
On nous a fait former
Le bataillon carré...
Nous étions tous de beaux jeun' hommes
De vingt-et-un ans,
Qui s'en vont à la guerre
Tambour battant,
Drapeau volant.

Dès les premiers mots du couplet, toute l'assistance, qui connaît la chanson *comme sa poche,* s'est mise à chanter. — Eh bien donc! silence maintenant, ou je me tais.

— Non, non; nous y voilà. Silence! Allons, hardi, Coulas!

— Ainsi donc, messieurs, vous avez bien compris?

— Oui, oui!

— Alors, nous allons passer à la chanson des voituriers de marine.

Tant que dans l' grand Jura
Des sapins il y aura,
Nous viendrons au *Ch'val-Blanc*
Dîner pour notre argent...
Qu'il pleuv', qu'il grêl', qu'il vent', qu'il tonne,
Avec nos grands bœufs
Nous sommes sur la route
Soir et matin
Le fouet en main!

— Bravo! bravo! Vive Coulas! A boire, madame Martin! Hein! comment trouvez-vous ça? A la santé de Coulas!

— Silence!

— Chut! chut!

— Chut! chut! Fermez la porte!

D' la soupe et du bouilli,
Du lard et du rôti,
Du poulet, du jambon,
Pour nous n'y a rien d' trop bon!

— Bravo!

Servez-nous vite, madam' l'auberge,
D' votre bon vin vieux;
Puis viendra la d'mi-tasse
De bon café
Et l' pouss' café!

— Bravo! bravissimo! Ah! ce tonnerre de Coulas, va! Où diable est-ce qu'il va pourtant chercher tout ça?

— Fermez la porte!

— Silence donc, là-bas!

Quand nous somm' en chemin
Pour venir à Salins,
Nous prenons en pitié

Les pauvres *labouriers*...
Des routes toujours la marine
Tient le beau milieu,
Et d'un roi le carrosse
Ne la f'rait pas
Bouger d'un pas!

— Bravo! vive Coulas! Hein, Jeannette, comment trouvez-vous la chanson!

Quand le marchand de bois
Nous paie ce qu'il nous doit,
Avant de remonter
On pense à sa beauté.
Parlez-moi, pour aller *en blonde* (1),
D'avoir l' gousset plein,
Et de faire à sa Rosalie
Tout aussitôt
Un p'tit cadeau!

— Bravo! Vive Coulas! vive la Rosalie! vive Mme Martin! A boire, madame l'auberge! Allons, Jeannette, de votre bon vin vieux. Coulas, il faut boire! Vive la Rosalie!

— Chut! chut! ce n'est pas fini. Il y a encore un couplet.

— Ah!... Voyons un peu le dernier!

— Silence donc, qu'on vous dit.

Qui est-c' qui a fait cett' chanson?
C'est Coulas d' chez Bousson,
Qui gagne très bien son pain
A mener des rondins...
Celui qui l'a faite est d' Vill'neuve,
De Vill'neuv' d'amont.
Qu'ceux qui n' la trouv' pas belle
Essaient seul'ment
D'en faire autant!

Le couplet de Coulas est à peine achevé, que la surexcitation de toute l'assemblée n'a plus de bornes. Les plus près voisins de Coulas, ne trouvant plus d'autre moyen de lui exprimer dignement leur enthousiasme, ont pris le parti de lui sauter au cou. Le pauvre Coulas a ainsi des bras croisés jusque par-dessus la tête. On dirait un collégien trente-six fois couronné à la distribution des prix. Cependant, comme tout le monde ne peut participer à ces étreintes, l'idée vient enfin à ceux qui sont en arrière de faire lâcher prise aux privilégiés en réclamant la priorité des embrassades pour le beau sexe en la personne de Mme Martin. Mme Martin, pressentant que le nom de son auberge va voler à la postérité sur les ailes de la chanson de Coulas, ne demande pas mieux que de lui en prouver aussi sa reconnaissance, et Coulas, venu à bout de se débarrasser des étreintes de ses camarades, tombe dans les bras de la digne hôtesse. Au spectacle de ce groupe charmant du poète et de la beauté, une nouvelle tempête de bravos et de trépignemens part de tous les coins de la chambre. Les tables, les chaises et les bouteilles se mettent de

(1) Voir sa belle.

la partie. Les bayadères de la tapisserie et les huit donzelles lithographiées semblent regarder avec stupeur et avoir envie elles-mêmes de se boucher les oreilles au milieu de cet affreux vacarme.

— Vive Coulas Bousson!

— Vive Mme Martin!

— Encore une fois la chanson de Coulas!

— Jeannette, va-t-en chercher quatre bouteilles de *bouché* pour arroser la chanson de Coulas; c'est moi qui régale.

— Vive Mme Martin! vive Coulas! vive la Jeannette!

— Allons, messieurs, tendez vos verres!

Manuel a écouté la chanson en grattant avec un couteau une couenne de fromage restée sur son assiette, et en faisant une mine à moitié triste et à moitié souriante. Il sourit parce que c'est la première fois qu'il s'aperçoit que la terrible profession de voiturier peut être ainsi chansonnée, et il est triste parce qu'il ne peut oublier combien de souffrances réelles sont tout de même cachées sous l'hilarité tumultueuse de ses confrères. Jamais la vie de voiturier ne s'est offerte à lui sous un aspect aussi *crâne*, et jamais cependant il n'en a si bien analysé à part lui toutes les misères. Tout à coup il se lève et disparait par la porte de la cuisine, sans que personne s'en aperçoive.

La chanson de Coulas a du reste obtenu un succès si unanime, que la salle du *Cheval-Blanc* est devenue trop petite pour contenir la foule, et qu'on finit par hisser de force le chanteur sur les épaules des deux plus vaillans, pour le porter en triomphe au *Café du Nord*, de l'autre côté de la rue, où l'on doit prendre le café. Là, on renverse une table les pieds en l'air sur le billard, on installe Coulas sur cette table renversée, et on le force à recommencer devant un auditoire décuplé son chant, que tous ses premiers auditeurs savent déjà presque par cœur.

Au moment où cette marche triomphale traverse la rue, la Jeanne-Antoine, qui vient de quitter Josillon, arrive tout étonnée vis-à-vis la boutique du fripier de Manuel.

II.

Sitôt que la Fifine a pris congé de son père et de la Jeanne-Antoine, elle revient près de la fenêtre, flaire un instant les résédas de sa plate-bande, prend la branche de lilas qui est toujours dans le pot de fleurs sur la table, et se la promène deux ou trois fois sous le nez avant de se rasseoir en regardant vaguement au loin les vignes du château de Rans, où quelque chose de bleu semble attirer ses regards. Sans se rendre bien compte ni de ce qui se passe en elle, ni de ce qu'elle aperçoit ainsi dans les vignes, elle se met à reprendre machinalement sa chanson, interrompue ce matin par l'arrivée de la Jeanne-Antoine, juste au couplet où elle en est restée :

Çà, dit la troisième,
Vole, mon cœur, vole!
Çà, dit la troisième,
C'est mon ami doux...
C'est mon ami doux,
Tout doux et iou!
C'est mon ami doux.

Il va-t-à la guerre,
Vole, mon cœur, vole!
Il va-t-à la guerre
Combattre pour nous,
Combattre pour nous,
Tout doux et iou!
Combattre pour nous!

S'il gagne bataille,
Vole, mon cœur, vole!
S'il gagne bataille,
Il aura mes amours...
Il aura mes amours,
Tout doux et iou!
Il aura mes amours!

Qu'il gagne ou non gagne,
Vole, mon cœur, vole!
Qu'il gagne ou non gagne,
Il les aura toujours...
Il les aura toujours,
Tout doux et iou!
Il les aura toujours!

Tout en chantant, la Fifine s'est assise et a repris sa couture; cependant elle ne peut s'empêcher de jeter par momens un coup d'œil à la dérobée, du côté des vignes du château de Rans, sur cet étrange point bleu qui exerce sur elle une espèce de fascination. Plus de cent fois déjà elle a ainsi chanté à cette fenêtre les couplets qu'elle vient de répéter aujourd'hui, et cependant il lui semble ne les avoir jamais si bien chantés. Elle se sent émue, et ne sait à quoi attribuer cette étrange émotion qui l'envahit. C'est à peine si elle ose se regarder dans les vitres miroitantes de la fenêtre ouverte qui lui font vis-à-vis, tant il lui semble que cette maudite chanson, si inoffensive en apparence, a fait monter de couleurs à ses joues et d'animation à ses yeux noirs. Elle repasse dans son souvenir toutes les paroles échangées depuis le matin entre son père, la Jeanne-Antoine et elle. Il lui semble voir la Jeanne-Antoine descendre le mont de Cernans, montée avec son panier de beurre sur une pièce de marine, puis les œufs, puis la soupe, puis son père rentrant tout à coup avec son manche de pioche, puis ses imprécations à elle contre les voituriers de marine, puis les lamentations de la Jeanne-Antoine suivies de l'énumération de ses richesses, puis les théories de la bonne femme contre le mariage de son fils, et les raisons par lesquelles elle a démontré ensuite à Fifine quelle sottise elle ferait de se marier. Ce sont là autant de choses nettes, raisonnables et positives. Comment donc cela peut-il la mettre, elle si gaie, si ferme et si rieuse, dans un pareil état?

Pendant tout un quart d'heure, elle s'impose à elle-même l'obligation de ne plus regarder du côté des vignes du château de Rans. Elle a commencé ce quart d'heure à l'instant où l'horloge de Saint-Maurice sonnait les trois heures moins un quart. Plus de dix fois pendant ce quart d'heure elle est tentée de rompre la consigne qu'elle s'est donnée ainsi à elle-même; mais elle lutte, elle résiste à la tentation avec toute son énergie de Fifine Clairet. Ce quart

d'heure lui semble une éternité. A bout de ses forces, haletante et rendue, elle entend enfin le marteau de l'horloge sonner sur les petits carillons les quarts qui précèdent la sonnerie des heures. Voilà les trois heures arrivées. La Fifine a tenu bon, elle a gagné avec elle-même son pari. Ses yeux se retournent avidement vers le château de Rans sans plus de scrupule... Le point bleu a disparu; mais au bas de la vigne elle voit descendre un homme qui semble avoir ramené sur sa tête sa blouse bleue de voiturier.

Pendant ce temps-là, Josillon, enchanté de son manche neuf, achève à tour de bras le labourage de sa vigne de Saint-Nicolas. Tout à coup, à l'instant où sa pioche, levée de toute la hauteur de ses bras, allait retomber à terre, une grande forme bleue apparaît au coin du mur de sa vigne, et la pioche retombe presque inerte sur le sol. Josillon reste un instant en observation, et arrive à se rendre bientôt à peu près compte de ce dont il s'agit.

— Tiens! c'est toi, Manuel!... Que diable est-ce que tu fais donc par-là?... Est-ce que tu te crois encore en carnaval, dis donc?

— Bonjour, Josillon, répond sèchement l'homme à la blouse, et il continue sa course à travers les vignes.

Josillon reste longtemps debout à le regarder aller.

— Mais est-ce qu'il devient fou? dit-il enfin en reprenant sa besogne, qu'il interrompt toutefois à chaque instant pour regarder dans la direction de Bracon, par où la blouse a disparu.

Le soir, tout en rentrant, Josillon s'écrie : — Ah çà, dis donc, Fifine, est-ce que le grand Manuel a décidément perdu la tête, ou bien va-t-il peut-être *en blonde* à Salgret, que je viens de le voir courir comme un fou à travers les vignes?

— Le grand Manuel?... Je ne sais pas, répondit la Fifine avec embarras et à moitié suffoquée par cette idée de son père que Manuel pouvait aller *en blonde* à Salgret.

— Pardié oui, le grand Manuel! Je suis bien sûr que c'est lui, puisqu'il m'a répondu en continuant sa course. J'étais là bien tranquillement à ma besogne, quand tout à coup je vois arriver un homme à blouse bleue qui courait bien comme un diable. Je ne savais réellement pas si c'était un fantôme ou un revenant. Je m'arrête, lui s'arrête justement aussi, et qu'est-ce que je reconnais? le grand Manuel!...

— Ah bah! vous aurez peut-être mal vu.

— Mais quand je te dis qu'il m'a parlé!

— Alors je n'y comprends rien.

— Ni moi non plus; mais n'importe, tout cela me paraît bien singulier. Et la soupe, est-elle prête?

— Oui, père, la voilà qui trempe.

III.

C'était effectivement Manuel qu'avait aperçu Josillon. Ce n'est pas aujourd'hui la première fois qu'il vient contempler de loin la fenêtre de la Fifine. Toutes les fois qu'il l'a pu depuis le mois d'octobre dernier, il est venu passer là quelques instans dans la même pièce de vigne. Ç'a été pour lui toute une

révélation que la première rencontre de cette jeune fille. Quand au retour de la vigne de Chauviré, avec la bosse de vendange, il s'était vu l'objet des actions de grâces de la Fifine et de son père, une espèce de nuage lui avait semblé passer tout à coup devant ses yeux, en même temps qu'un délicieux frisson s'était mis à courir dans toutes ses veines.

Il n'avait alors rien trouvé à répondre, c'est vrai, aux éloges du père et de la fille, mais il s'était abandonné au charme de les entendre comme on s'abandonne au charme d'une douce musique. Jamais il n'avait senti comme en ce moment le prix de sa force musculaire. Si on lui eût dit d'emporter ce jour-là dans sa poche la cloche de Saint-Maurice, il n'est pas bien sûr qu'il ne se fût pas aussitôt frotté les mains pour se mettre à l'œuvre. Cette voix claire, ces yeux noirs, cette mine avenante et mutine de la jeune fille, la propreté de ce petit ménage, l'air de cordiale gaieté qui semblait y sourire de tous les coins de la chambre, tout cela, Manuel l'avait contemplé sans la moindre gêne, sans le moindre embarras, pendant une heure, grâce au nuage dans lequel il se croyait réellement enveloppé; mais, hélas! une fois dehors, le charme avait été bien vite rompu. De retour auprès de ses bœufs qu'il avait laissés manger un bout de leur botte de foin derrière l'église de Saint-Maurice, le pauvre Manuel, tout à l'heure aux anges, s'était retrouvé brusquement un gros voiturier de Villeneuve comme auparavant. Son bœuf Dsaillet le regardait tout en mâchant sa bouchée et en remuant la queue d'un air narquois qui semblait dire : — Allons! Manuel, reprends vite ton vieux collier de misère. Nous autres, vois-tu, nous sommes faits pour nous escrimer dans les forêts et sur les grandes routes après les bois de marine, et non pas pour venir ici faire les yeux doux aux jeunes filles. Regarde plutôt tes mains, Manuel; regarde tes pieds et tes épaules, et tu reconnaîtras vite que tu n'es décidément pas du bois dont on fait les amoureux. Prends exemple sur nous. Résigne-toi à la vie qui t'est faite : tu verras que tu ne t'en trouveras pas plus mal.

Voilà à peu près ce que disaient les regards de Dsaillet, ou plutôt voilà ce que Manuel, en le contemplant tristement, s'était imaginé y lire. Tout cela lui semblait si net, si clair, si bien raisonné, qu'il avait baissé la tête, remis les bœufs à la limonière et s'en était allé en cherchant à répliquer quelque chose à tous ces propos; mais les idées ne lui venaient pas toujours très vite, à Manuel. Voilà bientôt sept mois qu'il cherchait, et il n'avait trouvé encore rien de plus ingénieux que d'envoyer de temps en temps sa mère chez Josillon sans avoir osé s'y représenter lui-même. De tout ce qui se passait en lui, la Jeanne-Antoine n'en savait pas le moindre mot, cela va sans dire; seulement il était bien aise de savoir qu'elle y allait. Il lui semblait que c'était toujours un petit lien quelconque entre lui et cet heureux ménage, d'autant mieux que chaque fois il avait soin de questionner la Jeanne-Antoine sur tout ce qui s'y passait. Sans doute il aurait dû être plus osé, je le sais bien; peut-être, s'il avait osé, ne s'en serait-il pas trouvé plus mal, car après tout c'était une bonne fille que la Fifine, et il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre ses anathèmes contre le mariage. Il faut bien que les jeunes filles disent comme cela. Mais Manuel, qui sentait ses vilains côtés, sentait aussi en même temps sa véritable valeur. Il voulait bien oser, oui, mais seule-

ment quand il se croirait à peu près sûr de réussir, car il était trop fier pour supplier, trop gauche pour faire la cour autrement qu'en tordant le coin du tablier, et il ne voulait pas traiter la Fifine comme une fille de village, pas plus que s'exposer lui-même à un refus.

Et d'ailleurs la Fifine une fois à lui, ce serait beaucoup sans doute, mais enfin ce ne serait pas tout. Que deviendraient alors la Jeanne-Antoine et les champs de Villeneuve? D'un autre côté, la Fifine ne peut réellement pas aller à Villeneuve, parce qu'alors il lui faudrait renoncer à un gagne-pain qui n'est jamais de trop dans un ménage. D'ailleurs elle ne pourrait pas s'y voir, même en peinture, à Villeneuve, c'est très probable. On voit donc bien que les choses ne sont cependant pas encore aussi simples qu'elles le semblent au premier abord, et que Manuel a bien matière à réfléchir.

Le jour de sa visite au Matachin, la Jeanne-Antoine, après avoir inutilement cherché Manuel au *Cheval-Blanc* et au *Café du Nord*, avait pris le parti d'aller l'attendre auprès de ses bœufs, sur le chantier du *Plan des Carmes* (1). Dès que Dsaillet vit arriver la Jeanne-Antoine, il se mit à mugir à demi-voix en signe de satisfaction.

Le pauvre bœuf s'est opiniâtré à rester sur ses jambes, tandis que son confrère a jugé bon de se coucher, il est obligé de tordre la tête au gré de la rigidité du joug, ce qui donne encore à sa physionomie quelque chose de plus touchant qu'à l'ordinaire. La Jeanne-Antoine fait relever le paresseux, puis elle ramasse les débris de foin qui sont tombés sous la voiture, pour en faire une dernière bouchée à ses bêtes, après quoi elle s'assied sur le haut de la limonière et se met à regarder autour d'elle d'un air pensif.

Devant elle se dressent dans le ciel bleu les grandes murailles jaunes du fort Belin, qu'à cette heure du jour le soleil enveloppe encore de toutes parts; un peu plus bas viennent les vignes de Pré-Moureau, qui commencent à verdoyer; puis ce sont les jardins du faubourg, dont les arbres en fleurs laissent emporter par la brise leurs exhalaisons suaves et leurs doux chants d'oiseaux. Les pelouses du chantier sont partout étoilées de petites marguerites et de pissenlits. De l'autre côté de la route, tout un essaim d'enfans s'ébat au soleil et savoure avec ivresse les délices du printemps. Devant les maisons, les vieilles femmes causent en tricotant leurs bas; les matelassières cardent leur crin, ou encadrent leurs étoffes pour monter une couverture piquée. L'enfance, la vieillesse, le travail, les fleurs, les prairies et les oiseaux, tout semble aujourd'hui d'accord pour profiter de ce beau jour.

La Jeanne-Antoine se sent remuée jusqu'au fond de l'âme. Elle repasse dans sa tête cet examen rétrospectif de sa vie qu'elle a fait chez Josillon sans s'y attendre, et voilà que tout à coup, elle d'ordinaire si calme et si résignée, elle se prend à envier le bonheur des gens de Salins. Quatre heures se met-

(1) Le Plan des Carmes est une prairie à la sortie du faubourg, que la ville de Salins amodie aux marchands de bois, et qui sert d'entrepôt aux sapins des montagnes jusqu'à ce que les voituriers du pays bas, c'est-à-dire de Chamblay et des villages voisins, viennent les chercher pour en faire des radeaux sur la Loue, qui les transmet au Doubs à Parcey près de Dôle; le Doubs les reporte à la Saône, qui les descend à Lyon, d'où le Rhône les emporte d'une seule traite jusqu'à Beaucaire, Marseille et autres grands centres commerciaux du midi.

tent à sonner à l'église des Carmes; Manuel ne revient pas. Comme pour échapper aux pensées pénibles qui la gagnent, la Jeanne-Antoine charge le commis du chantier de dire à Manuel qu'elle est partie; puis elle remet effectivement les bœufs à la voiture, s'installe de son mieux à l'arrière, dans un nid que forment les chaînes et les plians, et laisse les bœufs suivre à leur gré cette route de Villeneuve qu'ils savent, dit-elle, comme leur *Pater*.

Manuel, tout honteux d'avoir été surpris par Josillon en flagrant délit de mascarade, a été obligé de s'arrêter un instant derrière les haies pour se remettre de son trouble. Il sait que ni Josillon ni la Fifine ne sont bien sympathiques aux voituriers de marine, et jamais il n'a si nettement compris qu'aujourd'hui combien cette vie tumultueuse doit déplaire à des gens tranquilles comme eux; cette pensée l'obsède d'une horrible façon, et il fait des efforts inouïs pour la chasser, quand tout à coup, en rentrant au faubourg par le pont du Moulin-Patouillet, il entend un gamin qui tape à grands coups de bâton sur un cercle intérieurement garni de petits morceaux de fer-blanc, tout en chantant à gorge déployée un des couplets de la chanson de Coulas. En approchant de Bleigny, il aperçoit le mendiant Jacques Mélin qui danse au milieu de la route, tantôt en plein soleil et tantôt perdu dans l'ombre des grands peupliers du moulin.

Jacques Mélin est un pauvre fou vagabond que tout le monde connaît à plusieurs lieues à la ronde dans les environs de Salins. Il vit de l'amour du bon Dieu, comme les oiseaux du ciel. Jacques Mélin a pour spécialité de porter des chapeaux sans fond, des vestes sans manches et des bottes sans semelles. En voyant arriver Manuel, il interrompt sa danse, et vient à pas de loup au-devant de lui; il joint ses mains, il incline la tête d'un air tendre, puis il se met à déclamer à voix basse, avec une rapidité incroyable et d'un ton de récitatif, des lambeaux de complaintes auxquels il mêle quelques vers de la chanson de Coulas. Cette maudite chanson poursuit Manuel avec une ténacité terrible. Le voiturier redouble de vitesse afin de s'en débarrasser plus tôt. Il arrive à Cernans, et déjà il est auprès de la fontaine communale, quand il entend la voix du maréchal-ferrant qui l'appelle par son nom :

— Eh! dis donc, Manuel! tu fais bien le fier aujourd'hui? Tiens, voilà ta note...

— Ha! ha! Voyons un peu. Et combien cela fait-il?

— Ça fait vingt-cinq francs soixante.

— Diable! c'est bien cher.

Manuel, qui ne s'est pas attendu à ce quart d'heure de Rabelais, n'a que onze francs sur lui. Il les remet au maréchal, en lui demandant quelques jours de répit pour le reste, et rentre bientôt à Villeneuve en maudissant de plus en plus le *Cheval-Blanc*, les chansons et les maréchaux.

De son côté, la Fifine est dans des dispositions d'esprit singulières depuis le jour du dîner avec la Jeanne-Antoine, qui a été aussi le jour de l'apparition de la blouse bleue dans les vignes du château de Rans, et des interprétations de son père à propos de cette apparition. C'est en toute sincérité d'âme qu'elle a ainsi raconté à la Jeanne-Antoine son peu de goût pour les hommes en général et pour les voituriers de marine en particulier; aussi se

trouve-t-elle toute désorientée par l'intérêt si subit que lui a inspiré cette maudite blouse, et elle a d'abord bien cherché à se faire accroire qu'elle eût très facilement triomphé de cet intérêt de surprise, si le malheur n'avait pas voulu que Josillon vînt précisément glisser dans son cœur un levain de jalousie, en émettant la supposition que Manuel pouvait aller *en blonde* à Salgret, et faire fermenter par-là un premier faux-semblant d'amour qui, sans cela, se fût affaissé de lui-même.

La pauvre fille a perdu sa gaieté. Au lieu des chansons qui s'exhalaient jusqu'ici de son cœur aussi naturellement que le vin jaillit du tonneau plein quand on ouvre le robinet, elle se surprend maintenant souvent à monologuer et à rêver toute seule, sans s'apercevoir même qu'alors elle ne travaille plus, et que ses mains croisées restent inertes sur sa besogne. Elle cherche à se rendre compte de ce qui se passe en elle, mais ses recherches sont vaines; elle y perd son latin. Tantôt elle soutient avec elle-même de longues thèses au fond de sa pensée, pour se prouver qu'elle a eu jusqu'ici parfaitement raison de rester fille, et qu'elle serait bien sotte d'admettre aucun changement dans sa vie; puis, un instant après, elle s'avoue humblement que, si elle est restée fille, cela pourrait bien tenir un peu, après tout, à ce que personne n'a encore osé lui faire la cour : — les plus riches qu'elle, parce que sans doute ils ne la trouvaient pas assez riche, — et les plus pauvres, parce qu'ils la croyaient trop satisfaite de son sort actuel pour en changer très facilement à leur profit. Et puis ce Manuel, à supposer que ce soit bien réellement lui qui court ainsi les vignes avec sa blouse sur la tête, ce dont elle prétend n'être pas encore bien sûre, ce Manuel, tout gros voiturier qu'il est, n'en a pas moins sauvé à peu près décidément la vie à Josillon, et la Fifine aime trop son père, cela se comprend, pour ne pas vouer une profonde reconnaissance à celui qui a eu la chance de le lui conserver.

IV. — D'UNE PIERRE DEUX COUPS.

I.

Le mois de juin n'est plus aussi beau qu'a été le mois de mai; tous les jours, c'est un nouvel orage qui fait tomber du ciel des torrens de pluie. Les gens du pays bas ne savent comment s'y prendre pour récolter leurs foins. Les vignerons, eux non plus, ne peuvent entrer dans leurs vignes. Il est deux heures de l'après-midi. On avait cru un moment à Salins que le temps *se lèverait* dans la journée, mais il n'en est rien; aussi les gens fatigués d'être seuls au logis commencent-ils à venir faire la causette sous le péristyle de l'hôtel de ville, en se glissant le long des maisons, les mains cachées en arrière sous les poches de leurs vestes, ce qui dispense de parapluie, et en clignant de l'œil chaque fois qu'une goutte de pluie leur tombe sur la paupière. Tous les tuyaux de descente des maisons dégorgent sur le pavé l'eau des toits avec une hâte furieuse. La rue commence à se changer en ruisseau. De petits brouillards, gonflés comme des éponges, se traînent lourdement sur les rochers de Belin. En y regardant du péristyle de l'hôtel de ville, on n'aperçoit bientôt plus dans l'air que de grandes cordes de pluie que le vent fait ondoyer comme des vagues.

Josillon se trouve aussi sous le péristyle; on s'en aperçoit aux éclats de rire que provoquent ses remarques sur toutes les femmes qui passent en tenant leur parapluie d'une main et en retroussant leur jupe de l'autre. Tout à coup l'on voit déboucher, à l'angle supérieur de la place, une voiture à bœufs chargée d'un énorme rondin destiné à être scié en planches. Les bœufs sont littéralement trempés comme des soupes. Le voiturier est affublé d'un grand sac qui lui sert d'abri. A mesure que l'attelage approche, Josillon s'aperçoit que l'un des bœufs n'a plus qu'une corne.

— Eh! c'est Manuel! Eh bien! est-ce que tu vas encore à Salgret comme ça?

— Moi, à Salgret? Où est-ce que c'est ça, Salgret?

— Tu ne venais donc pas de Salgret l'autre jour, avec ta blouse sur ta tête?

— De Salgret! moi? Jamais de la vie! Ah! vous pensez encore à ça, Josillon? Eh bien! attendez-moi là; je vais décharger mon rondin, et nous irons prendre une demi-tasse au *Café-Pompiers*.

Le *Café-Pompiers* se trouve vis-à vis de l'hôtel de ville. Un instant après, Manuel et Josillon parviennent effectivement à s'y installer tant bien que mal à une petite table, au milieu d'un nuage de fumée et d'un affreux vacarme. Grâce au mauvais temps, la salle est aujourd'hui garnie comme une barrique de harengs.

— Voyons, sucre-toi donc, grand, dit Josillon, pendant que c'est chaud. Où as-tu dîné aujourd'hui?

— J'ai dîné au *Cheval-Blanc*, pour laisser passer la pluie; mais j'ai compté sans mon hôte.

— Ainsi tu disais donc que tu ne venais pas de Salgret l'autre jour?

— Jamais de la vie. Que voulez-vous que j'aille faire à Salgret, par hasard?

— Ma foi! que sais-je, moi? Faire l'amour peut-être. A ton âge, il n'y a rien là de bien étonnant. Après ça, tu entends bien, c'est ton affaire. Ça n'empêche pas que tu avais une drôle de mine toujours... avec cette blouse.

— Écoutez, Josillon, je voudrais vous demander quelque chose. Si je ne vous avais pas trouvé là, je voulais justement aller chez vous.

— Voyons ce que c'est. Si ce n'est pas dix mille francs à fonds perdus, je pourrai peut-être...

— Oh! vous pourrez très bien; il s'agit d'une affiche...

— Ah! s'il s'agit d'une affiche...

— Parbleu, oui, d'une affiche que j'ai lue l'autre jour sur un mur au faubourg.

— Et qu'est-ce qu'il y avait sur cette affiche?

— Il y avait... il y avait que le maire de Salins invitait les gens qui voudraient entreprendre le balayage de la ville à déposer leurs soumissions à la mairie dans le délai d'un mois.

— Et puis, en quoi cela te concerne-t-il?

— En quoi ça me concerne? Parbleu, je m'en vais vous le dire; mais dites-moi, Josillon, est-il vrai, comme je me le suis laissé dire, que la ville paie ainsi une somme de sept à huit cents francs à celui qui se charge du balayage, sans compter toutes les balayures, qui sont encore pour lui?

— Mais, ma foi! je ne suis pas bien au courant de ces choses-là, moi. Et cependant,... tiens, si, je crois que si, tout de même. Oui, oui, je me rap-

pelle très bien maintenant en avoir entendu parler. Pourquoi? Est-ce que tu as envie de te mettre sur les rangs?

— C'est-à-dire oui et non, Josillon; vous entendez bien.

— Ah! quant à ça, je t'en fais mon compliment. Depuis Villeneuve, ce serait vraiment dommage de t'en priver, car tu es là tout à la main pour une pareille besogne. Rien que trois lieues pour aller et trois lieues pour revenir, c'est une bagatelle! Mais, par exemple, si c'est comme cela, je te conseille de faire faire des bœufs à la vapeur.

— Mais, bon Dieu! il ne s'agit pas de tout cela, Josillon; vous comprenez bien qu'une idée en peut amener une autre.

— Ah bien! voyons un peu l'autre, maintenant.

— Eh bien! l'autre... c'est-à-dire, Josillon, tenez... avec vous, on peut parler franchement, n'est-ce pas? Je sais bien que vous n'aimez pas trop les voituriers ni le voiturage.

— Tu l'as dit, mon ami.

— Eh bien! à vous parler franchement,... ni moi non plus.

— Ah çà! mais, si tu n'aimes pas le voiturage, pourquoi donc est-ce que tu voitures ainsi tous les jours que le bon Dieu donne?

— Pourquoi? pourquoi? Mon Dieu! voyez-vous, Josillon, il faut bien faire quelque chose; mais maintenant c'est dit. J'ai mon idée. Si je peux en venir à bout, vous verrez que je ne plaisante pas.

— Et ton idée, c'est pour le balayage?

— Justement, Josillon.

— Ah bien! par exemple, il me tarde de voir comment tu vas t'y prendre?

— Oh! ma foi, je sais bien que ça n'ira peut-être pas du premier coup comme sur des roulettes. Vous comprenez qu'il faut d'abord avoir l'adjudication, primo; secundo, il faut venir s'établir à Salins;... tertio, pour venir s'établir à Salins...

— Et tes champs de là-haut?

— Oh! les champs, ils sont aussi dans l'affaire... Quand je vous dis que j'ai mon idée.

— Eh bien! voyons ton idée. Tertio? tu en étais à tertio.

— Tertio, pour venir s'établir à Salins, il me faut... Savez-vous bien quoi, Josillon?

— Une femme peut-être?

— Vous avez mis le nez dessus, Josillon.

— Oh! s'il ne te manque plus qu'une femme, il y en a partout à revendre.

— C'est-à-dire,... Josillon, vous comprenez bien. Ce n'est pas tout à fait une de celles qui sont à revendre que je voudrais...

— Oh! pour cela, je ne dis pas.

— Vous comprenez bien, je voudrais une femme rangée...

— C'est juste.

— Travailleuse...

— Est-ce que tu comptes la mettre au balayage, par hasard?

— Oh! jamais de la vie. Moi, je suis d'avis qu'il faut que les femmes restent au logis. Les gros ouvrages ne sont pas faits pour elles. Je voudrais une femme qui eût aussi quelques petites choses...

— C'est juste.

— Parbleu, oui, Josillon; je vous dis ce qui en est, et vous savez bien aussi nos petits avoirs...

— Oh! j'ai compté cela sur le pouce avec ta mère; nous avons trouvé quatre mille francs tout ronds, sans compter le mobilier meublant...

— Eh bien! oui, quatre mille francs. Il n'y a pas de quoi rouler carrosse, je le sais bien; mais encore ça ne se trouve-t-il pas dans le pas d'un bœuf.

— Pardié! je n'en ai pas plus, moi.

— Eh bien! Josillon, c'est donc pour vous dire... Voulez-vous encore un petit verre?

— Allons, verse; une fois n'est pas coutume.

— Si pourtant vous aviez su quelqu'un, Josillon? J'avais pensé que peut-être vous pourriez me donner un mot de conseil, ou peut-être même une indication...

— Eh bien! est-ce que tu me crois maquignon de filles à marier?

— Mais non, Josillon, il ne s'agit pas de cela. Seulement je me disais que peut-être il pourrait vous venir quelqu'un en idée,... ou bien même... à mam'zelle Fifine...

Manuel prononce ces dernières paroles avec un visible embarras. Josillon le regarde finement d'un air narquois qui le fait rougir comme une jeune fille. — Ah çà! dis donc, je crois, Dieu me pardonne, que tu as envie de m'entortiller?

— Moi, Josillon, jamais de la vie!

— Oui, oui, c'est bon! Je te vois venir, beau masque.

— Eh bien! qu'est-ce qu'il y a? Est-ce parce que je vous parle de mam'zelle Fifine?

— Oui, oui, mam'zelle Fifine! Ne fais pas ainsi l'âne pour avoir du son, va! j'ai flairé ta *meurette* (1) tout de suite. Après ça, vois-tu, il faut que je te dise une chose : je veux être plus franc que toi, moi. Vois-tu, je n'ai pas encore oublié la bosse de vendange de Chauviré, moi; aussi, si la Fifine est d'avis, moi je te déclare tout net que je n'ai rien contre...

— Vraiment! Josillon; eh bien! tenez, vous êtes un brave homme!

— Oh! je crois bien maintenant; mais, mon cher, tu comprends bien que ce n'est pas moi qui épouse. La Fifine est bien maîtresse de s'arranger comme elle voudra. Quant à moi, vois-tu, je ne me mêle pas de ces choses-là.

— Oh! ça, c'est juste, Josillon; mais tout de même il me semblait que vous pourriez bien peut-être toujours dire un petit mot...

— Ah çà! tu as donc peur des filles, toi, à ce qu'il paraît?

— Ah bah!... Tenez, Josillon, je vois bien que vous ne savez pas ce que c'est. Je n'aurais pas peur de trois loups, ni de trois *grandvaliers* (2); je me chargerais de maîtriser un bœuf rien qu'en le tenant par les cornes, et pourtant, voyez-vous, devant mam'zelle Fifine, je ne sais pas ce qui fait ça, mais il n'en est pas moins vrai que je ne suis plus moi...

— Mais, malheureux, est-ce que tu t'imagines donc que de mon temps je

(1) Ruse. *Meurette* équivaut à *matelote de poisson.*

(2) Rouliers de Grandvaux, dans les montagnes du Jura.

n'aie pas aussi passé par là? Je suis pourtant obligé de t'avouer que je n'étais pas tout à fait aussi bête que toi.

— Mais, vous, Josillon, c'était bien différent!

— Allons, bon! en voici encore un avec son *bien différent!* Je ne vois pourtant pas ce qu'il y a de différent là-dedans, moi. Je suppose... voilà une fille qui me plaît; je m'appelle le grand Manuel, et je veux me marier. Eh bien! sais-tu ce que je fais? Je vais trouver cette fille tout droit; je lui dis: — Mam'zelle, je suis le grand Manuel; je suis, à ce qu'on dit, un assez bon enfant. J'ai quatre mille francs à prétendre de ma mère; je voudrais me marier. Et vous, voudriez-vous de moi? Décidez-vous vite, car si vous dites non, j'irai chercher ailleurs.

— Justement! Josillon, voilà justement la différence! c'est que si mam'zelle Fifine dit non, moi je n'irai pas chercher ailleurs, je resterai garçon, et c'est aussi pour cela que je voudrais savoir d'abord...

— Eh bien! mon cher, si tu veux savoir d'abord, viens-t'en avec moi. Nous allons éclaircir les affaires tout chaud, tout bouillant...

— Non pas, non pas! Pas encore, Josillon. Si vous voulez d'abord avoir la bonté de parler à mam'zelle Fifine et de m'écrire un mot de réponse, je vous serai bien obligé.

— Comme tu voudras, grand poltron! Et moi qui croyais qu'il allait *en blonde* à Salgret! Est-ce qu'il serait peut-être allé guetter la Fifine?

Quoique très préoccupé au fond de la confidence qu'il vient de recevoir, Josillon rentre chez lui avec l'air dégagé qui lui est habituel. La Fifine est toujours à coudre près de la fenêtre.

— Oh! père, dit-elle, comme vous sentez le tabac! Je parie que vous avez été au café?

— Oui, mam'zelle, parce qu'on m'y a mené. Figure-toi que le grand Manuel a l'idée de quitter son voiturage...

— Eh bien! ma foi, je ne vois pas le grand mal.

— Pour venir rester à Salins...

— Qui est-ce qui vous a dit cela?

— Ha! ha! qui est-ce qui vous a dit cela? Eh bien! c'est quelqu'un qui le sait de bonne part.

— Mais qui enfin?

— Lui-même!

— Comment, lui? C'est donc avec lui que vous avez été au café alors?

— Il veut entreprendre le balayage de la ville.

— Le balayage!

— Oui, ma chère, le balayage, et s'y marier encore. Après tout, cela fera un mari qui en vaudra bien un autre, va, le grand Manuel!

— Oui, surtout pour celles qui mesurent les gens à l'aune.

— Sa mère lui laissera bien quelques petites choses au grand Manuel.

— Oui, elle lui laissera le champ Linglet, où il ne pousse que des rochers et des prunelles.

— Sans compter qu'il est adroit, ce garçon, et une fois qu'il sera en train de quelque chose, je suis sûr qu'il est dans le cas de s'en tirer très bien. Figure-toi qu'il lui était venu une drôle d'idée, à Manuel!

— Ah! ah!... Et laquelle?

— Eh bien! il me disait de te prier de lui chercher...

— Quoi?

— Une femme...

— Une femme, moi!

— Oui, une femme, et pour te faciliter les recherches, voici comment il la veut.

— Ah! il sait déjà comment il la veut? Mais dans ce cas, le plus sûr serait de la faire faire de commande.

— Il ne la veut... pas trop jeune.

— Oh! je pense bien qu'il n'ira pas la chercher en nourrice...

— Ni trop vieille, ni trop riche...

— Oh! cette précaution!

— Ni trop pauvre ni trop bête.

— Pardi, je crois bien, lui qui a tant d'esprit!

— Ni ni... trop... trop fi... fine...

Malgré lui, Josillon se sent gagné par l'émotion, et il se met à balbutier. La Fifine, ne sachant si elle doit attribuer à un balbutiement involontaire ou à une malice intentionnelle de son père l'arrivée de son nom au bout de cette kyrielle, tourne vers lui un regard interrogateur, et s'aperçoit que les yeux de Josillon commencent à devenir humides. A cette découverte, elle s'élance à son cou en cachant sa tête dans sa poitrine, et s'écrie : — Père, père, je vous en prie, ne vous moquez pas de moi!

— Mais pardié! je ne me moque pas non plus; je te dis ce qu'il m'a dit de te dire. Veux-tu que je lui écrive de venir demain?

— Père, vous savez bien que tant que je vous aurai, je n'ai besoin de personne...

— Oui, mais quand tu ne m'auras plus?

— Père, vous êtes le maître, faites ce que vous croirez pour le mieux.

— Allons, allons, fillette, il n'y a pas là de quoi pleurer; il n'y a pas grand danger à le laisser venir, quand ce ne serait que pour voir la drôle de mine qu'il va faire! Pardié, tu garderas toujours ton *quant à toi* tant que tu voudras! Eh bien donc! je vais lui écrire un mot, comme je le lui ai promis; apporte-moi de l'encre et du papier.

En fait de papier, la Fifine n'a guère que les pages restées blanches sur ses cahiers au temps où elle allait à l'école. Elle déchire donc une page à un de ces cahiers et la donne à son père; puis elle va prendre sur un des rayons du dressoir son vieil encrier de verre dans lequel une vieille grosse plume de coq d'Inde est censée tremper dans l'encre. L'origine de cette plume se perd dans la nuit des temps, et cependant son tuyau robuste et blanchâtre semble lui garantir encore une durée bien longue, car Josillon ne se met pas souvent en frais d'écriture. Josillon trempe sa plume, et voici ce qu'il écrit :

« Mon cher Manuel,

« Je mets la main à la plume pour te faire savoir par la présente que je viens de mettre les pommes de terre sur le feu. Il me semble qu'elles cuisent à gros bouillon. Si tu veux venir voir si elles sont cuites, il ne tient plus

qu'à toi. La présente nous laisse en bonne santé; je souhaite qu'elle vous trouve aussi de même.

« Je suis pour la vie ton fidèle

« Josillon Clairet. »

— Ah!... voilà!

— Comment est-ce que vous avez mis, père?

— Oh! maintenant... ça ne te regarde plus. Donne-moi seulement un peu de mie de pain, que je cachette...

Josillon plie sa lettre à la façon des cuisinières, c'est-à-dire de telle sorte que la place du cachet se trouve juste au bord même de son petit carré épistolaire, puis il va la jeter à la poste et revient en attendre les suites en toute tranquillité d'âme.

II.

C'est par des actes, bien plus que par des paroles, que Josillon exprime sa tendresse à la Fifine. La première pêche de ses pêchers, la première grappe de ses raisins, la première reine-claude de ses pruniers, tout cela, c'est toujours pour elle. Et il faut voir avec quel air triomphant il vient lui offrir ces délicieuses primeurs. Dans son zèle en ce genre, Josillon va même à l'occasion jusqu'au maraudage. En automne, quand lés *turquies* (maïs) mûrissent, il faut être doué dans nos pays d'un stoïcisme bien robuste pour passer alors auprès d'un beau champ de *turquies* sans en cueillir une grappe, surtout quand on a au logis une personne chère que l'on sait être friande de ce régal. Or c'est précisément là le cas de la Fifine. C'est toujours pour elle une joie nouvelle de voir sortir de la poche de Josillon une de ces belles grappes seulement à moitié mûre, d'en enlever l'une après l'autre les feuilles, vertes par-dessus et blanches par-dessous, entremêlées de longues barbes flottantes, pour découvrir enfin ces jolis petits grains si laiteux et si blanchâtres, auxquels il fait si bon mordre à belles dents quand on les a grillés sur les charbons. La Fifine, une fois en train de mordre à son *rôt*, ne s'informe plus de sa provenance. Nous devons ajouter, à la décharge de Josillon, qu'un pareil maraudage n'est pas considéré dans le Jura comme un délit beaucoup plus grave que celui de cueillir un raisin quand on a bien soif, en passant dans une vigne à l'époque de la vendange.

Pour les dimanches de pluie ou d'hiver où il est impossible de sortir, Josillon a soin d'avoir toujours une provision de vieux journaux que lui prête son cordonnier, et au moyen desquels la Fifine s'initie à sa manière à la politique et à la littérature. Si tôt qu'il arrive des *Franconi* à la promenade Barbarine, des comédiens au théâtre, une ménagerie sur la place Lilot ou des sauteurs sous la halle du marché, Josillon trouve toujours une pièce de dix sous au coin de son gousset pour y mener la Fifine. Jamais enfin il ne vend un *carri* de vin sans réserver en sus du prix convenu des *épingles* pour elle. Comme la Sainte-Fifine et la Saint-Josillon ne constituent qu'une seule et même fête, la Saint-Joseph, — tous les ans, ce jour-là, il y grande liesse au logis. Dans les années de bonne récolte, on y tient même

quelquefois un petit cercle, et alors Josillon n'est certes pas le moins dégourdi de la bande. C'est qu'il n'est pas, lui, de ces vieillards atrabilaires qui semblent faire les jeunes gens responsables de leurs cheveux blancs et de leurs catarrhes. Il sait que le seul moyen pour se faire aimer, c'est d'être toujours aimable. C'est là sa maxime à lui; toute sa vie, il l'a mise en pratique et s'en est bien trouvé.

Clairet a écrit sa lettre le vendredi. C'est le dimanche suivant que Manuel doit descendre, probablement avec sa mère. Dès le bon matin, Josillon se lève et allume le feu, pendant que la Fifine fait les lits et les chambres. Josillon pend une marmite d'eau sur le feu, et sitôt qu'elle est un peu chaude, il en puise dans une écuelle pour faire sa barbe devant le petit miroir suspendu au clou de la fenêtre. Quand son menton est bien ratissé, il n'a point à peigner sa tête, par la bonne raison que ses cheveux sont coupés tout ras. Pendant qu'il essuie et remballe son rasoir, la Fifine lui apprête sa bonne chemise de toile blanche, ses bas de coton bleus, sa cravate et un pantalon de drap bleu de roi. Une fois sa chemise propre enfilée et ses souliers sans clous noués, Josillon serre sur sa hanche la boucle de ceinture de son pantalon, et se dispose ainsi, en manches de chemise, à procéder à une opération qu'il se réserve tous les dimanches matins, et à laquelle il s'entend parfaitement: c'est la confection de son pot-au-feu.

Josillon dépend la marmite de la crémaillère, l'installe dans les cendres chaudes contre la platine et la découvre; puis il va chercher dans la crédence un joli morceau de bœuf bien rouge, qu'il glisse dans l'eau chaude avec une précaution d'artiste. A ce premier morceau de bœuf il ajoute un bon os que le boucher l'a obligé de prendre pour faire le poids. La braise couve doucement autour de la marmite; Josillon prend une petite chaise et vient s'asseoir, l'écumoire à la main, aux aguets du mystère qui va s'accomplir. Comme la marmite se trouve perpendiculairement sous la cheminée et qu'on est au troisième étage, il en résulte que le jour descend d'en haut jusqu'au fond de l'eau qui se met à bouillir peu à peu. Bientôt la chaleur de cette eau, pénétrant la viande, en fait sortir bon gré mal gré les molécules viciées qui montent à la surface. Dès que la couche d'écume est assez épaisse, Josillon y promène légèrement son écumoire et rase le tout d'un seul mouvement, avec la grâce d'un barbier émérite. Au milieu de la large platine de fonte qui lui fait vis-à-vis, et qui date de 1740, s'il faut en croire le millésime qui s'y trouve, se dessine en relief un gros Amour tout nu forgeant un de ses traits sur une enclume. Cet Amour semble plus attentif à la besogne de Josillon qu'à la sienne propre, et lui sourit narquoisement à travers la forte couche de suie qui l'habille du haut en bas. L'écumage bien et dûment terminé, Josillon se relève, et va chercher sur la table les légumes apprêtés par la Fifine. Ces légumes consistent d'abord en quelques petits nœuds de choux précoces; puis viennent des poireaux coupés en bâtonnets, deux raves coupées en quatre, et deux carottes rouges destinées à donner une belle couleur au bouillon. Josillon met le tout dans la marmite avec du sel, la recouvre, ranime un peu le feu par devant, et va reprendre sa toilette où il l'a laissée, car aujourd'hui il prétend, dit-il, se mettre sur son *trente et un* (se parer).

Pendant que Josillon est à son potage, la Fifine, elle aussi, est à sa toilette. Elle peigne de son mieux ses cheveux bruns devant son miroir, tout en restant, à de fréquentes reprises, à s'y regarder pensive. — Oui, mais quand tu ne m'auras plus? lui a dit avant-hier Josillon, et depuis avant-hier elle se répète à chaque instant ces paroles, qui lui semblent résumer à la fois tout le passé et tout l'avenir. Le passé, pour elle, se personnifie tout entier dans son père, dont la visible émotion d'avant-hier l'a d'autant plus frappée, que Josillon est moins habitué à des manifestations de cette nature. Dans l'avenir, elle pressent enfin, comme elle ne l'a jamais pressenti, que son père ne sera plus continuellement auprès d'elle, qu'un autre le remplacera, et cet autre va arriver tout à l'heure pour recevoir d'elle-même son assentiment à cette transformation si solennelle de sa destinée.

Autant la curiosité naturelle à son sexe et à son âge lui a fait trouver Manuel lourd et maladroit depuis le jour où elle a cru le reconnaître dans les vignes du château de Rans, autant la brusque démarche faite par lui auprès de Josillon l'étonne et la désoriente maintenant. Il faut donc qu'il y ait chez cet homme certains côtés qu'elle n'a ni entrevus, ni soupçonnés. La pauvre fille se trouve buttée contre quelque chose d'inconnu, et c'est aujourd'hui que cet inconnu va se révéler à elle. Elle se sent inquiète, impatiente et tourmentée. Une chose cependant la rassure : c'est l'assentiment anticipé que son père semble avoir donné à la démarche de Manuel. Elle se dit que les cœurs aussi bons et aussi aimans que celui de Josillon doivent avoir une pénétration infaillible pour apprécier leur monde, sitôt qu'il s'agit du bonheur de ceux qu'ils aiment. Voilà ce sur quoi elle se repose en toute confiance, la pauvre fille, en même temps que le doux rayonnement de tout son passé lui semble aussi une garantie pour l'avenir. Comparée à Manuel, elle se sent, il est vrai, petite de taille et délicate ; mais cette différence même n'est qu'une attraction réciproque de plus dans les arrangemens ordinaires de la nature. Cet homme grand et fort, elle le sait cependant doux et bon. Peut-être ses rudesses de formes ne tiennent-elles qu'à la vie qu'il mène un peu forcément. Cette vie lui déplaît, à ce qu'il paraît : preuve nouvelle qu'il lui suffira de changer de position pour changer aussi, jusqu'à un certain point, de nature. Et puis, en définitive, il faut être juste, ajoute la Fifine au milieu de toutes ses réflexions, ce n'est pas la Jeanne-Antoine qui est bien faite pour amadouer un gaillard pareil et le tenir en bride.

Sa toilette finie, la Fifine rentre à la cuisine à l'instant où Josillon tire de la marmite la croûte de pain qu'il y a fait *gommer* (tremper) pour son déjeuner. Elle a mis sa belle robe de mousseline-laine qui lui monte jusqu'au cou, avec un petit collet de dentelle de la largeur de deux doigts. Ses manches retroussées et son tablier de cuisine blanc, tout en contrastant avec sa robe, n'en accusent pas moins l'intention d'être prête à toute éventualité, sans cependant laisser en souffrance aucune de ses obligations de bonne ménagère.

Quant à Josillon, il a mis, lui, son grand gilet d'étoffe à côtes bigarrées, son vieil habit de drap brun à queue de morue, dont les devans laissent le gilet découvert à la hauteur d'une bonne main.

Il est neuf heures. On sonne à Saint-Maurice le premier coup de la messe.

Tout à coup la porte s'ouvre, et la Jeanne-Antoine, avec un panier au bras, entre, suivie de son Manuel. La Jeanne-Antoine a mis un beau grand bonnet repassé tout frais, dont les ailes empesées se raidissent sur ses tempes comme un béguin de sœur hospitalière. A son cou pend une petite croix d'or retenue par une ganse de velours noir. La bavette de son tablier de cotonnade rouge est fixée par deux épingles à la hauteur de ses épaules sur un petit châle de laine à fleurs dont la pointe, par derrière, ne dépasse pas le niveau de la ceinture. Manuel, lui, a mis une veste de drap bleu foncé qui a l'air d'être neuve, un gilet clair à boutons de cuivre, un pantalon de drap gris clair un peu court qui laisse voir un peu plus qu'il ne conviendrait ses bottes fortes, aux talons desquelles on entend qu'il doit se trouver de petits fers. Le collet de sa chemise de calicot se rabat sur un foulard à couleurs éclatantes dont les deux pointes retombent en avant, comme des oreilles de chien de chasse.

—Ah! voici la Jeanne-Antoine. Bonjour, Jeanne-Antoine; bonjour, Manuel.

— Bonjour, Josillon; bonjour, mam'zelle Fifine.

— Eh bien! eh bien! qu'est-ce vous cherchez donc déjà dans votre panier? Une poule saignée et plumée, Jeanne-Antoine!

— Mais oui, mam'zelle Fifine. Le grand m'a dit que nous dînerions probablement chez vous, et j'ai pensé qu'il serait encore assez tôt pour la mettre cuire.

—Eh bien! Jeanne-Antoine, vous pouvez vous vanter d'être une femme de précaution. Asseyez-vous donc, monsieur Manuel.

— Oh! ne faites pas attention, mam'zelle Fifine; je ne suis pas fatigué.

— Ah! çà, Josillon, il y a notre grand que voilà qui m'a dit que vous lui aviez parlé pour une femme.

— Vous ferez pardon, Jeanne-Antoine, c'est lui qui m'a parlé de ça le premier. Pas vrai, grand?

— Oui, oui, c'est vrai; mère, vous vous trompez.

— Enfin c'est toujours pour revenir au même.

La Fifine vient de se glisser furtivement dans sa chambre. Manuel, qui semble tout radieux malgré son mutisme, ne quitte plus des yeux la porte entrebâillée de cette chambre.

— Est-ce que vous avez réellement trouvé quelque chose qui convienne, Josillon?

— Euh! euh! vous entendez bien, Jeanne-Antoine, des goûts ni des couleurs on ne peut discuter.

— Enfin ça n'empêche. Je m'imagine bien que vous ne lui auriez pas mis en tête quelqu'un qui ne conviendrait pas.

— Mais, pardié! je ne lui ai rien mis en tête du tout, Jeanne-Antoine. Il est bien assez grand pour faire sa besogne tout seul, sans compter qu'il n'est déjà pas si bête qu'il en a l'air; pas vrai, grand?

— Enfin ça n'empêche. Il me tarde bien de la voir. Vous comprenez qu'il y a femme et femme. Un homme comme notre *grand*, ça ne connaît pas une miette dans un ménage, par conséquent ça ne peut pas se connaître en femmes. Pour moi, si je dois vivre avec une bru, ce que je ne sais pas encore, pour lors vous comprenez que j'aimerais voir un peu la personne d'avance.

— Eh bien! Jeanne-Antoine, je vous promets que vous la verrez tout à votre aise.

— Allons, bon! Maintenant il faudrait aller à la messe; je crois que voilà le dernier coup qui sonne.

— Ah! vous voulez aller à la messe? Eh bien! ma foi! ne vous gênez pas. Vous irez avec la Fifine, tenez. Moi, je suis de cuisine. Fifine, dépêche-toi, voilà la Jeanne-Antoine qui t'attend pour aller à la messe.

— Me voilà, me voilà, je suis prête.

La Fifine arrive avec un joli petit bonnet et un petit châle d'été sur les épaules. Le trouble de son cœur se lit de reste sur sa figure. A l'instant où elle entre dans la cuisine, ses yeux rencontrent ceux de Manuel, et elle se met à rougir comme braise. Pour cacher son embarras, elle se précipite vers la marmite en faisant à son père toute sorte de recommandations relativement à la poule. Manuel, qui n'a garde de manquer la messe, se met à suivre sa mère et la Fifine en faisant résonner ses fers de bottes sur le pavé.

Au retour de la messe, le couvert est sur la table.

— Mais, dites donc, Josillon, est-ce qu'elle ne vient plus?

— Qui?

— La particulière.

— Pourquoi, Jeanne-Antoine?

— Parce que ne voilà que quatre couverts de mis.

— Ça ne fait rien, Jeanne-Antoine. Quand je vous dis qu'elle sera là! Allons, asseyez-vous là, Jeanne-Antoine, à côté de la Fifine. Toi, grand, viens te mettre ici, près de moi.

— Mais enfin...

— Un peu de patience, Jeanne-Antoine. Elle m'a fait dire qu'elle viendrait pour la poule. Comment avez-vous trouvé mon bouillon?

— Oh! ma foi, Josillon, c'est comme on dit des fois, c'est affaire à vous.

— Personne ne veut plus de *bouilli?*

— Oh! merci, merci.

— Eh bien! alors, donne-moi cette bouteille que voilà sur la crédence, et tu nous serviras la poule.

La Fifine sent le cœur lui battre comme un marteau de forge. Manuel, lui, quoiqu'il s'y retienne des deux mains, danse sur sa chaise comme un pilon dans un mortier. Quant à la Jeanne-Antoine, elle ne quitte plus des yeux la porte de l'escalier.

— Ah! pour le coup, Jeanne-Antoine, nous allons boire un petit coup de 34 de Chauviré. Fifine, viens t'asseoir.

— Oui, mais... cette demoiselle?

— A la vôtre, Jeanne-Antoine! A ta santé, grand!

— A la vôtre, Josillon! A la vôtre, mam'zelle Fifine!

— Oui, mais, Josillon...

— Quoi?

— Cette demoiselle?

— Cette demoiselle?... Eh bien! pardié! ne la voilà-t-il pas?

— Où? qui?...

— Là, à côté de vous...

— Quoi! c'est donc...

— Mais, oui, Jeanne-Antoine, ce n'est que moi, balbutie la Fifine en sautant au cou de la Jeanne-Antoine pour cacher son bouleversement et ses larmes. Manuel, qui pleure lui-même comme un veau, et qui ne sait plus que faire de ses bras ni de ses jambes, prend le parti de sauter aussi au cou de Josillon et de l'étreindre de toutes ses forces.

— Aïe! aïe! dis donc, toi, grand brigand! tu m'étrangles!

A cette exclamation de Josillon, les deux groupes se séparent, et ces quatre figures se mettent à se regarder en souriant à travers les larmes. Manuel, hors de lui, tend sa grosse main à la Fifine par-dessus la poule. La Fifine y met résolument la sienne, que Manuel couvre d'un gros baiser.

— *Jeu!* c'était donc vous... mam'zelle Fifine?

— Mais oui, c'était moi, Jeanne-Antoine. Est-ce que ça vous fait regret?

— Si ça me fait regret à moi, mam'zelle Fifine?... Mais, mais! voyez-vous, Josillon, si ce n'était pas vrai, voyez-vous... si ce n'était pas là pour tout de bon... il ne faudrait pas plaisanter avec moi, parce qu'il me semble déjà que ma tête, ma tête...

— Mais, mère, quand je vous le dis, moi! Pas vrai, mam'zelle Fifine?

— Eh bien! par exemple, Jeanne-Antoine! Est-ce que vous ne voulez donc pas de moi pour votre bru,... pour votre fille?

— Ma fille! J'aurais donc une fille, moi! une bru! et ce serait vous, mam'zelle Fifine! Mais tout cela, c'est-il donc bien possible, dites-moi? Mon Dieu, si mon pauvre vieux était au moins encore là pour voir tout ça!...

— Ah! çà, Jeanne-Antoine, c'est à la noce que nous avons envie d'aller, nous autres, et pas à l'enterrement, entendez-vous? Voyons, encore un petit coup de 34 de Chauviré.

— Arrêtez donc! Vous savez bien que je ne peux pas boire tout cela!

— Il faut boire! il faut boire! je vous le dis, moi. Tiens, Fifine, changeons de place.

La Fifine prend son couvert et cède la place à Josillon. Celui-ci, une fois assis près de la Jeanne-Antoine, lui passe galamment une main autour de la taille et fait semblant de vouloir lui porter de l'autre le verre aux lèvres; mais tout à coup il repose le verre sur la table, et, sans retirer son bras de la taille de la Jeanne-Antoine, il se met à regarder les deux fiancés d'un air tout pensif.

La jeune fille semble heureuse, mais recueillie. Quant à Manuel, il n'ose encore étendre son grand bras que sur le dos de la chaise de la Fifine. Son admiration craintive a quelque chose de pareil à celle d'un enfant devant les merveilles de la bulle de savon qu'il vient de gonfler au bout de sa pipe de terre. Au moindre mouvement, il tremble que tout ne s'évanouisse. Pour la Jeanne-Antoine, l'étreinte caressante de ce bras la reporte malgré elle à quarante ans en arrière. Tout cela, à elle aussi, lui semble un rêve dont le moindre choc va la réveiller. Et cependant Josillon regarde toujours la Fifine. En voyant ce bras de Manuel étendu derrière elle d'un air de possession naissante, il sent poindre dans son cœur de père un étrange sentiment de jalousie. Cette bonne fille pour qui jusqu'à présent il a résumé le monde et qui a aussi été tout pour lui, un autre va donc l'en séparer. Pour elle, d'autres pré-

occupations vont naître, d'autres affections, d'autres soucis. Une fois qu'elle est mariée, une fille n'appartient plus à son père, mais à son mari : — le mari d'abord, puis les enfans, et le père ensuite. Jusqu'à présent, il s'est laissé entraîner sans calcul et avec joie même dans la direction de ce but où la Fifine devait vraisemblablement trouver son bonheur. Maintenant le but est atteint; il n'y a plus à reculer, car déjà elle paraît heureuse, et voilà que tout à coup Josillon s'est senti seul... Sans doute il se peut que la Fifine continue à vivre non loin de lui, et même tout près de lui et avec lui; mais jusqu'à présent elle y est restée parce que lui seul pouvait lui donner la tendresse dont elle avait besoin, tandis que si elle continue à y rester, ce sera peut-être par reconnaissance, par devoir ou même par pitié. Or Josillon ne veut accepter la pitié de personne, pas même celle de la Fifine. Il s'arrête donc au seul parti qu'il ait encore à prendre pour continuer à vivre plus au profit des autres qu'à leur charge et ne pas quitter sa fille. Un profond soupir s'échappe de sa poitrine, et il finit par dire : — Jeanne-Antoine!

— Quoi, Josillon?

— Que dites-vous de la mine de nos deux gaillards?

— Mais, ma foi, Josillon, je trouve qu'en voilà un qui a bien plus de bonheur qu'il n'en mérite.

— Ça n'empêche, allez, mère; ce qu'on n'a pas mérité avant, on peut le mériter par la suite. Pas vrai, mam'zelle Fifine?

— Mais, monsieur Manuel, il ne faut pas croire que j'aie oublié que c'est à vous que je le dois s'il n'est pas arrivé malheur à...

— Ah bah! c'est bon, c'est bon! Vous vous inquiétez bien de nous autres pauvres vieux, maintenant que vous avez votre affaire!

— Mais, père, père!

— C'est bon! c'est bon! Laisse-moi dire ce que j'ai à dire. Jeanne-Antoine?

— Quoi, Josillon?

— Si nous faisions comme eux?

La Jeanne-Antoine, encore complétement sous le coup de sa surprise de tout à l'heure, relève brusquement vers Josillon sa figure livide comme un linge. Ses yeux tout grand écarquillés semblent devenus stupides; ses lèvres s'agitent comme si elle allait rendre l'âme : — Qu'est-ce que vous dites, Josillon?

— Pardié! je dis qu'il nous faut faire d'une pierre deux coups... Ce sera une noce de moins à faire.

Les deux jeunes gens, qui n'ont d'abord écouté qu'en souriant, commencent à comprendre que Josillon parle sérieusement. A cette découverte, ils se précipitent d'abord irrésistiblement dans les bras l'un de l'autre, puis ils courent se jeter, les bras étendus, aux genoux des deux vieillards.

— Oui, oui, c'est cela, bravo, père, mon bon petit père! Oui, oui! Pour le coup, c'est le bon Dieu qui s'en mêle; c'est impossible autrement. Oui, plus qu'une noce, plus qu'une famille! Père, mère, Jeanne-Antoine!

La Jeanne-Antoine n'entend plus rien. Elle est étendue raide comme une barre de fer dans les bras de Josillon.

— Ah! çà, mais! ah! çà, mais, est-ce que c'est donc pour tout de bon, ma pauvre Jeanne-Antoine?

— Mon Dieu! mon Dieu! sainte vierge Marie! au secours! Monsieur Manuel, donnez-moi vite la bouteille de vinaigre que voilà sur la crédence,.... là,.... près du saladier. C'est cela. Versez vite là, dans cette assiette. Bon. Maintenant voici mon mouchoir. Là! D'abord sur le front, sous le nez, sur les tempes. Pauvre mère, va! pauvre, pauvre Jeanne-Antoine!

— Tiens, Fifine, dit Josillon, il me semble que je la vois revenir. Il faut la mettre sur mon lit.

— Non, non, pas sur le vôtre, sur le mien. Attendez, je vais vite le découvrir, réplique la Fifine d'un ton pudique.

— Ma pauvre mère! Attendez, c'est moi qui vais la prendre. Jamais de la vie je ne l'ai pourtant vue comme ça!

— Posez-la là bien doucement, monsieur Manuel! Un peu plus haut sur le coussin. Ses pauvres mains sont toutes froides. Mais c'est qu'aussi il faut la desserrer. Allez-vous-en donc! C'est mon affaire.

La Fifine, redevenue tout à fait maîtresse d'elle-même, dénoue en toute hâte les cordons de la Jeanne-Antoine, qui bientôt se met à soupirer péniblement. La Fifine la débarrasse de tout ce qu'elle peut lui ôter sans la tourmenter, lui recouvre la poitrine avec le drap de lit, et s'incline sur elle comme une mère sur son enfant, aux aguets du moindre signe. Bientôt la Jeanne-Antoine tourne contre le jour ses grands yeux égarés et cherche à étendre les bras en s'écriant : — Manuel!

— Monsieur Manuel, monsieur Manuel, venez vite, la voilà qui vous appelle!

— Me voilà, mère, ma pauvre mère!

— Où suis-je?... Qui est-ce... tout ce monde?

— Vous êtes chez vous, Jeanne-Antoine, oui, chez vous pour toujours! dans le lit de votre Fifinette qui veut bien vous aimer, bien vous soigner.

— Ah! c'est donc vrai, mam'zelle Fifine? Mais ces rideaux, cette chambre... Josillon,... Manuel!... Où suis-je donc, mon Dieu, mon Dieu?

La Jeanne-Antoine se soulève péniblement sur un coude, regarde encore une fois autour d'elle avec égarement et se met enfin à fondre en larmes avec des soulèvemens de poitrine des plus violens.

Pendant que la Fifine s'ingénie à la consoler de son mieux, Josillon, qui a regardé jusque-là tout interdit, tire Manuel par le bras en lui faisant signe de le suivre. — Pour le coup, elle pleure, la voilà sauvée. Viens-t'en de l'autre côté, Manuel.

Ne trouvant rien de mieux à faire, Josillon et Manuel se remettent bravement à découper la poule.

— Eh bien! voyons, toi, comment trouves-tu mes pommes de terre?

— Quelles pommes de terre, Josillon?

— Pardié donc, celles de ma lettre...

— Ah! celles-là! Tenez, Josillon, c'est-à-dire non, tenez père, je puis bien vous dire déjà père, n'est-ce pas? Eh bien donc! père, voyez-vous, voilà mes deux bras. Quand vous voudrez que je m'ouvre pour vous les deux veines, tenez, il ne faudra pas vous gêner; vous n'aurez qu'à le dire... Allez, si je puis vous rendre un peu de bien pour tout ce que vous avez fait à ma vieille mère, n'ayez pas peur!

— Ta vieille mère. Pardié! elle n'est pas plus vieille que moi; ainsi il me semble que tu n'as déjà pas tant à dire... mais il ne s'agit pas de cela maintenant; soigne ta femme, je soignerai la mienne. Seulement, à présent que voilà les affaires emmanchées, voyons un peu ton idée? Tire-moi cela au clair, car je t'avoue que je n'y ai pas encore compris grand'chose.

— Eh bien donc, enfin, père, c'était pour vous dire, je suppose, voilà que j'ai l'adjudication du balayage : eh bien! ça me fait de huit à neuf cents francs de gagnés par an, le revenu d'une ferme. Pour ça j'aurai à aller ramasser deux ou trois fois par semaine, le long des rues, les tas que les gens sont obligés de balayer eux-mêmes, devant chez eux. Pour faire ce commerce-là, qu'est-ce qu'il me faut? Mes deux bœufs, ma voiture, une pelle et un balai...

— Ah ça! mais tu ne pourras pas faire cela tout seul?... Il te faut quelqu'un pour garder les bœufs. Je suis là, moi.

— Eh bien! père, topez là, je ne demande pas mieux. Pour lors, vous comprenez, je cherche un petit coin par-là, au faubourg, où j'entasse toutes mes marchandises pendant l'année; puis, en automne, avant la neige, j'emmène tout cela là-haut, sur nos champs qui donneront ensuite de l'herbe *tant qu'à la brousse* (en quantité).

— Oui, mais comment est-ce que tu emmèneras tout cela là-haut? Est-ce par la malle-poste ou par le télégraphe?

— Père, quand je vous ai dit que j'avais mon idée. Pour cela, n'ayez pas peur.

— Enfin soit. Mais tes bœufs, qu'est-ce que tu vas en faire par ici? Comptes-tu les faire coucher sous ton lit?

— Pour les bœufs, voyez-vous, père, j'ai pensé à votre petite cour qui donne sur la place de Saint-Maurice et qui ne vous sert à rien comme cela. Parbleu, ce sera bientôt fait d'y faire une écurie, que je me suis dit.

— Mais elle est à peine large comme un confessionnal, cette cour. Tu seras obligé d'y mettre tes deux bœufs l'un sur l'autre.

— Oh! que non. Je suis sûr qu'elle a plus de trois mètres de large.

— Oh! quant à ça, je ne dis pas.

— Eh bien! alors, vous voyez donc bien. Ainsi donc, père, voilà notre budget tout clair. Je gagne huit à neuf cents francs avec le balayage; vous, vous en gagnez quatre cents avec vos vignes; nos champs de là-haut nous donnent un peu de blé et presque assez de foin pour nourrir les bœufs. La Fifine continue à gagner ses trois ou quatre cents francs avec son aiguille...

— Oui, mais si la Jeanne-Antoine n'était pas là pour la remplacer dans les soins du ménage, où est-ce qu'elle les prendrait, ces trois ou quatre cents francs, avec son aiguille? Et s'il arrive un enfant? Ha! ha! tu vois bien que la Jeanne-Antoine ne sera pas de trop. Elle avait, ma foi, bien raison de dire que tu n'entends rien au ménage.

— Enfin, père, ça n'empêche. Mes huit cents francs, vos quatre cents francs et les quatre cents francs de la Fifine, savez-vous combien ça fait?

— Pardié, huit et quatre font douze, douze et quatre font seize; ça fait seize cents francs.

— Oui, seize cents francs, sans compter le loyer de notre petit logement

de là-haut. Croyez-vous qu'il y a bien des gens à Salins qui soient logés à pareille enseigne ?

— Ce n'est pas là l'embarras tout de même... Tiens, puisque c'est ça, attends-moi là, je vais encore chercher une bouteille de 34.

III.

Nous sommes au 1er juillet, Manuel a son adjudication de balayage en poche, au prix de huit cents francs. C'est Josillon qui lui a servi de caution. Il doit entrer en fonctions le 1er août. L'écurie des bœufs se prépare, le petit logement de Villeneuve a été loué pour quarante francs, sans écurie ni grenier, à un cantonnier. Reste à faire la publication des bans, puis enfin la double noce. Par égard pour la Jeanne-Antoine, on a décidé qu'on irait se marier à Villeneuve.

Cependant les joies les plus complètes ont toujours quelques vilains revers. La Jeanne-Antoine s'en aperçoit bientôt. Il n'y a pas eu moyen de faire une petite place pour sa vache dans l'écurie de la place de Saint-Maurice. D'ailleurs une vache de plus à nourrir nécessiterait un magasin à fourrage tel qu'il n'est pas aisé d'en avoir en ville. Xavier, le voisin de la Jeanne-Antoine, s'étant offert à acheter la Bouquette, la Jeanne-Antoine se résigne, mais sous la condition formelle qu'on la soignera bien, et qu'on ne s'en défera pas sans lui en donner avis d'avance. Dans le fait, la vache de la Jeanne-Antoine est une superbe bête. Ses deux cornes, pointues comme des aiguilles, se cambrent avec une grâce parfaite des deux côtés de la tête; une magnifique étoile blanche orne le milieu de son front; ses oreilles frangées de longs poils touffus se dressent à tout venant comme celles d'un lièvre aux aguets; ses yeux et ses naseaux respirent à la fois on ne sait trop quelle charmante coquetterie sauvage; elle a la jambe fine comme celle d'une biche, et cependant son fanon pend à son cou comme un superbe jabot; ses flancs sont vastes et forts, son poil luisant et doux, ses cuisses intactes de toutes souillures; son pis a réellement quelques airs de corne d'abondance. Quand elle se trouve à la crèche avec les deux bœufs de Manuel, si fatigués, si mornes, si couverts de la poussière funeste des grandes routes, le contraste devient des plus frappans. On dirait une précieuse bien nippée à table avec deux pauvres tailleurs de pierre.

— Allons, va-t'en, pauvre Bouquette! Ils auront bien soin de toi aussi, va! Et puis, moi, je reviendrai te voir.

La Bouquette, qui n'a encore que la moitié du corps hors de l'étable, se met à beugler pour toute réponse, en agitant la queue.

La vache une fois casée, il ne reste plus que la poule. C'est la seule et unique de la Jeanne-Antoine; mais elle prétend qu'elle fait des œufs comme quatre, et Josillon prend lui-même parti pour elle. Il est décidé qu'on la gardera à Salins. — Toujours autant de sauvé! pense à part elle la Jeanne-Antoine. Quant au reste du mobilier, il n'y a pas besoin de s'y prendre tant à l'avance. Une seule voiture emmènera facilement le tout d'un seul voyage; mais auparavant il faut bien que la noce se fasse.

Le beau temps est revenu pour les foins de la montagne. La récolte a été

superbe. Le grenier à foin de la Jeanne-Antoine est plein comme un œuf. Les blés et les avoines finissent de mûrir. Comme il ne pleut plus depuis quinze jours, l'air devient lourd; la terre des sentiers se gerce en mille et mille crevasses. Les mouches tourmentent les bestiaux, et le soir, quand du haut du village on se met à regarder, dans la direction du Châlême, le soleil couchant, on ne sait vraiment plus si l'on est à Villeneneuve ou en Afrique, tant le ciel et la terre semblent tous deux chauffés à blanc.

Josillon, lui aussi, a fini de rebiner et d'ébourgeonner ses vignes. Entre foins et moissons, on peut faire la noce tout à l'aise. C'est la Fifine qui a pourvu et avisé à toutes les toilettes, mais avec la réserve qui convient à des gens qui ne veulent pas s'endetter. Josillon en a été quitte pour un chapeau et un gilet. Son pantalon bleu est encore bon, et il n'y a pas eu moyen de le faire renoncer à son habit à queue de morue. C'est avec cet habit-là qu'il s'est marié la première fois, il y a trente ans. Il ne voit pas pourquoi il en changerait cette fois-ci, et prétend même que si dans trente ans il faut recommencer, il n'aura pas non plus d'autre habit, pourvu que Dieu lui prête vie. Est-ce à lui ou à l'habit qu'il entend que Dieu prête vie? Il n'y a pas moyen de le faire s'expliquer plus clairement.

Pour la Jeanne-Antoine, elle a de toute éternité sa belle robe de drap vert; avec un beau grand tablier de soie toujours à bavette et un joli bonnet neuf façonnés par la Fifine, puis une paire de gants de soie noire, la voilà prête. On a aussi acheté à Manuel un pantalon de drap noir, qu'on a eu soin de faire assez grand pour qu'il recouvre convenablement la botte par le bas. Un beau gilet de soie à fleurs, une cravate de taffetas, une belle chemise de toile fine qui a été cousue par la Fifine en personne, et des gants de coton blancs pas chers, voilà son affaire. Il n'a pas besoin de veste ni d'habit, par la bonne raison que la veste qu'il a été obligé d'acheter après la bataille du *quiller* de Villers est encore comme toute neuve. La Fifine, elle enfin, ne veut pas d'autres supplémens de toilette que sa petite bague d'or et sa couronne d'oranger. Elle a sa robe blanche de la Fête-Dieu, et le petit voile de mousseline claire que lui avait donné sa mère à l'époque de sa première communion. Qu'a-t-elle besoin d'autre chose? Le bonheur immense dont son âme est pleine ne sera-t-il pas son plus bel ornement?

IV.

A quatre heures du matin, Manuel arrive au Matachin avec un char-à-bancs traîné par une grosse jument qu'il est parvenu à découvrir dans son village. On installe derrière le char-à-bancs un grand baril de soixante litres que Josillon a rempli à son tonneau de vin de Chauviré. On fourre dans le coffre toute sorte de petits paquets, parmi lesquels se trouve celui de la robe blanche. Josillon s'assied sur la banquette de manière à surveiller son baril. La Fifine fait monter sa fille d'honneur à côté de son père, et prend pour elle la troisième place, de manière à être aussi près que possible du cocher. Manuel s'établit à l'avant, sur la botte de paille qu'il a eu soin d'y attacher, et les voilà partis dans la fraîcheur du matin.

Une fois qu'on est en route, la Fifine ne tarde pas à glisser sa main dans

celle de Manuel, à qui elle donne des distractions qui pourraient devenir compromettantes pour sa réputation de voiturier, si la jument n'était fort heureusement d'un âge où l'on ne *bezille* (1) plus. De temps en temps, Manuel se retourne complétement sur lui-même du côté de son personnel. On voit qu'il n'a pas peur aujourd'hui d'attraper un torticolis.

Il est cinq heures du matin. On arrive à Cernans. Manuel aperçoit de loin un homme qui se lave au piston de la fontaine. Tout à coup l'homme se retourne, et Manuel reconnaît le maréchal. Comme il s'est complétement acquitté auprès de lui depuis quelques jours, il sourit désormais sans arrière-pensée aux baisers que le maréchal envoie sur le bout de ses doigts noirs à la Fifine qui rougit.

Nous voici à l'entrepôt de Dournon. Là-bas, sur la gauche, à une portée de fusil de la route, on aperçoit les cheminées du village qui commencent à fumer. Les bestiaux vont à la fontaine en agitant leurs clochettes, et les gens nettoient pendant ce temps-là les étables, si l'on en juge par le *maltras* fumant qu'ils apportent à la civière sur les tas de fumier déjà énormes qu'on voit devant les maisons. Dans la plaine, les blés jaunissans ondoient comme un lac au souffle de la brise matinale, qui fait frissonner aussi le feuillage des frênes de la route. De loin en loin, on entend une caille qui s'éveille dans les avoines, tandis qu'en haut, dans les airs, les alouettes s'égosillent déjà depuis le point du jour. Au fond du tableau se dresse la cime du Mont-Mahoux, déjà tout ensoleillée du côté de l'orient; puis voilà tout à coup qu'on voit apparaître au-dessus de la côte la grande figure du soleil levant.

La Fifine sent ses yeux s'humecter malgré elle. Elle ne sait si cela vient de l'émotion de son cœur ou de la fraîcheur du matin. En tout cas, elle serre de toutes ses forces la main de Manuel, qui cherche à velouter autant qu'il peut cette main calleuse pour répondre dignement à son étreinte. Nous voici au bois du Châlème. Les glands verts pendent aux branches des grands chênes, d'où le bruit de la voiture fait partir les geais criards. Les chardons fleurissent dans les fossés de la route, et l'on commence à rencontrer des pièces de marine qui descendent à Salins.

Nous sommes au-dessus de la côte, c'est-à-dire à la limite des deux départemens, le Jura et le Doubs; bientôt on aperçoit Villeneuve.

— Ah! enfin... nous y voilà, père! dit Manuel. Voyez-vous là-bas Villeneuve? Tiens, Fifine, vois-tu là-bas cette fumée qui sort d'une cheminée qu'on dirait à fleur de terre? Je parie que c'est ma mère qui fait déjà cuire sa marmite de riz.

— Mais, Manuel, qu'est-ce que c'est donc, cette grande ligne noire qu'on voit là-bas... dis?

— Cette grande ligne noire? Parbleu! c'est les sapins, ma petite.

— *Jeu!* c'est les sapins!

Aux premières maisons du village, on aperçoit Coulas Bousson dans ses habits de fête. C'est lui qui doit être le garçon d'honneur. Sitôt qu'il reconnaît la voiture, il tire deux coups de pistolet; puis il accourt au-devant de la jeune épouse, auprès de laquelle il prétend entrer en fonctions tout de suite

(1) Folâtrer à la manière des veaux.

en la forçant à descendre pour venir lui donner le bras. La Fifine s'exécute de bonne grâce.

Sur les portes de toutes les maisons, les jeunes filles viennent guetter la nouvelle arrivée en souriant d'un air de dépit : — Ah! pardié, ce n'est que ça! Il avait, ma foi, bien besoin de tant faire ses embarras. Ah! pardié, le voilà bien refait! Il paraît qu'ils ne sont pas seulement dans le cas de se procurer une voiture à Salins, ces gens, puisque ce gros Manuel est obligé d'avoir recours à celles de Villeneuve!

Josillon, lui, n'a pas de garçon d'honneur. Il prétend désormais ne plus donner le bras qu'à la Jeanne-Antoine, qui n'a pas besoin non plus d'un autre appui que le sien.

Comme la chambre de la Jeanne-Antoine est trop petite pour contenir aujourd'hui tout son monde, on a dressé avec des planches une grande table dans la grange du voisin Xavier. Les deux *boudzons* (tas) de foin nouveau forment la décoration de cette salle. Coulas Bousson a eu cependant la précaution d'orner le cintre de la porte de grange de magnifiques *ailes* (branches) de sapin. Au milieu de la table, on voit pendre des *ébauches* (1) quatre couronnes de fleurs naturelles au bout de quatre grandes ficelles. A droite et à gauche se trouvent les étables. Dans l'une sont dix vaches, au nombre desquelles est maintenant la Bouquette, et dans l'autre six bœufs. Ces pauvres bêtes suivent avec inquiétude depuis le matin les arrangemens insolites de la grange; aussi, à chaque trou des nœuds de sapin qui ont abandonné leur planche, est-on sûr de rencontrer un gros œil qui guette ou un gros naseau qui souffle.

Manuel détache le baril de vin et l'emporte dans ses bras sur un chevalet au fond de la grange, où Josillon ajuste au ventre de ce baril un petit robinet qu'il a eu soin d'apporter avec lui dans sa poche. Manuel n'a invité à la noce que six de ses anciens amis de voiturage, et la Jeanne-Antoine autant de vieilles femmes.

Le double mariage terminé devant le maire, on se rend à l'église au bruit d'une nouvelle décharge de pistolets. Coulas Bousson, qui a transmis ce dernier soin à un autre, ouvre partout la marche avec la Fifine, en frisant toujours de son mieux le bout de sa moustache. Bientôt les deux couples vont s'agenouiller au pied de l'autel. M. le curé s'avance pour réciter sur eux la première partie des prières d'usage, après quoi il retourne continuer son office. En ce moment, le maître d'école apporte une nappe dont il donne un bout à Coulas Bousson en lui faisant signe de l'étendre de concert avec lui sur la tête des quatre époux. On prétend dans le Jura qu'il n'y a pas de bon ménage possible, si à ce moment solennel on ne heurte pas l'une contre l'autre la tête des époux. Josillon, qui sait la chose sur le pouce, commence à se demander à quoi pensent donc Colas Bousson et le maître d'école, qui ne font pas mine de s'en souvenir. Il les regarde alternativement l'un et l'autre; puis, quand il voit qu'il n'y a plus rien à attendre d'eux, il se met à donner brusquement de la tête à droite et à gauche comme un bélier contre les têtes de la Fifine et de la Jeanne-Antoine, entre lesquelles il se trouve, de ma-

(1) La partie de la grange qui lui sert de plafond.

nière à faire carambolage jusqu'à l'épaule de Manuel. Les deux pauvres femmes, qui ne s'attendaient à rien, regardent Josillon tout ébahies pendant que l'assistance, qui a parfaitement deviné l'affaire, se tord le ventre de rire au bas de l'église. Le maître d'école n'ose plus lever les yeux de peur d'éclater en rencontrant ceux de Coulas Bousson, et M. le curé lui-même est obligé de se mordre les lèvres, quand il se retourne, pour conserver le calme que réclament les circonstances.

La messe finie, Manuel entre enfin en possession officielle de la Fifine, qui se pend à son bras pour aller signer à la sacristie l'acte de mariage religieux, comme elle a signé déjà tout à l'heure à la mairie l'acte de mariage civil. Au sortir de l'église, la Fifine tressaille de nouveau au bruit des pistolets. La table est prête dans la grange de Xavier. Comme on a été obligé de faire un peu les choses à l'économie, le service n'est pas fort compliqué. Vingt couverts garnissent le tour de la table. Devant chaque couvert, on aperçoit une blanche assiette à soupe pleine de riz qui fume encore un peu. Aux deux bouts de la table surgissent deux piles de gâteaux, puis viennent deux jambons fumés, deux gigots de mouton rôtis au four, et un énorme saladier en clé de voûte au milieu de ce joyeux ensemble. Six bouteilles seulement ont l'air de monter la garde le long de la table, mais le baril est là pour tranquilliser les gosiers *égrélis* (1). Le foin nouveau jette à travers tout cela ses odeurs saines et fortifiantes. Les deux couples prennent place sous les couronnes apprêtées pour eux, et la cérémonie commence. Coulas et Manuel ont l'œil à tout.

A l'instant où tout le monde est encore occupé à manger, la Jeanne-Antoine fait signe du doigt à la Fifine, qui est assise vis-à-vis d'elle de l'autre côté de la table, puis elle va ouvrir un des volets par lesquels on donne à manger aux vaches, et la belle tête de la Bouquette s'avance comme à une fenêtre. — Tenez, Fifine, il faut pourtant que vous fassiez aussi connaissance avec notre Bouquette. N'est-ce pas que c'est une belle bête?

— Oh! elle est superbe! Attendez, mère, je vais lui donner un morceau de gâteau; il faut bien qu'elle fasse aussi la noce.

La Bouquette, qui semble avoir compris, suit des yeux la Fifine. Aussitôt que celle-ci lui présente le gâteau, elle sort de sa bouche une langue longue comme le bras et déjà retroussée par le bout d'un air de convoitise. La Fifine effrayée pousse un cri et laisse tomber le gâteau.

— Ah! mon Dieu! Fifine, n'ayez donc pas peur; allez, c'est une bonne bête, qui ne ferait pas de la peine à un enfant. Regardez plutôt comme elle me lèche. Tenez, je vais fourrer ma main jusqu'au fond de sa gorge, si vous voulez : elle ne me fera point de mal. Hein! avez-vous vu? Eh bien! maintenant donnez-moi le gâteau.

La Jeanne-Antoine tend le gâteau à la Bouquette, qui l'absorbe d'une seule bouchée à la barbe de ses deux voisines, qui essaient aussi de passer leur gros nez à travers la palissade de leur *caboulot* (compartiment).

— Allons, allons, mesdames, en place, s'il vous plaît! Nous allons boire à la santé des mariés!

(1) Se dit d'un tonneau qui coule.

La Jeanne-Antoine referme le volet et reprend sa place ainsi que la Fifine. Les bouteilles sont déjà retournées bien des fois au baril. Le vin de Chauviré fait son effet, et les cœurs s'épanouissent à l'avenant, chacun dans la direction de la nature, c'est-à-dire les vieilles femmes autour de Josillon, et les jeunes *nociers* à l'adresse de la fille d'honneur et de la Fifine. Voilà que tout le monde a rempli son verre, Coulas Bousson se lève :

— Messieurs, mesdames, répète-t-il, nous allons boire à la santé des époux.

A peine a-t-il fini de parler, qu'un énorme coup de pistolet part sous la table. Deux ou trois des vieilles femmes, déjà passablement émues par le vin de Chauviré, tombent à la renverse. Tout le monde, étourdi d'abord, se remet de sa frayeur et part d'un grand éclat de rire. Les bravos et vivats se suivent en feu de file. Plus le baril se vide et plus les langues s'animent. Dès que l'animation est arrivée au point où l'on ne peut plus s'apercevoir de leur sortie, Manuel et Josillon s'échappent pour aller charger la voiture de bagage. On met les bois de lit et les buffets d'abord dans le fond des échelles de la voiture, puis les literies et les menus détails du ménage, puis enfin la quenouille de la Jeanne-Antoine. A l'avant est réservée une place entre la table et le bois de lit pour la fille d'honneur, la Jeanne-Antoine et la Fifine. Voilà la maison vide et la voiture prête. Josillon et Manuel rentrent à la grange pour vider le reste du tonneau en buvant le coup de l'étrier. En les voyant reparaître, la Fifine respire enfin plus à l'aise à l'espoir de pouvoir échapper bientôt à ce vacarme si nouveau pour elle. Dans le fait, les heures ont marché depuis le matin, et voilà le soleil qui baisse.

— Allons! allons! au revoir, les gens! Il faut partir...

— Au revoir, Jeanne-Antoine! Manuel! Josillon! madame Fifine!

— Au revoir tout le monde! Bien des pardons, Xavier, pour tous les maux que nous vous avons donnés, et pour tous vos ustensiles que nous vous laissons là en désordre. N'oubliez pas de venir nous voir quand vous descendrez à Salins, et puis, soignez bien la Bouquette au moins!

La Fifine, la Jeanne-Antoine et la fille d'honneur sont hissées l'une après l'autre sur la voiture. Josillon va chercher son tonneau vide, et Manuel ses deux bœufs. Dsaillet ouvre des yeux tout surpris en voyant tant de monde. Voilà les bœufs en flèche; on s'embrasse une seconde fois au bruit d'une nouvelle décharge de pistolets, et les deux couples, les hommes à pied et les femmes sur la voiture, se mettent en route pour Salins. Manuel marche en avant; Josillon suit la voiture. Ils ont tous deux le cœur et la tête trop remplis pour avoir quelque chose à se dire. Sur la voiture, la Fifine tient les mains de la Jeanne-Antoine tendrement pressées dans les siennes. Ni l'une ni l'autre non plus ne sont en train de parler.

Les voilà bientôt revenus au-dessus du Châlème. Toute la plaine de Dournon se déroule devant eux avec sa route blanche le long de laquelle s'éparpillent quelques maisons, — la plaine, avec ses moissons jaunes, son village groupé ici sur la droite, à l'ombre de quelques grands frênes; les vaches rouges au large des pâtures, ses landes hérissées de pointes de rochers, de buissons, de noisetiers et de tiges de gentiane, et enfin son ancien entrepôt de sel, dont la vaste toiture, pareille à la carcasse d'un grand vaisseau renversé sur le port, s'aperçoit ici de partout; puis au fond de tout cela, sur la

ligne de l'horizon, le clocher de Cernans dressant sa morne silhouette dans le ciel illuminé par le soleil couchant.

C'est là-bas, dans la direction de la lumière, que Salins se cache entre les sinuosités de ces montagnes; c'est là-bas que ces quatre braves époux vont enfouir leur modeste et paisible bonheur. Il semble que Dieu ne retarde en ce moment le coucher de son soleil que pour leur témoigner plus longtemps combien il est content lui-même de la bonne journée qu'ils viennent de faire.

V. — PAUVRE DSAILLET.

Dès le lendemain, Manuel et Josillon font leur tournée dans les rues de Salins. Josillon se promène en agitant continuellement sa grosse sonnette de balayeur, et Manuel le suit avec sa voiture. Le bœuf Dsaillet semble prendre assez bien son parti de cette vie nouvelle. Comparativement à ses corvées d'autrefois, cette tournée ne lui fait guère l'effet que d'une promenade du matin pour le mettre en appétit; son vieux poil s'adoucit un peu; il repousse même à deux ou trois places où il manquait complétement.

Quatre mois se sont passés depuis que Manuel mène ses balayures et le fumier de ses bœufs au tas d'engrais formé dans le petit coin qu'il a amodié au bas d'une vigne derrière le faubourg de Salins, pour en faire son entrepôt. Le jour est venu où l'on doit recevoir à dîner les six *nociers* de Villeneuve, qui, en descendant une pièce de marine, ont eu l'obligeance gratuite d'amener en même temps des planches à fumier. Dès le matin, la Jeanne-Antoine et la Fifine sont *en cuisine;* Manuel et Josillon sont allés avec les bœufs attendre les *nociers*. En un clin d'œil, les sept voitures se trouvent chargées. Coulas Bousson, qui est toujours le grand maître des cérémonies, n'a eu garde de rester aujourd'hui en arrière de lui-même; il a trouvé moyen de se procurer sept petits sapinaux que l'on plantera tout à l'heure dans le trou de rechange de la limonière, en avant du joug. Il a aussi apporté des branches de sapins pour enguirlander les cornes de tous les bœufs. Ces pauvres bêtes ainsi affublées ont l'air de cerfs à toute ramure; Dsaillet est le seul qui dérange un peu la symétrie : avec tous les efforts possibles, on n'arrive pas à remplacer sa corne. Si cette corne était là, on n'y ferait pas plus attention qu'à celles de tous les autres; mais elle n'y est plus, et chacun regarde avec regret le pauvre bœuf mutilé.

Pendant que les maîtres dînent au Matachin, Dsaillet, à force de secouer sa tête, parvient à déboucler la chaîne qui le retient, comme les autres, lui et son compagnon à la voiture. Une fois libre de toute entrave, il force bon gré mal gré son collègue à venir dire bonjour, en les flairant sympathiquement, à tous les anciens camarades. On dirait un maître de maison présentant bon gré mal gré son épouse *rechignarde* à tous ses amis qu'il a invités à son bal. Mais voilà tout à coup qu'on entend claquer au loin des coups de fouet superbes; ce ne sont pas là des claquemens ordinaires; on s'aperçoit tout de suite que ceux qui les font retentir y mettent aujourd'hui une certaine crânerie de virtuoses qui ont bien dîné. A ce bruit, Dsaillet vient vite reprendre sa place sans faire semblant de rien.

On remet les bœufs à la voiture. Coulas Bousson prend la tête de la colonne; les cinq autres viennent à la suite; Manuel et Dsaillet suivent à l'arrière-garde. Aussitôt que toutes les voitures se retrouvent en ligne dans le milieu de la grande rue de Salins, dans la direction de Villeneuve, Coulas Bousson se met à entonner de sa plus belle voix la chanson des *Voituriers de marine*, et tout le reste de la bande l'accompagne aussitôt à pleins poumons. Les gens du faubourg, qui n'ont jamais rien vu de pareil, accourent sur la porte de leurs boutiques et aux fenêtres des étages. Mme Martin, elle aussi, arrive avec ses poings sur les hanches, et regarde le convoi d'un air qui semble dire : — Ah çà! vous autres, je voudrais bien savoir pourquoi vous n'êtes pas venus dîner chez moi?

Chacun se demande ce que c'est, et ce que cela veut dire. Ce que c'est, braves gens du faubourg? Attendez un peu, c'est moi qui vais vous l'expliquer. Ce qui part là sur ces voitures, c'est le produit des tournées de balayage faites par Manuel et Josillon, qui va là-haut s'enfouir dans les sillons d'un champ bien maigre pour renaître au printemps prochain en un superbe carré d'esparcette rouge, où les abeilles du bon Dieu viendront se régaler. Ce qui part là sur ces voitures, c'est la certitude d'un beau champ de blé et d'un beau champ d'avoine à moissonner au profit de Manuel pour l'année prochaine, si bien qu'il n'est pas sûr que le grenier à foin qu'il s'est réservé dans la maisonnette amodiée au cantonnier pourra tout contenir. Le tas n'a été qu'entamé aujourd'hui, c'est vrai, mais on y reviendra demain.

Ce qui part là sur ces voitures enfin, c'est peut-être la régénération d'un pauvre village qui a été dépouillé, il y a un demi-siècle, de tous ses avantages forestiers, grâce à l'inertie et à l'ineptie de ceux qui auraient dû le défendre alors, et qui finirait peut-être par sortir bientôt de sa misère, si l'entraînement de l'exemple de Manuel parvenait à y ramener sérieusement les bras à la culture. L'entraînement de l'exemple, ce n'est pas le fort des paysans, on le sait bien. L'agronome qui a découvert que le gypse faisait pousser l'herbe a été obligé d'écrire sur un pré maigre avec des poignées de gypse ces mots devenus célèbres, en caractères de vingt pieds de haut : *Ici, on a semé du gypse*, de façon qu'à la poussée de l'herbe, tous les gens du pays ont eu sous les yeux une démonstration à laquelle n'eût pas résisté saint Thomas lui-même, tant l'herbe drue, haute et veloutée qui formait ces six mots, contrastait avec la pauvreté de tout le reste du champ. Ceux qui virent cela se rendirent à l'évidence et en firent leur profit. Plaise à Dieu que la démonstration de Manuel réussisse de même!

La Jeanne-Antoine navigue désormais à pleines voiles dans un océan de béatitude; cependant il lui reste toujours au cœur un regret qui la ronge, c'est le regret de sa vache. Une vache, c'est la providence d'un ménage. La Jeanne-Antoine, qui en a toujours eu une sous la main, ne peut se résigner aux privations que ce manque de vache lui impose, surtout quand elle voit le lait bleu que les laitières vendent au marché de Salins. Toutes les fois que Manuel revient de Villeneuve, elle s'informe de la Bouquette comme une mère s'informerait de sa fillette mise en pension depuis peu dans une localité éloignée. A la longue, Manuel finit par comprendre l'intensité des regrets de sa mère, et cette intelligence lui met la tête en travail pour aviser au moyen de

la satisfaire. En y réfléchissant un peu, Manuel reconnaît que pour la besogne qu'ils ont à faire, ses bœufs sont réellement beaucoup trop forts, et finissent par avaler beaucoup trop de foin. Les gens du pays bas attèlent bien des vaches; pourquoi ne ferait-il pas de même? La Bouquette à elle toute seule serait, parbleu! dans le cas de faire le service du balayage. D'ailleurs, si elle n'est pas assez forte, il y a place à l'écurie pour loger aussi sa compagne. Quant à l'argent pour cette emplette, il n'y a pas à s'en tourmenter. La vente des bœufs y suffira de reste. Il y aura même là au moins cent cinquante francs à retirer de *boni*. Oui, mais la première chose à faire, c'est de vendre les bœufs. Manuel se sent bien un peu contrarié à l'idée de se séparer de Dsaillet; sitôt pourtant qu'on y voit quelque avantage, il n'y a plus de regret qui tienne, et d'ailleurs Manuel, pour se consoler, pense au joli commerce de lait frais qu'avec ces deux vaches pourra réaliser la Jeanne-Antoine.

Une fois son idée tirée au clair, Manuel se décide à terminer l'affaire le plus tôt possible, afin de ne pas se laisser le temps de changer d'avis. Il a trouvé à Bleigny quelqu'un qui prendra ses bœufs pour un prix raisonnable. Manuel les lui livre un beau jour sans en souffler mot, afin de simplifier l'opération; puis il monte du même coup à Villeneuve, où l'approche de l'hiver décide Xavier à lui vendre la Bouquette, accompagnée d'une autre vache, à un prix modique. Le soir, Manuel revient au Matachin avec ses deux vaches et cent francs d'économie au gousset. La Jeanne-Antoine, hors d'elle-même, s'enquiert alors pour la forme si ces pauvres bœufs seront au moins bien soignés; puis elle s'abandonne, sans plus de scrupule, au bonheur de fêter les deux arrivantes.

Le bonheur de nos gens du Matachin n'a plus de bornes, surtout depuis qu'on a surpris la Fifine préparant en secret un petit trousseau. Tous les dimanches, Josillon donne le bras à la Jeanne-Antoine, Manuel à la Fifine; on emporte le goûter, et l'on va jouir du printemps qui est revenu, tantôt dans les rochers de Gouailles, tantôt dans les bosquets de Tout-Vent, ou sous la treille de la vigne de Chauviré. Il n'est pas rare que les deux couples, en traversant alors la promenade Barbarine, y trouvent la poule et le coq devenu son époux par les soins de Josillon faisant déjà, eux aussi, leur promenade de digestion. Quant au pauvre Dsaillet, on a fini, comme toujours, par le vendre au boucher; mais il avait mené une vie si rude, que sa dépouille n'a pas valu grand'chose.

MAX BUCHON.

ÉCRIVAINS MODERNES

DE L'ALLEMAGNE

M. VARNHAGEN D'ENSE.

I. *Musen-Almanach für* 1804, 1805, 1806 (*Gemeinschaftlich mit Chamisso und Fichte*). — II. *Erzaehlungen und Spiele* (*mit Wilhelm Neumann*), Hambourg 1807. — III. *Die Versuche und Hindernisse Karls*, Berlin 1808. — IV. *Geschichte der Kriegszüge des Generals Tettenborn* 1813 *und* 1814, Stuttgart 1814. — V. *Vermischte Gedichte*, Francfort 1816. — VI. *Biographische Denkmale*, Berlin 1824-1830. — VII. *Rahel*, Berlin 1833. — VIII. *Leben des Generals von Seydlitz*, Berlin 1835. — IX. *Denkwürdigkeiten und vermischte Schriften*, Mannheim 1836, 4 vol.; 2e édit., Leipzig 1843-1847, 7 vol. — X. *Galerie von Bildnissen aus Rahels Umgang und Briefwechsel*, Leipzig 1836. — XI. *Leben der Kœnigin Sophie Charlotte*, Berlin 1837. — XII. *Hans von Held, ein preussisches Charakterbild*, Berlin 1845. — XIII. *Schlichter Vortrag an die Deutschen über die Aufgabe des Tages*, Berlin 1848. — XIV. *Leben des Generals Grafen Bülow von Dennewitz*, Berlin 1853.

La période classique des lettres allemandes vient à peine de finir. Arrêté prématurément au milieu de ses triomphes, Schiller n'a vu que les premières années du siècle qui remplaçait celui de Lessing; mais Goethe, son aîné de dix ans, a prolongé jusqu'en 1832 sa majestueuse vieillesse. La génération qui a grandi avec ces hommes d'élite n'a pas disparu tout entière, et à travers un mouvement d'idées tout différent, à travers la confusion et le bruit d'une littérature tourmentée, ces témoins d'un autre âge semblent emprunter à la tradition dont ils font partie une dignité sereine qui commande le respect. Je n'ai qu'à citer M. Alexandre de Humboldt, et la pensée que j'exprime sera facilement comprise. Certes, le peintre de la Nouvelle-Espagne, l'auteur des *Tableaux de la Nature* et du *Cosmos* n'a pas besoin d'être protégé par les brillans reflets de la période

où s'est formé son génie ; qui niera cependant que l'ami de Goethe et de Schiller ne doive quelque chose à de tels souvenirs ? Qui niera que ce passé ne lui compose un cadre glorieux et ne rehausse encore l'éclat de cette figure respectée ? Tieck lui-même a profité de cette position heureuse ; en vain, du vivant de ces grands maîtres, était-il séparé d'eux non-seulement par la distance du génie au talent, mais par je ne sais quelles prétentions jalouses : on ne songeait plus à ces détails, on oubliait que l'auteur de *Sternbald* avait rayé Schiller du livre des poètes, on oubliait que l'ami de Novalis avait condamné la prosaïque inspiration du *Wilhelm Meister;* il était le contemporain de ces éminens artistes, cela seul suffisait pour faire briller autour de son nom une poétique auréole, et quand il mourut il y a deux ans, il sembla que l'Allemagne venait de perdre un des derniers écrivains de son siècle d'or. Voyez aussi l'attitude de ces vieillards illustres, réunis aujourd'hui à Berlin : Schelling, Savigny, Jacob Grimm, Cornélius lui-même ! Ils appartiennent par leurs débuts à une période dont l'Allemagne est fière ; de là une sorte de noblesse morale qui vient naturellement s'ajouter à la distinction de leurs travaux. On dirait, sauf les différences des contrées et des littératures, on dirait le groupe des Rollin, des Fleury, des d'Aguesseau au lendemain des grands jours de Louis XIV.

On comprend le vif intérêt qui s'attache à des traditions de cette nature. Il a paru dans ces derniers temps d'innombrables écrits consacrés aux héros de la pensée allemande. Ce sont des lettres de Goethe, de Schiller, de Herder, de Fichte, de Schleiermacher, de Guillaume de Humboldt ; ce sont aussi des notes, des commentaires, des témoignages de toute sorte. Quand Boccace composait son livre sur Dante, et expliquait publiquement à Florence les trois cantiques de la *Divine Comédie*, il ne déployait pas une activité plus pieuse et plus dévouée. Quand Voltaire écrivait son *Siècle de Louis XIV*, il n'était pas plus ébloui par les splendeurs de l'époque dont il voyait les dernières lueurs mourir à l'horizon. Il y a désormais au-delà du Rhin, pour employer la formule admise chez nos voisins, toute une série de *littératures* spéciales, une littérature de Goethe, une littérature de Schiller, une littérature de Guillaume de Humboldt, c'est-à-dire toute une bibliothèque d'études, de portraits, d'explications, de scholies, de supplémens, de correspondances retrouvées, de vers et de fragmens inédits, bibliothèque enrichie de mille façons par un peuple de lettrés enthousiastes, et dont le dernier volume, il s'en faut bien, n'est pas encore sous presse. Ces publications, quoique multipliées de jour en jour, ne lassent pas l'attention avide de la foule. Mais qu'il se rencontre un

homme dont la jeunesse ait été mêlée à ces grands événemens littéraires, un homme qui, encore enfant, ait salué dans les rues de Hambourg la tête blanchie de Klopstock, qui, à l'âge de vingt ans, ait vu de près les derniers jours et les dernières victoires de Schiller, qui ait été l'élève de Kant, le collaborateur de Fichte, l'ami de Schleiermacher, qui plus tard, accueilli par Goethe comme une des espérances de la patrie, ait reçu du patriarche de Weimar une sorte de consécration, un homme enfin qui, comme Alexandre de Humboldt, avec moins de grandeur et de gloire assurément, mais dans un centre d'idées plus spécialement littéraires, exprime par ses écrits, par son entretien, par sa personne tout entière, la tradition même des jours illustres, aussitôt, à l'annonce d'un livre, à l'apparition d'un volume de mémoires, comme la faveur s'éveille! comme l'intérêt s'accroît ! et pour peu que l'écrivain veuille bien s'y prêter, quelle place d'élite lui est naturellement marquée au dessus des partis et des écoles ! En vain remarquerait-on qu'il n'est ni un penseur inspiré, ni une imagination souveraine, comme les hommes dont le souvenir est associé à son nom ; qu'importe ? il n'en représentera que mieux la culture générale du temps qui l'a vu naître. Ce sera une intelligence élevée, un littérateur ingénieux, un esprit fin, ouvert, sympathique, admirablement façonné par toutes les influences secrètes ou éclatantes d'un âge privilégié ; ce sera M. Varnhagen d'Ense.

I.

M. Charles-Auguste Varnhagen d'Ense est né à Düsseldorf d'une vieille famille saxonne et westphalienne où la noblesse, acquise il y a bien des siècles par des travaux utiles, a toujours été dignement soutenue. Investie dès le XIIIe siècle de hautes dignités féodales, *l'antique, illustre et chevaleresque race des Ense*, comme l'appelle le chroniqueur westphalien Steinen, n'hésita pas à se transformer courageusement selon l'esprit des temps nouveaux ; elle accrut dans les fonctions civiles et les travaux de la pensée le rang que lui avaient légué ses chefs. Depuis le XVIe siècle particulièrement, les Ense ont fourni à l'état des savans, des théologiens et des médecins célèbres. L'un d'eux, Jean d'Ense, fut médecin de Gustave-Adolphe et de la reine Christine de Suède. Le grand-père de M. Varnhagen d'Ense, distingué aussi par ses talens dans l'art de guérir, occupa un poste élevé à la brillante cour de l'électeur palatin Charles-Théodore. Son père suivit la même carrière ; il étudia la médecine à Heidelberg, à Strasbourg, à Paris, et marié à une jeune fille de Strasbourg qu'il avait aimée pendant ses années

d'université, il alla se fixer à Düsseldorf. C'est là que M. Varnhagen d'Ense vint au monde le 21 février 1785.

Quelle féconde et terrible époque pour entrer dans la vie ! Après les premières années d'enfance, le jeune Varnhagen grandit au milieu des émotions de toute nature que le XVIIIe siècle finissant communiquait au monde. En vain la tranquille solitude de sa ville natale semblait-elle protéger l'épanouissement de ses facultés; placé au bord de ce grand fleuve qui roula longtemps avec ses ondes l'écho de nos idées et de nos armes, il recueillit, bien jeune encore, les confuses clameurs de la révolution française, et toutes les alternatives d'espoir et d'épouvante que faisaient naître ces orageuses années eurent un contre-coup dans son cœur. Qu'on se figure à travers de pareilles secousses les premiers enchantemens des lettres, l'influence naïvement sentie des chefs-d'œuvre qui se succédaient avec éclat au sein de la poésie allemande, l'effet de ces grands noms, Goethe, Schiller, Herder, Jean-Paul, en un mot tous les charmes des choses de l'esprit associées à toutes les tragédies de la réalité. De Düsseldorf le jeune Varnhagen avait suivi son père à Hambourg : c'est là qu'il voyait l'auteur de la *Messiade*, grave, doux, silencieux, passer dans les rues de la cité, et quand, le soir venu, il se rappelait l'apparition du mystique chantre et résumait ses lectures chéries, tout à coup, au milieu de ses rêves, il entendait retentir pour la première fois le nom du général Bonaparte. Et que de récits, que de détails sur Lodi, Arcole, Castiglione, Montenotte ! Que de commentaires sur cette héroïque campagne d'Italie qui éblouissait l'Europe ! C'est là aussi qu'en 1797 il lisait dans un *Taschenbuch* récemment paru les scènes si pures d'*Hermann et Dorothée*, et qu'il en recevait une impression extraordinaire ; la même année, il voyait le général Lafayette, délivré enfin de sa prison d'Ollmütz, accueilli à Hambourg par une population enthousiaste. Ces contrastes se renouvelaient sans cesse. A Hambourg comme à Düsseldorf, on ne parlait que de la France. Imaginez la surprise de l'enfant, quand il voyait les émigrés français fraterniser sans peine avec les libéraux de Hambourg dans les salons de son père ! On se croyait bien audacieux à Hambourg, et l'on prenait encore des leçons auprès de ces brillans gentilshommes qui parlaient si bien de Voltaire et de Montesquieu. Des émotions si variées, des enseignemens si clairs, si pénétrans, si dramatiquement imprévus, assoupliront de bonne heure cette fine intelligence. Tout dévoué qu'il est à l'Allemagne, M. Varnhagen d'Ense gardera toujours le souvenir le plus vif du mouvement littéraire et social de notre pays. Ce double XVIIIe siècle, l'un si élevé, si enthousiaste, si poétique, avec Lessing, Klopstock, Goethe, Herder, Schiller, l'autre si audacieux dans sa grâce frivole

et si humain à travers ses légèretés impies, le XVIIIe siècle de Voltaire et de Turgot, ce seront là, sans qu'il s'en aperçoive, les deux maîtres qui formeront sa pensée. Personne ne sera mieux préparé à unir les contraires pour en composer un ensemble harmonieux.

Destiné à l'étude de la médecine, qui depuis plusieurs générations avait fourni à sa famille une renommée héréditaire, le jeune Varnhagen arriva à Berlin au commencement du siècle. L'université n'existait pas encore, mais déjà la ville de Frédéric le Grand était la capitale de l'esprit germanique, et l'enseignement des sciences médicales y était professé avec éclat. C'était une sorte d'école libre, illustrée par des praticiens éminens, et qui attirait de tous les points de l'Allemagne l'élite de la jeunesse studieuse. M. Varnhagen y rencontra plusieurs des hommes qui devaient être les meilleurs confidens de sa pensée. Les lettres cependant l'attiraient plus que la science. Un jour, à Charlottenbourg, il fit connaissance d'un jeune officier prussien dont la vie avait quelque chose d'étrange et de romanesque. Fils d'un émigré français, né lui-même en France et venu de bonne heure en Allemagne, Chamisso s'était donné de cœur à sa nouvelle patrie, sans renoncer à certains traits distinctifs de sa race. Affectueux et ardent, plein de feu, plein de verve, et pénétré cependant d'une mélancolie involontaire, il écrivait des vers allemands où ces dispositions de son âme se traduisaient avec grâce. Varnhagen fut bientôt le plus intime compagnon de Chamisso, et à peine âgé de vingt ans, il publiait avec lui, sous le titre d'*Almanach des Muses*, un recueil qui a sa place marquée dans le mouvement de Berlin au début de l'âge nouveau qui s'ouvrait. Alors de jeunes esprits, moins rapprochés par l'âge que par une franche communauté d'études et d'espérances, s'empressent de se réunir à nos deux poètes. Toute une société littéraire se forme. C'est Wilhelm Neumann, qui occupera plus tard un rang supérieur dans l'administration de l'armée prussienne; c'est le célèbre criminaliste Hitzig, le biographe ingénieux de Chamisso, de Zacharias Werner et d'Hoffmann. Ce sont d'autres compagnons, moins célèbres depuis, mais aussi dévoués aux lettres : Bernhardy, Koreff, Franz Theremin, le comte Alexandre de Lippe, et surtout Louis Robert, le frère de cette audacieuse Rachel qui jouera un rôle si considérable dans la destinée de M. Varnhagen d'Ense.

On ne saurait rien imaginer de plus vif et de plus brillant que la société de Berlin dans les premières années du XIXe siècle. De 1800 à 1806, entre les guerres de la république et cette terrible bataille d'Iéna qui mit la Prusse à la merci de Napoléon, Berlin était le foyer d'une vie sociale pleine d'élégance et de hardiesse. Les deux Schlegel

ouvraient aux esprits les horizons éblouissans de la critique renouvelée, Fichte communiquait avec feu son grave enthousiasme de citoyen et de philosophe, et au milieu de ce juvénile essor des systèmes, celle qui portera plus tard le nom de M. Varnhagen d'Ense, Rachel Levin, apparaissait déjà comme la muse ingénieuse et fantasque d'une société de penseurs. Des hôtes glorieux venaient souvent rehausser l'éclat de ces réunions : c'était Mme de Staël, qui s'initiait aux travaux de l'esprit allemand et méditait ses chapitres sur l'enthousiasme; c'était Schiller, qui, peu de temps avant de mourir, faisait un voyage à Berlin pour y diriger la représentation de *Guillaume Tell;* c'était Jean de Müller, qui venait d'abandonner sa haute position à Vienne, et que le roi de Prusse chargeait d'écrire la vie de Frédéric le Grand. M. Varnhagen ne négligeait aucune de ces fêtes de l'esprit. On lui a reproché depuis une sorte de finesse défiante, de réserve diplomatique; ce n'est pas ainsi qu'il s'annonce en ces ardentes années. Introduit auprès de Fichte, il croit *entendre parler un homme divin*, et le généreux Fichte, charmé de ces honnêtes ferveurs de la jeunesse, veut être le collaborateur de Varnhagen et de Chamisso à *l'Almanach des Muses*.

Ces calmes loisirs ne devaient pas durer. Varnhagen se rendit à l'université de Halle au printemps de l'année 1806; il y vit les maîtres les plus illustres, il entendit professer le grand critique Wolf, qui apparaissait, dit-il, comme un roi majestueux, au milieu de tant de savans hommes qui semblaient lui former un cortége : surtout il se lia intimement avec les jeunes *privat-docent;* Schleiermacher, Steffens, Emmanuel Becker, accueillirent en ami celui qui était déjà le collaborateur de Fichte et de Chamisso. Avec quel étonnement et quelle joie il suivait dans son vol l'ardente imagination de Steffens! Comme il était heureux de voir se déployer à la fois la ferveur religieuse et la socratique finesse de Schleiermacher! Mais tout à coup, de ces brillans voyages dans le monde de l'esprit on est rappelé à la réalité la plus triste. L'armée française a franchi les frontières, toutes les forces de la Prusse sont écrasées à Iéna, et l'empereur fait son entrée à Berlin. M. Varnhagen assiste à ces désastres de la Prusse; il voit l'université de Halle, si prospère la veille encore, dissoute par un décret du vainqueur, il voit ses maîtres chassés et ses ennemis dispersés de toutes parts. Telle est cependant la confiance de la jeunesse qu'au lendemain même de ces catastrophes terribles les cercles littéraires se reformaient, et les poétiques rêveries recommençaient leur cours. Qu'y avait-il à faire dans cette Prusse de 1807 et de 1808, si durement humiliée sous la main des vainqueurs? Ce que faisait le noble Fichte, ce que faisait l'impétueux baron de Stein, ce que faisaient enfin tant de mâles esprits,

publicistes et poètes, un Jahn, un Maurice Arndt, un Joseph Goerres, un Niebuhr : relever la conscience nationale et sauver ce peuple tout près de disparaître au fond de l'abîme. Or on rencontrait aussi, chose étrange, de brillans et hardis rêveurs qui bravaient une réalité ennemie en se plongeant dans le royaume des songes. Cette école romantique, formée déjà vers la fin du XVIIIe siècle, ne se dispersa pas sous le canon d'Auerstaedt et d'Iéna. Tous les amis de M. Varnhagen appartenaient à ce groupe, et, réunis bientôt à Berlin, ils renouèrent le fil d'or de leurs rêves, comme s'il y avait pour la jeunesse une patrie idéale où les bruits et les gémissemens de ce monde n'arrivent pas. Il faut connaître les bizarreries de l'esprit germanique, il faut se rappeler toutes les excuses que peut alléguer le romantisme de Berlin au commencement de ce siècle, si l'on veut comprendre les premiers écrits de M. Varnhagen d'Ense. C'est le moment où il publie avec ses amis, avec Chamisso, avec Neumann, avec Bernhardy et Louis Robert, un recueil intitulé *Récits et jeux*, et un roman, *les Entreprises et les mésaventures de Charles*, où la verve humoristique et la fantasque imagination de l'école romantique se donnent gaiement carrière.

M. Varnhagen d'Ense n'est pas un romantique à la manière de Tieck et de Novalis; son originalité, à ce qu'il semble, est d'avoir su traverser d'un pied discret les principales écoles de son temps. Esprit sympathique et circonspect, s'il s'engage dans une école, il se garde bien de s'y livrer tout entier, et si bientôt il se retire, ce sera sans briser ses liens. De nombreux partis divisent la littérature de son pays; il les a tous connus et pratiqués, gardant avec tous cette réserve affectueuse qui dès sa jeunesse lui assignait une place à part. Les romantiques sont les adversaires de Goethe; M. Varnhagen a été un des collaborateurs de l'école romantique, et il sera au premier rang parmi les amis dévoués de l'auteur de *Faust*. Les romantiques se réfugient dans le monde des rêveries fantasques, tandis que les hommes d'action s'appliquent à réveiller le patriotisme allemand. Voyez M. Varnhagen : il vient de publier des romans et des contes avec les jeunes coryphées du romantisme; aujourd'hui, à peine âgé de vingt-quatre ans, il demande un brevet d'officier dans l'armée autrichienne et fait ses premières armes contre nous dans la campagne de 1809.

Blessé à Wagram et fait prisonnier de guerre, M. Varnhagen avait été transporté à Vienne, où les Français venaient d'entrer en maîtres. Il y passa plusieurs mois prisonnier sur parole, et ce temps ne fut pas perdu pour l'éducation de son esprit. Au milieu des douloureuses préoccupations du patriotisme, le jeune officier gardait l'originalité de ses goûts et le culte des loisirs intelligens. Ces Français

qu'il avait combattus la veille, il les retrouvait avec joie dans les salons. Homme du monde et homme d'étude, il se liait d'amitié avec les esprits d'élite de la France impériale, officiers, administrateurs, conseillers d'état, dont l'entretien ouvrait de nouvelles perspectives à sa pensée. Je suis vraiment touché quand je vois dans ses *Mémoires* cet harmonieux accord du sentiment national et de la fraternité humaine; c'est là le génie même de cette calme et pénétrante nature. Bientôt, échangé avec un prisonnier français, il recouvre sa liberté. La paix de Vienne venait d'être conclue, et le prince Schwarzenberg était allé comme ambassadeur d'Autriche à la cour de Napoléon. Le colonel comte de Tettenborn, auprès duquel le jeune officier avait débuté dans la vie militaire, suit le prince Schwarzenberg à Paris. M. Varnhagen va y retrouver son chef. Pendant les cinq dernières années du grand drame dont l'Europe entière était le théâtre, M. Varnhagen est mêlé aux plus pathétiques événemens. Attaché à l'ambassade autrichienne à Paris en 1810, il assiste à ce bal du prince Schwarzenberg que rendit célèbre un désastreux incendie, et ses *Mémoires* nous en reproduisent en traits saisissans les terribles épisodes. Il voit de près la cour de Napoléon, il s'incline comme les autres, à la fois plein d'admiration et de terreur, devant le génie du maître, et si quelque symptôme de lassitude, si quelque signe de mécontentement et de haine éclate çà et là au sein de la société française, il le recueille dans ses notes avec la curiosité d'un historien et le sang-froid d'un juge.

Deux ans après, Napoléon déclare la guerre à la Russie. Le colonel de Tettenborn fait partie de ces officiers allemands qui s'engagent au service du tsar, et M. Varnhagen l'accompagne. Il était capitaine autrichien, le voilà maintenant capitaine russe. Il faut qu'il voie tous les aspects du drame et que l'éducation de sa pensée soit complète. Mais avant d'arriver en Russie il traversera l'Allemagne, il s'arrêtera à Prague, à Tœplitz, et le baron de Stein essaiera de lui communiquer ses formidables colères. C'était le moment où le baron de Stein commençait à soulever l'Allemagne; l'impétuosité de ses ressentimens patriotiques s'exaltait surtout dans ces libres entretiens, et M. Varnhagen fut plusieurs fois effrayé lorsque l'ancien ministre de Frédéric-Guillaume III lui vantait l'énergie de la convention et glorifiait le comité de salut public. Il était plus à l'aise dans ses longues causeries avec Beethoven; c'était là aussi un grand et passionné patriote, mais M. Varnhagen n'avait pas à craindre avec l'illustre musicien ces explosions de haine qui donnaient souvent un caractère odieux aux paroles de M. de Stein. Rien de plus expressif que le patriotisme généreux et humain de M. Varnhagen à côté de ces fureurs insensées. « Vous êtes un *metaphysicus!* » lui disait un jour le violent baron,

à peu près comme le maître de la France traitait d'*idéologues* les nobles intelligences qui avaient gardé le goût de la tradition philosophique et un sentiment élevé de la dignité humaine. Curieux rapprochement qui nous montre dans des camps si opposés, sous la main de l'empereur comme en face de M. le baron de Stein, une même élite dévouée, généreuse, libérale, l'élite à qui il sera donné de relever la civilisation littéraire et morale au lendemain des catastrophes dernières!

Pendant les années 1812 et 1813, M. Varnhagen ne quitta pas le comte Tettenborn, qui gagnait vaillamment son grade de général au service de la Russie et de la coalition européenne. Je ne crois pas cependant, malgré la sincérité de son patriotisme, que nous ayons jamais eu dans le brillant aide de camp du général Tettenborn un ennemi très acharné. C'était là pour lui, ses *Mémoires* nous le disent assez clairement, une occasion précieuse d'étudier le monde et les hommes; il se garda bien de la négliger. M. Varnhagen n'est pas de ceux qui laissent l'histoire se faire sous leurs yeux sans en recueillir les leçons toutes vivantes. Et quelle histoire que celle-là! Que d'enseignemens douloureux et d'émouvans spectacles! Il a surtout, — c'est le philosophe Hegel qui lui a décerné cet éloge, — il a surtout l'instinct des choses particulières, le sentiment de l'individu, de la personne, de la monade, sentiment rare dans cette Allemagne si éprise des généralités ambitieuses. Au milieu du tumulte de ces terribles années, M. Varnhagen prenait le plus vif plaisir à étudier le caractère de son chef. Ce noble comte Tettenborn, si brave, si ardent, si riche d'inspirations spontanées, M. Varnhagen le voyait à l'œuvre, et, notant les traits variés de sa physionomie à mesure qu'elle s'éclairait tout entière sous le feu des champs de bataille, il s'exerçait déjà à cet art des biographies qui devait être plus tard son meilleur titre comme écrivain. Le tableau des campagnes du général Tettenborn en 1812 et 1813, écrit et publié au milieu même des événemens (Stuttgart, 1814), est à la fois un excellent chapitre d'histoire et le cadre d'un portrait plein de vie. « L'existence des soldats, dit l'auteur en commençant, a ce charme particulier que c'est le caractère surtout qui s'y déploie. Le caractère! où se produirait-il ailleurs avec autant de liberté et de soudaine énergie? » La suite du récit justifie l'inspiration de ces paroles; en trouvant si bien dans les campagnes du comte Tettenborn la vive peinture d'un caractère qui grandit toujours avec les obstacles, M. Varnhagen préludait noblement à ses belles biographies militaires du maréchal Keith et du général de Dennewitz.

On voit comme les travaux littéraires s'associaient sans peine au mouvement de cette vie agitée. M. Varnhagen emportait dans son

âme un talisman plus doux encore, qui le soutenait victorieusement à travers ces épreuves. A l'âge des premières émotions du cœur et des premiers enthousiasmes de l'esprit, l'ami de Chamisso et de Fichte avait rencontré à Berlin cette brillante Rachel dont j'ai déjà prononcé le nom. C'était vers 1803; M. Varnhagen avait à peine dix-huit ans. Ce fut pour lui comme une apparition merveilleuse. Rachel Levin ne possédait ni le prestige du rang ni l'éclat de la beauté; mais son esprit lumineux, son imagination riche et ardente, la franche et gracieuse audace de son intelligence, en avaient fait déjà un personnage extraordinaire. Les plus nobles penseurs et les écrivains les plus charmans, M. de Gentz, Frédéric Schlegel, Louis Tieck, Guillaume et Alexandre de Humboldt, aimaient les entretiens de ce libre esprit qui planait d'un vol si léger sur les cimes; les cœurs découragés se relevaient à sa voix. On disait qu'elle avait inspiré une passion platonique à ce voluptueux prince Louis-Ferdinand, qui, arraché par elle à d'indignes amours et rendu à lui-même, racheta vaillamment ses fautes en tombant un des premiers aux avant-gardes d'Iéna. Ce que fut plus tard M[me] de Krudener au nom d'un protestantisme mystique, Rachel Levin l'était pour la société de Berlin au nom d'une philosophie bien indécise, il est vrai, et parfois singulièrement aventureuse, mais où dominaient en définitive les plus nobles instincts de l'intelligence et de l'âme. M. Varnhagen, dès l'heure où il la vit, professa la plus tendre, la plus entière, la plus religieuse admiration pour cette femme. Elle lui représentait, — je cite ses propres paroles, — le type idéal de l'humaine nature dans l'épanouissement complet de ses facultés. Il recherchait avidement les occasions de la voir et de l'entendre; il s'adressait à elle comme à un être supérieur. C'était pour lui un conseiller, c'était un directeur spirituel. Au milieu de ses courses et de ses voyages, elle était le point fixe où s'attachait sa vie. C'est par elle qu'il était introduit au sein des domaines philosophiques et poétiques dont il n'avait encore touché que le seuil. En 1807, il la retrouvait parmi les auditeurs de Fichte, quand l'ardent patriote prononçait ses admirables *Discours à la nation allemande,* et les commentaires de Rachel l'aidaient à pénétrer plus avant dans le cœur du philosophe. C'est elle aussi qui lui expliquait le génie universel de Goethe. Elle avait un culte pour Goethe, non pas ce culte à la fois exalté et naïf, non pas ces adorations si gracieuses, si follement enfantines de Bettina, mais une adoration grave, mâle, respectueuse. Elle pensait une des premières ce que M. Henri Heine devait formuler plus tard avec une singularité piquante : « La nature, afin de donner aux Anglais une complète image de leur génie, produisit l'auteur de *Macbeth* et d'*Othello;* mais un jour, voulant se voir elle-même dans un miroir, elle créa

Goethe. » C'était le prêtre de la nature qu'elle vénérait dans le poète de *Faust*.

M. Varnhagen était devenu ainsi peu à peu l'élève le plus dévoué de Rachel. « Elle avait alors quatorze ans de plus que moi, écrit-il dans ses *Mémoires*, et cet obstacle aurait dû nous séparer, s'il n'avait été plus apparent que réel; mais non, en vérité, je n'étais pas aussi jeune que cette créature d'élite. Oh! miracle de vie! par son développement même et ses richesses acquises, elle était entrée en possession d'une jeunesse inaltérable. Elle était jeune, non pas seulement par la force de l'esprit, mais par le cœur, par le sang, par la merveilleuse union de l'âme et du corps. Comment la pensée d'un attachement durable nous eût-elle été interdite? Vainement maintes barrières semblaient-elles se dresser entre elle et moi; ni les années que j'ai passées dans les camps, ni mes voyages continuels, ni mes dissipations au sein du monde, ni les entraînemens de l'ambition, ni les malentendus même auxquels donnaient lieu parfois des absences si longtemps prolongées, rien enfin ne put dénouer les liens qui m'attachaient à Rachel, rien ne put ébranler en moi la conviction que tout le bonheur de ma vie était là. Enfin, après la conclusion des grandes affaires qui tenaient le monde en suspens, après la victoire et la délivrance de la patrie, dès que ma liberté me fut rendue, je quittai Paris, je me rendis en Bohême où m'attendait mon amie bien-aimée, je passai auprès d'elle l'été le plus heureux et le plus beau, et bientôt, à Berlin, le 27 septembre 1814, j'enchaînai pour toujours mon existence à la sienne. »

Ce mariage n'est pas un épisode indifférent. Uni à cette femme ingénieuse, qui était comme le centre de la société philosophique dans l'Allemagne du nord, M. Varnhagen vit s'agrandir de plus en plus son rôle de médiateur entre le monde et les lettres. C'est là décidément l'originalité de sa carrière. Pendant plusieurs années encore, à Vienne, à Bade, à Bruxelles, partout où les événemens rassemblent l'élite de la société européenne, M. Varnhagen s'initie avec joie à la pratique des hommes et des choses de son temps. Connaissez-vous ce moraliste ingénieux, ce critique subtil et pénétrant, qui ne peut se lasser d'étudier l'humanité dans ses manifestations les plus diverses? Il va de la grande dame du XVIIe siècle à l'artiste du XIXe; il va du poète au savant, du soldat au romancier, et les portraits qu'il trace comme en se jouant sont toujours pleins de fraîcheur et de vie, tant il y a sous ces études multiples une constante et féconde inspiration, le sentiment de la vérité humaine. Tel est M. Varnhagen d'Ense; ce que d'autres font la plume à la main, il le fait au sein même du monde; il étudie l'humanité dans ses représentans les plus variés et les plus dignes. Voyez-le à Paris, aux premiers mois de la

restauration, au milieu de tant de célèbres personnages russes, allemands, français, que la tragique disparition du maître a rassemblés de tous les points du monde; voyez-le au congrès de Vienne, à côté des plus spirituels diplomates de l'Europe; voyez-le à Bade, dans l'hôtel du général Tettenborn, qui est aussi le rendez-vous d'une société d'élite! Depuis Mme de Staël jusqu'au plus modeste écrivain de l'Allemagne, depuis le baron de Stein et l'intrépide comte Schlabrendorf jusqu'à ce barbare Rostopchin, *qui alluma*, disait-il, *dans le cœur du peuple russe les torches incendiaires où Moscou prit feu tout seul*, il interroge avec une curiosité avide tous ceux qui ont joué un rôle dans la vie active, ou qui continuent les conquêtes de l'esprit dans le monde de la pensée. C'est l'époque où, nommé conseiller de légation, il représente le gouvernement prussien auprès du grand-duc de Bade, et reçoit une mission pour les États-Unis; c'est l'époque enfin où il se lie avec Goethe. Jusque-là il n'avait fait qu'échanger des lettres avec lui. Le 19 mars 1817, date précieuse dans sa vie, il alla lui rendre visite à Weimar. Comme il tremblait au moment de franchir le seuil vénéré! Et bientôt quelle surprise devant la simplicité cordiale du grand artiste! Avant d'entrer, il ne songeait qu'au poète, il songeait à Werther, à Faust, à Méphistophélès, à Marguerite, à Hermann, à Dorothée, à Wilhelm Meister, à toutes ces créations charmantes et fortes comme la nature, compliquées et profondes comme la vie, et ce qu'il voyait tout à coup, ce n'était ni le poète ni l'artiste, c'était bien plus en vérité, c'était l'homme, l'homme tout entier dans sa dignité simple et sincère. Le récit de cette première entrevue avec Goethe ajoute plus d'un trait nouveau à cette grande physionomie, et ce vivant portrait, une des meilleures pages des *Mémoires* de M. Varnhagen, ne fait pas moins d'honneur au peintre qu'au modèle. Feuilletez maintenant les *Annales* de Goethe, et à la date de 1817 vous trouverez ces paroles : « La visite de mon ami de Berlin, Varnhagen d'Ense, a été pour moi, comme disent les âmes pieuses, pleine de bénédictions; car quelle bénédiction meilleure que de voir un contemporain bienveillant, sympathique, occupé à perfectionner et lui-même et les autres, et qui de jour en jour avance noblement dans cette voie? »

Préparé par des expériences si diverses, il est bien temps que M. Varnhagen se recueille et que son intelligence porte ses fruits. Il aime l'étude de l'homme, il a, comme dit Hegel, le sens des choses particulières, et ce sens précieux s'est aiguisé chez lui au milieu des scènes les plus vives du drame qui remplit notre âge; pourquoi n'écrirait-il pas des biographies où se déploierait ce sentiment de la vérité? Pourquoi ne serait-il pas le peintre de quelques figures choisies? Il y aurait là, en Allemagne surtout, une place heureuse à prendre. Ce

qui a le plus manqué jusqu'ici aux compatriotes de Hegel, c'est l'art de détacher de vivantes figures, et nulle part assurément l'idée du genre humain n'a plus étouffé l'idée de l'homme. M. Varnhagen comprit que c'était là son vrai domaine, et il s'en empara du premier coup : les *Monumens biographiques* le mirent au rang des maîtres.

II.

Le premier volume des *Monumens biographiques*, qui parut à Berlin en 1824, contient trois études animées d'un dramatique intérêt. Les héros de M. Varnhagen sont des personnages diversement célèbres qui ont joué un rôle brillant dans de singuliers épisodes des deux derniers siècles. Ils appartiennent tous les trois à l'Allemagne, mais c'est hors de l'Allemagne, c'est en de lointaines expéditions et au service de nations étrangères qu'ils ont attiré les regards étonnés de l'Europe. On reproche souvent aux peuples germaniques les inclinations rêveuses de leur esprit; M. Varnhagen a eu l'idée de peindre pour ses concitoyens tout un groupe illustre d'aventuriers allemands. L'audacieuse intrépidité de leur caractère, les dramatiques épisodes de leur destinée disparaissaient au sein de l'histoire générale; il a pris plaisir à les détacher du tableau où ils étaient trop confondus avec le mouvement du siècle pour les produire de pied en cap et réveiller dans les cœurs le sentiment de la vie active.

Le personnage qui inaugure ce groupe est un des princes souverains de l'Allemagne au XVIIIe siècle, le comte Guillaume de Schauenbourg-Lippe. Sa mère, la comtesse d'Oynhaussen, était fille naturelle de George Ier d'Angleterre et de la duchesse de Kendal, et quoique mariée à un prince allemand, elle passa à Londres la plus grande partie de sa vie; c'est là qu'elle mit au monde, en 1724, le jeune Guillaume, qui devait, sous le nom de comte de Schauenbourg, tenir si vaillamment sa place dans la guerre de sept ans et devenir, en 1761, généralissime de l'armée portugaise. M. Varnhagen décrit avec une simplicité magistrale l'enfance du comte Guillaume, son éducation anglaise, ce mélange de gravité et d'intrépidité aventureuse qui était son génie, ses premiers actes comme souverain de la principauté de Lippe, ses relations avec Frédéric le Grand, son activité dans les camps de l'armée hanovrienne et anglaise de 1755 à 1761; tous ces détails pourtant ne sont que les préliminaires de son sujet. Ce que l'auteur veut surtout nous montrer, ce n'est pas le lieutenant de Frédéric II, c'est le brillant *condottiere* auquel le Portugal du XVIIIe siècle, comme les républiques italiennes du XVe et du XVIe, confia le soin de sa défense. On touchait à la fin de la guerre de sept ans. Soumis déjà à l'influence anglaise, le Portugal venait d'être

attaqué subitement par l'Espagne, aidée des renforts de la France. Que faire en ce pressant péril? Avant de conduire l'armée portugaise à l'ennemi, il fallait un chef énergique pour la discipliner et la mettre en état de soutenir le feu. Désigné par les Anglais au choix du cabinet de Lisbonne, le comte de Schauenbourg accueillit avec joie l'éclatante occasion qui s'offrait à lui. Il n'ignorait pas, certes, quels dangers et quelles difficultés l'attendaient, mais la lutte plaisait à ce caractère résolu. Ce que devint le jeune souverain allemand au milieu de troupes désorganisées et d'officiers jaloux, il faut le demander au vivant récit de M. Varnhagen. Les plus redoutables ennemis du généralissime n'étaient pas sur les champs de bataille. Jamais le sang-froid, l'audace, l'autorité, la vigilance, une vigilance de tous les jours et de toutes les heures, ne furent plus nécessaires à un chef.

Ce sont les mêmes difficultés de situation, avec des qualités plus précieuses encore et de plus dramatiques aventures, qui recommandent le second héros de M. Varnhagen, le comte Mathias de Schulembourg. Le comte de Lippe s'est illustré en 1762 comme généralissime des Portugais; quarante-cinq ans auparavant, le comte de Schulembourg était venu du fond de l'Allemagne à l'appel de Venise menacée par les Turcs, et il avait sauvé l'Italie tout entière par d'héroïques faits d'armes. Pendant la dernière période du XVIIe siècle, on voit le comte de Schulembourg prendre part aux guerres de l'Allemagne contre la France; au commencement du XVIIIe, il est, au service de la Saxe, un des plus habiles adversaires de Charles XII; en 1705, il combat de nouveau contre les armées de Louis XIV dans la guerre de la succession d'Espagne, et ses talens nous sont funestes puisqu'il partage avec le prince Eugène la gloire de Malplaquet; tous ces titres cependant semblent surpassés encore par cette brillante expédition de Venise. Libérateur de la république de Saint-Marc et de l'Italie entière, c'est à Venise ou à Vérone qu'il passe la fin de sa vie, couvert d'honneurs, environné d'hommages; c'est à Venise que Voltaire s'adresse à lui, lorsque, préparant en 1740 une seconde édition de l'*Histoire de Charles XII*, il veut de nouvelles informations sur les événements de 1703 et remercie publiquement l'illustre capitaine dans une de ces lettres élégamment flatteuses qui étaient déjà la consécration de la renommée. On devine avec quelle joie sévère l'aide de camp et l'historien du général Tettenborn ranime pour l'Allemagne du XIXe siècle les traits effacés de ces mâles physionomies; le portrait du comte de Lippe et le portrait du comte de Schulembourg ouvrent d'une façon expressive la galerie de M. Varnhagen d'Ense.

M. Varnhagen affermira de plus en plus les fines qualités de son

esprit dans ce cadre des biographies militaires; ici, ce qui l'inspire avant tout, c'est le désir de montrer à l'Allemagne, en manière de leçons et d'encouragement, les plus vifs témoignages de l'esprit d'entreprise. Dans l'ordre moral assurément cette énergique audace n'a pas manqué aux compatriotes de Luther; pourquoi faut-il que, dans le domaine des choses politiques, ce noble pays ne puisse dépenser qu'en rêves ou en délires l'inquiète activité qui le consume? Si l'histoire moderne de l'Allemagne avait offert à M. Varnhagen des chefs comme nos généraux de la république ou des soldats comme ceux de notre armée d'Algérie, combien il eût aimé ces figures où éclate, en son complet essor, toute l'énergie de la nature humaine! C'est pour cela qu'il va chercher ses héros loin de cette Allemagne où leur génie étouffe. Il a suivi un prince allemand à Lisbonne et un général prussien à Venise pour les voir se développer au soleil; il ne dédaignera pas un aventurier, si cet aventurier, tour à tour homme de plaisir ou chef de partisans, vagabond misérable ou assis sur un trône, a déployé dans ces extrémités de la fortune toutes les ressources d'une âme intrépide.

Vous rappelez-vous le souper de Candide à l'hôtellerie de Venise, et ces six majestés déchues qui se rencontrent à table d'une façon si comique? « ... Il restait au sixième monarque à parler. Messieurs, dit-il, je ne suis pas si grand seigneur que vous; mais enfin j'ai été roi tout comme un autre; je suis Théodore; on m'a élu roi de Corse, on m'a appelé votre majesté, et à présent à peine m'appelle-t-on monsieur; j'ai fait frapper de la monnaie, et je ne possède pas un denier; j'ai eu deux secrétaires d'état, et j'ai à peine un valet; je me suis vu sur un trône, et j'ai longtemps été à Londres en prison sur la paille; j'ai bien peur d'être traité de même ici, quoique je sois venu comme vos majestés passer le carnaval à Venise. — Les cinq autres rois écoutèrent ce discours avec une noble compassion. Chacun d'eux donna vingt sequins au roi Théodore pour avoir des habits et des chemises... » Ce Théodore qui régna sur la Corse était un Westphalien, et puisque M. Varnhagen demandait aux annales de son pays de hardis coureurs d'aventures, la place du personnage que Voltaire a bafoué était marquée d'avance aux premiers rangs de sa curieuse galerie. Les détails de cette dramatique destinée étaient confusément épars dans des mémoires incomplets ou perdus dans le tableau de l'histoire générale; l'habile écrivain a voulu savoir la vérité, et recueillant les lettres du roi de Corse, confrontant avec soin les témoignages en sens contraires, rassemblant des pièces importantes dont on n'avait pas profité avant lui, il a recomposé tout entière l'étrange figure de l'aventurier devenu roi. Expressive comme la réalité, fantasque et pathétique comme un roman, la biographie du roi Théo-

dore, qui éclaire une partie mal connue de l'histoire du XVIIIe siècle, a tout l'attrait d'une découverte.

Fils d'un gentilhomme westphalien qui était venu chercher fortune en France à l'époque où la princesse palatine, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, pouvait tendre une main secourable à ses compatriotes, Théodore-Étienne, baron de Neuhof, était né aux environs de Metz dans les dernières années du XVIIe siècle. Après la mort prématurée de son père, il est attaché, comme page, au service de la duchesse d'Orléans, et bientôt, enivré de la lecture de Plutarque, en proie à cette sorte d'ambition fiévreuse qui veut du premier coup le pouvoir et la renommée, il va se jeter à corps perdu dans le tourbillon des hasards. A peine pourvu d'une lieutenance au régiment d'Alsace, il offre son épée à Charles XII. Compagnon de guerre du héros, il est son ambassadeur en Espagne auprès du cardinal Alberoni et prend part à la vaste conspiration ourdie par le comte de Goertz pour l'abaissement de l'Angleterre. La conspiration échoue; Charles XII est tué à Frédéricshall, et le comte de Goertz est décapité à Stockholm. Théodore retourne auprès d'Alberoni et se marie avec une duchesse anglaise dont l'influence à la cour d'Espagne devait venir en aide à sa fortune; mais la chute du puissant ministre renverse tout son échafaudage, et, menacé par je ne sais quelles intrigues de cour, il quitte précipitamment l'Espagne, laissant à Madrid sa femme sur le point d'accoucher. Le voilà à Paris, où un autre aventurier exerçait sur la pensée publique d'irrésistibles séductions. Il y a des affinités morales dont l'influence est immédiate : Théodore est bientôt l'intime ami de Law, et enveloppé dans sa ruine, poursuivi à outrance par des créanciers irrités, il sauve sa liberté à grand'peine, quitte furtivement la France, parcourt l'Angleterre, la Hollande, passe de là en Orient pour quelque confuse entreprise en société avec des Juifs d'Amsterdam, et reparaît ensuite à Florence, investi, on ne sait comment, de fonctions diplomatiques au nom de l'empereur d'Allemagne, Charles VI.

C'est de Florence que le baron de Neuhof commença à donner une attention particulière aux révolutions qui agitaient la Corse. Soumis depuis longtemps aux Génois, les Corses venaient de se révolter, et, au milieu des alternatives de la lutte, ils avaient eu recours plusieurs fois à l'empereur d'Allemagne. Théodore eut l'occasion de leur rendre quelques services. Honoré comme un bienfaiteur par les principaux chefs de l'insurrection, il s'applique surtout à relever leur courage. Au lieu de changer de maîtres, pourquoi ne fonderaient-ils pas leur indépendance? Quelle contrée que la Corse! quel royaume! Comment ne se trouve-t-il pas un homme qui puisse réunir tous les partis dans le sentiment de la liberté commune? — Vous serez cet homme, lui répondent les Corses,

fascinés par son éloquence et son audace. Théodore procède avec lenteur à son œuvre; il emploie plusieurs années à s'assurer des alliances, à ramasser de l'argent et des troupes. Deux hommes d'une rare intrépidité, — le prince hongrois Ragoczi, qui avait été sur le point d'arracher son pays à l'Autriche, et un célèbre aventurier français, le comte de Bonneval, qui, sous le nom d'Achmet-Pacha, était devenu un personnage puissant auprès du sultan Mahmoud Ier, — associent à l'ambition du baron de Neuhof leurs intérêts particuliers, et tous les trois combinent un plan de campagne à bouleverser l'Europe entière. Ce grand projet échoue, mais bientôt, encouragé en secret par la Porte-Ottomane et ouvertement soutenu par le bey de Tunis, Théodore aborde dans l'île le 13 mai 1736 au moment même où la détresse des Corses devait le faire apparaître aux yeux de tous comme un libérateur impatiemment attendu. Il est salué du titre de roi. — Vive Théodore Ier, roi de Corse et de Capraja! s'écrient des milliers de voix enthousiastes. On lui met au front une couronne de feuillage; les plus illustres chefs de la Corse le portent sur leurs épaules, et, accompagné d'une escorte de vingt-cinq mille hommes, il parcourt triomphalement le pays. La royauté de l'île lui est donnée à titre héréditaire. Un conseil de vingt-quatre membres décidera avec lui des affaires de l'état, et un comité de trois membres, choisis dans le conseil, résidera constamment à la cour. Aussitôt le nouveau monarque crée son gouvernement avec une vigoureuse célérité; un avocat influent, nommé Costa, est le chancelier du royaume, Giacinto Paoli est trésorier général, Giafferi commande les forces militaires. Les factions sont réprimées; deux chefs de partis sont jugés et pendus. Une milice nationale s'organise; partout se communique l'ardente activité du chef. Cependant les Génois occupent encore une partie considérable de l'île; maîtres de Bastia, ils déclarent Théodore usurpateur et traître et mettent sa tête à prix. La division ne tarde pas à éclater parmi les siens. La rigueur nécessaire de son administration lui aliène insensiblement les esprits, et bientôt le libérateur n'est plus qu'un despote. Le peuple le soutient encore, mais les patriciens n'en veulent plus, et Théodore est obligé de quitter le pays. Un gouvernement provisoire, composé des principaux nobles, s'installe le 10 novembre 1736. Le lendemain, dans cette même ville d'Aleria, où il avait débarqué six mois auparavant au milieu des acclamations de la foule, le roi Théodore monte à bord d'une tartane provençale, accompagné du chancelier Costa et de son fils, de deux pages, de quelques amis, et fait voile pour Livourne. Jusqu'au dernier moment, les gens du peuple se pressaient autour de lui, baisaient ses habits en pleurant, et lui faisaient promettre qu'il reviendrait bientôt.

Théodore voulut revenir en effet; pendant plus de dix ans, il

ne perdit pas de vue cette couronne éphémère et essaya maintes fois de la ressaisir : toutes ses tentatives furent vaines. Retiré en Angleterre, vers le milieu de l'année 1749, il y trouva d'implacables ennemis. Pour accomplir de telles choses, il avait été obligé de contracter bien des emprunts en Angleterre et en Hollande; l'ambassadeur de Gênes à Londres n'eut pas de peine à ameuter contre lui des créanciers trompés dans leur espoir de gain, et le roi de Corse, qui avait déjà été emprisonné à Amsterdam, fut obligé de passer sept années dans le cachot des prisonniers pour dettes. L'Angleterre s'émut de cette infortune; Horace Walpole écrivit d'éloquentes pages en sa faveur, l'acteur Garrick lui consacra le profit d'une soirée dramatique, d'illustres personnages imitèrent cet exemple, et l'on procura au roi déchu le moyen de vivre, pauvre et solitaire, mais libre, dans un obscur réduit. Il suivait toujours des yeux les vicissitudes de la Corse et s'obstinait dans ses chimériques illusions, quand la mort vint le frapper le 11 décembre 1756, à l'âge de soixante et un ans.

Tel est le personnage dont M. Varnhagen a retrouvé les titres avec une attrayante habileté. L'auteur voulait d'abord proposer ce tableau comme un exemple d'audace et de constance opiniâtre; arrivé à la fin de son histoire, il est visible qu'il éprouve plus d'un doute. Le bien domine-t-il le mal dans cette singulière existence? Est-ce là un héros devenu un aventurier, ou un aventurier qui aurait pu devenir un héros? On ne peut nier que Théodore Ier ait une triste position dans l'histoire; il y a longtemps que la Corse a oublié son nom. Effacé presque immédiatement de la tradition de ce pays qu'il croyait inféodé à sa fortune, s'il reparaît plus tard dans la mémoire des hommes, c'est pour s'asseoir au souper de Candide ou pour amuser la cour de Joseph II dans le célèbre opéra de Paisiello. On aimerait qu'il eût laissé en Corse un souvenir plus durable, et que des bienfaits sérieux eussent justifié ses prétentions; ne faut-il pas reconnaître cependant avec le biographe que cette âme où l'intrigue avait tenu tant de place se montra supérieure à l'infortune, que cet esprit vaniteux et mobile conçut plus d'une ambition généreuse? Qu'on décide ce point comme on voudra, il y a une conclusion qui nous plaît mieux : le nom de ce souverain exprimera surtout les vicissitudes du sort dans les jeux ténébreux de la force et du hasard : « En 1736, dit M. Varnhagen, un Westphalien fut roi de Corse; soixante-treize ans plus tard, un Corse était roi de Westphalie. »

Ce premier volume des *Monumens biographiques* avait obtenu un grand succès; le second, qui parut l'année suivante avec une dédicace au prince royal de Prusse, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV, contient le portrait de deux maréchaux prussiens, le baron George

Derfflinger et le prince d'Anhalt-Dessau; ajoutez-y le troisième volume consacré à Blücher, et vous aurez un groupe de soldats représentés dans toute leur brutale énergie. M. Varnhagen a raison de demander grâce au lecteur pour la grossièreté de ses héros; il a raison surtout de ne pas chercher à adoucir ces physionomies sauvages: grâce à cette franchise de peinture, il nous est permis de contrôler ses jugemens. La rusticité de Derfflinger, l'altière audace de ce prince d'Anhalt, dont Frédéric le Grand a signalé les *mœurs féroces,* les basses et brutales vengeances de ce Blücher qui voulait pendre Napoléon vaincu aux arbres du chemin, de ce soldat ivre qui, installé au palais de Saint-Cloud en 1815, recevait la pipe à la bouche les envoyés du gouvernement provisoire, M. le baron Bignon, M. le général Guilleminot, M. le comte de Bondy, et leur soufflait la fumée au visage, — tout cela est peint dans les tableaux du biographe avec une impartialité magistrale. En vain M. Varnhagen s'efforce-t-il d'excuser ses héros; il les peint, cela suffit. L'éloge même contient parfois un blâme savamment combiné. « La bravoure, s'écrie M. Varnhagen, est l'éternelle condition du maintien des peuples et des états. Associé aux progrès de la culture générale, l'art de la guerre transforme cette vertu toute brutale d'abord; il la raffine, il l'épure, il en fait une force intellectuelle, et celui en qui se personnifie cette force, c'est le chef d'une grande armée, le chef qui gouverne ces féroces ardeurs et les asservit aux conceptions de la pensée. Mais il arrive souvent aussi que cet ordre est bouleversé tout à coup; il arrive que des époques de culture très délicate sont obligées de recourir à ces grossiers et primitifs élémens, et leur soumettent volontairement les forces même de l'esprit. On voit paraître alors des héros populaires, chez lesquels les puissances démoniaques des masses prennent comme une forme mythologique. Ce sont eux qui décident de la vie et de la mort des nations. Telle est la grandeur de Blücher. »

Ce ne sont pas seulement des hommes d'action que M. Varnhagen a voulu peindre dans ses *Monumens biographiques;* après le groupe des aventuriers et le groupe des maréchaux prussiens, voici le groupe des poètes. Cette belle suite d'études est certainement une des œuvres les plus distinguées de l'histoire littéraire chez nos voisins. Entre la vive période que domine le nom de Luther et celle où Lessing et Klopstock donnent l'essor au génie de l'Allemagne, il y a toute une période ingrate qui semble le royaume de l'ennui; l'habile biographe y a découvert, à la grande surprise de l'Allemagne et aux applaudissemens de Goethe, bien des trésors cachés. Un poète dont la vie semble un roman d'aventures, un poète doux, aimable, religieux, qui prend part à une expédition diplomatique auprès du schah de Perse, qui parcourt les pays les moins hospitaliers, qui visite la Crimée, la Tur-

quie, la Tartarie, et qui, associé pour cette tâche à des hommes violens et hautains, traverse en chantant de gracieuses strophes les plus sombres et les plus dramatiques péripéties, — tel est Paul Flemming. Voyez aussi l'élégant baron de Canitz et le Courlandais Jean de Besser, tous les deux poètes et hommes d'état, natures bien allemandes et cependant façonnées à la culture française, rappelant en maints endroits les diplomates lettrés de Louis XIV, les Guilleragues, les Seignelay, les Pomponne, tous ces esprits d'élite à qui Boileau dédiait ses vers et qui goûtaient si bien Racine.

Ces trois portraits, animés du plus vif sentiment du passé, furent une révélation. Goethe, dès le premier volume des *Monumens biographiques,* avait salué l'auteur d'un éloge enthousiaste. « J'ai lu, écrivait-il alors, j'ai lu cet excellent travail avec un plaisir infini. Il rappelle la manière de Plutarque, il rappelle cet art ingénieux de confronter des existences analogues, à cette différence près que les trois personnages mis en scène ici ont plus de rapports entre eux. Le comte de Lippe, le comte de Schulembourg, ainsi que le baron de Neuhof, sont les variations d'un thème unique. Entre le XV[e] et le XVI[e] siècle, ils eussent été des *condottieri;* entre le XVII[e] et le XVIII[e], leur conduite est plus douce, plus morale, et l'égoïsme même y prend un caractère plus noble. » Mais ce fut le quatrième volume surtout, le volume consacré aux poètes, qui fit une impression extraordinaire sur le glorieux écrivain de Weimar; il prit la plume aussitôt pour confier au public les émotions et les enseignemens lumineux qu'il devait à cette lecture. Ces trois poètes du XVII[e] siècle, c'étaient ceux précisément qu'on lui proposait, dans sa première éducation, comme les maîtres par excellence; leurs strophes, expression d'un siècle tout différent du sien, lui avaient été dès sa jeunesse profondément antipathiques, et plus on lui vantait ces écrivains comme des modèles, plus il voyait en eux les geôliers de son imagination. « Aujourd'hui encore, s'écrie-t-il, quand je lis ces biographies, je vois se dresser devant moi ces fantômes du passé, et je sens de quel poids ils pesaient alors sur mon esprit. » Goethe, novateur et révolutionnaire poétique à ses débuts, aspirait alors à cet éclectisme supérieur qui veut tout comprendre et tout s'assimiler. Il sent que des œuvres comme ces biographies de M. Varnhagen lui viennent en aide pour accomplir sa tâche. « Combien une telle critique, dit-il encore, m'eût été salutaire aux heures de ma jeunesse ! » Ce qui le frappe ici, en un mot, c'est surtout cette inspiration sereine si conforme à son propre génie, la force calme de la pensée, l'intelligence lucide et victorieuse, l'intelligence qui se possède et qui possède les choses. Ainsi s'explique ce cordial remerciement qui jette un jour si vif sur l'esprit de Goethe et qui est un beau titre pour M. Varnhagen : « Tout le

monde lira ces *Biographies*; pour moi, qu'il me soit permis de remercier particulièrement le digne biographe. Depuis longues années, il s'associe à ma tâche de la façon la plus amicale, et il excite mes efforts en les prévenant. Je le range parmi ceux qui ont le talent et la volonté de fonder l'unité littéraire de notre nation. »

Un historien pénétrant et sympathique, un biographe habile à détacher de vivantes figures, un écrivain appelé, selon le témoignage de Goethe, à fonder mieux que personne l'unité littéraire de la nation, tel se montrera de plus en plus M. Varnhagen d'Ense. Comme le dernier volume des *Monumens biographiques* justifie avec éclat les éloges du poète de Weimar! Ce volume contient un magnifique portrait du comte Zinzendorf. Le comte Zinzendorf, dont le nom est à peine connu en France, a exercé en Allemagne une influence extraordinaire. C'est lui qui a fondé cette société des frères Moraves où tant d'âmes pieuses ont trouvé depuis cent ans et trouvent aujourd'hui encore de si précieuses consolations. L'institution des frères Moraves est certainement un des grands faits de l'histoire intellectuelle et morale de l'Allemagne pendant le XVIIIe siècle. Habitué à associer tous les contraires et à comprendre toutes les manifestations de l'humaine nature, M. Varnhagen d'Ense a peint la papauté mystique du comte Zinzendorf comme si la sympathie et la foi, éclairant son esprit, lui eussent livré tous les secrets de cette grande âme. Ce qui l'inspire, ce n'est pas la foi aux idées particulières du comte Zinzendorf, à son monachisme protestant, à cette espèce de communisme social placé sous l'invocation de l'Évangile, et où toutes les actions humaines, celles-là même qui exigent le plus chaste mystère, sont réglées et surveillées par une autorité jalouse; non, ce n'est pas cette foi-là qui l'inspire, mais la foi à tous les élans de l'âme vers la Divinité, la sympathie pour tout ce qui tend à réveiller, à fortifier, à organiser ici-bas la vie religieuse.

M. Varnhagen ne pouvait mieux terminer ses *Monumens*: des aventuriers il était allé aux chefs d'armée, et de ceux-ci aux poètes; il lui restait à parler des hommes qui ont vécu surtout de la vie de l'âme. Et là encore, c'était l'action qui l'intéressait plutôt que la contemplation stérile: si le comte Zinzendorf est un mystique, c'est un mystique qui a voulu pratiquer ses doctrines, un mystique qui a cherché le gouvernement des âmes et qui, au prix de sacrifices inouïs, s'est créé sur une communauté nombreuse une dictature sans exemple. Depuis le comte de Lippe et le roi Théodore jusqu'au fondateur des frères Moraves, les *Monumens biographiques* de M. Varnhagen nous montrent, comme dans une lumineuse progression, tous les degrés de la vie active. Nous étions partis du camp de l'aventurier; nous voici dans les mystiques splendeurs avec un

conquérant des esprits. Telle est l'ingénieuse unité et l'intérêt croissant de cette belle œuvre.

III.

Une fois maître de cette forme de la biographie où ses propres idées pouvaient se traduire en de dramatiques symboles, M. Varnhagen continua son travail avec joie, tantôt éclairant d'une vive lumière l'histoire du XVIIe et du XVIIIe siècle dont il sait tous les secrets, tantôt donnant la vie à ses souvenirs et retraçant en portraits animés le drame moral et politique de nos jours. Une de ses meilleures biographies historiques, c'est le docte livre qu'il a consacré à la première reine de Prusse, à cette noble Sophie-Charlotte de Hanovre, l'amie dévouée de Leibnitz comme sa tante Élisabeth avait été le disciple de Descartes, et qui porta si dignement sur le trône qu'elle inaugurait les traditions littéraires de sa race. Parmi les biographies militaires, celles de Hans de Held, du général de Seydlitz, du maréchal Schwerin, du maréchal Keith, plus intéressantes pour la Prusse que pour le lecteur européen, reproduisent pourtant les sérieuses qualités qui distinguent les portraits du prince d'Anhalt et du vieux Derfflinger; mais les plus vives pages qu'ait tracées M. Varnhagen, ce sont celles où sa pensée nette et précise est échauffée par les émotions du cœur et l'intérêt des souvenirs.

M. Varnhagen avait quitté vers 1830 ses fonctions diplomatiques; il avait terminé à Cassel une mission spéciale dont le gouvernement prussien l'avait chargé en 1829, et il était revenu à Berlin, où il avait repris avec une ardeur croissante ses travaux littéraires. Animée par la présence de Mme Varnhagen, sa maison était de plus en plus un centre où les jeunes esprits qui commençaient dès lors à s'enhardir venaient recueillir des traditions et des encouragemens. L'enthousiasme brillant de Mme Varnhagen, la sympathique finesse de son mari devaient former un lien tout naturel entre le monde des guerres de l'empire et les générations nouvelles qui se déclarèrent surtout vers la fin de la restauration. Celui qui avait été le disciple de Kant et de Fichte, celui que Goethe chérissait comme un confident et un collaborateur prenait plaisir à patroner Louis Boerne et Henri Heine. L'aventureuse Rachel n'était-elle pas la muse qui devait présider dignement aux débuts de *la jeune Allemagne?* Aussi discret, mais plus bienveillant que Fontenelle, M. Varnhagen avait eu sa part dans le mouvement de la grande période qui venait de finir; il souriait maintenant, il souriait avec décence et réserve au juvénile espoir d'une école turbulente. Un cruel malheur vint l'arracher tout à coup

à ce rôle de patron qu'il aurait pu rendre si efficace : Mme Rachel Varnhagen d'Ense mourut le 7 mars 1833.

C'est alors que M. Varnhagen se réfugia dans le culte des souvenirs, et qu'à ces doctes études sur les deux derniers siècles succédèrent tant de biographies, tant de portraits, tant de scènes charmantes ou dramatiques empruntées au tableau même de sa vie. De 1803 à 1814, pendant douze années de courses errantes et d'épreuves de toute sorte, il avait été fidèle à la pensée de Rachel; Rachel morte, il remonta avec elle le cours des choses passées, et, guidé par ses regrets comme il l'avait été par son amour, il revit dans son imagination ce drame de vingt-cinq ans dont il avait traversé de si curieux épisodes. Son premier travail fut pour Rachel, et ce travail pieux n'intéresse pas seulement une douleur domestique, il appartient à l'histoire littéraire. *Rachel*, tel est le titre même de l'ouvrage, et l'auteur publie sous ce nom, avec une biographie touchante, toute une série de lettres écrites par la morte chérie, lettres familières où se révèlent la grâce, la hardiesse, l'originalité brillante de l'esprit qui charmait Frédéric de Gentz et Guillaume de Humboldt. Un autre ouvrage, intitulé *Galerie de Portraits empruntés à la société et à la correspondance de Rachel*, est le complément du premier. Ces portraits, ébauchés en quelques coups de crayon, ce sont ceux de Frédéric Schlegel, du prince de Ligne, d'Adam Müller, d'OElsner, du comte de Tilly, de Frédéric de Gentz, du prince Louis-Ferdinand de Prusse, de plusieurs autres personnages moins connus, bien qu'appartenant aussi à l'élite intellectuelle de l'Europe, et surtout de deux femmes qui portent des noms célèbres, l'une fille d'un grand israélite platonicien, l'autre femme d'un homme d'état et d'un écrivain illustre, Henriette Mendelssohn et Caroline de Humboldt. On voit à côté de ces fines esquisses les lettres des correspondans de Rachel, on voit le prince de Ligne lui adresser en français de jolies fables et des billets spirituellement folâtres; on voit Caroline de Humboldt lui écrire de Paris et de Vienne de charmans détails de famille où brille l'âme heureuse d'une jeune mère. Le comte de Tilly, qui veut représenter les brillans émigrés dans ce tournoi littéraire, aiguise des complimens entortillés, mais il est visible qu'il doute de lui-même; OElsner est grave, Adam Müller est pieux, Frédéric de Gentz est enthousiaste; Frédéric Schlegel l'entretient de ses ouvrages et des projets de son imagination; le prince Louis-Ferdinand dépose dans ce cœur fidèle les confidences de ses douleurs; tous l'appellent une âme, un esprit, un pur esprit de lumière qui charme les heureux et rend l'espoir aux désolés.

C'était encore pour M. Varnhagen un moyen sûr de retrouver Rachel que de rédiger ses propres *Mémoires*. Il en publia quatre vo-

lumes en 1836, et il y ajouta neuf ans après, dans une seconde édition, trois volumes de portraits, d'esquisses, d'études biographiques, qui auraient pu nuire à l'unité du récit, mais qui, rassemblés en galerie, complètent un des plus curieux tableaux de l'esprit germanique pendant les trente premières années de ce siècle. C'est là que se retrouvent, dessinées de face ou de profil, étudiées avec amour ou marquées rapidement d'un trait sûr, tant d'intéressantes physionomies empruntées à la scène politique et littéraire. Voici les amis ou les maîtres de sa jeunesse, Louis Robert, Wilhelm Neumann, Adalbert de Chamisso, Philippe de Marwitz, Frédéric Schleiermacher; voici les penseurs et les sages, le docteur David Veil et le médecin et philosophe Erhard, voici les brillans prophètes du romantisme, Adam Müller et Louis Achim d'Arnim; voici les aventuriers de l'esprit, ce Merck qui a posé devant Goethe pour le personnage de Méphistophélès, et ce Wiesel bien plus digne encore d'un tel honneur, ce Wiesel, l'ami du pieux Adam Müller, et qui passa toute sa vie à détruire chez ses amis l'idée d'un Dieu personnel, — esprit malade qui était arrivé tout à coup, il y a trente ans déjà, à ces hideuses théories que nous avons vues logiquement se développer sous la plume des Bruno Bauer, des Feuerbach et des Stirner. Voici plus loin les patriotes, rêveurs généreux ou vaillans hommes d'action; à leur tête est l'intrépide comte Schlabrendorf, qui joua un rôle si curieux dans les tragédies de la révolution et de l'empire. Arrivé à Paris à la veille de 89, Schlabrendorf fut comme fasciné par les événemens. Austère et enthousiaste, il venait de parcourir l'Angleterre pour y étudier le jeu d'une constitution libre; la révolution française lui apparut comme le prodigieux enfantement de l'avenir, et il se mêla vaillamment à ses orageuses destinées. En vain faillit-il laisser sa tête sous le couteau de la terreur, en vain l'établissement de l'empire et l'humiliation de l'Allemagne sous Napoléon remplissaient-ils son âme de douleur : il ne put se résoudre à quitter Paris. A l'invasion des alliés, la modeste demeure de Schlabrendorf était devenue un centre où bien des Allemands célèbres, officiers et diplomates, venaient interroger l'expérience du profond observateur; mais sa haine pour l'empire ne le disposait pas à aimer la restauration, et toujours sombre, rigide, gardant sous ses cheveux blancs l'ardeur puritaine de sa jeunesse, à la fois rêveur et misanthrope, il se composait à la veille de sa mort cette mélancolique épitaphe qui résume toute sa vie : *Civis civitatem quærendo obiit octogenarius.*

M. Varnhagen excelle dans ces portraits rapides où se reflète le mouvement d'une époque. Il est surtout préoccupé de mettre en relief les épisodes qui honorent la nature humaine, et s'il fouille dans une correspondance secrète, c'est pour en extraire des trésors. A côté

du vieux Schlabrendorf, que j'aime le jeune et chevaleresque Bollmann! Sans autre motif que l'enthousiasme de la bonté, comme dit si bien Mme de Staël, un généreux Hanovrien avait sauvé M. de Narbonne au lendemain du 10 août, et l'avait conduit à Londres à l'aide d'un faux passe-port : c'était le docteur Bollmann. Ce Narbonne, qu'une plume prestigieuse a pris plaisir à transfigurer, avait accepté le dévouement du jeune docteur avec son spirituel égoïsme et sa grâce impertinente; qu'importe à Bollmann? D'un seul mot Mme de Staël l'a bien dépeint, et cette bonté enthousiaste n'est pas de celles qu'un ingrat décourage. Deux ans après, Lafayette est en prison à Ollmütz, et Bollmann jure de le délivrer. Il va à Vienne et de là à Ollmütz; il étudie les lieux, il prépare son coup de main avec l'ardeur et la précision d'un conspirateur exercé. Un seul auxiliaire se joint à lui; c'est un jeune Américain, nommé Huger, qui est heureux d'acquitter la dette de sa patrie en sauvant le compagnon d'armes de Washington. A force d'adresse et de ruse, Huger et Bollmann correspondent avec le prisonnier; ils savent les jours, les heures, le lieu où Lafayette sort en voiture sous la conduite d'un gardien et de deux soldats. On est au 8 novembre 1794. Accourir à cheval, arrêter la voiture, s'emparer du gardien, mettre les soldats en fuite, tout cela est l'affaire d'un instant. Cependant le tumulte a effarouché les chevaux; il n'en reste plus qu'un, l'autre s'est enfui à travers champs, tandis que la voiture est partie au galop vers la ville. Le temps presse, il faut que Lafayette monte à cheval sans attendre l'ami qui devait guider sa fuite. On lui laisse quelques indications rapides, une bourse bien garnie; il n'a qu'à rester une demi-heure dans un lieu prochain et sûr qu'on lui désigne, c'est là que Bollmann le rejoindra. Il ne le rejoignit que dans la prison. Trompé par un renseignement inexact, Lafayette est pris, reconnu, ramené à Ollmütz, et Bollmann, enfermé à son tour, est livré le lendemain à des geôliers irrités. Vainement l'Allemagne entière demandait-elle la grâce du généreux jeune homme, il resta près d'un an dans le plus sombre des cachots. Ce n'est là qu'une page de la vie de Bollmann, vie héroïque, chevaleresque, pleine d'épisodes charmans, et qui se termine avec une gravité républicaine lorsque le libérateur de Narbonne et de Lafayette, accueilli à bras ouverts en Amérique, devient un utile citoyen de Philadelphie.

Les souvenirs et les curiosités littéraires tiennent aussi leur place dans ces intéressans mémoires. On a vu quelle sympathie sérieuse attachait Goethe à l'auteur des *Monumens biographiques;* M. Varnhagen a donné sur *Werther,* sur *Wilhelm Meister,* sur la traduction du *Neveu de Rameau,* sur *la Fille naturelle,* sur les héroïnes romanesques du poète, une série d'études très fines. La littérature slave l'at-

tirait; il apprit en 1838 la langue de Pouchkine, et traduisit plusieurs tableaux de la société russe empruntés à des conteurs, *la Sylphide* du prince Wladimir Odojefskii et *Bela* de Michel Lermontof. Mais c'étaient surtout les lettres françaises, prédilection très vive de sa jeunesse, qui se mariaient naturellement pour lui avec les lettres germaniques. Ce XVIIIe siècle allemand qu'il connaissait si bien, il ne le séparait pas du nôtre, et de là toute une source d'analogies imprévues ou d'expressifs contrastes. Tour à tour auditeur de Fichte, de Schleiermacher, de Steffens, de Hegel, et au fond kantiste très déclaré, non-seulement il aimait Diderot et Rousseau, dont l'influence fut si grande en Allemagne, mais il lisait Voltaire comme Goethe seul aurait pu le lire. L'esprit allemand ne perdait pas ses droits au milieu de ce large éclectisme; passionné pour l'auteur de *Candide*, M. Varnhagen n'était pas moins dévoué à ce profond et bizarre penseur qui, sous le nom de *philosophe inconnu*, releva en France le mysticisme au lendemain de la mort de Voltaire et en face même de la révolution. Un spirituel critique indiquait dernièrement le moyen de rendre à Saint-Martin la place qui lui est due. Il faudrait pour cela laisser de côté le chef de secte et ne chercher en lui que l'écrivain et le moraliste. Saint-Martin deviendrait alors « une sorte de Joubert, mais un Joubert agrandi et obscurci, échangeant contre un Sinaï quelque peu allemand le jardin français de Savigny, dont M. de Chateaubriand nous a donné dans ses *Mémoires* une si délicieuse peinture. » L'ingénieux écrivain ne savait pas que ce travail avait déjà été fait chez nos voisins. Mme Rachel Varnhagen savourait avec délices les œuvres de Saint-Martin, et elle y associait un autre mystique, uni au *philosophe inconnu* par la parenté de l'intelligence et du cœur, ce pieux songeur de Silésie, Jean Scheffler, qui emprunta le nom d'un de ses maîtres, du célèbre franciscain espagnol *Johannes ab Angelis*, et publia ses éblouissantes poésies sous le pseudonyme d'*Angelus Silesius*. Angelus Silesius et Saint-Martin étaient les guides vénérés de Rachel et les intimes confidens de ses aspirations idéales; elle aimait leur piété hardie, leurs mystérieux éclairs, et néanmoins, ingénieuse et primesautière comme elle était, que de fois il lui arrivait de discuter avec ses maîtres, de les réfuter çà et là en de vives paroles, ou de les commenter librement! M. Varnhagen a eu l'heureuse idée de réunir tous les passages de Silesius ou de Saint-Martin, toutes les maximes profondes, tous les aphorismes de morale et d'expérience intérieure qui avaient provoqué les réflexions de Rachel, et il les a publiés avec les précieuses remarques de ce rare esprit. Ce petit livre est précisément le recueil de pensées du Joubert germanique. M. Varnhagen avait déjà traduit en allemand quelques écrits de Saint-Martin, entre autres la *Lettre à un Ami sur la Révolution française;* ici c'est le

texte même du *philosophe inconnu* que nous avons sous les yeux, accompagné des notes allemandes de Rachel.

Ajoutez à ces notes les gracieuses pages que M. Varnhagen consacre à la duchesse de Bourbon : c'est encore là un curieux épisode de cette histoire du mysticisme que domine le nom de Saint-Martin. Sœur du duc d'Orléans Philippe-Égalité et mère de l'infortuné duc d'Enghien, la duchesse de Bourbon avait connu Saint-Martin avant la révolution, et elle avait puisé dans ses entretiens une ferveur de mysticisme qui s'accrut encore sous les coups du grand orage. La duchesse fut arrêtée pendant la terreur; emprisonnée d'abord à Marseille jusqu'en 96, puis internée à Moulins, elle reçut en 1797 l'ordre de quitter la France et fut conduite à la frontière d'Espagne par un agent du directoire. Cet agent était jeune, spirituel, bienveillant; la duchesse entreprend de dissiper ses préjugés voltairiens, elle discute avec lui, elle attendrit son âme, puis elle l'adresse à Saint-Martin, et, après une longue correspondance que les tristesses de l'exil n'interrompent pas, elle le ramène au christianisme. Les lettres françaises doivent des remerciemens à M. Varnhagen pour le soin qu'il a mis à retrouver cette singulière et touchante aventure; personne n'était plus digne que lui de mettre en lumière ce curieux livre, imprimé sans doute à Barcelone et publié sans nom d'auteur : *Correspondance entre madame de B. et M. R. sur leurs opinions religieuses.* MDCCCXII.

C'est ainsi que, de 1833 à 1848, M. Varnhagen agrandissait chaque jour son rôle d'écrivain; c'est ainsi que, représentant d'une belle période évanouie, il maintenait le culte des souvenirs, et travaillait sans pédantisme à l'éducation de son temps. Son attitude dans les débats littéraires et les transformations sociales marquait plus vivement son influence sur la société de Berlin. A l'apparition de l'école turbulente et fantasque qui prenait le nom de *jeune Allemagne*, une rupture s'était faite entre le monde des lettres sérieuses et les aventuriers de l'imagination. Fidèle aux traditions de sa jeunesse ainsi qu'aux exemples de Rachel, M. Varnhagen d'Ense, tout en gardant cette réserve décente qui fait partie de son originalité, ne dissimula pas ses sympathies pour les tentatives et les espérances de l'esprit nouveau. Un écrivain de cette jeune école aujourd'hui dispersée, M. Charles Gutzkow, a raillé la circonspection de M. Varnhagen et ce qu'il appelle la dignité officielle et diplomatique de son style. Plus juste et plus intelligent, M. Henri Heine voit en lui le cardinal d'Este souriant aux étincelantes créations de l'Arioste. « Où diable, messer Ludovico, avez-vous pêché ces folles histoires? » s'écria le cardinal d'Este en achevant de lire l'*Orlando furioso*. « Vous aussi, dit M. Heine à M. Varnhagen en lui dédiant son *Atta-Troll*, vous aussi,

mon vieil ami, vous poussez la même exclamation, et je vois le même fin sourire sur vos lèvres. Parfois vous riez aux éclats, parfois la méditation plisse tout à coup votre front rêveur; vous recueillez vos souvenirs et vous dites : N'est-ce pas l'écho de mes rêves de jeunesse avec Chamisso, Brentano et Fouqué, quand les rayons de la lune faisaient resplendir les belles nuits bleues? »

Les événemens de 1848 ranimèrent chez M. Varnhagen les idées libérales qui faisaient le fond de ses croyances intellectuelles. Il pensa que sa longue expérience des hommes et des choses de son temps l'autorisait à donner un conseil à l'Allemagne sur la crise qu'elle allait traverser; il publia au mois d'août une brochure pleine de sages avertissemens et de patriotiques espérances; mais déjà les passions étaient soulevées, et mille folles chimères enivraient les esprits. Trompé comme tant d'autres dans un légitime espoir, M. Varnhagen n'a gardé de ces épreuves qu'un attachement plus fidèle à sa cause. Il lui est même arrivé de dépasser la mesure. Ce n'était pas lui qui pouvait prendre goût à ces restaurations du moyen âge essayées par Frédéric-Guillaume IV et son conseil de piétistes, et quand M. de Radowitz imagina je ne sais quel compromis bizarre entre le monde féodal et le monde moderne, il ne fut pas dupe non plus de ces mots de liberté et de constitution arborés comme une bannière par l'éminent orateur. Toutes ces réactions singulières l'affermirent dans sa foi aux principes de 89, et, poussé à bout par l'exaltation des Stahl, des Léo, des Gerlach, il ne craignit pas de s'allier à un parti qui n'est pas le sien. Cet homme qui avait été au service de l'Autriche et de la Russie, l'aide de camp du général Tettenborn; ce diplomate qui avait été le ministre du gouvernement prussien auprès de plusieurs cours d'Allemagne, et qui avait dû le représenter aux États-Unis; cet homme enfin si grave, si naturellement réservé, qui n'avait eu toute sa vie qu'une passion, la passion de savoir et de comprendre, on n'était pas médiocrement surpris de l'entendre parler dans les salons de Berlin comme un des patrons de la démocratie. La démocratie de M. Varnhagen, on le pense bien, ce n'est pas celle qui a effrayé l'Allemagne et l'a ramenée en arrière; c'est surtout une aversion décidée pour ces restaurations du moyen âge, plus fausses, plus trompeuses et plus intolérables à Berlin que partout ailleurs. Cette franchise d'un esprit droit, alors même qu'elle s'emporte au-delà des justes limites, ne sied pas mal au disciple de Kant, à l'ami de Fichte, au biographe de Schlabrendorf et de Bollmann, à l'homme dont Rachel a porté le nom.

M. Varnhagen est surtout le digne représentant de la tradition allemande au XVIIIe comme au XIXe siècle. Tout récemment encore, il complétait ses études sur l'histoire militaire de son pays par une

biographie du général Bulow de Dennewitz. On sait quelle part le général Bulow a prise aux guerres de la Prusse contre la république et l'empire; on sait qu'il fut un des lieutenans de Blücher; et quand les Prussiens nous prirent de flanc à Waterloo et décidèrent le sort de la bataille, c'est sous son commandement, — ce triste souvenir n'est pas effacé, — que les premières colonnes débouchèrent dans la plaine. Quelle différence toutefois entre les fureurs *démoniaques* de Blücher, si bien décrites par l'auteur, et la généreuse humanité de Bulow! C'est là un de ces héros qui plaisent au patriotisme de M. Varnhagen sans blesser ses sympathies pour la France. On ne sent dans ce beau récit aucune trace des défaillances de l'âge; l'habile biographe a toujours la même ardeur au travail, la même netteté de pensée et de style. Ce n'est pas là pourtant, osons-le dire, ce que nous attendions de lui après un long silence; si nous avons fidèlement reproduit cette curieuse destinée d'écrivain, il est évident que M. Varnhagen d'Ense a de plus précieux souvenirs à commenter. Il y a deux parties distinctes dans l'œuvre qu'il a commencée et qu'il lui reste à poursuivre : ici les guerres nationales de 1812 à 1815, là tout le mouvement littéraire et moral des cinquante premières années de notre siècle. Sur les luttes patriotiques de l'Allemagne, l'historien de Blücher, de Tettenborn, de Bulow, et de tant d'autres généraux et maréchaux prussiens, a certainement payé sa dette; qu'il abandonne cette matière épuisée, qu'il revienne aux choses de l'esprit, qu'il ranime par ses tableaux cette noble société intellectuelle où l'Allemagne et la France, quoique divisées par la politique et la guerre, contractaient de si précieux échanges. Pourquoi retracer éternellement une lutte qu'il faudrait plutôt ensevelir dans l'oubli? L'esprit si libéral et si droit de M. Varnhagen ne comprend-il pas que sa fidélité à de tels souvenirs a cessé d'être opportune? Ce n'est pas l'heure assurément de raconter les divisions de l'Europe occidentale; ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut rappeler à l'Allemagne ses luttes avec la France. Nous avons des traditions meilleures, et il vous appartiendrait de les faire aimer. N'est-il pas vrai que l'union des races germanique et romane a été resserrée au commencement de ce siècle par l'échange des littératures? N'est-il pas manifeste qu'il y a eu d'un peuple à l'autre, malgré tant de causes de haine, une influence réciproque produite par les idées et les mœurs? Montrez-nous ce généreux travail, vous qui y avez pris une part si efficace; poursuivez l'éducation de votre pays, dites-lui quels liens l'attachent à nous, délivrez-le du fantôme de 1813, et signalez-lui au contraire l'ennemi réel, grandi dans les steppes du Nord, et qui déjà le presse et l'enveloppe; telle est la conclusion nécessaire de votre œuvre.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

DE LA FRANCE AVEC LA BELGIQUE

La Belgique occupe sur la carte de l'Europe un territoire peu étendu; sa population dépasse à peine quatre millions d'âmes. Cependant son alliance a un grand prix pour nous. C'est la France qui a le plus énergiquement contribué, dans la conférence de Londres, à constituer le royaume belge; il est donc naturel qu'elle tienne à consolider son œuvre. En outre, la Belgique est située sur notre frontière la plus vulnérable, qu'elle couvre de sa neutralité, proclamée par le droit public européen. S'il est vrai que cette neutralité ait été reconnue par les grandes puissances comme une garantie contre nous, elle nous donne également, en cas de guerre européenne, un gage de sécurité et un élément de défense. Enfin la Belgique est un pays où la production et la consommation ont atteint un développement très remarquable; elle figure au troisième rang parmi les peuples avec lesquels nous entretenons des relations de commerce. A ces divers titres, au point de vue politique comme au point de vue commercial, une alliance étroite est également nécessaire à la prospérité des deux pays.

La royauté de 1830 avait sainement compris, dès l'origine, ce grand intérêt. Lorsque la révolution de 1848 eut brisé les liens de famille qui unissaient les deux couronnes, les considérations politiques et commerciales, échappant à la mobilité des passions révolutionnaires, conservèrent toute leur influence. Si, dans le courant de 1852, les gouvernemens de France et de Belgique se virent entraînés à échanger quelques vives paroles, les conseils de la paix ne tardèrent point à prévaloir, et la conclusion récente d'un traité de commerce, signé à Bruxelles le 27 février 1854, vient d'effacer les traces de ces difficultés passagères.

Aujourd'hui on ne compte pas moins de quatre traités ou conventions en vigueur entre la Belgique et la France : un traité de navigation, conclu le 17 novembre 1849; une convention littéraire et une convention commerciale en date du 22 août 1852; enfin le traité du 27 février 1854. Il n'est pas inutile d'examiner le sens et la portée de ces différens actes diplomatiques. Cet exposé nous permettra de considérer dans leur ensemble les négociations qui ont été, à plusieurs époques, engagées entre les deux gouvernemens, d'apprécier la politique commerciale suivie à Paris et à Bruxelles, et de faire ressortir la gravité des intérêts qui, de part et d'autre, viennent de recevoir satisfaction.

I.

Avant la révolution qui triompha à Bruxelles en septembre 1830, le tarif hollandais, appliqué aux produits français sur les frontières de la Belgique, était très rigoureux. Si le gouvernement des Pays-Bas n'avait consulté que l'intérêt de ses anciennes provinces, il serait demeuré fidèle, en matière de législation douanière, aux traditions nationales qui s'étaient de tout temps prononcées en faveur de la liberté des échanges : en effet, la Hollande, nation maritime, pays d'entrepôt et de transit, devait naturellement ouvrir ses ports et ses frontières aux produits étrangers; mais, après l'annexion des provinces belges, le gouvernement eut à tenir compte des nombreux intérêts manufacturiers qui invoquaient son appui. Les Pays-Bas n'étaient plus seulement une nation maritime; ils étaient devenus nation industrielle, et ils se virent peu à peu, par la force des choses, conduits à employer, au profit des manufacturiers belges, le mécanisme de la protection. Lors même que les convenances politiques ne leur auraient point conseillé de ménager, dans leurs nouvelles possessions, une industrie qui était née et qui avait grandi sous la domination de l'empire, ils auraient eu un intérêt direct à favoriser en Belgique le développement de la richesse manufacturière, qui devait faciliter sur le marché de la métropole le placement des produits de Java. Il existait donc entre la Hollande et les provinces belges une sorte de contrat, dont l'exécution pouvait blesser les opinions économiques des armateurs d'Amsterdam, mais qui en même temps cimentait par la fusion des intérêts l'alliance des deux peuples que les destins de la guerre et la volonté de l'Europe avaient replacés sous les mêmes lois.

Aussi le cabinet de La Haye s'empressa-t-il de saisir le premier prétexte qui s'offrit à lui pour écarter du marché belge la concurrence française. Les mesures de douane prises par la France en 1822 et 1823 avaient aggravé le tarif des bestiaux et des laines, et les chambres de la restauration ne dissimulaient pas leurs tendances prohibitionistes. Cette politique regrettable, dont aujourd'hui encore nous portons la peine, devait provoquer des représailles. L'Allemagne riposta à la législation de 1822 par l'établissement de droits très élevés sur nos produits. Les Pays-Bas s'émurent de même, et un arrêté du 20 août 1823 dressa contre nous une barrière de prohibitions et de surtaxes que nos principales marchandises ne pouvaient plus franchir. Dès ce

moment, les fabriques belges furent énergiquement protégées contre l'industrie française. Telle était la situation en 1830.

Les révolutions, qui bouleversent tant de choses, ne déplacent pas les intérêts. Sans doute, la Belgique se trouvait, dès le lendemain de son triomphe, rattachée à l'alliance française : la France seule était en mesure de plaider avec succès et sans arrière-pensée, dans les conseils de l'Europe, la cause de la nationalité belge; mais les sympathies politiques ne détruisaient pas l'antagonisme industriel qui existait entre les deux pays. Après comme avant 1830, les tarifs établis par la Hollande en 1823 repoussèrent les marchandises françaises. La révolution qui venait de renverser la domination de la maison d'Orange laissa debout les droits de douane, et l'on vit alors cette anomalie singulière, que de toutes les nations avec lesquelles la Belgique entretenait des relations commerciales, la France, son alliée la plus intime, était en même temps la plus maltraitée. Ce fut seulement en 1838 que la plupart des dispositions restrictives de l'arrêté hollandais de 1823 disparurent de la législation belge.

Lorsque pour la première fois les cabinets de Paris et de Bruxelles songèrent à négocier un acte diplomatique destiné à asseoir sur des bases durables les rapports commerciaux des deux peuples, on découvrit les difficultés sans nombre qui devaient s'opposer à la réalisation de ce projet, si naturel pourtant et dicté par les considérations les plus évidentes de bonne politique et d'équité mutuelle. D'un côté, la France déclarait qu'elle n'était pas en mesure de lever les prohibitions de son tarif et d'offrir à l'exubérance de la production belge l'écoulement que celle-ci réclamait; d'autre part, sitôt que nous sollicitions un dégrèvement quelconque en faveur d'un article de notre industrie, les intérêts belges se soulevaient avec indignation; ils se prétendaient sacrifiés, se posaient en victimes et reprochaient à la France d'exploiter, dans des vues égoïstes, l'influence politique dont elle jouissait à Bruxelles. Ces récriminations étaient assurément fort injustes, car, malgré le maintien de nos prohibitions, la Belgique obtenait en France, pour ses fontes et ses houilles notamment, des avantages de tarif qui contrastaient avec l'élévation exceptionnelle des taxes qu'elle imposait à nos marchandises; mais elle se sentait forte de sa faiblesse même : ses ministres savaient que le cabinet français ne s'obstinerait pas à exiger des concessions qui auraient pu compromettre la popularité du roi Léopold, en sorte que les négociations, engagées dès 1831, n'aboutissaient qu'à des ajournemens.

On discuta pendant plusieurs années. Fatigués de ne pouvoir s'entendre sur l'échange de concessions partielles, les négociateurs furent amenés à élargir l'horizon du débat et à examiner le projet d'une union douanière. On eût ainsi tranché d'un seul coup toutes les difficultés de détail, en opérant une fusion complète entre les intérêts commerciaux, industriels et financiers des deux pays. C'était une grande pensée. Justifiée par l'exemple du Zollverein, elle se recommandait par la raison politique. Elle donnait satisfaction à la Belgique, qui acquérait pour ses manufactures un marché de trente-quatre millions d'âmes, et elle coupait court aux tendances qui s'étaient plusieurs fois déjà manifestées à Bruxelles en faveur d'une alliance plus étroite avec

l'Allemagne. Il y avait en outre, dans la suppression des frontières de douane et dans la communauté du régime commercial, une garantie de bonne entente et d'union qui devait faire tourner complétement à notre profit le principe de neutralité proclamé contre nous lors de la constitution de la nationalité belge. Conçu dès 1835, ce projet fut tour à tour abandonné, repris, ajourné sous la pression des influences si diverses qui, soit à l'intérieur, soit au dehors, s'agitaient en présence d'une telle éventualité. L'Angleterre et l'Allemagne n'étaient pas indifférentes, on le pense bien, à la réalisation d'un plan qui reculait jusqu'à l'Escaut les frontières commerciales de la France. Cependant les deux gouvernemens, d'accord avec les penchans et avec les intérêts dynastiques de leurs souverains, ne se seraient point arrêtés devant les susceptibilités inquiètes des cours étrangères, et tout porte à croire que l'union douanière eût été définitivement consommée, si l'opposition la plus violente n'était venue de certains partis qui, en France et en Belgique, par des motifs très différens, croyaient apercevoir dans la mesure projetée la source de graves périls. En Belgique, les représentans des principales industries, sauf ceux de la contrefaçon, acceptaient l'union douanière; mais les politiques prétendaient qu'elle porterait une atteinte à l'indépendance nationale, et qu'elle réduirait le royaume de Belgique à l'état de département français. En France au contraire, les esprits politiques la désiraient ardemment comme une force nouvelle pour le pays, tandis que les industriels la repoussaient de tous leurs efforts, en alléguant qu'elle exposerait les manufactures, et en particulier les usines métallurgiques, à une concurrence mortelle. Il est superflu de reproduire aujourd'hui les argumens qui furent invoqués de part et d'autre au sujet de cette grave question. A deux reprises, en 1840 et en 1842, l'union, triomphant des objections secondaires que les intérêts lui opposaient, fut à la veille d'aboutir; mais, au moment de signer l'acte, le courage manqua, et rien ne fut fait. Ce fut une lourde faute. Déjà, en 1838, les chambres belges, dans un accès de mauvaise vouloir, avaient refusé de ratifier un traité de navigation que l'on avait conclu à grand'peine, et dont les stipulations paraissaient des plus simples; en 1842, à la suite du dernier échec subi par le projet d'union, l'opinion publique à Bruxelles, à Gand, à Anvers, pressait le ministère de rompre avec l'alliance française, et de se tourner définitivement vers l'Allemagne.

Ce mouvement de conversion vers le Zollverein était, en effet, représenté comme la solution inévitable de la crise. On reconnaissait que la Belgique, avec son immense production industrielle, ne pouvait se contenter de son propre marché, et qu'elle avait absolument besoin de se procurer au dehors un débouché régulier et considérable. Dépourvue de marine, elle renonçait aux échanges transatlantiques; il fallait donc qu'elle trouvât ce débouché sur ses frontières, et, la France lui échappant, elle devait nécessairement se retourner vers l'Allemagne. De son côté, le Zollverein, éclairé par l'expérience sur les avantages de l'association, se montrait tout disposé à s'unir intimement avec un pays qui lui offrait, par le port d'Anvers, une ouverture plus directe sur l'Océan. Aussi, bien que cette nouvelle alliance rencontrât également de graves objections, les esprits l'envisageaient assez volontiers, et le

gouvernement belge exploitait habilement vis-à-vis du cabinet français l'épouvantail d'une union conclue avec le Zollverein. Une circonstance imprévue vint fort à propos au secours de notre politique.

Par l'ordonnance du 26 juin 1842, le gouvernement français éleva dans une proportion très sensible les droits d'entrée sur les fils et les tissus de lin et de chanvre. Cette mesure était universellement réclamée par notre industrie. Les importations étrangères offraient, depuis plusieurs années, un accroissement très considérable; de 5 millions de kilogrammes en 1830, elles s'étaient successivement élevées à 15 millions de kilogrammes. L'ordonnance du 26 juin était particulièrement dirigée contre la Grande-Bretagne, où le travail du lin, favorisé par les merveilleux progrès de la mécanique, avait pris un développement extraordinaire; mais elle frappait du même coup les importations de la Belgique, qui, sans égaler celles de l'Angleterre, concouraient à notre approvisionnement. Elle devait surtout exercer une influence désastreuse sur la situation des Flandres, car ces provinces, autrefois si prospères, étaient presque ruinées par la concurrence récente du tissage mécanique, et la fermeture de notre marché allait plonger leur population dans la plus affreuse détresse. Effrayé, le cabinet belge se rapprocha immédiatement de la France. Il sollicita le maintien de l'ancien tarif pour les fils et les tissus de la Belgique, et il offrit en échange certaines faveurs de douane ou d'accise pour les vins, les soieries et les sels importés de France. De plus, il s'engagea à établir sur les fils et tissus de lin introduits par ses autres frontières un tarif analogue à celui que la France appliquait exceptionnellement aux produits liniers de la Belgique. Tel fut l'objet de la convention du 16 juillet 1842.

Cette convention, signée d'urgence et en face d'un péril pressant, fut critiquée par les industriels des deux pays. En France, les filateurs du département du Nord se plaignirent très amèrement des faveurs concédées à la Belgique. Quant aux Belges, ils faisaient observer que la France, en élevant, par l'ordonnance du 26 juin, le tarif des produits liniers, s'était donné les premiers torts, et que le dégrèvement prononcé par le traité était purement et simplement le retour à un régime dont la Belgique était depuis longtemps en possession; ils déploraient donc les concessions que l'on venait de nous accorder pour n'obtenir que le maintien d'un ancien tarif; enfin ils prétendaient que l'obligation d'imposer aux fils anglais un tarif égal à celui que les fils belges rencontraient à la frontière française serait très onéreuse pour les tisserands des Flandres, qui allaient payer plus cher leur matière première. Ces critiques, émanées de l'égoïsme industriel, n'avaient aucune portée. En effet, l'industrie du lin s'était établie assez solidement en France pour n'avoir point à redouter la lutte avec les Flandres; il lui suffisait d'être protégée contre la concurrence anglaise, la seule qui fût de nature à lui inspirer de légitimes inquiétudes. Pour la Belgique, il était certain que la convention de 1842 lui rendait un immense service en conservant à l'une de ses principales industries un marché qui lui était plus que jamais indispensable, et le cabinet de Bruxelles devait tenir compte des embarras diplomatiques que se préparait le gouvernement français en lui accordant le bénéfice d'un tarif différentiel le lendemain du jour où il avait surtaxé très fortement les fils et tissus im-

portés d'Angleterre; car on était fondé à supposer que le cabinet de Londres, d'ordinaire si susceptible quand les intérêts du commerce sont en jeu, ne verrait pas sans déplaisir cette faveur nouvelle concédée à la Belgique, qui jouissait déjà d'un tarif réduit pour l'importation en France des houilles et des fontes.

La Belgique ne se borna pas à méconnaître les avantages incontestables de la convention; elle nous devint presque hostile. Dès le mois d'août 1842, elle étendit au Zollverein les dégrèvemens stipulés en faveur de nos produits, et en 1844 elle conclut un traité de commerce avec la Prusse. Dans l'intervalle, elle avait élevé les droits sur les tissus de laine, sans excepter de cette surtaxe les tissus français. L'ensemble de ces actes, et surtout les tendances allemandes du cabinet de Bruxelles, furent énergiquement dénoncés au sein de la chambre des députés, lorsqu'elle fut appelée en 1845 à sanctionner par son vote les clauses douanières contenues dans le traité. Le ministère lui-même avoua que la Belgique n'était point demeurée fidèle à l'esprit qui avait inspiré les négociateurs, et que le traité devait être révisé. La chambre des députés ne ratifia la convention que sous cette réserve, et dans l'intérêt exclusif de notre politique étrangère.

Le traité expirait le 10 août 1846. Dans le courant de 1845, on entama de nouvelles négociations, et un second traité fut conclu le 13 décembre. Les débats qui avaient eu lieu au sein de la chambre des députés imposaient au gouvernement français le devoir d'exiger de la Belgique des conditions plus équitables, et en particulier la suppression de la contrefaçon. Sur ce dernier point, les résistances furent invincibles. Pour les clauses commerciales, on parvint à s'entendre. Le tarif différentiel accordé aux fils et tissus de lin belges fut maintenu, mais seulement pour l'importation de quantités déterminées. Toutefois cette limitation, établie en vue de calmer les inquiétudes de l'industrie française, était, à vrai dire, nominale, car elle dépassait les chiffres que pouvait atteindre, même dans les conditions les plus favorables, l'importation belge. Un dégrèvement pour les machines et mécaniques et pour les ardoises compléta l'ensemble des concessions faites à la Belgique. De son côté, la France obtenait, indépendamment du maintien des clauses de 1842, relatives aux vins et aux soieries, certaines faveurs ou garanties applicables aux sels, aux fils et tissus de laine et de coton.

Ce second traité provoqua en France et en Belgique des objections analogues à celles qui s'étaient déjà produites lors de l'examen de la première convention. Par une fatalité étrange, ces actes, qui étaient destinés à resserrer l'union des deux peuples, ne semblaient propres qu'à soulever des discussions irritantes et à envenimer les rapports mutuels. Et cependant, de part et d'autre, les intérêts les plus essentiels avaient reçu pleine satisfaction : pour la Belgique, l'intérêt des Flandres; pour la France, l'intérêt politique. Il n'en fallait pas davantage pour justifier un traité qui réalisait à ce double point de vue la pensée des négociateurs, et l'on s'explique difficilement, surtout en présence des échanges prospères qui se maintinrent entre les deux pays, les critiques dont il fut l'objet. Quoi qu'il en soit, les chambres ne consentirent à le sanctionner que pour un terme de six anness.

Nous nous bornons à enregistrer le traité de navigation du 17 novembre

1849, qui a stipulé la réciprocité du traitement national pour les marchandises importées dans l'un ou l'autre pays sous les pavillons respectifs, ainsi que la fixation d'un droit de tonnage égal. Ce traité est encore en vigueur. Nous avons hâte d'arriver aux conventions plus récentes qui ont enfin consolidé nos rapports commerciaux avec la Belgique.

II.

L'exposé qui précède a fait ressortir les difficultés que rencontrait de 1830 à 1848 la négociation de traités de commerce entre les cabinets de Paris et de Bruxelles. A cette époque, cependant, le bon vouloir des ministres et des souverains n'était point douteux. Il était donc aisé de prévoir qu'à l'expiration du traité de 1845 les mêmes obstacles se représenteraient, et que l'on verrait se réveiller, en Belgique comme en France, les anciennes agitations de l'antagonisme industriel. De plus, la situation politique était bien différente en 1852. Non-seulement la révolution de 1848, en renversant la maison d'Orléans, venait de rompre l'alliance dynastique qui avait si puissamment contribué à maintenir à travers les incidens les plus difficiles la bonne harmonie des relations internationales, mais encore le coup d'état du 2 décembre avait excité en Belgique de vives défiances contre le gouvernement français, et ces défiances s'exprimaient publiquement, dans un langage très hostile, grâce au libéralisme extrême de la loi belge en matière de presse. Les élémens de concorde qui existaient de 1831 à 1848 avaient disparu pour faire place à des sentimens fort opposés. Ce n'est pas tout : l'opinion d'une partie du peuple belge s'était singulièrement refroidie à l'égard des traités de commerce, dont on contestait avec plus ou moins de raison les avantages, et le ministre de l'intérieur à Bruxelles, M. Charles Rogier, ne dissimulait pas son éloignement pour ce genre de conventions. Enfin la France ayant nettement déclaré qu'elle réclamerait désormais, par une clause formelle, la suppression définitive de la contrefaçon littéraire, des influences très puissantes combattaient de tous leurs efforts la reprise de négociations qui pouvaient avoir pour résultat de ruiner une industrie sérieusement décorée du titre pompeux d'*industrie nationale*.

Dans de semblables dispositions, il n'est pas surprenant que les conférences ouvertes à Paris pour la discussion des bases d'un nouveau traité n'aient point abouti d'abord. Aussi, à la date du 10 août 1852, la convention de 1845 prit fin, et les marchandises pour lesquelles elle avait stipulé un régime de faveur dans l'un et l'autre pays rentrèrent, quant aux tarifs de douane, sous l'application du droit commun. Toutefois, en même temps qu'on laissait tomber le traité de 1845, on signa, le 22 août, deux arrangemens ayant pour objet, l'un de consacrer dans chaque pays le principe de la propriété littéraire et artistique; l'autre, d'accorder à la Belgique, à titre de compensation, des dégrèvemens de tarifs sur le houblon, les bestiaux et certains tissus de laine. La question de la contrefaçon, si longtemps ajournée, se trouvait donc tranchée malgré l'opposition des représentans de la typographie belge.

Dans la pensée du cabinet de Bruxelles, la signature de ces deux arrange-

mens, si limités qu'ils fussent, devait clore les négociations; dans la pensée du gouvernement français, elle n'était au contraire qu'un acheminement vers une entente générale. Cette dissidence d'appréciation s'explique par la situation différente que créait à la France et à la Belgique l'application réciproque du droit commun en matière de tarifs En effet, les produits français, ayant à supporter en Belgique les droits du tarif général, allaient être moins favorablement traités que les marchandises allemandes; au contraire les principaux produits de l'importation belge en France, les fontes et les houilles, demeuraient, comme par le passé, en possession de droits différentiels qui leur facilitaient l'entrée sur notre marché. Évidemment les conditions n'étaient pas égales, et l'équilibre se trouvait complétement rompu au préjudice de la France.

Aussi, dès le 9 septembre, M. le ministre des affaires étrangères invitait M. Firmin Rogier, ministre du roi des Belges à Paris, à lui faire connaître « si le cabinet de Bruxelles était disposé à replacer immédiatement les rapports commerciaux des deux pays sous le régime du traité de 1845, sauf à discuter ultérieurement les mesures destinées à améliorer ou à étendre les clauses douanières renfermées dans ce même traité. » M. Drouyn de Lhuys ajoutait que, si cette ouverture était repoussée, il se verrait forcé de modifier, à l'égard des houilles et des fontes belges, le système de taxes établi dans la zone de notre frontière du nord. Cette mise en demeure, qui ne tarda pas à être suivie d'effet (décret du 14 septembre), fut le point de départ d'une correspondance très aigre entre M. le ministre des affaires étrangères et M. Firmin Rogier (1). Le gouvernement belge affecta de s'en montrer fort surpris. La modification du système des zones devait être évidemment considérée comme un acte hostile; or la Belgique pouvait-elle s'attendre à cette déclaration de guerre après la signature des conventions du 22 août, qui avaient consacré la paix? Aurait-elle accédé à la suppression de la contrefaçon, si elle avait pensé un seul instant que le lendemain même elle serait frappée dans ses intérêts les plus essentiels? Enfin le gouvernement français avait eu le choix entre diverses combinaisons, dont l'une impliquait la prorogation provisoire de la convention de 1845 jusqu'à la conclusion d'un traité définitif, sous la condition que, pendant le délai, le droit de 15 centimes serait maintenu en faveur des houilles belges : pourquoi, étant libre d'accepter cette combinaison, l'avait-il rejetée pour adopter la combinaison plus restreinte qui ne comprenait que les bases des traités conclus le 22 août? — Tels étaient en résumé les argumens de la Belgique, et l'on doit reconnaître qu'à première vue ils semblaient assez plausibles, car d'ordinaire on ne signe pas un traité de paix la veille d'une bataille; mais la situation n'était pas aussi nette que l'indiquait l'exposé, fort habile d'ailleurs, de M. Firmin Rogier.

Le principal ministre du cabinet belge ayant à plusieurs reprises exprimé sa répugnance contre les traités de commerce et son peu de confiance dans le succès de nouvelles négociations, il était naturel que le gouvernement français ne s'exposât pas à un échec, et qu'il se contentât de la seule combi-

(1) Voyez cette correspondance dans l'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1852-53, p. 898 et suiv.

naison qui, dans la circonstance, pouvait réussir. Les conventions du 22 août s'appliquaient à un objet distinct sur lequel on était parvenu à tomber d'accord, c'est-à-dire à la suppression de la contrefaçon; mais, ce point vidé, chacun recouvrait, pour l'ensemble des tarifs de douane, sa liberté de mouvement, et la Belgique ne devait pas être surprise que, traités défavorablement chez elle, nous fussions peu disposés à continuer de la traiter favorablement chez nous. On lui disait d'ailleurs que les mesures dont elle se plaignait n'avaient d'autre but que de l'amener à reprendre sérieusement, dans son propre intérêt comme dans le nôtre, les négociations auxquelles M. Ch. Rogier n'avait point concouru avec l'empressement nécessaire. Mais il y avait probablement dans cette lutte épistolaire, engagée entre les deux cabinets, autre chose qu'un débat commercial : le style acerbe des dépêches indiquait assez clairement que la querelle suscitée à propos des houilles était surtout une querelle politique, et que l'ensemble des rapports diplomatiques était gravement compromis. De là des appréhensions très sérieuses qui heureusement ne furent pas de longue durée. M. Ch. Rogier fut renversé, M. H. de Brouckère devint ministre des affaires étrangères de Belgique, et, par un traité signé le 9 décembre 1852, la convention de 1845 fut remise en vigueur à partir du 15 janvier suivant jusqu'à la conclusion d'un traité définitif; l'échange des ratifications des deux conventions du 22 août fut ajourné à la même époque. Les négociations se suivirent à Bruxelles, et elles aboutirent enfin, après tant de retards et de vicissitudes, au traité du 27 février 1854!

Voici en peu de mots l'économie de ce traité. La Belgique a obtenu de la France : 1° le maintien des clauses de la convention de 1845 pour les fils de lin et de chanvre, une réduction nouvelle de 15 pour 100 sur les droits d'entrée des tissus, mais jusqu'à concurrence de 2 millions de kilogrammes par année, l'adoption de types plus favorables pour le classement des toiles et l'admission au transit par la France des toiles fabriquées en Belgique avec des fils étrangers, faculté qui n'était antérieurement accordée qu'aux tissus fabriqués avec des fils belges; 2° la garantie d'une réduction de 10 pour 100 sur le tarif général dans le cas où les droits appliqués en France aux bestiaux étrangers par le décret du 14 septembre 1853 seraient exhaussés; 3° la levée de la prohibition sur les faïences de terre de pipe et de grès fin, et l'établissement d'un tarif représentant environ 30 pour 100 de la valeur; 4° des suppressions ou abaissemens de droits sur les écossines, la chaux, les glaces, les machines et mécaniques, les tresses et chapeaux de paille; 5° l'admission des denrées coloniales, qui sont prohibées à l'entrée de la frontière de terre par notre loi du 28 avril 1816; 6° la réduction à 2 francs du droit de tonnage applicable au pavillon belge dans les ports d'Algérie; 7° la garantie, conditionnelle toutefois, que les droits sur les houilles et les fontes belges ne seront pas augmentés.

En échange de ces avantages, la Belgique a concédé à la France : 1° le maintien des faveurs accordées par la convention de 1845 aux vins et aux tissus de soie, une bonification de 7 pour 100 pour les sels bruts à titre de déchet (1),

(1) La convention de 1845 avait fixé le déchet à 12 pour 100; mais ce taux ne pouvait

le retrait de certaines surtaxes qui frappaient les fils et tissus de laine ainsi que les ouvrages de mode; 2° la liberté de transit, à travers la Belgique, pour les marchandises expédiées de la France ou vers la France; 3° la jouissance du traitement maritime accordé à la Grande-Bretagne par le traité du 27 octobre 1851; 4° l'abolition des droits différentiels sur les cotons, les bois d'ébénisterie et de teinture, les huiles d'olive et le soufre; 5° la réduction des taxes d'entrée sur les plâtres et les houilles; 6° la suppression ou l'abaissement des droits de sortie sur les charbons de bois et le pyrite de fer, ainsi que la garantie que les droits à l'exportation des étoupes, des chanvres et des lins ne seront pas exhaussés.

De plus, le traité contient diverses clauses communes aux deux parties, à savoir : l'application d'une taxe uniforme de 4 francs par 100 kilogrammes sur les ardoises importées de chacun des deux pays dans l'autre, la fixation d'un droit de patente de 20 francs pour les commis-voyageurs, et l'engagement pris par le gouvernement belge de présenter aux chambres législatives un projet de loi pour autoriser les sociétés anonymes françaises à ester en justice devant les tribunaux belges, par réciprocité de la faculté analogue dont jouissent en France les sociétés belges.

Enfin, pour se former une idée complète du nouveau droit conventionnel qui régit aujourd'hui les relations commerciales entre la France et la Belgique, il faut ajouter aux stipulations qui précèdent les clauses qui sont inscrites dans les deux conventions du 22 août 1852, et que nous avons analysées plus haut.

Nous ne saurions entrer ici dans l'examen détaillé des trois traités. Les personnes familiarisées avec l'étude des législations douanières auront aisément compris, à la simple énumération des concessions réciproques, la portée des garanties et des faveurs nouvelles qui doivent assurer le développement des échanges commerciaux entre la France et la Belgique. Qu'il nous suffise de signaler les points saillans, et de mettre successivement en relief les avantages les plus essentiels que vient d'obtenir chacun des deux pays.

Pour la France, il est incontestable que le résultat le plus précieux de l'ensemble des négociations, c'est la suppression de la contrefaçon belge. En 1842 et en 1845, le gouvernement français n'avait pu arracher cette clause aux résistances obstinées du cabinet de Bruxelles. On dut alors poursuivre la contrefaçon sur un autre terrain; on l'attaqua sur les principaux marchés d'Europe où elle écoulait ses produits, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. De là les nombreuses conventions littéraires que notre gouvernement a conclues avec ces différens pays, surtout depuis que le décret du 28 mars 1852 a proscrit en France, à titre général et sans condition de réciprocité, la contrefaçon des ouvrages étrangers. Privée ainsi de ses débouchés, la Belgique entrevit la ruine prochaine d'une industrie déloyale, dont les bénéfices, considérables dans l'origine, se trouvaient notablement restreints par l'effet de la concurrence. D'ailleurs, il faut le dire, la contrefaçon rencontrait en Bel-

être maintenu, par suite des engagemens pris par la Belgique envers la Grande-Bretagne dans un traité de navigation et de commerce conclu en 1851.

gique même de puissans adversaires. Dès 1849, les principaux écrivains belges sollicitèrent, par des pétitions adressées à la chambre des représentans, l'interdiction de la réimpression des ouvrages non autorisés; ils firent ressortir le préjudice que cette industrie causait à la littérature nationale dont elle arrêtait l'essor. Voici comment s'exprima, dans la séance du 4 juin 1849, le rapporteur de ces pétitions : « La question que soulèvent les pétitionnaires a perdu de son importance depuis que la réimpression des livres étrangers a détruit en grande partie, par l'excès de la concurrence, l'avantage qu'elle avait à ne pas payer de droits d'auteur... Cependant la contrefaçon, justifiable au point de vue purement légal, n'en est pas moins contraire à tous les principes d'équité internationale. Il serait à désirer que le gouvernement belge cherchât, par la voie des négociations diplomatiques, à en procurer l'abolition. » La chambre des représentans adopta sans opposition les conclusions du rapport. Ce vote était significatif; il donnait pleine liberté au ministère pour accueillir, à la première occasion, les vœux du gouvernement français, et dès ce moment l'on devait s'attendre à voir l'abolition définitive de la contrefaçon figurer au nombre des clauses consenties par la Belgique lors de la reprise des négociations commerciales.

Par conséquent, en abandonnant enfin la contrefaçon, le cabinet de Bruxelles ne faisait plus un grand sacrifice, et nous-mêmes, en obtenant cette clause, nous ne faisions plus un grand profit, puisque nous avions déjà trouvé le moyen de resserrer dans des limites étroites le débouché de la typographie belge. Toutefois, au point de vue moral, il ne nous était pas indifférent d'éteindre la contrefaçon dans son propre foyer et d'en finir avec cette production déloyale qui avait trop longtemps défié les efforts de notre diplomatie. Il faut donc accueillir avec empressement la satisfaction qui nous est donnée, et la placer au premier rang des concessions qui viennent de nous être faites par la Belgique.

Quant aux autres stipulations, elles assurent aux principaux articles français sur le marché de la Belgique un traitement favorable. Nous avons exporté pour ce pays, en 1852, une valeur de 30 millions de francs en tissus de soie, 13 millions de tissus de laine, 8 millions de vins; pour ces trois articles notamment, nous conservons le régime avantageux qui avait été concédé à la France en 1845; nous jouirons même de faveurs nouvelles par suite de l'abolition de diverses surtaxes qui frappaient depuis 1845 quelques-uns de nos produits.

La Belgique a obtenu des avantages marqués en retour. Le débouché que nous offrons à son industrie linière lui est de nouveau garanti. On sait que la faculté d'exporter les produits liniers est pour les Flandres une question de vie ou de mort. C'est en vue de cet intérêt si pressant que le cabinet de Bruxelles a conclu les traités de 1842 et 1845, traités si violemment attaqués dans l'ensemble par l'opinion publique en Belgique, mais acceptés cependant ou plutôt subis par la chambre des représentans, parce qu'ils assuraient l'écoulement des produits des Flandres. Le traité du 27 février 1854 confirme ce qui avait été précédemment stipulé pour les fils, et il augmente dans une proportion notable les concessions applicables aux toiles, puisqu'il

accorde un nouveau dégrèvement de 15 pour 100. Il est vrai que la quantité des toiles admissibles au droit privilégié a été réduite à 2 millions de kilogrammes, alors que le traité de 1845 avait fixé cette quantité à 3 millions; mais comme les importations de toiles belges en France atteignent à peine, depuis plusieurs années, la moyenne de 1,200,000 kilogrammes, leur situation, sous le régime du traité de 1854, sera beaucoup meilleure qu'elle ne l'était sous l'application des conventions précédentes, et M. de Brouckère a dit avec raison : « Mieux vaut un crédit moins large avec la chance de le remplir qu'un crédit, fût-il illimité, mais sans les moyens d'en user (1). »

La levée de la prohibition qui frappait en France les cotonnettes et étoffes à pantalon ainsi que la poterie de grès fin (2) constitue au profit de la Belgique un avantage d'autant plus appréciable que ce pays obtient, quant à présent du moins, une faculté d'importation qui n'est partagée par aucun autre. Pour la poterie, il y a près de vingt ans que l'on songe en France à abolir la prohibition, et notre industrie reconnaît elle-même qu'elle est en mesure de soutenir la concurrence étrangère. Quant aux étoffes de laine, les manufacturiers de Roubaix, qui fabriquent particulièrement les articles similaires de ceux que le traité admettra désormais à l'entrée en France, ont exprimé des plaintes très vives contre la faveur accordée à l'industrie belge; cependant il faut remarquer que la prohibition est remplacée par un droit de 25 pour 100, et ce droit semble assez élevé pour protéger nos manufactures, que défendent en outre le bon goût et la solidité de leur fabrication.

Les réductions de droits accordées à la Belgique pour l'importation en France des livres, papiers, estampes, encre et caractères d'impression sont la conséquence naturelle de la suppression des contrefaçons. Elles ouvrent à la typographie belge une carrière nouvelle. Au lieu de contrefaire les œuvres de nos écrivains, les imprimeurs de Bruxelles pourront se livrer désormais à la réimpression loyale, soit même à la publication des livres français, et ils trouveront sur notre marché le placement d'une partie de leurs produits (3).

Les stipulations relatives au houblon, aux glaces, aux machines et mécaniques n'ont pas une moindre importance, et elles doivent exercer une influence assez sensible sur les envois de la Belgique à destination de la France. Le tarif du houblon notamment est abaissé de plus de 40 pour 100 (40 fr. par 100 kilog. au lieu de 72 fr.). Néanmoins l'une des clauses qui ont été le plus remarquées dans le traité du 27 février 1854 est sans contredit celle qui règle

(1) Exposé de motifs du traité de 1854, présenté à la chambre des représentans.

(2) La prohibition sur la poterie de provenance belge ne sera levée qu'un an après l'échange des ratifications du traité.

(3) De 160 et 107 fr. 50 cent. par 100 kilos, ce droit sur les livres français ou étrangers imprimés en Belgique est abaissé à 20 fr.; pour les papiers, le droit qui variait de 86 à 160 fr. est ramené au taux uniforme de 25 fr. Le gouvernement français a donc reculé la limite de ses concessions aussi loin que possible. Le tarif belge sur les mêmes articles a été en même temps réduit; il demeure encore au-dessous du nouveau tarif français. Les conditions de l'industrie du papier et des impressions étant plus favorables en Belgique qu'en France, la différence qui subsiste dans les chiffres des deux tarifs est parfaitement justifiée.

le traitement des houilles et des fontes belges à leur entrée en France. Nous avons déjà dit que ces deux produits jouissent, en vertu de notre tarif général, d'un droit de faveur, lorsqu'ils entrent par la frontière du nord. Lors des négociations de 1842 et de 1845, le gouvernement français, tout en affirmant qu'il n'avait point l'intention de modifier cet état de choses, s'était refusé à consacrer par un engagement diplomatique le maintien du régime des zones; il entendait ainsi ne point aliéner sa liberté d'action. En 1852, le cabinet de Bruxelles insista de nouveau pour que le traité destiné à remplacer la convention de 1845 renfermât une disposition précise sur le tarif des houilles et des fontes. Cette prétention fut péremptoirement écartée, et l'on a vu plus haut par quel enchaînement de circonstances le gouvernement français se vit amené à élever ce tarif, afin de déterminer le gouvernement belge à renouer les négociations qui ont abouti au traité de 1854. La difficulté devait se représenter lors de la discussion de ce traité; mais comme de part et d'autre les sentimens étaient devenus plus concilians, elle fut aisément résolue au moyen de la rédaction suivante : « ... Le taux des droits actuellement en vigueur pour les houilles et les fontes d'origine belge importées en France par les frontières de terre ne sera pas exhaussé. — Toutefois, si un grand intérêt national et des circonstances de force majeure imposaient au gouvernement de sa majesté l'empereur des Français l'obligation d'élever son tarif de douanes à l'égard des deux produits précités, il est convenu que le gouvernement de sa majesté le roi des Belges aurait le droit de dénoncer le présent traité et d'en faire intégralement cesser les effets dans les trois mois qui suivront la date de cette dénonciation. » (Article 17.) — Cette rédaction n'engage point l'avenir, et elle est conçue en termes tels que les deux gouvernemens pouvaient s'y rallier sans paraître démentir leurs anciennes prétentions, sans éprouver dans leur dignité ni dans leurs intérêts matériels aucune atteinte.

On s'explique l'insistance avec laquelle le cabinet de Bruxelles s'est attaché à stipuler pour les houilles le maintien du régime favorable qui leur est actuellement appliqué. La Belgique possède 134,000 hectares de terrains houillers, qui représentent environ 5 pour 100 de l'étendue totale de son territoire, et elle ne cesse d'accroître sa production. En 1831, l'extraction des houilles dépassait à peine 2 millions de tonnes, et en 1851 elle s'est élevée à plus de 6 millions. Or la consommation intérieure n'emploie que les deux tiers de cette production toujours croissante, et sur les 2 millions de tonnes qui ont été exportées en 1852, la France a pris 1,800,000 tonnes. Qu'arriverait-il, si ce débouché important faisait défaut aux houillères belges? La Prusse ne demande à la Belgique que d'insignifiantes quantités de charbon, et aucun autre marché ne remplacerait, pour l'écoulement des produits du Hainaut, le marché français. Il est vrai que la houille anglaise, qui en 1835 ne figurait dans nos approvisonnemens que pour un chiffre relativement minime, se place aujourd'hui avec avantage sur notre littoral, et que son importation a atteint, en 1852, 560,000 tonnes, soit près du tiers de l'importation belge; mais, bien que le décret du 22 novembre 1853 ait abaissé le tarif des houilles introduites par mer et diminué ainsi l'écart qui existait au

profit de la Belgique entre les taxes des diverses provenances, les mines du Hainaut n'en demeurent pas moins protégées contre la concurrence anglaise par un droit différentiel assez élevé pour leur assurer un facile écoulement sur notre sol. Quant à la fonte, il était également essentiel pour la Belgique d'obtenir les garanties que lui assure le traité, car nous voyons une production excessive en présence d'une consommation limitée; de là un besoin continuel de débouchés extérieurs. Le Zollverein, qui en 1850 avait acheté à la Belgique 76,000 tonnes de fontes brutes, ne lui en a demandé en 1852 que 40,000; c'est un marché qui se resserre, tandis que celui de la France tend au contraire à s'élargir par suite du développement énorme que prend la fabrication des rails. Cependant, pour la fonte comme pour la houille, l'importation belge doit lutter en France contre les progrès de l'importation anglaise, et elle est par conséquent très intéressée au maintien du régime différentiel, qui lui procure une protection efficace.

Aussi les traités de 1852 et 1854 ont-ils été généralement approuvés en Belgique, où jusqu'alors on n'avait subi qu'avec une certaine répugnance, bien mal fondée il est vrai, l'alliance commerciale avec la France. Divers intérêts se sont récriés, suivant l'usage, contre les sacrifices qu'on leur imposait; les représentans de la contrefaçon belge ont protesté contre la ruine de leur industrie, et en désespoir de cause ils ont sollicité une indemnité pécuniaire. On devait s'attendre à ces réclamations; mais, dans l'ensemble, l'opinion publique a accueilli très favorablement le nouveau régime, et son approbation s'est exprimée par le vote empressé de la chambre des représentans et du sénat. — En France, si l'on excepte les craintes émanées de l'industrie de Roubaix, les traités du 27 février 1854 ne paraissent avoir soulevé aucune opposition sérieuse, et la convention du 22 août 1852, qui a consacré dans les deux pays le principe de la propriété littéraire et artistique, a rencontré un assentiment unanime.

III.

Si, pour apprécier exactement le développement des relations commerciales entre la France et la Belgique, on veut bien consulter les tableaux de douane, on remarquera que, de 1835 à 1852, l'ensemble des échanges s'est accru entre les deux pays de plus du triple (95 millions de francs en 1835 et 245 millions en 1852). Les importations de Belgique en France ont plus que doublé; les exportations de France en Belgique ont presque quadruplé. Et ce progrès si marqué s'est accompli dans une période de dix-sept ans! Le commerce français exporte en Belgique une quantité considérable de produits fabriqués, tandis que nous recevons principalement des produits bruts ou naturels, tout en offrant aux manufactures belges un débouché qui leur est nécessaire pour écouler l'excédant de leur fabrication. La nature des échanges est donc avantageuse de part et d'autre. Dès lors il n'est plus absolument indispensable de rechercher si les concessions réciproques qui résultent des traités de 1852 et 1854 présentent, au point de

vue industriel, une égalité parfaite, si elles s'équilibrent avec une précision mathématique. Il faut le répéter : dans les négociations engagées entre la Belgique et la France, c'est l'intérêt politique qui tient incontestablement la première place. Les divers gouvernemens qui se sont succédé en France depuis 1830 ont compris qu'il devait en être ainsi, et ils ont conformé leur conduite à cette intelligente appréciation des faits. Au nord comme au sud-est, les destins de la guerre ont enlevé à la France ce que l'on est convenu d'appeler ses frontières naturelles : il faut reconquérir moralement, en quelque sorte, le terrain que nous avons perdu et nous faire un rempart d'alliances. C'est au moyen des traités de commerce que le but peut être atteint. Le temps n'est plus où les souverains des deux nations s'engageaient à confondre l'ensemble de leurs intérêts politiques et dynastiques, à n'avoir partout et toujours que les mêmes amis et les mêmes ennemis; on ne contracterait plus aujourd'hui de pactes de famille. Ces traités ont été remplacés par les conventions commerciales, qui donnent aux alliances entre les peuples un but plus précis et un caractère plus pratique. Depuis 1815, la diplomatie européenne s'épuise à l'étude peu attrayante des tarifs; la suppression d'un droit de tonnage, la levée ou la réduction d'une taxe de douane, voilà ses conquêtes. Alors même qu'elle semble ne discuter qu'un intérêt économique, elle travaille, plus efficacement peut-être que par le passé, à la consolidation des liens internationaux. Pour la France par exemple, les traités de commerce successivement conclus avec les états sardes, qu'est-ce autre chose que la consécration, sous une nouvelle forme, d'une alliance politique destinée à garantir de ce côté la paix de nos frontières et à nous procurer un point d'appui pour contrebalancer en Italie l'influence autrichienne? De même les traités de commerce conclus avec la Belgique ont eu et auront toujours pour objet la défense de notre frontière du nord contre la pression que l'influence anglaise ou l'influence allemande pourrait exercer, à notre détriment, sur la population d'un territoire où nous avons intérêt à ne rencontrer que des sentimens amis. Lorsque de pareilles questions sont en jeu, les détails purement industriels et la formule technique des traités de commerce ne conservent plus qu'une importance secondaire, car il s'agit moins pour nous d'obtenir un avantage matériel dans la balance des échanges que de faire éclater aux yeux de l'Europe le triomphe de notre politique et la réalité de notre influence sur les nations qui vivent autour de nous.

Ces considérations générales s'appliquent à la Belgique plus directement encore qu'aux autres états limitrophes de la France. Tant que les destinées de la Turquie ne seront point fixées, il y aura toujours une question d'Orient; on pourrait dire avec autant de raison que si les destinées de la Belgique se trouvaient en péril, il naîtrait tout de suite une question d'Occident, non moins menaçante pour le repos du monde. Les armées se heurteraient de nouveau sur ce sol qu'elles ont déjà tant de fois ensanglanté, et qui redeviendrait le champ de bataille de l'Europe.

En décrétant l'existence de la nationalité belge, la diplomatie européenne n'a pas tout fait : il faut de plus que la Belgique trouve en elle-même et au dehors l'aliment nécessaire de son génie industriel, c'est-à-dire le placement

de ce qu'elle produit. Si les ressources de sa propre consommation ne lui suffisent pas, il faut qu'elle s'adresse aux marchés étrangers, et qu'elle y répande le trop plein de sa production; autrement, en proie à d'affreuses crises intérieures, mourant de faim au milieu de ses richesses, la Belgique n'aurait plus qu'une vie précaire, et cette nationalité, constituée après tant d'efforts, à la suite de si grosses complications, étoufferait infailliblement dans ses étroites limites. Voilà le péril que la politique conseille de prévenir et qui doit tenir en éveil la sollicitude des puissances occidentales, particulièrement de la France. Enfin il ne suffit pas, dans l'intérêt de la paix du monde, que la Belgique jouisse des conditions de prospérité matérielle qui seules aujourd'hui garantissent l'indépendance des peuples; il faut encore, dans l'intérêt de la France, que ces conditions, elle les obtienne de nous, et qu'elle n'ait aucun prétexte pour les demander à d'autres alliances. Depuis 1830, le gouvernement belge a toujours oscillé entre la France et la Prusse : il se sentait naturellement entraîné vers la France, qui pouvait lui ouvrir un plus vaste marché; mais en cas d'échec il était prêt à se tourner vers le Zollverein. Supposons que ce mouvement de conversion se fût opéré : la Belgique aurait sans doute beaucoup moins gagné à s'unir avec l'Allemagne qu'à se rattacher à la France; mais, de notre côté, n'aurions-nous pas beaucoup perdu en influence, en considération et même en sécurité? Les affinités politiques étant aujourd'hui plus que jamais subordonnées aux intérêts commerciaux, l'Allemagne aurait conquis sur la rive gauche du Rhin et de l'Escaut l'influence que nous aurions maladroitement laissé échapper. Ce résultat eût été fatal, et il eût gravement compromis, dans le présent comme dans l'avenir, la responsabilité du gouvernement qui n'aurait point su, même au prix de quelques sacrifices industriels, le conjurer.

Il ne faut pas en effet se fier plus qu'il ne convient au grand principe de neutralité qui a été inscrit dans les protocoles consacrés par la diplomatie à la reconnaissance de la nationalité belge. La neutralité absolue est impraticable pour un pays qui ne peut vivre qu'à la condition de s'étayer sur un allié plus puissant. Le mot reste, stéréotypé dans le langage officiel; mais la chose disparaît. Pour la France, la neutralité de la Belgique n'existerait plus le jour où le cabinet de Bruxelles se laisserait définitivement entraîner dans le courant des intérêts allemands ou britanniques : lors même que le territoire, garanti par les traités, demeurerait intact et que les institutions politiques sembleraient fonctionner avec indépendance, le voisinage de cet état proclamé neutre, mais prêt à se prononcer contre nous dans un moment décisif, provoquerait inévitablement de légitimes défiances qui aboutiraient tôt ou tard à l'hostilité déclarée. On ne doit se faire à cet égard aucune illusion. Qu'est devenue la neutralité de la Grèce? Hier la Grèce faisait cause commune avec la Russie, aujourd'hui les troupes anglo-françaises campent aux portes de sa capitale. De même, par la force des choses et en dépit des engagemens diplomatiques, le sol belge serait foulé par les armées étrangères dès que la France, obligée de protéger ses frontières du nord, ne croirait plus pouvoir compter elle-même sur les dispositions amicales de la Belgique, ni par conséquent sur l'inviolabilité de l'Escaut.

N'a-t-on pas vu d'ailleurs, à travers les crises qui ont marqué les vingt dernières années, la neutralité belge prendre tour à tour à l'égard de la France les formes les plus diverses? Tantôt c'était une alliance intime et presque exclusive, tantôt une attitude réciproque de mécontentement et de malaise, parfois même un dissentiment profond qui se traduisait par des récriminations amères, dont les correspondances diplomatiques ont conservé la trace, récente encore. On se souvient des embarras sérieux qui ont troublé les rapports officiels des deux pays à la suite de la révolution de février et le lendemain du 2 décembre. On sait quelle a été l'impression produite en France par le rapprochement inattendu qui s'est opéré entre la cour de Bruxelles et la cour de Saint-Pétersbourg, ainsi que par le mariage du duc de Brabant avec une princesse d'Autriche. Par ces actes, la Belgique, obéissant au sentiment de son propre intérêt, ne transgressait, à vrai dire, aucune des obligations que lui impose sa neutralité; cependant, par cela seul qu'elle cherchait et trouvait en dehors de nous des alliances nouvelles, on s'est vivement ému en France, et les esprits inquiets ont entrevu comme un danger presque imminent le réveil d'une coalition européenne. En un mot, l'histoire des dernières années démontre de la façon la plus évidente que, si l'existence de la Belgique est nécessaire à la paix de l'Europe, l'alliance de la France avec la Belgique importe à notre sécurité.

Le traité du 27 février 1854 est donc surtout un acte politique : il resserre les liens, un moment relâchés, qui doivent unir la Belgique et la France, et il donne à cette réconciliation la forme authentique et solennelle que les circonstances réclament. Sans aucun doute, le cabinet de Bruxelles ne se départira pas des efforts qu'il a déjà tentés pour renouer avec le Zollverein ses négociations commerciales. La neutralité, qui forme la base de sa politique extérieure, lui commande d'entretenir sur toutes ses frontières, à l'est comme au sud, de bienveillantes relations. L'intérêt commercial de la Belgique se prête d'ailleurs aux combinaisons libérales qui peuvent favoriser le transit des produits allemands destinés à l'exportation transatlantique, et son intérêt industriel l'invite à solliciter de la Prusse certaines concessions de tarif sur les produits manufacturés, principalement sur le fer. Il ne faudrait donc pas s'étonner que la Belgique, après avoir traité avec la France, en vînt également à traiter avec la Prusse. Quoi qu'il en soit, notre pays a pour le moment atteint le résultat auquel il était en droit de prétendre : il a obtenu, ce qui est le point le plus essentiel, que la neutralité, récemment défiante et peu sympathique de la nation belge, reprît à notre égard le caractère de neutralité amie; nous venons de relever le rempart que notre diplomatie avait si laborieusement édifié sous le dernier règne, et que les révolutions avaient ébranlé.

C. LAVOLLÉE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1854.

Il en est de la question qui agite aujourd'hui l'Europe comme de toutes les grandes affaires, qui s'aggravent à mesure qu'elles se prolongent, et dont les conséquences finissent inévitablement par réagir sur toutes les conditions de la politique. Plus les intérêts qu'elles embrassent sont nombreux et considérables, plus ces conséquences sont décisives, et le jour où à travers toutes ces étapes marquées par des négociations et des protocoles inutiles, on se prend à observer le point d'où on est parti, le point où l'on est arrivé, il se trouve qu'on est en face d'une situation entièrement nouvelle. Un simple coup d'œil jeté sur cette situation nouvelle révèle le chemin qu'on a fait.

Il y a quinze mois, lorsque le tsar envoyait à Constantinople un ministre porteur d'une sommation hautaine, c'était un acte d'intimidation qui n'affectait encore qu'un point spécial dans les rapports entre la Russie et la Sublime-Porte; aujourd'hui c'est l'ensemble des relations des deux états, c'est la prépondérance de la Russie en Orient qui est en question. Non-seulement il ne s'agit plus d'une interprétation plus ou moins large des traités, mais il s'agit de l'existence de ces traités. A l'origine, la démarche de la Russie trouvait une Europe préoccupée et attentive, nullement ennemie et encore moins disposée à saisir l'occasion de créer des combinaisons nouvelles; en ce moment, c'est le système tout entier de la politique européenne qui se transforme sous nos yeux. Lorsqu'il y a un an l'empereur Nicolas envahissait le territoire ottoman et faisait marcher ses troupes vers le Danube, la Turquie n'avait point d'armée à lui opposer, les puissances occidentales retenaient leurs flottes et leurs soldats, pour mieux laisser à la diplomatie toute son efficacité; actuellement la Turquie a une armée courageuse, campée sur le Danube; nos vaisseaux sont dans la mer Baltique et dans la Mer-Noire, nos soldats sont sur la route d'Andrinople ou de Varna.

Nous savons bien des hommes en Europe et même en France peut-être qui

ne conçoivent point encore deux choses : l'une, c'est que l'Occident, relié par tant de souvenirs d'ancienne protection et tant de considérations morales aux populations chrétiennes de l'Orient, se soit pris tout à coup d'un si beau feu pour le pouvoir musulman; — l'autre, c'est que la France, unissant ses forces navales à celles de l'Angleterre, aille détruire la seule marine qui, jointe à la sienne, puisse balancer la puissance maritime anglaise. — Ces deux faits ne sont-ils pas naturels? Le premier ne s'explique-t-il pas par la nécessité impérieuse de ne point laisser l'intérêt chrétien servir de prétexte à une prépondérance menaçante pour l'Occident? Quant au résultat qu'on veut rattacher à l'alliance de la France et de l'Angleterre, les dispositions désintéressées, conciliantes, manifestées par les deux gouvernemens, les concessions mêmes du cabinet anglais sur le droit des neutres, n'indiquent-elles pas le sentiment qui a entraîné les puissances occidentales à mettre une question de civilisation au-dessus de leurs rivalités éventuelles? Ce qu'il y a de remarquable au contraire et ce qui donne à cette crise un caractère particulier, c'est l'esprit qui a présidé aux conseils du continent, et qui, à l'aide de concessions mutuelles, est parvenu à nouer la coalition de toutes les forces européennes dans une pensée de résistance aux empiétemens de la Russie. C'est, si l'on peut ainsi parler, la moralité qui ressort de toutes les phases qu'ont traversées les affaires d'Orient. La Turquie, engagée la première pour sa propre défense, a été bientôt suivie de l'Angleterre et de la France, lesquelles à leur tour seront bientôt suivies indubitablement de l'Allemagne. Ce mot mystérieux et définitif que l'Autriche n'a point prononcé encore, il est vrai, plus que jamais il s'échappe de toute sa politique. Ainsi se seront groupés tous les intérêts, toutes les forces qui ont leur place et leur rôle dans la question orientale. Or, au moment où peuvent se produire d'un jour à l'autre des événemens décisifs, observons encore cette grande crise dans ses élémens principaux, sur les divers théâtres de la guerre, dans les dernières délibérations de l'Allemagne et dans ce triste épisode de la Grèce qui est venu contraindre les puissances occidentales à sauver par une intervention le royaume hellénique d'un plus grand désastre.

S'il est un fait de nature à prouver la ferme volonté de l'Angleterre de pousser la lutte avec vigueur, c'est la résolution que vient de prendre le cabinet de Londres en créant un ministère spécial de la guerre, qui n'existait pas jusqu'ici. On sait d'ailleurs sur combien de points cette lutte est engagée; elle se poursuit dans le Nord et en Orient, et elle s'étend même jusqu'en Asie. Dans la mer Baltique, la flotte commandée par l'amiral Napier n'a point entrepris encore d'opération décisive. Le plus remarquable fait d'armes est un acte d'audace de deux bâtimens anglais qui se sont aventurés pour aller démonter quelques batteries russes. Il n'y a point eu d'autre attaque depuis celle du fort d'Hangœ. Il peut y avoir parfois dans l'opinion publique quelque impatience de voir la guerre prendre un caractère plus décidé. C'est que l'opinion publique ne raisonne pas toujours sur les difficultés d'attaquer l'escadre russe, qui ne sort pas de ses ports, ou d'attaquer ces ports eux-mêmes, pourvus d'immenses moyens de défense.

Les flottes de la Mer-Noire ont pu tenter quelques opérations plus effectives. Après avoir inutilement offert le combat à l'escadre russe enfermée

dans Sébastopol, elles se sont tournées vers les côtes de la Circassie. Les principaux établissemens russes sur ces côtes ont été évacués, notamment ceux de Soukoum-Kalé et Redoute-Kalé, que sont venues occuper des troupes turques. Si l'on songe que Schamyl, agissant de concert avec les forces alliées, se disposait à attaquer les Russes, il est facile de comprendre à quels périls se trouve exposée cette œuvre de conquête si laborieusement accomplie par la Russie. L'abandon même de quelques-uns de ses établissemens de la côte est un échec pour ses armes et pour son ascendant dans ces contrées. Mais il est évident que le plus grand intérêt de la guerre se concentre aujourd'hui sur le Danube, où se trouvent en présence les armées de la Russie et de la Turquie, et où ne peuvent manquer d'arriver prochainement celles de l'Angleterre et de la France. Un conseil de guerre réunissait récemment à Varna le maréchal Saint-Arnaud, lord Raglan et Omer-Pacha. C'est là que se sont décidées sans doute les opérations militaires qui vont être exécutées. Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a à remarquer, c'est la ferme et vigoureuse attitude de l'armée turque, jusqu'ici livrée à elle-même dans sa lutte contre les forces du tsar. Depuis sept mois, elle s'est soutenue sans faiblir, obtenant au contraire des avantages, soit à Oltenitza, soit dans sa défense de Kalafat. En ce moment encore, elle vient de repousser victorieusement plusieurs attaques dirigées contre Silistria, et l'armée russe qui assiége cette place a eu à essuyer d'assez sérieuses pertes. On pourrait dire qu'Omer-Pacha a conduit cette campagne avec autant d'habileté militaire que de sagacité politique, gagnant du temps pour laisser se développer les événemens, tenant les Russes en échec, formant son armée et l'accoutumant à la guerre, relevant son esprit par quelques succès, sans engager de bataille décisive. Aujourd'hui la lutte sans doute va prendre un caractère nouveau. L'armée russe attendra-t-elle, dans les positions qu'elle occupe sur la rive droite du Danube, la présence des forces combinées de la France et de l'Angleterre? Toujours est-il que dès ce moment son plan d'opérations semble changé. Par une extrémité de sa ligne, elle occupe encore le Danube et fait le siége de Silistria; par l'autre extrémité, elle touche à Iassy, où le maréchal Paskevitsch a établi son quartier-général. On pourrait y voir un mouvement de retraite vers le Pruth, mais il est infiniment plus probable, dans les circonstances actuelles, que cette évolution n'a d'autre but que de rapprocher l'armée russe de la Bukovine et de la Transylvanie, afin de faire face à l'Autriche, de telle façon que le mouvement accompli par le maréchal Paskevitsch ne serait qu'un des signes des complications nouvelles créées par la politique plus décidée de l'Allemagne, un système adopté dans la prévision d'hostilités imminentes avec l'Autriche.

Là est en effet aujourd'hui la question qui peut aggraver singulièrement la situation de l'armée russe dans les principautés, en achevant d'assurer à l'Europe la dernière garantie de sa défense. Or cette question, est-elle douteuse? On connaît les faits par lesquels s'est manifestée depuis quelque temps la politique allemande. Le traité austro-prussien est intervenu d'abord. L'Autriche a adressé une note au cabinet de Saint-Pétersbourg pour réclamer l'évacuation des principautés. C'est la réponse du tsar qui va fixer évidemment la nature des relations qui existeront entre les deux empereurs. On peut

croire que le cabinet de Vienne se fait peu d'illusions sur le sens de cette réponse, et c'est parce qu'il lui reste peu de doutes qu'il a multiplié ses armemens dans ces derniers temps. Par le fait, l'Autriche se trouvera en mesure d'agir au moment où les armées de la France et de l'Angleterre paraîtront de leur côté sur le Danube. L'empereur François-Joseph et le roi de Prusse ont voulu sans doute donner à leur alliance un caractère plus personnel par l'entrevue récente qu'ils ont eue à Tetschen en Bohême. La rencontre des deux souverains n'avait probablement pour but que de se concerter au moment où ils vont être obligés de prendre une résolution. Quant à la pensée même des deux principales puissances allemandes sur les bases de la paix définitive avec la Russie, on pourrait la trouver peut-être dans la communication qu'elles ont adressée à leurs représentans près la diète de Francfort. L'Autriche et la Prusse posent dans ce document une des conditions de la paix : c'est la garantie de la liberté des relations commerciales avec l'Orient par le Danube. On n'ignore point en effet que depuis quelques années les restrictions de toute sorte dont la Russie embarrassait la navigation du bas Danube rendaient le commerce à peu près impossible. La liberté des communications par ce grand fleuve assurée, c'est là ce que l'Autriche et la Prusse proclament justement un des premiers intérêts de l'Allemagne. Il faut en conclure que leur politique ne se bornerait plus au rétablissement de l'état des choses avant la guerre. On voit donc par combien de points les puissances allemandes se rapprochent de l'Angleterre et de la France. Comme celles-ci, en assurant l'indépendance de l'empire ottoman, elles veulent asseoir une paix solide sur la garantie des intérêts européens. Est-ce là, en vérité, ce que les partisans de l'alliance russe appellent encore une politique malheureuse, une politique qui livre l'Allemagne à la France? — Les intérêts allemands sont très distincts des intérêts français dans la grande question qui se débat, nous écrivait à peu près récemment un homme politique d'outre-Rhin; nous avons plus à craindre de la prépondérance française que de la prépondérance russe. Pour l'Autriche en particulier, la question se réduisait à se demander si la Turquie peut être sauvée, et, la Turquie ne pouvant être sauvée, comment elle devait faire pour s'assurer la part qui lui revient dans la succession de cet empire. La réponse n'était pas douteuse. Ce n'est qu'avec l'appui de la Russie, de concert avec la Russie, que l'Autriche pouvait s'assurer une part légitime. Elle ne l'a pas voulu. Le sentiment auquel elle a obéi en s'unissant à la coalition contre la Russie, c'est uniquement la peur de la France et de la révolution!

Il y aurait beaucoup à dire, on le comprend, sur ces appréciations, et d'abord l'honorable personnage nous paraît se faire une singulière illusion au sujet de la possibilité d'un accord entre la Russie et l'Autriche sur le partage de la Turquie, dont la succession n'est point d'ailleurs ouverte. La question est de savoir au contraire comment cet accord pourrait s'établir, les intérêts des deux empires étant opposés. Aussi l'intégrité de l'empire ottoman a-t-elle été toujours un des principes de la politique autrichienne. Ce qui nous semble surtout injuste, c'est ce qu'on nous dit de l'Autriche et de la France. Après tout, que demande la France à l'Allemagne? Elle ne demande point autre chose que de défendre un intérêt vital pour elle. Elle lui demande d'avoir

une politique allemande et non une politique russe. Que l'Allemagne ne soit ni russe ni française, c'est là son intérêt, et c'est aussi l'intérêt de notre pays. L'erreur est de croire que la France ait l'ambition de dominer au-delà du Rhin : elle ne peut souhaiter rien d'autre que de voir l'Allemagne indépendante et forte. Non-seulement la France n'a nul intérêt à vouloir absorber l'Allemagne, mais il n'est point même dans sa politique de chercher à détruire la Russie. Ce qu'elle combat résolument aujourd'hui, ce n'est point l'influence légitime de l'empire russe, c'est une ambition démesurée, une tendance envahissante. Quand le chef de l'état en France disait, il y a quelques mois, que le temps des conquêtes était passé, il disait le mot de la situation. Mais si le temps des conquêtes est passé pour la France, il est passé aussi pour la Russie. S'il reste en Europe une ambition qui puisse être une menace pour l'indépendance morale des peuples, pour la sécurité du continent, pour l'intégrité de la civilisation occidentale, cette ambition doit s'attendre à rencontrer une formidable coalition. Entrer dans cette coalition, ce n'est nullement de la part de l'Allemagne se subordonner à la France, c'est combattre librement et en toute indépendance pour l'intérêt allemand en même temps que pour l'intérêt européen.

Que le patriotisme russe cherche à dénaturer le caractère de cette situation, qui tend à détruire toutes les neutralités pour faire passer l'Europe unie dans un camp en face de la Russie, cela ne saurait rien changer; et s'il n'y a plus de *terrains neutres*, comme s'en plaint l'homme remarquable de Saint-Pétersbourg dont nous avons recueilli des témoignages précieux, qui donc a poussé le plus à cette extrémité? Le même homme ne nous dit-il point encore aujourd'hui dans une dernière communication : « ... Il n'y a plus rien de neutre entre *eux* et *nous*. La séparation s'est faite, et elle ira en s'aggravant de jour en jour... La bataille est engagée, quelle en sera l'issue? C'est le secret de l'avenir... Quoi qu'il en soit, la lutte finie, dans dix ans, dans vingt ans, dans cinquante ans, ce n'est plus à la Russie, je le répète, qu'on aura affaire dans l'Occident; c'est à ce quelque chose de formidable et de définitif qui n'a pas encore de nom dans l'histoire, mais qui existe déjà et qui grandit à vue d'œil dans toutes les consciences contemporaines, amies ou ennemies, n'importe... » Qu'on tienne compte de l'exagération évidente de telles paroles : ne reste-t-il pas encore dans le fond de cette pensée cent fois de quoi mettre les armes dans les mains de l'Allemagne, et justifier absolument la politique suivie par l'Autriche?

Tel est donc aujourd'hui l'état de l'Allemagne. Entre la délibération et l'action, il n'y a plus qu'un mot à prononcer, et ce mot, c'est la réponse du tsar à la dernière note autrichienne qui va le dire. A mesure que la situation se dessine plus nettement en Europe, elle se débarrasse de quelques-uns des élémens qui étaient venus la compliquer en Orient. La Grèce s'est réveillée de ses illusions en présence d'un corps d'occupation anglo-français. Le roi Othon a cédé à la nécessité : il s'est déclaré prêt à maintenir la neutralité du royaume hellénique; il a nommé un nouveau ministère où entrent le vieil amiral Canaris et M. Mavrocordato; il rappelle les fonctionnaires qui étaient allés se jeter dans les insurrections de la Thessalie et de l'Épire. Dans tous les actes, dans toutes les paroles du souverain hellénique comme de ses nou-

veaux ministres, on distingue un ton de résignation attristée. S'il est quelque chose d'étrange, c'est cette espèce d'exaltation maladive à laquelle semblait céder le roi Othon, lorsque les ministres de France et d'Angleterre cherchaient à l'arrêter sur la pente fatale où il s'engageait. Il n'est point de scène plus curieuse que celle que rapporte le représentant anglais, M. Wyse, dans une de ses dépêches. Le ministre de France, M. Forth-Rouen, et M. Wyse passèrent quatre heures à épuiser tous les moyens de conviction. « Le roi, raconte le ministre anglais, a dit qu'il avait mission de Dieu de protéger la race grecque contre l'oppression des musulmans par tous les moyens dont il disposait, et qu'il considérait tout avertissement relatif au danger dont il était menacé comme une atteinte à sa dignité et à son indépendance. » La reine était plus emportée encore, et se livrait aux plus violentes invectives au moindre soupçon émis sur la nationalité du mouvement grec. Si le roi semblait hésiter un moment, la reine était auprès de lui, et le ranimait de son éloquence, de son influence irrésistible. — Le résultat, c'est l'occupation de la Grèce, et, pour le moment du moins, l'abandon de cette triste politique, qui n'avait d'autre effet que d'être une diversion favorable à la Russie.

Il y a un autre fait douloureux dont les dépêches récemment publiées en Angleterre sur toute l'affaire grecque rendent tristement témoignage, c'est que les insurrections des provinces turques ont donné lieu à des scènes de véritable barbarie, à des violences inouïes exercées sur des populations souvent inoffensives. Plus que jamais aujourd'hui, en occupant la Grèce et en la ramenant à une stricte neutralité, la France et l'Angleterre se doivent à elles-mêmes de protéger ces malheureuses populations chrétiennes, livrées au fanatisme turc, rançonnées par les insurgés. Il est de leur honneur autant que de leur intérêt de travailler énergiquement, efficacement, à l'amélioration réelle des conditions auxquelles restent soumis les chrétiens orientaux. De cette lutte, s'il doit sortir une victoire sur la prépondérance russe en Orient, il faut aussi qu'il résulte un bienfait pour la civilisation, la garantie plus complète de tous les droits des populations chrétiennes. C'est le double but que la France et l'Angleterre ne sauraient cesser de poursuivre, et qui se trouve du reste inscrit dans les protocoles de la politique européenne. Quant à présent, l'occupation de la Grèce est restreinte au Pirée, où ont été laissés deux mille hommes appuyés par une force navale. Cela suffit, avec les dispositions nouvelles manifestées par le gouvernement grec. Ces dispositions dureront-elles? C'est une autre question, et les puissances occidentales ne se méprennent pas sans doute sur la nécessité d'entretenir les agitateurs grecs dans le sentiment de leur impuissance. Ainsi les forces ennemies se rapprochant chaque jour davantage sur les divers théâtres de la guerre, la coalition européenne se nouant de plus en plus, l'Allemagne prête à agir, la Grèce pacifiée, ce sont là, pour aujourd'hui, les traits principaux qui marquent le point où est arrivée la question d'Orient.

Tandis que se déroule partout en Europe cette crise de la politique universelle, qui est une épreuve pour les vieux systèmes d'alliances autant que pour tous les intérêts, la France reste dans le calme de sa vie intérieure. Les événemens abondent peu, il n'y a pas même d'incidens, et il y a encore moins de luttes d'opinions. Le corps législatif a seulement terminé la session

qui commençait, il y a trois mois, par le vote de l'emprunt de 250 millions, et qui vient de finir par le vote du budget. Dans cet intervalle, quels ont été les travaux du corps législatif? Un rapport récent de son président le dit. Deux cent dix-neuf lois ont été votées. Deux cent dix-neuf lois ajoutées à nos codes! Ce serait beaucoup, si la plupart ne se rapportaient uniquement à des intérêts locaux. Il en reste cependant un certain nombre qui touchent aux questions les plus sérieuses et règlent des intérêts généraux. Au premier rang est la loi sur l'instruction publique, qui a pour but, comme on sait, de remplacer les quatre-vingt-six académies qu'avait créées la loi de 1850 par seize académies nouvelles, foyers plus concentrés d'action intellectuelle. Le droit de propriété littéraire a été aussi consacré de nouveau et étendu. Dans un autre d'ordre d'idées, le corps législatif a sanctionné par une loi l'abolition de la mort civile, et a voté un projet sur l'exécution de la peine des travaux forcés, substituant le système des colonies pénitentiaires au régime des bagnes supprimés. L'agriculture a sa part dans le contingent législatif par la loi sur le libre écoulement des eaux au moyen du drainage. A ces divers travaux viennent se joindre toutes les lois de finances. Des discussions nombreuses et instructives ont certes donné la preuve que le savoir et les lumières ne manquent point au corps législatif pas plus qu'aux assemblées précédentes de la France. M. Billault y ajoute l'assurance de l'efficacité complète du droit actuel de contrôle et d'amendement. Nul n'a plus de raisons que lui de savoir toutes les conditions nécessaires pour l'efficacité de l'action législative. C'est surtout dans les finances aujourd'hui, il nous semble, que cette action peut s'exercer utilement. Il n'y a point de place pour les passions dans les débats de chiffres, et il peut y avoir profit pour le pays, en face du surcroît de charges qu'imposera nécessairement une longue et laborieuse guerre. Le corps législatif a voté à l'unanimité le budget, puis il a disparu modestement, comme il avait commencé et comme il a vécu, participant peu des passions du dehors et ne leur offrant à son tour aucun aliment.

Sans bruit aussi, et d'une manière tristement définitive, viennent de disparaître de cette société française qu'ils ont honorée deux hommes éminens à divers titres, l'amiral Baudin et M. Vivien. Vaillant homme de guerre, nature énergique, pleine de patriotiques instincts et faite pour le commandement, l'amiral Baudin s'était illustré par quelques-uns des plus remarquables faits d'armes de notre temps, notamment par la prise de Saint-Jean d'Ulloa. Il avait fait plus en 1848 : dans le désordre immense de l'époque, il avait sauvé de toutes les contagions la flotte de la Méditerranée, en l'animant de son esprit. Livré à lui-même devant Naples, au plus fort des révolutions italiennes, il avait su, avec une sagacité rare, distinguer les vrais intérêts de la France, et ne les avait point laissé compromettre, même par les agens républicains officiels, qui imaginaient peut-être se servir de son escadre pour proclamer la république dans le royaume des Deux-Siciles. Il y a peu de jours encore, l'amiral Baudin venait de recevoir la première dignité de l'armée navale, ce grade d'amiral qu'il n'a pu porter que devant cet inexorable ennemi, la mort. Ce n'est point dans ces scènes de guerre qu'a figuré M. Vivien. Acteur de la vie politique, ministre, conseiller d'état, administrateur, partout il avait laissé voir un caractère éprouvé et un esprit plein de ferme loyauté. Il

s'était trouvé dans les positions les plus hautes, et toujours il en était sorti avec ce lustre que donnent une probité intacte et une fidélité simple à ses opinions. Retiré de la vie politique et de toute fonction active depuis deux ans, il s'était réfugié dans des travaux utiles, où s'exerçait son intelligence sérieuse et pratique. Cet esprit si habile à étudier les questions administratives savait avoir au besoin du reste toute la souplesse d'une observation pénétrante et ingénieuse. On en a la preuve dans de piquantes esquisses de mœurs politiques qui ont paru ici même, sans que la modestie de l'auteur consentît d'abord à les signer de son nom. M. Vivien appartenait à une génération devant laquelle s'ouvrait un horizon immense, et qui y marchait avec cet entraînement que communique une ardente conviction politique, sans savoir encore ce qui pouvait se cacher derrière cet horizon, sans se demander même si ce régime qui avait ses préférences pouvait finir.

S'il est un résultat amer et triste des révolutions qui viennent secouer périodiquement un pays, c'est qu'elles éteignent ce feu, ces convictions qui sont le ressort tout-puissant des âmes; elles troublent bien des notions et jettent l'incertitude dans bien des esprits par le spectacle de tous les succès et de toutes les chutes. Il finit par se développer un certain scepticisme qui fait qu'on se plie à toutes les conditions. Ce qu'on adorait, on le brise; ce qu'on répudiait, on est prêt à l'adorer. Les choses dont on avait le plus l'orgueil et le culte autrefois, on voudrait presque n'en plus voir vestige, comme si ce qui en reste encore était un reproche vivant. Lorsqu'une révolution est passée, réveillant cet amour du repos qui n'est jamais plus terrible que quand il renaît, il s'élève aussitôt un besoin universel de jeter d'abord à la mer le plus qu'on peut, puis de chercher les coupables de ces orages qu'on vient de traverser; on les cherche partout, hors en soi-même, bien entendu. La presse s'est trouvée ainsi avoir à expier bien des péchés, non-seulement ceux qu'elle avait commis, mais encore ceux qui étaient l'œuvre de tout le monde. Un des plus ingénieux esprits de ce temps, M. Saint-Marc Girardin, le remarquait l'autre jour avec un piquant bon sens. Il défendait la presse contre une brochure qu'il soupçonnait à dessein peut-être d'origine allemande; il la défendait contre l'Allemagne en se tournant du côté de la France et en lui disant : « C'est à vous que je parle, ma sœur... » Non, en vérité, ce n'est point la liberté de la presse qui tue les gouvernemens et la société; la presse aurait beau se remplir d'orages révolutionnaires : si elle ne répondait à rien dans le pays, elle resterait sans écho et périrait dans l'abandon; la presse n'aurait point multiplié les publications immorales, les fictions corruptrices, si au lieu d'un goût dépravé de lectures irritantes elle eût trouvé dans la sociét la discipline d'un goût sévère et d'un instinct moral vigoureux. Mais aussi il ne faudrait pas répondre à l'optimisme du pays, qui rejette tout sur la presse, par un autre genre d'optimisme qui rejetterait tout au nom de la presse sur le pays. Il y a surtout en France un point où se manifeste la responsabilité du journal et de l'écrivain, c'est celui où cesse ce qu'on pourrait appeler l'expression d'une opinion générale, et où commence cette action intellectuelle, ce prosélytisme qui ont toujours caractérisé la presse française. Ce que nous voulons dire, c'est que la presse ne crée point les élémens révolutionnaires dans un pays où ils n'existeraient point, mais elle peut leur com-

muniquer un redoublement sinistre, et c'est ici que se pose la question de responsabilité. Il y a un autre point que traite M. Saint-Marc Girardin, toujours en répondant au publiciste allemand, ou aux objections qu'il a plus d'une fois entendues sans passer le Rhin. La presse a-t-elle pour effet de porter atteinte au travail littéraire, de mettre en poussière l'esprit humain, en empêchant les œuvres longuement mûries? Grande question, comme on voit, qui touche à l'essence même de notre temps!

Le danger ne consiste pas à faire de la presse un instrument d'action littéraire, il est dans la confusion qui s'établit entre les nécessités de cette improvisation permanente et les conditions plus particulièrement propres à la littérature, il est surtout dans les habitudes singulières que cette confusion développe. On écrit des articles dont on fait des livres. De quoi se composent ces livres et ces articles? Ce sont le plus souvent des critiques d'autres ouvrages; en peu de temps, il n'est point impossible que nous n'ayons une littérature offrant le souverain intérêt d'une collection d'articles sur d'autres articles. Ce n'est pas tout encore, et c'est bien le moins que la presse n'ait point de rigueurs pour cette littérature. Il se forme alors, qu'on nous passe le mot, une sorte de garantie mutuelle; on s'exalte réciproquement, on se traite de grand esprit, et on marche à l'Académie. S'il se trouve par hasard quelque esprit morose porté à exprimer simplement quelques réserves, on lui dira qu'il n'est point de son temps, que dans un siècle de chemins de fer la littérature ne doit point s'attarder dans les longues entreprises. Non, assurément, il n'est point nécessaire, pour s'élever aux plus sérieuses conditions de l'art, de remplir les pages d'un in-folio et de passer quinze ans à méditer un ouvrage. C'est se donner trop aisément raison. La vérité est que, même dans un recueil de fragmens, de mélanges, d'articles, — le nom importe peu, il doit y avoir un art de composition, sans lequel il ne reste plus qu'un incohérent assemblage de choses sans lien et sans unité.

C'est là par malheur un inconvénient que ne peut racheter tout le talent de M. Cuvillier-Fleury dans son nouveau livre de *Voyages et Voyageurs*. De quoi se compose l'ouvrage de M. Cuvillier-Fleury? De quelques lettres écrites autrefois durant ses voyages en Belgique ou en Espagne, et d'articles sur les écrivains qui ont eux-mêmes raconté leurs voyages, depuis Jacquemont jusqu'à M. Th. Gautier. Comme plusieurs de ces fragmens sont d'une date assez ancienne, on ne saurait disconvenir que leur intérêt ne soit un peu effacé. Quant aux articles sur les voyages des autres, où les impressions de l'auteur n'ont plus la valeur d'une observation personnelle et spontanée, il semble plus simple au premier abord de recourir aux livres des voyageurs eux-mêmes. On conçoit une étude sur un homme, sur un caractère, l'analyse de la pensée morale d'une œuvre; tout cela peut former un livre où l'unité de l'inspiration se joigne à la variété des sujets. La critique de M. Cuvillier-Fleury n'a point tout à fait ce caractère. Veut-on une preuve de l'inconvénient qu'il y a à rassembler ainsi des fragmens de toute date? Dans une de ses lettres écrites de Madrid, il y a bientôt dix ans, M. Cuvillier-Fleury représente presque M. Alexandre Dumas comme le plénipotentiaire des lettres françaises à la cour d'Espagne. L'auteur de *Voyages et Voyageurs* pense-t-il encore aujourd'hui ce qu'il pensait à l'époque où il écrivait cette lettre? S'il ne

le pense plus, pourquoi le redire? S'il le pense encore, cela tendrait à donner de la sûreté de son goût une idée peu avantageuse, et diminuerait nécessairement le prix des éloges que M. Cuvillier-Fleury accorde à d'autres écrivains. Que conclure de ces diverses observations? C'est que M. Cuvillier-Fleury peut être un critique fort sérieux; seulement il lui manque ce quelque chose qui ne se donne pas, l'art de faire un livre avec des fragmens. Quoi qu'il en soit, dans le long exercice de la critique, l'auteur de *Voyages et Voyageurs* a sans doute appris à peu s'émouvoir des remarques dont ses livres peuvent être l'objet; mais est-il bien sûr que les critiques eux-mêmes ne ressemblent pas sur ce point aux poètes? Ne leur arrive-t-il pas parfois d'ignorer cet art suprême qui consiste à supporter la contradiction avec esprit?

Si nous revenons maintenant à la politique, au milieu des changemens accomplis depuis quelques années, quels sont en Europe les pays où les réactions se sont fait le moins sentir, où elles étaient le moins possibles? Ce sont ceux qui n'ont point cédé en 1848 à un vertige de république, résistant à l'exemple parti de France. N'étant point sortis de l'ordre, ils n'ont pas eu à y rentrer; n'ayant point cessé d'être conservateurs, ils n'ont point eu à abdiquer l'esprit libéral qui animait leurs institutions; ils sont restés ce qu'ils étaient, tandis qu'autour d'eux tout changeait, — et la Belgique s'est trouvée tout à coup devenir l'un des plus anciens états constitutionnels du continent. Dans ses institutions mêmes, le peuple belge a trouvé sa sauvegarde et la garantie d'un remarquable travail d'accroissement. Depuis quelques années en effet, tous les efforts de la Belgique sont tournés vers les progrès réels, effectifs; les agitations, jeu naturel des institutions les plus larges, n'y sont que d'un jour, et tiennent à des circonstances exceptionnelles, comme aujourd'hui à l'occasion du renouvellement de la chambre des représentans.

En ce moment même se termine la crise électorale que vient de traverser la Belgique. On connait les divisions tranchées des partis belges. Le parti libéral et le parti catholique se sont naturellement retrouvés en présence à Bruxelles, comme à Anvers, comme à Liége. Si les fractions exclusives des partis se sont donné carrière par le choix de leurs candidats, sur plusieurs points aussi on a vu percer une tendance à la conciliation par le maintien, sur les listes électorales, des représentans sortans, et peut-être les listes mixtes étaient-elles dans le fond celles qui répondaient le mieux à l'opinion générale. C'est à Bruxelles que se livre le combat électoral le plus vif. Là comme partout, il y a l'antagonisme des partis politiques; mais cette fois la vivacité de la lutte s'accroît d'une circonstance toute particulière, toute locale. Il y a peu de jours encore, la chambre des représentans avait à discuter une loi qui avait pour but d'annexer les faubourgs de Bruxelles à la ville elle-même, comme cela avait été déjà fait pour le quartier Léopold. Cette loi avait malheureusement pour résultat de soulever les plus fortes répulsions dans les faubourgs, qui jouissent de l'avantage de leur situation sans en supporter les charges. L'instinct des libertés communales a été habilement surexcité, et finalement la loi d'annexion a été repoussée par la chambre après une discussion où les représentans de Bruxelles et des faubourgs se sont trouvés naturellement divisés. Les élections survenant dans cet état d'irritation encore mal apaisé, le choix des candidats s'en est forcément ressenti; il n'y a

plus eu seulement les listes des libéraux et des catholiques, il y a eu surtout les listes des faubourgs et de la ville de Bruxelles. Les faubourgs ont repoussé la candidature de ceux des représentans sortans qui ont voté l'annexion, notamment de MM. Charles de Brouckère, bourgmestre de Bruxelles, Thiefry, Anspach, n'admettant que les noms de MM. Verhaegen, Orts, qui ont repoussé la loi, et créant de nouvelles candidatures anti-urbaines. Bruxelles à son tour a maintenu les noms frappés d'une telle exclusion, et au milieu de ce conflit a surgi une candidature assez imprévue, celle de M. Jules Bartels, dont les opinions passaient autrefois pour républicaines, et qui, par une coïncidence singulière, s'est trouvé porté à la fois sur la liste du parti catholique et sur la liste des faubourgs. Que sortira-t-il de là? ou plutôt qu'est-il déjà sorti du scrutin? On le saura bientôt. Dans tous les cas, c'est une lutte d'un caractère évidemment plus local que politique. Le résultat ne saurait influer sur la situation générale de la Belgique, ni même sur la situation particulière du cabinet de Bruxelles.

Le ministère belge actuel, quand il se formait il y a deux ans, ne se rattachait par son origine à aucun parti exclusif. Il avait plutôt pour mission de tempérer les irritations des partis intérieurs, en faisant prévaloir une politique de conciliation. C'est ce qui explique l'espèce de neutralité qu'il a conservée entre les opinions opposées. Le cabinet de Bruxelles se formait surtout pour tirer la Belgique d'une situation internationale difficile. Il y a réussi, il a mené à une heureuse fin les différends commerciaux qui existaient par le traité récemment conclu avec la France. Entre les deux gouvernemens de Bruxelles et de Paris, il y a eu des rapprochemens que tout le monde a remarqués, et dans les circonstances où se trouve actuellement l'Europe, M. H. de Brouckère, le chef du ministère, a pu en toute sécurité caractériser la situation libre et simple de la Belgique. Cette situation est celle que la loi même de son existence lui impose, une situation de neutralité permanente. Liée à l'Autriche par le récent mariage de l'héritier du trône avec une archiduchesse, rattachée depuis longtemps à l'Angleterre par tous les intérêts aussi bien que par des liens plus intimes, rapprochée de la France, avec laquelle elle a tant de points de contact, indépendante vis-à-vis de tous les états, la Belgique, au milieu des conflits de l'Europe, a la fortune de pouvoir poursuivre en paix le cours de ses travaux intérieurs et appliquer sans danger ses libres institutions. La crise électorale, dans de telles conditions, n'est que la pratique régulière de ces institutions mêmes.

Le Danemark se trouve engagé depuis quelque temps dans une crise dont l'issue reste encore un problème et qui a un double caractère. En apparence, c'est une lutte tout intérieure entre la politique constitutionnelle libérale et la politique absolutiste. Dans le fond, à cette question il vient s'en joindre une autre, qui n'est pas moins grave : il s'agit de savoir de quel côté la politique danoise inclinera au point de vue extérieur. Subira-t-elle l'influence de la Russie? se rapprochera-t-elle des puissances occidentales? On sait en quoi se résume cette lutte et quels en sont les élémens. D'une part, le pays tout entier s'est prononcé avec une vivacité et une unanimité singulières pour le maintien de la constitution du 5 juin 1849, ou du moins, afin de parler plus exactement, pour le principe d'une constitution nouvelle con-

sentie par les chambres; de l'autre, le ministère seul ne veut ni maintenir l'ancienne constitution, ni laisser discuter les bases de celle qu'il médite. Livré à ses propres forces, mal soutenu par le roi lui-même, le cabinet de Copenhague n'a qu'un appui naturel en pareille circonstance, celui de la Russie, qui poursuit le double avantage de seconder la destruction du régime constitutionnel et de retenir le Danemark dans la voie d'une politique plus ouvertement favorable aux puissances occidentales. Le ministère Œrsted, vaincu par les circonstances, a disparu un moment, puis il s'est recomposé, et il s'est retrouvé naturellement en face des mêmes difficultés et de la même opposition : c'est le caractère extrême de cette situation qui faisait accueillir récemment le bruit d'un coup d'état. Ce n'était point un coup d'état accompli contre la constitution même, c'était plutôt un essai dirigé contre la plupart des journaux du pays, à l'occasion d'une fête qui devait être célébrée le 5 juin, pour l'anniversaire de la promulgation de la constitution. Cette fête, un moment interdite, a fini par avoir lieu près de Copenhague; elle a été célébrée au milieu d'un concours immense de population, sans trouble et sans désordre. Le roi lui-même avait été invité à y assister par les organisateurs de la fête, mais il avait refusé d'y paraître. Quelque significative que soit cette manifestation, les difficultés n'en restent pas moins entières, et le Danemark demeure divisé et incertain.

Tout consiste, comme nous l'indiquions récemment dans l'exécution du *Helstat* ou dans l'application d'une même constitution à toutes les parties de la monarchie danoise. Est-il possible d'exécuter le *Helstat* proclamé dans la publication royale du 28 janvier 1852? Si cela est possible, pourquoi le ministère refuse-t-il de faire connaître quelles seraient dans son opinion les bases de la constitution commune? Pourquoi persiste-t-il à donner au Slesvig d'une part, au Holstein de l'autre, des constitutions particulières, avant de s'être mis d'accord, conformément aux prescriptions de la loi fondamentale, sur les principes de la constitution commune? Du système suivi jusqu'ici par le ministère, on est induit à conclure, ou qu'il veut faire *octroyer* cette constitution par le roi, comme on l'a dit, ou qu'il juge impossible de réunir sous une loi commune un état composé d'un royaume constitutionnel et de trois duchés, — Slesvig, Holstein et Lauenbourg, — restés soumis au gouvernement absolu. La forme de *l'octroi* royal pour le *Helstat* serait une violation formelle de la constitution de 1849, et la question est de savoir si le roi Frédéric VII, qui s'est montré jaloux de son serment, consentirait à cette violation. Si le ministère considère aujourd'hui comme impossible une constitution commune en raison des élémens si divers qui composent la monarchie danoise, il faut donc renoncer au *Helstat;* ce n'est après tout que pour mettre fin aux embarras intérieurs du Danemark que les chambres danoises, sous la pression des circonstances générales, se résignaient à accepter cette combinaison, remontant à 1848. Ce n'était pas sans regret, car elles voyaient par là le Holstein, dont elles redoutaient l'influence tout allemande, devenir partie intégrante de la monarchie, et le Slesvig, dont tout le pays souhaitait l'annexion pure et simple, placé au contraire vis-à-vis du royaume de Danemark dans la même situation que le Holstein, forcé d'accepter, comme ce dernier, des états provinciaux et un gouvernement absolu. Quelque répugnance que les chambres danoises eussent à cette combinaison, le correctif

était du moins dans une constitution commune qui viendrait relier les diverses parties de la monarchie. Si cette constitution n'est pas donnée, aucun lien ne retient plus le Slesvig, qui reste avec le Holstein dans l'orbite de l'Allemagne. C'est parce qu'elles ont pressenti ce danger que les chambres danoises ont engagé une lutte ouverte contre le ministère, en le sommant de remplir la promesse du 28 janvier 1852, c'est-à-dire de proposer à leur délibération un projet de constitution commune, ou de faire nommer, pour discuter ce projet, une assemblée générale de représentans des différentes parties de la monarchie. Le ministère a répondu par une double dissolution des chambres, par un projet de réforme de la constitution danoise de 1849, par la publication de la constitution particulière du Slesvig et par la préparation de celle du Holstein. La division de la monarchie se trouvera ainsi accomplie, et si elle n'a pas même ce lien général d'une constitution commune, la nationalité danoise est entamée, le royaume de Danemark n'est plus qu'une province scandinave d'une monarchie dont les deux autres portions sont allemandes.

C'est ici justement que peut s'exercer d'une manière favorable au Danemark l'influence des puissances occidentales. La France et l'Angleterre sont intéressées à ce que le Danemark, qui garde le Sund, conserve une intégrité politique indépendante et forte; elles sont intéressées à ce que les institutions libérales, reçues avec reconnaissance, il y a bientôt six ans, par la nation danoise, et dont elle n'a nullement abusé, forment au nord de l'Europe, contre les envahissemens de la Russie, une barrière morale plus forte encore que l'indépendance politique. Puisque le *Helstat* rencontre tant d'obstacles intérieurs ou extérieurs, pourquoi la France et l'Angleterre n'aideraient-elles point le Danemark à le supprimer? S'il est vrai, comme cela n'est pas douteux, que les états secondaires offrent par leurs sympathies secrètes aux puissances occidentales un concours précieux dans la lutte contre la Russie, pourquoi ne point seconder tout ce qui peut fortifier le Danemark en lui assurant la possession définitive du Slesvig, le Holstein restant comme il doit l'être, selon le droit public de 1815, un état allemand régi par des états provinciaux consultatifs? La Prusse, il est vrai, peut offrir quelque obstacle : l'Allemagne, on ne l'ignore pas, tend à envahir aujourd'hui le Slesvig, demain le Jutland; mais qui ne voit aussi que tout affaiblissement de la nationalité danoise, toute brèche à cette forteresse de la Scandinavie, est une issue et un triomphe pour la politique russe? Au moment où l'Europe unit ses forces pour limiter les empiétemens de la Russie en Orient, on ne saurait oublier les points par où elle tend à peser sur l'Europe du nord, sur l'Allemagne, et par suite sur l'Occident tout entier.

C'est un ordre tout autre de problèmes qui s'agite de l'autre côté de l'Atlantique au moment où l'Europe est en armes pour soutenir son vieil et chancelant équilibre. S'il est aux États-Unis une question de nature à passionner les esprits, et qui touche d'ailleurs aux plus puissans intérêts, c'est assurément celle de l'esclavage. Depuis longtemps déjà, la question de l'esclavage est le grand élément de discorde entre les états du nord et les états du sud. Plusieurs fois elle a été sur le point d'entraîner une véritable dissolution de l'Union, et si elle n'a point eu ce résultat en 1850, cela est dû peut-être uniquement au patriotisme de M. Clay, qui fit triompher alors son fameux com-

promis, sorte de concordat entre les partis. La question de l'esclavage s'est posée de nouveau récemment à l'occasion de l'organisation du territoire de Nebraska; il en est résulté une lutte ardente au bout de laquelle le bill de Nebraska a fini par être adopté dans la chambre des représentans comme dans le sénat. Or le bill a une importance facile à comprendre; il enlève au congrès la question de l'esclavage; c'est aux territoires à décider souverainement en ce qui les concerne, quand ils sont admis dans l'Union. Voilà justement ce que ne voulait pas le parti abolitioniste; il voulait maintenir au congrès le droit de prononcer sur ce point, en considérant l'esclavage comme une de ces questions générales qui sont au-dessus de la souveraineté individuelle des deux états. Le bill de Nebraska vient donc marquer une phase nouvelle; c'est la défaite des *free soilers* et le triomphe du parti démocrate, ou plutôt encore c'est une victoire des états du sud sur les états du nord. Il ne faut point cependant s'y méprendre, le bill de Nebraska ne serait une véritable révolution que si la question de l'esclavage se trouvait définitivement tranchée pour l'avenir; mais il est évident que la même difficulté se représentera, et une solution nouvelle peut venir effacer la solution actuelle. Le parti abolitioniste ne restera point sans doute inactif sous le coup de sa défaite. Quoi qu'il en soit, il y a une chose remarquable : c'est le parti démocrate qui triomphe aujourd'hui aux États-Unis.

On connaît les tendances de ce parti. Son idéal, c'est la souveraineté individuelle. Tout ce qui peut être enlevé au pouvoir fédéral, il le lui retire pour en doter le pouvoir particulier de l'état. Tout ce qu'il peut enlever à l'état lui-même, il le lui enlève pour le transporter au pouvoir de la commune, et la commune elle-même, il la dépouille le plus possible au profit de l'individu. C'est une succession de démembremens de l'autorité poursuivis au profit de la souveraineté individuelle. Et à quoi va aboutir cette doctrine de la liberté universelle? Au maintien de l'esclavage comme triomphe de la liberté elle-même! Au milieu de tous les progrès des États-Unis et de l'incontestable puissance de cette civilisation, on ne saurait méconnaître qu'il se laisse voir un singulier mélange de barbarie et de violence. Le droit international lui-même n'est pas toujours respecté. C'est ce qui vient d'arriver en Californie, à San-Francisco, où le consul de France, M. Dillon, a été tout simplement emprisonné pour avoir refusé de comparaître comme témoin dans une affaire où était engagé le consul mexicain. Or le refus de M. Dillon se fondait sur le texte formel d'un traité. La cour du district a fini, il est vrai, par relâcher le consul de France; mais c'est là un acte de violence pour lequel le gouvernement français demandera probablement une réparation, et peut-être d'ailleurs le gouvernement de Washington accordera-t-il lui-même cette réparation avant toute demande formelle à cet égard. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'Opéra ne prodigue pas les nouveautés, et il est grand temps que la direction de ce théâtre prenne l'initiative d'une réforme reconnue nécessaire par tout le monde. On vient d'y donner un ballet en deux actes, *Gemma*. Le *scenario* est de la composition de Mme Cerrito et de M. Th. Gautier; il présente une succession de tableaux où le magnétisme joue le rôle d'un agent

mystérieux et fascinateur. La scène se passe dans le royaume de Naples, où Gemma doit épouser un prince de Tarente qu'elle déteste, parce qu'elle aime de tout son cœur un peintre célèbre nommé Massimo. — La lutte se termine par un coup d'épée, qui précipite le marquis de Santa-Croce du haut d'un rocher. C'est là l'épisode le plus intéressant de l'histoire, parce qu'il en est le dénouement. La musique est du comte Gabrielli, de Naples, qu'on assure avoir quelque célébrité dans ce genre de composition où se sont exercés, en France, des musiciens d'un vrai mérite. Quant à M[me] Cerrito, l'héroïne de ce drame, elle aurait pu être mieux inspirée comme chorégraphe en nous offrant l'occasion d'apprécier l'agilité, la vigueur et la morbidesse de ses pauses. On dirait que la fatigue a un peu alourdi déjà ses jarrets d'acier.

Le théâtre de l'Opéra-Comique ne s'endort pas sur ses lauriers. Avec un personnel très ordinaire, où l'on chercherait vainement une voix naturelle qui sente l'herbe fraîche et le serpolet, il obtient des succès profitables et souvent légitimes. Le nouvel opéra en trois actes qu'il vient de donner, *la Fiancée du Diable*, n'est pourtant pas un chef-d'œuvre d'invention et d'intérêt. C'est une vieille histoire de revenans que M. Scribe, a contée mille fois et qui ne fait plus peur même aux enfans. Écoutez un peu. Il y avait autrefois dans le Comtat-Venaissin une jeune fille très gentille qui s'appelait Catherine Baju. Demandée en mariage une, deux et jusqu'à trois fois, on avait vu manquer ces combinaisons matrimoniales, sans qu'on pût s'expliquer la cause d'un pareil mystère. La veille du jour où Catherine Baju doit épouser son second fiancé — Pistoïa, le plus riche fermier de l'endroit, celui-ci reçoit une lettre menaçante qui lui enjoint de ne point accomplir cet hymen, s'il tient à la vie. Pistoïa y tient beaucoup, et abandonne à regret un projet qui lui souriait à cause d'une bonne dot de deux mille *écus à la rose* qu'il se voit obligé de restituer au grand-père de Catherine. Mais quel est donc le mystère qui fait manquer encore une fois l'union d'un couple si bien assorti? Apprenez que Catherine Baju a été depuis son enfance promise au diable par son père, vieux soldat, qui, ne sachant plus à quel saint se vouer, s'adressa à Satan, toujours disposé, comme on sait, à faire du commerce. Après beaucoup de pourparlers, après un troisième mariage, conclu cette fois, mais non pas consommé, avec Andiol, pauvre armurier qui aime Catherine depuis longtemps sans oser le lui avouer, on découvre que le diable qui écrit de si belles lettres sur du papier couleur de flamme n'est autre que le marquis de Langeais, grand seigneur et libertin fieffé, qui a rencontré un diablotin plus rusé que lui dans la personne de Gilette, sœur de l'armurier Andiol. L'histoire finit par un double mariage qui satisfait la morale et la sainte inquisition, dont il est beaucoup question, on ne sait trop pourquoi, dans cette pièce de MM. Scribe et Romand.

La musique de *la Fiancée du Diable* est de M. V. Massé, jeune compositeur qui s'est fait depuis dix ans une réputation gracieuse par trois opérettes qui sont restées au répertoire, *la Chanteuse voilée*, *Galatée* et *les Noces de Jeannette*. On avait remarqué dans la manière de M. Massé une certaine recherche, — dans le choix de ses mélodies des accompagnemens ingénieux, une harmonie finement burinée et de louables efforts pour éviter les lieux communs et les formes qui vont enrichir la défroque du vaudeville. M. Massé n'avait sans doute encore ni un style suffisamment mûr ni assez d'origina-

lité dans les idées pour s'imposer de haute lutte et promettre au public des jouissances vives et nouvelles. Nous avons été même jusqu'à émettre ici le doute que M. Massé pût supporter sans défaillance le fardeau d'un opéra en trois actes. *La Fiancée du Diable* confirme-t-elle nos prévisions, ou nos craintes étaient-elles chimériques?

L'ouverture manque complétement de caractère. C'est la juxtaposition de trois ou quatre petites phrases écourtées qui ne forment point un tout homogène, et que le compositeur aurait dû mieux choisir et développer davantage. Ce n'est point une œuvre à dédaigner qu'une bonne ouverture, et l'école française n'en possède pas un assez grand nombre pour qu'il n'y ait quelque gloire à savoir écrire un morceau de symphonie. Les couplets de Gilette et ceux de son frère Andiol, qui, après avoir été entendus séparément, se réunissent en un très joli duo, ouvrent le premier acte d'une manière piquante. Le duo qui suit entre le marquis de Langeais et Gilette, dont il a trompé la bonne foi, renferme de jolies phrases qui ne parviennent point à maturité, et il a le même défaut que l'ouverture. Nous préférons la romance chantée par l'armurier Andiol, elle est d'une forme élégante et facile que M. Masini ne désavouerait pas. Le finale qui termine le premier acte, que le jeune compositeur a voulu évidemment traiter *con impegno*, comme disent les Italiens, n'est-il pas d'une carrure trop forte pour un opéra de genre où il ne s'agit, après tout, ni des conquêtes d'Alexandre ni de la destruction de Jérusalem? C'est un défaut bien commun de nos jours que ce fracas intempestif et ces exclamations héroïques dans une simple histoire de village. M. Massé n'a pas voulu laisser échapper l'occasion de prouver qu'il savait écrire un morceau d'ensemble vigoureux, et il l'a fait *con amore*, au risque de crever la toile sur laquelle il a jeté ses couleurs criardes et un peu confuses.

Le second acte est infiniment mieux réussi que le premier. On y remarque un assez joli trio entre Andiol, sa sœur Gilette et Catherine la fiancée. Ce trio gagnerait beaucoup à être raccourci d'une trentaine de mesures, car il est évident que la gaucherie d'Andiol auprès de la femme qu'il aime, en se prolongeant trop, choque la vraisemblance. Le quatuor qui vient ensuite entre les mêmes personnages et Mathéo, sorte d'inquisiteur manqué que les scrupules de la censure n'ont pas laissé passer sous le grave costume de dominicain, ce quatuor est très bien réussi, et s'il ne s'y trouvait quelques petites phrases parasites qui distraient l'attention, il serait mieux encore et mériterait tout le succès qu'il obtient. Le duo entre le marquis de Langeais et Gilette pourrait être supprimé sans grand dommage, et cette suppression d'un morceau inutile ferait encore mieux ressortir le beau chœur syllabique pour voix d'hommes qui précède le finale. Ce chœur très remarquable, qui revient deux fois, et dont le compositeur aurait dû faire le thème de son second finale, est suivi des couplets que chante le familier de l'inquisition, et qui rappellent un petit duo de *Richard Cœur-de-Lion* de Grétry. Ces couplets, d'un rhythme piquant, avec la réponse du chœur qui en répercute la cadence, sont redemandés, et deviendront promptement populaires. Au troisième acte, on remarque encore un agréable trio dont la phrase principale, confiée à la voix onctueuse de M. Bussine, est d'un beau caractère qui aurait produit un effet plus saisissant, si le personnage équivoque de Mathéo avait conservé l'habit

religieux sous lequel il a posé devant le compositeur. Trop long de moitié, ce trio est accompagné d'une harmonie fine, ingénieuse et souvent exquise. Le duo qui suit, entre le pauvre Andiol et Catherine, devenue sa femme, mais qu'il croit ne pouvoir posséder qu'un instant, puisqu'il s'attend à voir le diable venir bientôt l'arracher de ses bras, ce duo, plein de passion, est un petit chef-d'œuvre et le meilleur morceau de la partition. L'opéra finit heureusement par un autre duo très piquant entre Gilette et le marquis de Langeais, qu'elle vient de démasquer et de transformer en un mari obéissant.

On voit que *la Fiancée du Diable* renferme plus de morceaux distingués qu'il n'en faudrait pour obtenir un succès durable : les couplets entre Andiol et Gilette, la romance de tenor et le finale du premier acte, dont la *stretta* ne manque certainement pas de vigueur, un trio ingénieux, un quatuor charmant, un très beau chœur pour voix d'hommes, et les couplets de Mathéo au second acte; au troisième acte, un duo remarquable pour tenor et soprano, qui produirait un très grand effet, s'il était chanté par des voix franches et naturelles. On pourrait sans doute signaler dans le nouvel ouvrage de M. Massé de nombreuses réminiscences où se trahit la perplexité de sa muse. On y sent l'influence de la manière de M. Auber, celle d'Hérold plus fortement encore, et *l'Étoile du Nord* de M. Meyerbeer semble aussi avoir eu quelque action sur l'auteur de *la Fiancée du Diable;* mais ce sont là moins des imitations véritables que les élémens d'un style qui n'est pas encore formé, et qui flottent un peu à l'aventure, comme les globules d'un sang généreux. M. Massé est jeune, laborieux, noblement ambitieux de se faire un nom durable. Si *la Fiancée du Diable* n'a pas entièrement touché le but désiré, elle n'en constate pas moins un très grand progrès sur les trois petits ouvrages qui ont fait la réputation de M. Massé.

L'exécution de *la Fiancée du Diable* est très défectueuse. Ni M. Puget ni Mlle Boulart n'ont la voix et le talent nécessaires pour les rôles qu'on leur a confiés. La pièce est jouée avec entrain par Mlle Lemercier, MM. Sainte-Foy et Couderc; il n'y a que les chœurs qui chantent véritablement.

Jeunes compositeurs qui voulez régénérer la scène française, laissez donc là les vieilles ruses de guerre, qui ne trompent et n'amusent plus personne; adressez-vous aux vrais poètes, car il vaut mieux un rayon de poésie dans un drame lyrique que toutes les finesses de Voltaire!

Avant de quitter Paris, où il était venu pour l'inauguration de l'orgue de Saint-Eustache, M. Lemmens a donné, dans les salons de M. Érard, une matinée musicale du plus grand intérêt. Il a exécuté sur le piano ordinaire différens morceaux des maîtres, entre autres l'admirable sonate en *la* bémol de Weber. M. Lemmens, qui est un artiste d'un rare mérite, ne joue pas moins bien du piano que de l'orgue, et nous avons pu apprécier à cette matinée, qui avait réuni un grand nombre de musiciens et d'amateurs distingués, la souplesse et la vigueur de son talent. Ce qui nous a particulièrement intéressé à cette séance, c'est l'audition d'un nouveau piano à pédales que vient de construire M. Érard. Ce piano n'est point, à vrai dire, un instrument entièrement nouveau, mais la restauration d'un vieil instrument du XVIIIe siècle, pour lequel le grand Sébastien Bach a composé un grand nombre de chefs-d'œuvre qu'il serait impossible d'exécuter sur le piano ordinaire. Ce bel instrument, d'une puissante sonorité, a été touché pour la première fois à Paris par M. A.-

kan aîné, professeur éminent qui n'est pas du Conservatoire parce qu'il a tous les titres imaginables pour diriger une classe et fonder une école. M. Lemmens a exécuté sur le piano à pédales de M. Érard la grande *fugue en sol mineur* de Sébastien Bach avec un brio et une netteté admirables. Nous aurions sans doute quelques observations à faire sur le jeu particulier des pédales et l'espèce de sonorité confuse qui en résulte; mais ce défaut, auquel on pourra peut-être remédier, n'affaiblit en rien le beau talent de M. Lemmens, qui pendant deux heures a constamment excité l'intérêt d'un auditoire choisi.

P. SCUDO.

ESSAI SUR L'ACTIVITÉ DU PRINCIPE PENSANT CONSIDÉRÉE DANS L'INSTITUTION DU LANGAGE, par P. Kersten (1). — Comment se sont formées les premières langues en usage parmi les hommes? Comment aujourd'hui encore chaque enfant, sous la direction de sa mère, de sa nourrice, de ses instituteurs, parvient-il à s'approprier le système de signes, la langue en usage dans le pays où il est né? Sur cette question comme sur tant d'autres, l'esprit humain a débuté par des erreurs. On a d'abord l'*invention purement arbitraire du langage*, enseignée par Condillac et ses disciples, qui imaginent une longue suite de siècles où les hommes auraient d'abord vécu dispersés, sans intelligence, sans société et sans langage; d'heureux hasards les ayant rapprochés, la pensée, la société et le langage seraient nés un jour de cette rencontre fortuite. Contre ce roman philosophique, Jean-Jacques Rousseau avait déjà présenté de vives objections, mais sans conclure. M. de Bonald en releva ingénieusement les invraisemblances et se livra à de nouvelles recherches. Toutefois il fut moins heureux dans l'invention que dans la critique, et après de vains efforts pour concevoir la nature et la formation du langage, il dut appeler je ne sais quelle révélation primitive au secours d'un système qui ne choque pas moins la théologie chrétienne que la philosophie spiritualiste.

De ces opinions extrêmes, des discussions et des recherches qu'elles provoquèrent, s'est peu à peu dégagée la véritable théorie, celle de la *formation naturelle du langage*. Elle se résume dans les propositions suivantes : « L'homme pense naturellement, spontanément, et la pensée précède toujours l'expression, qu'elle crée, qu'elle change, qu'elle remplace à son gré. La société est l'état naturel de l'espèce humaine, et le langage est naturel à l'homme en société.» Cette théorie est la seule vraiment spiritualiste, la seule conforme à l'expérience, à la foi et à la raison.

Il est facile de comprendre l'affinité de chacun de ces trois systèmes avec les doctrines politiques et sociales répandues de nos jours. L'invention arbitraire du langage aboutit au sensualisme; la révélation primitive aboutit à la théocratie. Enfin la théorie spiritualiste correspond à la doctrine des droits naturels, imprescriptibles, antérieurs et supérieurs aux lois positives, tels que les proclama l'assemblée nationale de 1789.

L'auteur de l'*Essai sur l'activité du Principe pensant*, M. Kersten, intervient à son tour dans un débat où il reste encore tant de points à éclaircir, et il y intervient avec l'autorité de sérieuses études. Il défend la théorie spiritualiste, la formation naturelle du langage. Il est ainsi l'athlète de la raison

(1) 2 vol. in-8°; Paris, Leroux et Jouby, 1853.

contre les disciples de M. de Bonald. Les coups vigoureux qu'il leur porte doivent leur être d'autant plus sensibles, que M. Kersten appartient lui-même au parti théocratique, improprement appelé catholique, et qu'il est un des plus éminens publicistes de ce parti en Belgique.

M. Kersten a fortement embrassé son sujet, et s'il exécute le plan qu'il s'est tracé, il aura épuisé la matière. Le premier des deux volumes déjà publiés de son livre renferme une introduction philosophique sur le langage en général; le second, accompagné de planches gravées avec soin, traite des élémens du langage parlé. La démonstration philosophique de M. Kersten est saisissante. Il établit avec une grande vigueur de raisonnement que l'homme pense de lui-même avant de parler ou de pouvoir comprendre la parole. Il revendique partout l'activité essentielle et primitive du principe pensant, il la met dans une lumière nouvelle; mais il n'a pas aussi bien compris que tout être réel doit également posséder une activité et des forces propres, et que même dans le règne inorganique tout ne se réduit pas à l'étendue et au mouvement. A plus forte raison, faut-il reconnaître autre chose que de la mécanique dans l'économie vivante des corps organisés. C'est ce que n'a pas vu M. Kersten; il méconnaît complétement l'activité de la matière, et ses explications sur les rapports du physique et du moral se ressentent de cette erreur.

Le second volume de l'*Essai sur l'activité du Principe pensant* est un traité spécial où l'auteur fait concourir au même but les ressources combinées de la physique, de la physiologie, de la linguistique comparée et de la grammaire générale. Les élémens du langage avaient rarement été analysés avec cette exactitude et cette profondeur. Plusieurs chapitres peuvent passer pour des modèles d'exposition scientifique. L'auteur se montre ingénieux à la façon de Thomas Reid dans ces recherches délicates sur les perceptions sensibles, domaine intermédiaire entre la physiologie et la philosophie pure. Ce n'est pas un faible mérite que d'intéresser et d'instruire en traitant des voyelles et des consonnes, des diphthongues et des *dissymphones* (bivoyelles et biconsonnes). Dans ses explications, M. Kersten tire un heureux parti de la distinction du chant et de la parole, comme de celle des bruits et des sons. Le style, généralement pur et correct, pourrait gagner encore en précision; mais il se distingue par une clarté soutenue, qui atteste la maturité des idées. Digne de l'attention du philosophe, du grammairien, du physiologiste même, l'œuvre de M. Kersten est accessible à toute personne instruite.

Comme conclusion, M. Kersten présente un alphabet raisonné et des vues de réforme sur l'art le plus élémentaire, l'art d'épeler et de lire. Voilà, pourra-t-on penser, d'assez minces résultats. Tel n'est point notre avis. C'est toujours une satisfaction pour l'esprit de pénétrer jusqu'aux principes simples des choses, et c'est un gain considérable pour l'éducation de ne livrer dès l'origine à l'intelligence des enfans que des notions claires et distinctes. Il y faut une philosophie plus profonde qu'on ne pense, et de laquelle seule peut dériver le véritable perfectionnement de la première instruction. Aussi l'important travail de M. Kersten, dont la partie publiée jusqu'à ce jour révèle une remarquable aptitude intellectuelle, nous paraît-il mériter tous les encouragemens du public éclairé.

F. HUET.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU SIXIÈME VOLUME.

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE. — AVRIL. — MAI. — JUIN.

FIN DE LA TABLE.